

Gros vol par effraction au Landeron : une centaine de montres disparaissent

Pour parfaire notre couverture aérienne Le Conseil fédéral propose l'achat de 30 nouveaux «Hunter»

D'un de nos correspondants à Berne : Lors de la dernière session des Chambres fédérales, les conseillers fédéraux Celio et Gnaegi avaient assuré le parlement de deux choses, concernant les péripéties de l'achat d'un nouvel avion de combat : d'une part, le département militaire se remettrait à l'ouvrage pour présenter une nouvelle proposition, à long terme, qui tienne compte de la leçon des événements, d'autre part, une solution d'urgence serait trouvée, pour ne pas laisser s'affaiblir, trop, même temporairement, notre couverture aérienne.

Pour le premier point, eh bien ! le département militaire est à l'ouvrage. Pour le second point, la proposition est sortie mercredi le Conseil fédéral envisage de passer une seconde commande complémentaire de 30 avions de combat «Hunter». Ces «Hunter» sont précisément les avions qu'il s'agissait de remplacer. Déjà, lors de la procédure avait passé une première commande de

trente «Hunter» supplémentaires. Ces soixante nouveaux «Hunter», si l'on ose dire, viendront donc s'ajouter aux cent existants qui, à l'époque, en 1958, avaient coûté 312 millions 700.000 francs. Le coût de cette nouvelle commande se repercutera sur les budgets 1973, 1974, 1975, 1976, car la commande n'est qui a fini de si pitoyable façon, la Suisse inscrite au budget qu'au moment où l'on

connaît la date de livraison. Celle-ci va s'étaler, probablement sur ces années. Pour 1973, une demande de crédit sera adressée aux Chambres, mais dans le cadre du programme d'armement en cours. Il n'y aura pas de supplément au budget global.

J. E.

(Lire la suite en page 15)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

«Esro 4» lancé: la Suisse est dans le cosmos

VANDENBERG (AFP). — Une fusée «Scout» à quatre étages a été lancée de la base de Vandenberg, au nord de Los-Angeles, porteuse du satellite européen «Esro-4».

Conçu et réalisé par l'organisation européenne de la recherche spatiale (Esro), ce satellite de 130 kilos fera six expériences scientifiques et techniques dans l'ionosphère, au-dessus des pôles notamment. Les pays membres de cette organisation sont : la Belgique, le Danemark, la France, la République fédérale allemande, l'Italie, la Hollande, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.

Gravitant entre un périégée de 280 kilomètres et un apogée de 1100 km, «Esro-4» survolera la Terre entre les 90,8 degrés de latitude nord et sud. Le satellite a déployé ses ailes avec succès au-dessus de Tananarive et de Johannesburg.



DEUX FEMMES POUR UN JURY

Ces deux jeunes femmes sont candidates au titre de miss Monde qui doit être décerné bientôt à Londres. L'une est blonde et a 19 ans; l'autre est noire, a 22 ans et les yeux bruns. Toutes deux viennent pourtant du même pays : l'Afrique du Sud. (Téléphoto AP).

A Vicques, près d'une route de campagne Nouvel attentat dans le Jura contre un dépôt de munitions

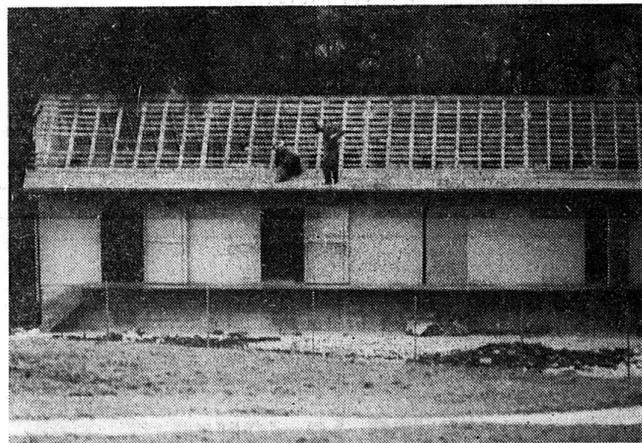
De notre correspondant :

On a appris mercredi qu'un nouvel attentat avait été commis, dans le Jura, contre un dépôt de munitions de l'armée. Il s'agit d'une baraque en briques, avec quoi de déchargement et toit traditionnel en lattes couvertes de tuiles, donc d'un bâtiment du même type que celui qui a sauté à Glovelier le 16 juillet dernier, mais passablement plus grand.

Ce dépôt est situé à proximité de Vicques, en bordure d'une route de campagne, sur le flanc du Rainieux, à l'orée d'une étroite forêt de feuillus.

Une explosion a été perçue de Vicques lundi soir vers 22 heures, sans que les habitants, dont plusieurs sont sortis sur le pas de leur porte, parviennent à situer l'endroit d'où était partie la détonation. Il semble bien qu'il s'agisse de l'attentat contre l'ouvrage militaire.

Dès mardi matin, police et armée étaient sur place. Mercredi en début d'après-midi, il était encore sévèrement interdit d'approcher du bâtiment et il n'était guère possible d'obtenir des renseignements. Des ouvriers travaillaient sur le toit qui avait été complètement découvert. Il ne semble pas que les



Le dépôt de munitions saboté.

(Avipress - Bévi)

murs aient souffert, du moins pas les deux façades principales. Quant aux «marchandises» entreposées, on ne pouvait en savoir, hier après-midi, ni la nature, ni la quantité, ni dans quelle mesure elles avaient souffert. (lire également en page 11)

BÉVI

COUP DE SEMONCE DE PAUL VI

CITÉ-DU-VATICAN, (AFP). — Paul VI s'est élevé mercredi contre : «l'Eglise dépouillée» (la «chiesa senza») voulue aujourd'hui par «certains milieux» qui ne rénovent pas ainsi «la figure idéale de l'Eglise» mais la déforment. Le pape, n'a cité personne en particulier. Mais on pense généralement qu'il pensait à divers courants théologiques progressistes aux Pays-Bas, en Allemagne et dans les grands pays occidentaux.

Cette «Eglise dépouillée», a précisé le chef de l'Eglise catholique, «est une formule qui appartient à l'histoire : les hérésies et les schismes s'en sont

abondamment servi durant des siècles. Ce qu'on veut c'est une Eglise «sans», une «autre Eglise sans autorité de magistère ou de gouvernement, presque une Eglise «libérée» et rendue accessible à ceux qui la veulent purement spirituelle, indifférente aux préceptes moraux, objectifs et sociaux, l'Eglise qu'on nomme Eglise du Saint-Esprit, Eglise charismatique, une Eglise facile, si on la rêve ainsi. Sans structures hiérarchiques ni juridiques, une Eglise sans obéissance, sans normes liturgiques, une Eglise sans sacrifice. Mais qu'est-ce qu'une Eglise sans la croix?».

L'arsenal de la paix

Un peu plus d'un mois, et c'est Noël : paix aux hommes de bonne volonté... Plus que jamais, le bon peuple y aspire. Les gouvernants, chez les «grands», organisent de leur côté l'exaltant branle-bas des rencontres Est-Ouest pour la limitation des armes nucléaires, la sécurité européenne, un semblant d'accord entre l'OTAN (à direction américaine) et le colosse armé jusqu'aux dents sous l'étiquette du pacte de Varsovie (à direction soviétique).

Comme l'actualité galopante de tous les jours n'aura guère le temps de s'intéresser au potentiel de ce dernier groupement, on nous permettra d'en esquisser la puissance militaire.

Rappelons d'abord que l'URSS maintient actuellement sous les drapeaux plus de trois millions d'hommes. Elle dispose de 1500 fusées intercontinentales, à têtes nucléaires, d'une portée supérieure ou égale à 12.000 km, et de 600 fusées à rayon d'action moyen (800 à 3000 km), dont les deux tiers sont déployés face à l'Europe occidentale. Il faut y ajouter 560 fusées nucléaires du type Polaris, pour sous-marins. Pour la défense anti-aérienne et anti-fusées, dix mille rampes de lancement sont de plus réparties entre 1600 sites à travers le territoire de l'Union soviétique.

Les forces terrestres russes, dont les effectifs avoisinent deux millions d'hommes, sont organisées en 157 divisions, dont 50 divisions blindées à 450 chars chacune et sept divisions aéroportées. Plus de 4000 avions sont attribués à ces forces terrestres pour l'emploi tactique.

A noter qu'une trentaine de ces divisions russes sont stationnées sur le territoire des satellites européens de l'URSS : 20 divisions en RDA (Allemagne de l'Est), 5 en Tchécoslovaquie, 4 en Hongrie, etc... Quelque 80 divisions constituent la masse de réserve à l'intérieur de l'URSS et une quarantaine de divisions sont déployées le long de la frontière chinoise.

Le potentiel naval de l'URSS se distingue notamment par une imposante force sous-marine, et l'aviation comprend 9000 appareils dont 1700 avions de transport.

Les forces des pays satellites totalisent de leur côté plus de cinquante divisions et 2100 avions, le tout sous le haut commandement du maréchal soviétique Iakoubovskiy, dans le cadre du pacte de Varsovie.

Grâce à l'ensemble de ce formidable arsenal, la paix soviétique n'est pas seulement bien défendue. Elle est armée jusqu'aux dents. Mais, sur notre versant de l'Europe, c'est le potentiel de l'armée suisse qui inquiète nos gauchistes...

R.A.

LES IDÉES ET LES FAITS

La seconde étape

Sans forcer les termes, il semble qu'il y ait eu une véritable conspiration internationale pour que fut obtenue la victoire de M. Brandt aux élections allemandes. Moscou souhaitait ouvertement son maintien au pouvoir. Washington, idem. M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères, saluait comme tout un chacun le chancelier actuel ainsi que «l'homme de la paix». Il n'est jusqu'à notre télévision romande qui n'ait apporté de l'eau au moulin. Le chroniqueur du «Fait du jour» et, quelque temps après, la rubrique «Temps présent» manifestaient une nette préférence pour M. Brandt. Où est l'objectivité dans un organe d'information qui fait l'objet d'une concession d'Etat et, qui plus est, se trouve en Suisse, un pays où la sociale-démocratie ne représente que le quart du corps électoral ?

Nous ne saurions certes contester que les Allemands eux-mêmes se sont prononcés, les premiers, pour la reconduction de la coalition socialiste-libérale. Las, sans doute, de voir reléguer au domaine des chimères l'idée de l'autodétermination de l'Allemagne orientale, ainsi que celle d'une réunification des deux tronçons, ils ont préféré à un long procédé un mauvais arrangement, agréé au reste par les Alliés, et qui maintient sous la férule soviétique dix-sept millions de leurs.

Un calcul plus basement matérialiste a été fait par les capitalistes de l'Ouest : que leur importait qu'à l'Est leurs compatriotes ne pussent jouir de la liberté de déplacement et de la garantie des droits de l'homme, pourvu qu'eux-mêmes fussent à même de se rendre en R.D.A. afin d'y mieux commercer ! Enfin, la propagande de l'opposition a été en porte-à-faux. La démocratie-chrétienne aurait eu besoin, à sa tête, d'un homme comme Adenauer, à la fois réaliste et nourri d'une solide doctrine. Face au mythe préfabriqué d'un Willy Brandt, elle n'a été dirigée que par des politiciens comme Barzel et Strauss.

Le chancelier a les mains libres désormais pour poursuivre son «Ostpolitik». Mais, pour les Grands, ce n'est là qu'une première étape. La seconde s'ouvre maintenant à Helsinki où l'on va au-devant du même compromis, cette fois sur le plan européen où l'URSS compte bien obtenir les mêmes avantages pour elle et pour ses satellites qu'elle a acquis pour l'Allemagne de l'Est. M. Graber proposera son plan d'arbitrage international. C'est conforme aux traditions de la Suisse.

Mais cela rappelle la fameuse formule d'Edouard Herriot à la conférence de Lausanne en 1932 : «Arbitrage, sécurité, désarmement». La vérité, c'est qu'aujourd'hui comme alors, les deux camps ne parlent pas le même langage. Les Occidentaux font état du droit. Le bloc soviétique entend conserver les positions acquises par la force. Une détente, une paix réelle peuvent-elles s'établir sur ces bases ? Et par quel mensonge vient-on nous dire que l'ère de Yalta est désormais révolue ?

René BRAICHET

Raymond Souplex, le commissaire Bourrel de la T.V., est décédé

PARIS (AP). — Raymond Souplex qui incarnait au petit écran le célèbre «commissaire Bourrel» dans l'émission policière «Les cinq dernières minutes» — les téléspectateurs avaient pu le voir l'autre semaine dans «Le diable l'emporte» — est décédé mercredi matin à son domicile à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 71 ans.

Son véritable nom, pour l'état civil était Raymond Guillermain.

Après des études de droit, il était rapidement devenu l'un des plus célèbres chansonniers d'avant-guerre et ses sketches radiophoniques avec Jeanne Sourza dans «Sur le banc», dans lesquels il incarnait un clochard qui commentait l'actualité avec beaucoup d'esprit, mobilisèrent devant leur poste de radio avant et aussitôt après la guerre un grand nombre d'auditeurs.

La vogue des chansonniers étant passée, et les cabarets fermant les uns après les autres, Raymond Souplex s'essaya au théâtre, en 1948, et remporta d'énormes succès entre autre dans «La tête des autres» et «La perruche et le poulet». Il tourna également dans de nombreux films dont «Meurtres», «L'assassin viendra ce soir», «Identité judiciaire» et beaucoup d'autres.

Son rôle d'inspecteur, puis de commissaire Bourrel, un homme bourru, mais bon enfant qui dénouait les intrigues policières les plus enchevêtrées d'un «Bon...» mais c'est bien sûr, fit de l'émission «Les cinq dernières minutes» l'une des plus populaires séries de la télévision française.

Il avait écrit de nombreuses chansons, des revues, des opérettes et des sketches.



Une attitude de Raymond Souplex lors de sa dernière émission TV.

Les grèves submergent l'Italie



ROME, (AFP). — La tension sociale monte en Italie, à quelques jours des élections municipales partielles qui devraient constituer dimanche un test pour le gouvernement de M. Andreotti. Plus de trois millions de travailleurs ont fait grève mercredi dans les secteurs-clés du pays : métallurgistes, ouvriers du bâtiment, fonctionnaires, employés de banque, tandis que lycées et universités étaient menacés de paralysie. Une vue de la manifestation syndicale à Rome. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale :	pages 2, 3, 7, 9 et 11
L'actualité suisse :	page 15
Les sports :	pages 17 et 19
Les Arts et les Lettres :	page 22
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV :	page 29
Dernière heure et bourses :	page 31

Grand conseil : précisions sur l'« affaire du baccalauréat »

ENSA : dernier sursis pour Neuchâtel (Page 3)

Le « Glossaire des patois de la Suisse romande » de retour à Neuchâtel où il a été fondé (Page 26)

L'horloger spécialisé est intéressé à vous offrir un choix de qualité (car en cas d'ennui il est le premier en cause)

montres PRONTO étanches, automatiques et avec calendriers, montres extra-plates BERNARD GOLAY, chronographes HEUER, montres électriques, réveils et pendulettes SWIZA — contrôles d'étanchéité

MONNIER une garantie sûre

Hôpital 8 2000 Neuchâtel Tél. 2471 21

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

23, 24, 25, 26 novembre 10-12, 15-19 h.
vendredi 24: 20-22 h.
AU CHATEAU DE BOUDRY
DESSINS D'ALEX BILLETTER
vendredi 24 à 20h30
D'OU VIENNENT CES DESSINS?
commentaires de l'auteur avec
projections

Ecole de parents et d'éducateurs
Pourquoi les mathématiques modernes?
par M. A. CALAME, professeur
Ce soir à 20 h 30: Grand auditorio
du Collège des Terreaux-sud

Salle des Conférences
Ce soir à 20 h 30 précises
RÉCITAL DE PIANO
Eduardo VERCELLI
Prix des places: Fr. 4.—, 6.—, 8.—
(étudiants moitié prix). Location:
HUG & Cie (25 72 12) et à l'entrée.

Naissances
Ludwig et Rosette
LAUPER-ANDREY ont la grande
joie d'annoncer la naissance de
Boris - André
21 novembre 1972
Maternité Louis-d'Orléans 22
Pourtalès Neuchâtel

COMMUNIQUÉ
A la Tarentule
La Tarentule, théâtre de poche de Saint-Aubin, présente vendredi 24 et samedi 25 novembre un concert de musique de chambre pour flûte et guitare. Les deux musiciens, Hanspeter Isak (guitare) et Werner Zumsteg (flûte) nous ont été recommandés par l'excellent guitariste Rudolf Wangler de passage l'année dernière à la Tarentule.

COMMUNIQUÉ
Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 16 novembre. Menna, Orietta, fils d'Antonio, garçon à Neuchâtel, et de Giovina-Maria, née Rossetti. 20. Nydegger, Laurence, fille de Joseph, employé de commerce aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Marie-Françoise, née Lorimier. 21. Vinard, Jocelyne-Odetta, fille de Pierre-Henri, ouvrier de fabrique à Saint-Blaise, et de Justiane-Yvonne, née Dubois; Lauper, Boris-André, fils de Louis, agent à Neuchâtel, et de Rose, née Andrey; Kamen, Gaetan-Eric, fils de Jérémie, ouvrier de fabrique à Colombier, et de Brigitte, née Gerber.

DECES. — 20 novembre. De Chambrier, Alix-Marie-Simone, née en 1972, fille de Chambrier, Jean-François-Alexandre, et d'Anne-Edith-Marie, née de Diesbach, à Neuchâtel. 21. Pape, Emile-Pierre-Joseph, né en 1895, ancien technicien-horloger au Locle, veuf de Jeanne-Edith, née Paux.

Les allume-gaz
sont arrivés
(pour le gaz naturel)
elexa s.a.
Seyon 10 — Neuchâtel

Le Grenier
Rôtisserie - Hôtel - Bar - Dancing
Les Geneveys-sur-Coffrane (NE)
Tél. (038) 57 17 87

TARANTULA
l'extraordinaire orchestre de 6 musiciens, jamais vu en Suisse.
Tous les soirs, de 20 à 24 heures.
Vendredi et samedi, de 20 à 2 heures.
Matinées, samedi et dimanche, de 15 à 17 heures.

Culte d'Actions de Grâces
ce soir à 20 heures
Première Eglise du Christ, Scientiste, Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 21

Je cherche à acheter
UNE ANCIENNE POUPÉE
avec membres articulés, même en mauvais état. Tél. 24 03 24.

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS
Pommier 9
Ce soir et demain à 20 h 30
ALCALI VOLERA-T-IL?
poèmes de Roland Stauffer, mise en scène par François Flühmann

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS
recevra le journal GRATUITEMENT en décembre 1972

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- ★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—
- ★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—
- ★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Centre culturel neuchâtelois
Tristan Solier: le verbe et l'image

Au centre de l'œuvre de Tristan Solier exposée au Centre culturel neuchâtelois jusqu'à la fin du mois de novembre, le mot est roi. Pas n'importe quel mot, mais plutôt celui dont le sens profond est enroulé sous une utilisation tellement courante qu'il a presque disparu: tout, même, rien, petits mots irréflichs, presque insouvenables, auxquels Tristan Solier rend par la plume un visage et une résonance. Par le trait, par la matière parfois, il en amplifie le sens jusqu'à le rendre tout-puissant. Pour rendre cette âme à son sujet, il plonge dans les méandres du paysage intérieur, où se confondent l'horizon et l'infini, où toute action est suspendue dans une lente oscillation imperceptible.

La plume est l'instrument de prédilection de Tristan Solier. Elle trace à petits graffitis minutieux comme à grandes envolées les signes qui établissent la relation entre le mot et l'image: nerveuse et frissonnante pour les oiseaux, elle peut devenir dure, ou laisser même la place au pinceau pour tracer des noirs plus puissants. L'artiste fait montre d'un incontestable sens graphique, qui ajoute du rythme et de la solidité au caractère parfois aléatoire de la vision, qui donne une pulsation presque sensuelle à la sèche méditation sur le verbe. Dans les œuvres les plus réussies, les divers éléments de réflexion, de construction et d'interprétation ouvrent le champ à une perception directe et totale de la signification sous-jacente du sujet. La cohérence des moyens donne un poids d'évidence à ce qui ne pourrait être que gentilles élucubrations poétiques. Certains dessins, moins rigoureux, laissent d'ailleurs poindre ce climat: quelque élément un peu trop joli, apparemment gratuit, casse la tension entre les diers pans de l'expression, et il ne reste qu'un agréable exercice de style.

Il n'en reste pas moins que Tristan Solier, à sa manière précise et minutieuse, éclaire d'un jour non négligeable ce qui reste caché sous le mot, et que la qualité de sa recherche peut l'amener à d'autres paysages encore, plus denses et plus subtils.

C. G.

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel
Deux pénibles affaires de mœurs

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence successive de MM. Pierre-André Rognon et Alain Bauer, assistés de M. J.-B. Muriset et A. Graver, jurés. Me André Perret, substitut du procureur général, représentait le ministère public et Mlle C.-L. Bingeli assumait les fonctions de greffier.

Le tribunal s'est longuement penché sur deux affaires de mœurs qui ont été jugées à huis clos.

J. M. prévenu de débauche contre nature, d'outrages publics à la pudeur, de publications obscènes, d'attentat à la pudeur des enfants et de violation du secret de fonctions, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et à 1750 fr. de frais.

J.-D. O. prévenu d'ivresse au volant et autres infractions à la loi sur la circulation routière, d'instigation ou tentative d'instigation à faux témoignages, de débauche contre nature, de complicité de débauche contre nature, de publications obscènes et de complicité d'attentat à la pudeur des enfants, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement sans sursis et à 1000 fr. de frais.

Le tribunal a, en outre, ordonné la séquestration des objets et revues obscènes.

C. Fx

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Jean-Marie Buschini-Conte, à Boudry, et leurs enfants: Monsieur François Buschini, Monsieur Claude Buschini, Mademoiselle Annemarie Buschini; Madame et Monsieur Arduino Piattini-Conte, à Bôle, et leurs fils: Messieurs Jacques, Jean-Marie et Vincent; Monsieur Angelo Fusinato et ses enfants, à Arsiè (Italie); Madame Léonie Conte, à Bevaix, et ses enfants à Boulogne-sur-Seine, Cernier et Bevaix,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame Antoine CONTE
née Domitilla FUSINATO

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78me année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.
Bôle, le 22 novembre 1972.
(Les Longschamps 3)
L'ensevelissement aura lieu le vendredi 24 novembre, à 14 h 30, à Bôle.
Messe de requiem en l'église catholique de Colombier, à 13 h 30.
Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.
R.I.P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pigeons, lapins, canards et poules
seront au rendez-vous de Colombier

L'exposition cantonale d'aviculture, de caniciculture et de colombophilie se déroulera les 9 et 10 décembre à Colombier, à la salle de gymnastique militaire de Plainevise. Un millier de bêtes sélectionnées y seront présentées au public par 12 sociétés. La section de Colombier, qui compte 25 membres, sur les 417 affiliés à l'association cantonale (SCNAC), a été chargée de mettre sur pied cette manifestation qui a attiré près de 2000 visiteurs en 1964.

Cette année, les autorités cantonales et communales et diverses délégations assisteront à l'ouverture de l'exposition.

MM. Charles Auggsberger, de Colombier et Walter, de Boudry, respectivement président et commissaire de l'exposition, dont les préparatifs ont commencé il y a près d'une année, seront assistés par 13 membres du jury désigné.

Les champions de cette manifestation participeront les 13 et 14 janvier à l'exposition européenne de Zurich qui rassemblera 10.000 bêtes.

MARIN-ÉPAGNIER
Boutique de Noël

(c) Samedi, à la maison de commune de Marin-Épagnier, se tiendra la traditionnelle boutique de Noël en faveur du centre ecuménique. Depuis de nombreuses semaines, on confectionne les objets les plus divers qui seront offerts au public (émaux, vitraux, bouquets, tricots et vêtements pour enfants).
Un buffet sera ouvert.

SERRIÈRES
Groupe de soutien technique

(c) Toujours présidé par M. M. Robert, le groupe de soutien technique (missions et tiers monde) a tenu deux séances récemment, l'une pour s'entretenir avec M. G. Vollet, constructeur à Valdezia et pour entendre M. F. Ouwehand, secrétaire du département missionnaire pour le Transvaal, la seconde, concernant une démarche de M. P.-A. Roy, au sujet d'un stage de perfectionnement en Suisse pour M. R. Adja, de Lomé.

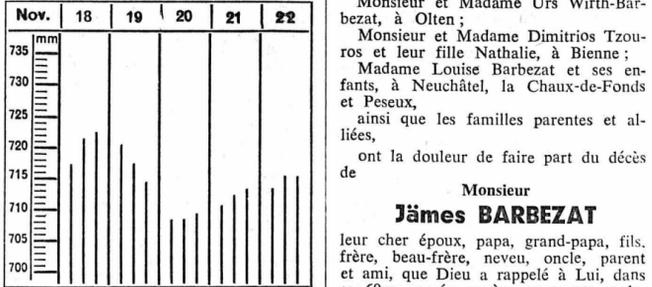
CRESSIER
Concert spirituel

En 1862, une poignée d'hommes décidaient de se réunir pour faire de la musique. Ainsi naquit « L'Espérance ». Depuis 110 ans, la société de musique de Cressier perpétue l'esprit et l'amour de la musique. Tout au long de l'année 1972, « L'Espérance » a fait preuve d'un réel dynamisme en participant à différentes manifestations.

Sous la direction de M. H. Zimmerli, son répertoire s'est enrichi et diversifié. Depuis plusieurs mois, les membres de la société et leur directeur ont travaillé d'arrache-pied, pour offrir à la population un concert spirituel, qui sera donné à l'église paroissiale demain soir. Au programme, des extraits d'œuvres de Beethoven, Handel, Neithardt et de compositeurs contemporains. M. Jean-Bernard Risoli, organiste, viendra enrichir ce programme par l'interprétation de quelques morceaux.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 22 novembre 1972. — Température: moyenne, 7,8; min., 5,4; max., 10,2. Baromètre: moyenne, 715,3. Eau tombée: 17,7. Vent dominant: direction, ouest, sud-ouest; force, faible de 12 h à 16 h, ouest, nord-ouest, modéré à assez fort, ensuite nord-est faible. Etat du ciel: couvert, pluie.



Prévisions du temps: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Le temps restera généralement très nuageux à couvert et des précipitations intermittentes se produiront encore. La limite des chutes de neige s'abaissera progressivement jusque vers 1500 à 1000 m. En plaine, la température sera comprise entre 3 et 8 degrés. Forts vents d'ouest, s'orientant au nord-ouest.

Evolution pour vendredi et samedi: généralement très nuageux et précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige s'abaissera à 800 m dans l'ouest, jusqu'en plaine dans l'est.

LA CHANSON DU PAYS DE NEUCHÂTEL
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Eugène MAURER
membre honoraire.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Jean GAUCHAT
profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes de leur présence, de leur envoi de fleurs, de leur message de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Auvornier, novembre 1972.

La famille de
Monsieur Frédéric-Guillaume GABEREL
très touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées en ces jours de douloureuse séparation, remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, et leur exprime sa profonde reconnaissance pour leur présence, leurs envois de fleurs ou leur réconfortant message.
Savagnier, novembre 1972.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de
Madame Marthe GRISEL-SAUGE
née Navioz
remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Très touchée de toutes les marques de réconfort reçues durant la maladie et lors du décès de

Monsieur Alfred MATTHEY-DORET

Ingénieur dipl. EPF
sa famille remercie toutes les personnes, les autorités et les sociétés qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons à « Terre des hommes », l'ont entourée dans l'affliction.
Elle remercie particulièrement M. le pasteur Hemmeler de ses paroles affectueuses et pleines de réconfort. La gratitude va aussi à MM. les médecins et aux sœurs de l'hôpital « Salem », à Berne, pour leur inlassable dévouement.
Berne et Boudry, novembre 1972.

25 36 04 ou 33 17 20
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

„un vrai temps à fondue“
DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

Fin de la session d'automne du Grand conseil neuchâtelois Budget accepté au terme de laborieux débats...

● **COUP DUR ? L'ENSA** va-t-elle quitter Neuchâtel avec armes et bagages et s'installer à Corcelles - Cormondrèche ? A entendre le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, qui est aussi président du conseil d'administration de cette société, ce pourrait bien être le cas. Le chef du département des travaux publics en a parlé hier matin devant le Grand conseil qui venait de voter le budget de l'Etat par 86 voix contre 6. Cette déclaration faisait suite à une question d'un député et après avoir rappelés les réactions du Conseil général de Neuchâtel (opposition doctrinaire des socialistes liés par un contrat de législature et raisons protectrices et esthétiques avancées par le MPE), M. Grosjean a annoncé que plus de douze communes du canton étaient prêtes à accueillir les bureaux et les ateliers de l'Electricité neuchâteloise.

De toutes, l'offre de Corcelles - Cormondrèche est la plus intéressante, la commune proposant près de 80.000 mètres carrés de terrain soit le double de la superficie prévue à Pierre-à-Bot pour 1.100.000 fr. de moins. Autre avantage : l'emplacement choisi se trouve entre deux forêts et les installations de l'ENSA ne compromettraient nullement l'esthétique.

Le conseiller d'Etat s'est donc fait l'interprète du conseil d'administration de l'ENSA qui siègeait peu après. On voit mal, à une dizaine de jours de la prochaine séance du législatif de

Neuchâtel, comment celui-ci pourrait faire machine arrière et comment le chef-lieu peut espérer garder ce précieux et « propre » contribuable qu'est l'Electricité neuchâteloise.

● **RÉGIMENT.** Il a été encore une fois question du défilé du régiment d'infanterie 8 et des potaches qui avaient perturbé l'ordre naturel des choses. On aurait souhaité que le débat en restât à la question fort pertinente posée par M. Jean Cavadini mais, M. Steiger les appelant à ce culte, quelques députés se sont battus à grands coups d'Evangile, chacun tirant à lui la couverture de la Bible... Un libéral, outré, ne put s'empêcher de faire allusion à ce qui se serait passé dans de semblables circonstances de l'autre côté d'un certain rideau. Les populistes, touchés au cœur, répliquèrent. On sauta de Moscou à Prague ! De la part des uns et des autres, ces « références » sont péni- bles et embrassent inutilement la discussion. On rendra cet hommage au président du gouvernement d'avoir su, avec sobriété et objectivité, remettre les choses au point et la Bible sur son lutrin.

● **LE BACCALAURÉAT.** Et puisque M. François Jeanneret avait la parole et que de nombreuses réponses l'attendaient, il en a profité pour faire la lumière sur l'affaire du baccalauréat. Après des plaintes de parents d'élèves ayant trait à un second examen oral subi par deux jeunes filles, le Conseil d'Etat a demandé une enquête à un juge du canton. Celui-ci

proposait une solution mais le gouvernement ne s'y est pas voulu, décidant d'annuler les deux baccalauréats en vertu du principe de l'égalité de traitement. Une des jeunes filles a repris ses études au gymnase, le père de l'autre a décidé de recourir au Tribunal fédéral. Pour le Conseil d'Etat, l'affaire est classée.

● **MAIS ENCORE ?** Plusieurs motions ont été acceptées par le gouvernement. Une d'entre elles demande, par exemple, que soit promulguée une loi cantonale assurant une protection efficace aux animaux. Trois autres touchent au grave problème posé par les pollutions de toutes sortes et la protection de l'environnement. En revanche, un projet de loi demandant une modification de la loi sur les communes n'a pas passé le cap de l'entrée en matière, l'urgence lui ayant été refusée par 53 voix contre 41.

Dans l'esprit de ses auteurs, il s'agissait de modifier l'article 17 de la loi Epoux, parents et alliés jusqu'au troisième degré inclusivement ne pouvant siéger au bureau de l'exécutif, du législatif ou de la commission scolaire, il était demandé que le Conseil d'Etat pût autoriser des dérogations non plus dans les communes de moins de 400 mais de moins de 1975 habitants. Tout le monde comprit qu'il était question d'une petite commune du district de Neuchâtel, et, la ficelle paraissant un peu grosse, on s'en servit pour tirer le rideau...
Cl.-P. Ch.

L'affaire du Baccalauréat

Le conseiller d'Etat François Jeanneret répond ensuite à une question écrite déposée par M. Broillet (POP) sur l'affaire du baccalauréat.

« En consultant la presse, commence le chef du département, vous avez vu que le Conseil d'Etat avait pris ses responsabilités et, sur la base du principe de l'égalité de traitement, décidé de retirer deux baccalauréats délivrés au mois de juillet au Gymnase de Neuchâtel. C'est en juillet après la session d'examen, que l'attention du directeur du Gymnase de Neuchâtel fut attirée sur un vice de forme attachant un examen oral. D'abord, le directeur ne retint pas ce vice de forme puis l'admit par la suite, estimant qu'il était de sa compétence de prendre les décisions nécessaires pour faire repasser l'examen à deux élèves. Mais, au début de l'été, plusieurs plaintes de parents d'élèves parvinrent au département. Il y était question d'inégalité de traitement et il était demandé à l'Etat de trancher. Le Conseil d'Etat a donc demandé à un magistrat de l'ordre judiciaire de faire une enquête. »

« Au terme de cette enquête, poursuit M. François Jeanneret, le magistrat nous a fait part de ses conclusions mais, et ceci prouve la parfaite indépendance du Conseil d'Etat, nous ne les avons pas suivies. Lorsque la décision d'annuler les deux baccalauréats a été prise, il a été longuement étudié par le gouvernement qui siègeait alors au complet. Et si les deux baccalauréats ont été annulés, c'est en vertu du principe de l'égalité de traitement. A l'heure actuelle, une des deux jeunes filles a repris normalement ses études au Gymnase. Quant à l'autre, le Conseil d'Etat vient d'apprendre que ses parents avaient décidé de recourir au Tribunal fédéral. »

Le Conseil d'Etat, a terminé M. Jeanneret, a pris ses responsabilités et il attend sereinement la décision du Tribunal fédéral.

Le défilé militaire

Il a encore été question du défilé du régiment d'infanterie 8 à Neuchâtel. La veille, M. Jean Steiger (POP) avait rompu une lance en faveur des jeunes gens (gymnasiens pour la plupart ainsi que quelques élèves de l'ESR) désahabillés par la police locale et enfermés nus dans des cellules. Comme M. Jean Cavadini (lib), auteur d'une question touchant à l'intervention de la police, le député chaux-de-fonnier voyait là une atteinte à la liberté de ces jeunes. Puis M. Steiger avait défendu ces jeunes pacifistes « qui prennent très au sérieux ce que beaucoup d'adultes néglient. Ils agissent en idéalistes, avait-il ajouté sous les rires. Mais est-ce une façon de les rendre plus réalistes que de leur réserver le sort qui fut le leur au poste de police ? »

Et c'est là que tout commença... En effet, M. Steiger évoqua l'Evangile selon saint Mathieu.
« Heureux sont ceux qui procurent la paix...
La voie à la riposte et à la Bible était ouverte ! »

La Bible !

C'est ce que n'a pas manqué de faire M. Ulrich (PPN) avant que M. Carbonnier n'ait blâmé l'intervention de M. Steiger. Pour le député libéral, il est en effet désagréable de voir des jeunes s'élever contre des institutions, certes encore perfectibles, mais qui ont néanmoins permis l'élevage du bien-être de toutes les couches de la population. Qu'ils manifestent pareillement au-delà d'un certain rideau et ils ne se retrouveront pas nus pour quelques heures au poste de police mais vêtus d'un habit rayé ! Sans faire appel à la Bible,

Le Conseil d'Etat, a terminé M. Jeanneret, a pris ses responsabilités et il attend sereinement la décision du Tribunal fédéral.

Le défilé militaire

Il a encore été question du défilé du régiment d'infanterie 8 à Neuchâtel. La veille, M. Jean Steiger (POP) avait rompu une lance en faveur des jeunes gens (gymnasiens pour la plupart ainsi que quelques élèves de l'ESR) désahabillés par la police locale et enfermés nus dans des cellules. Comme M. Jean Cavadini (lib), auteur d'une question touchant à l'intervention de la police, le député chaux-de-fonnier voyait là une atteinte à la liberté de ces jeunes. Puis M. Steiger avait défendu ces jeunes pacifistes « qui prennent très au sérieux ce que beaucoup d'adultes néglient. Ils agissent en idéalistes, avait-il ajouté sous les rires. Mais est-ce une façon de les rendre plus réalistes que de leur réserver le sort qui fut le leur au poste de police ? »

Et c'est là que tout commença... En effet, M. Steiger évoqua l'Evangile selon saint Mathieu.
« Heureux sont ceux qui procurent la paix...
La voie à la riposte et à la Bible était ouverte ! »

La Bible !

C'est ce que n'a pas manqué de faire M. Ulrich (PPN) avant que M. Carbonnier n'ait blâmé l'intervention de M. Steiger. Pour le député libéral, il est en effet désagréable de voir des jeunes s'élever contre des institutions, certes encore perfectibles, mais qui ont néanmoins permis l'élevage du bien-être de toutes les couches de la population. Qu'ils manifestent pareillement au-delà d'un certain rideau et ils ne se retrouveront pas nus pour quelques heures au poste de police mais vêtus d'un habit rayé ! Sans faire appel à la Bible,

Beaucoup de pain sur la planche pour le conseiller d'Etat François Jeanneret assiéger de questions. Il donne déjà des précisions à M. Huther (problème posé par le BESJ), à M. Vuilleumier (mathématiques modernes), à M. Blaser (subventions à la construction) et à M. Comtesse. Pour ne citer que ce dernier, il avait demandé si le Conseil d'Etat n'envisageait pas de faire bénéficier les sections autres que la préprofessionnelle de l'école secondaire et la terminale de l'enseignement primaire du remboursement des frais de transport des élèves. Une égalité de traitement est souhaitable, estime le chef du département de l'Instruction publique, mais il faut étudier la répartition de la masse financière. M. Comtesse s'était également inquiété de voir la rentrée scolaire du 21 août préoccuper de nombreuses familles qui ont l'habitude de louer un appartement de vacances durant un mois complet. Le Conseil d'Etat ne peut-il revoir le problème ? M. Jeanneret a rappelé que le problème était délicat, que le département en discutait avec les conseils communaux et les commissions scolaires. Le seul hic : les vacances horlogères, fixées pour une certaine période à l'avance. C'est donc avec ces milieux horlogers que la discussion doit reprendre.

M. Jeanneret a ensuite donné des précisions à MM. Jaggi (statut général du corps enseignant), Huther (activité lucrative accessoire des professeurs de l'ETS), et à M. Meyrat. Celui-ci évoquait la future piscine couverte du bas du canton. A entendre M. Jeanneret, le Conseil d'Etat est d'avis qu'il faut deux piscines couvertes, une dans les Montagnes, l'autre dans le bas du canton. Les autres créations ressortent de l'autonomie communale. De toute façon, le problème sera repris en février, vraisemblablement, lorsque le gouvernement présentera un projet de loi-cadre sur les sports.

La direction et les ateliers de l'ENSA vont-ils s'installer à Corcelles - Cormondrèche ?

M. Frédéric Blaser ayant posé une question à propos d'un éventuel départ de Neuchâtel de l'Electricité neuchâteloise S.A., le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, qui est également président du conseil d'administration de cette entreprise, a déjà rappelé le dynamisme de l'ENSA qui se développe constamment et qui couvre actuellement les deux tiers des besoins en énergie électrique du canton. Ses ateliers et entrepôts étant mal situés, au fond d'une cuvette, et éloignés des bureaux, l'ENSA a songé à s'installer à Pierre-à-Bot, à proximité de la station de couplage et de transformation. Le projet était coûteux mais valable. Or, on sait que le Conseil général a refusé le projet élaboré par l'ENSA et accepté par l'exécutif.

M. Grosjean rappelle les motifs alors invoqués, précisant que le Conseil d'Etat n'a pas à en discuter. Le refus reposait sur deux faits : — L'ENSA demande un droit de propriété (achat du terrain) et une partie du législatif ne veut entendre parler que d'un droit de superficie ; — d'autre part, un autre groupe du législatif fit valoir que, pour des raisons de protection de l'environnement, l'endroit choisi l'était fort mal.
Ce refus a donc contraint l'ENSA à revoir la situation. Plus de douze com-

munes du canton, prêtes à l'accueillir, ont fait des propositions à l'Electricité neuchâteloise.

L'ENSA les a étudiées. Au vu de son caractère et de ses statuts, l'entreprise se sent chez elle dans toutes les communes du canton et la ville de Neuchâtel ne peut prétendre avoir des droits sur elle. L'ENSA appartient aux communes et à l'Etat. C'est une société paratatactique, elle sert la communauté et ne pouvait dès lors se contenter d'un simple droit de superficie comme le Conseil général de Neuchâtel le lui a fait savoir.

Economies et beaucoup plus de place

De toutes les offres, c'est celle de

Corcelles-Cormondrèche qui est la plus intéressante. La commune offre en effet « un emplacement qui semble être fait pour cela », caché entre deux forêts, donc ne troublant en rien l'esthétique et le cachet de la région.

A Pierre-à-Bot, l'ENSA aurait un terrain de 41.131 mètres carrés pour une dépense de 2.900.000 francs. A Corcelles, elle aurait le double de surface pour plus d'un million de francs de moins : 79.547 mètres carrés pour 1.841.000 francs. Non seulement, la dépense est bien moins grande mais, surtout, le terrain, plus vaste, permettra une future extension de l'entreprise.

— Voilà, les chiffres sont clairs, a terminé M. Grosjean. Nous avons tout dit.

ENSA : dernier sursis pour Neuchâtel

Le Conseil communal de Neuchâtel désire reprendre les pourparlers avec l'ENSA. Il examinerait la possibilité de vendre des terrains à Pierre-à-Bot à l'ENSA et renoncera à faire valoir le principe du droit de superficie moyennant quelques changements dans les volumes du bâtiment administratif projeté.

Tels sont les renseignements que nous avons pu obtenir à l'issue de la séance de l'ENSA.

Rappelons qu'en septembre dernier, le Conseil général refusa par 19 voix (socialistes et MPE) contre 14 (radicaux et libéraux) de vendre 40.000 mètres carrés à l'ENSA.

Cette entreprise projetait de concentrer à Pierre-à-Bot, dans la cuvette, située au sud-est de la station d'insémination artificielle, ses ateliers, ses entrepôts et ses bureaux administratifs actuellement disséminés aux quatre vents du chef-lieu. Il s'agissait donc d'y construire un vaste atelier entrepôt haut d'une dizaine de mètres et un bâtiment administratif d'une vingtaine de mètres de hauteur, ayant l'aspect d'un localif.

Les socialistes ne voulurent rien entendre d'une vente et exigèrent que la notion de propriété foncière soit remplacée par celle de droit de superficie en vertu du contrat de législation signé avec radicaux et libéraux. Le groupe pour la défense de l'environnement avait, lui, d'autres préoccupations : il n'était pas judicieux de consacrer cette région verte à l'industrie, estimait-il.

n'ont pas obtenu depuis lors un certain nombre de garanties.

Il faut dire encore que l'ENSA représente annuellement, pour Neuchâtel, une rentrée fiscale, y compris les forces motrices neuchâteloises, qui peut varier, suivant les exercices, entre 70.000 et 100.000 francs. En outre, on estime que la moitié environ du personnel de cette entreprise n'habite pas Neuchâtel.

Certains, au Conseil général, ont relevé que le moment était peut-être mal choisi, compte tenu de l'état des finances communales, pour voir s'en aller ailleurs sans regrets une industrie qui est au service de tous et qui a coûté énorme avantage de ne polluer ni l'air, ni les eaux, de n'être pas bruyante de surcroît !

Et qui met, bon an mal an, un bon morceau de beurre sur les épimarches du ménage de la commune !

LE RÉFÉRENDUM SUR LES MACHINES À SOUS

Comment annuler sa signature ?

Des listes de signatures à l'appui d'un référendum combattant la récente décision du Grand conseil d'interdire les machines à sous circulent actuellement dans le canton. Les enfants qui font du porte à porte reçoivent généralement dans le bas du canton, 50 c. par signature obtenue. On parle même d'un franc par signature au Locle !

M. Carbonnier lance à M. Steiger un avertissement prophétique : « Qui sème le vent récolte la tempête ! »

M. Blaser tempête contre les députés PPN et libéral qui utilisent la religion pour défendre l'économie libérale. Il y va lui aussi de son verset : « Il sera plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille... » Il s'empare contre la presse occidentale qui dénonce la police tchécoslovaque filmant des manifestants alors que cette même presse oublie que les « Béliers » sont, eux aussi, photographiés par la police lorsqu'ils manifestent à Berne. Visiblement, le débat s'embourbe. M. Jaggi (PPN) le comprend :

« Parlons un peu d'insécurité publique et laissons tout cela aux départements respectifs... »

Le cas des adultes

M. François Jeanneret contribue beaucoup à clarifier le débat, et surtout, à lui redonner son indispensable dignité. Concernant les incidents du défilé, le chef du département de l'Instruction publique explique que la question posée par M. Cavadini n'a pas sa place au Grand conseil mais qu'elle concerne uniquement la ville de Neuchâtel et sa police locale. A propos d'éventuelles poursuites contre les jeunes manifestants, ce problème, s'il était posé, aurait été d'ordre judiciaire et, là encore, cela ne concerne nullement l'exécutif cantonal. De toute façon, le Conseil d'Etat ne veut pas voir une polémique surgir à nouveau. Par les termes de son communiqué paru dans la presse, il a nettement formulé son opinion et sa ligne de conduite.

L'affaire est donc classée en ce qui concerne les jeunes gens. En revanche, si l'enquête prouve que certains adultes ont, par leur attitude et leurs agissements, manifesté leur opposition aux principes du droit général, le Conseil d'Etat estime cette conduite comme étant grave et il interviendra. Quant au fait que des gymnasiens aient été obligés de se rendre au défilé, M. Jeanneret s'inscrit en faux contre ces affirmations. Une seule école du degré inférieur secondaire a pris contact avec le Château pour demander si les enfants devaient être conduits au défilé. Le département leur a fait savoir que l'usage voulait qu'il y ait congé en pareille circonstance mais que les écoles avaient toute liberté de choisir.

Finalement, le budget de l'Etat a été accepté par 86 voix contre 6.

Avant les élections

Après une intervention de M. Jean-CI. Jaggi (PPN) touchant aux dépassements du coût des travaux routiers, quatre motions ont été discutées et acceptées par le Conseil d'Etat. Une cinquième, déposée par M. John Clerc (soc) et pour laquelle l'urgence était demandée, n'a pas eu la même chance. L'urgence fut repoussée par 59 voix contre 43. Cette motion demandait au Conseil d'Etat de tenir, sur ordinateur, un registre électoral et d'assurer la diffusion auprès de chaque électeur et électrice d'une notice explicative, de bulletins de vote payés par l'Etat et d'un tract par parti, conçu et payé par ces partis.

Pour les libéraux, qui s'expriment par la voix de M. Cavadini, certains points de la motion retiennent leur attention mais le détail impartit est beaucoup trop court. Et John Clerc (soc) et pour laquelle l'urgence était demandée, n'a pas eu la même chance. L'urgence fut repoussée par 59 voix contre 43. Cette motion demandait au Conseil d'Etat de tenir, sur ordinateur, un registre électoral et d'assurer la diffusion auprès de chaque électeur et électrice d'une notice explicative, de bulletins de vote payés par l'Etat et d'un tract par parti, conçu et payé par ces partis.

Protéger les animaux

Nous reviendrons sur le problème de l'environnement évoqué par trois motions de MM. Olympi (PPN), Miserez et Graber (soc). Reste donc la motion de MM. Jean Cavadini (lib) et consorts sur la nécessité d'une loi cantonale sur la protection des animaux. Le député, dans son développement, brosse une toile de fond du monde contemporain. Les villes sont de plus en plus peuplées et cela contribue à couper le contact entre les hommes et les animaux. L'article 66 du Code pénal neuchâtelois, vieux de plus de trente ans, stipule que « quiconque aura contrevenu aux prescriptions édictées pour la protection des animaux, sera puni des arrêts ou de l'amende, si le fait n'est pas réprimé plus sévèrement par une autre disposition légale ». Or ces prescriptions font toujours défaut.

M. Cavadini se défend de faire preuve de sentimentalisme exagéré ou de ce snobisme propres à certains amis outreanniers des animaux. Mais il cite des cas navrants et qui devraient pouvoir être réglés par un texte de loi : la promiscuité des bêtes dans certains refuges et chenils, les transports d'animaux, la garde et l'exhibition de bêtes dans des locaux publics, les complications du personnel employé dans les zoos ou l'élevage forcé des volatiles. Il stigmatise plus particulièrement la désinvolture cynique de certains propriétaires d'animaux domestiques qui, à la veille des vacances n'hésitent pas à s'en débarrasser, allant même jusqu'à les jeter de la fenêtre d'un appartement du quatrième étage... »

L'EREN et l'aide au tiers monde

On sait que, dans une lettre adressée au président du Grand conseil et lue par lui à l'ouverture de la session, le comité de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel a annoncé qu'à l'issue du vote négatif concernant l'aide au tiers monde, il avait décidé de renforcer l'information du public sur ces problèmes. Il y a à deux ans, le Synode avait décidé d'attribuer 1 % du budget de l'EREN à l'aide au tiers monde. Le 4 octobre, il a décidé d'attribuer 10 % de ce 1 % à l'information ayant trait aux problèmes du tiers monde afin de la rendre plus profonde.

« Des listes de signatures à l'appui d'un référendum combattant la récente décision du Grand conseil d'interdire les machines à sous circulent actuellement dans le canton. Les enfants qui font du porte à porte reçoivent généralement dans le bas du canton, 50 c. par signature obtenue. On parle même d'un franc par signature au Locle ! »

A l'annonce de ces précédents, on ne peut plus discuter, des députés ont demandé hier au Conseil d'Etat de publier un communiqué rappelant à la population qu'elle avait la possibilité d'annuler sa signature dès lors que les personnes sollicitées ont pu être abusées. En effet, certains collecteurs, trop jeunes pour bien saisir ce dont il en retourne et ne comprenant pas la portée de cette « cuillette », expliquent que le référendum ouï au contraire appuyer le décret voté par le Grand conseil... Rappelons à ce propos que toute personne ayant signé une liste peut annuler sa signature en écrivant à la police des habitants de son lieu de domicile. Il suffit de bien faire figurer son identité et de préciser que l'on a signé par erreur et que l'on demande l'annulation de cette signature.

Il cite aussi un cas peu reluisant : il y a peu, un agent de police de Neuchâtel n'a-t-il pas dû intervenir envers des enfants qui jouaient au football avec un... chaton ?

Bref, une nouvelle loi cantonale, à l'instar de ce qu'ont fait les Valais, serait un complément indispensable au Code pénal.

Le cas des autoroutes

M. Blaser (POP) a profité de l'occasion pour demander au département des travaux publics d'étudier une solution pour

éviter que trop d'animaux (chats, hérissons, crapauds, grenouilles ou lièvres), ne soient tués sur les routes. Le conseiller d'Etat Grosjean a accepté volontiers la motion Cavadini et les suggestions de M. Blaser. Ce fut aussi pour le chef du département des travaux publics prétexte à rappeler quels bouleversements de l'environnement ont provoqué les autoroutes dont le ruban de béton coupe le milieu naturel. La voie était libre pour les trois motions sur l'environnement et sa protection. Séance et session levées à 13 h 20.

Développement du service de l'électricité à Neuchâtel

50 millions pour les 20 prochaines années dont 8 millions pour 1973

Le développement du réseau de distribution de l'énergie électrique demandera, selon le plan directeur élaboré par le service communal intéressé, des investissements totaux de 50 millions de francs pour les 20 prochaines années, dont 8 millions pour 1973. Ce développement se fera par étapes et c'est donc une somme de 7.900.000 francs exactement qui est demandée au Conseil général pour que la première puisse être entreprise sans retard.

En effet, techniquement, c'est au début de 1975 que doit être disponible l'équipement devant assurer la relève des installations actuelles, qui seront alors au point de saturation. Il est évident que l'accroissement régulier de la consommation d'énergie électrique à Neuchâtel a pour conséquence d'entraîner un développement des installations de distribution et de réseaux nécessaires au transport de cette énergie. C'est en tenant compte d'un accroissement raisonnable de la population urbaine que ce plan directeur a été réalisé.

Il s'agit d'augmenter la capacité de certaines stations et d'en créer de nouvelles pour faire face à la demande des consommateurs. Ce premier crédit concernera des bâtiments avec leur équipement à Pierre-à-Bot, à Beaugard, aux Sablons, ainsi que des travaux de génie civil pour des canalisations souterraines destinées aux réseaux 60 kV et 8 kV.

La réalisation de la première étape est dictée, selon le Conseil communal, par les besoins les plus urgents à satisfaire au vu des possibilités d'alimentation bientôt insuffisantes dont dispose Neuchâtel.

Le plan prévoit, durant les trois ans et demi qui restent de la législature en cours, des investissements totaux de 20.100.000 francs.

Vers des hausses de tarifs

On va donc probablement vers de nouvelles hausses de tarifs de l'électricité, si l'on veut que les ressources propres soient adaptées aux charges indispensables.

Deux séances en décembre

Deux séances du Conseil général sont prévues en décembre.

La première, ordinaire, lundi 4 et la seconde, extraordinaire, mardi 18 décembre, toutes deux devant avoir lieu à 18 heures 30, cette dernière étant uniquement consacrée à l'examen du projet de budget 1973.

Vol par effraction dans un magasin du Landeron Une centaine de montres estimées entre 20 et 30.000 fr. disparaissent !

Un antiquaire du Landeron, M. Marcel Muttnier, a été la victime d'un vol par effraction, commis probablement dans la nuit de lundi à mardi.

Le ou les malfaiteurs qui ont pénétré dans son magasin, ont fait main basse sur une centaine de montres de poche de collection, d'une valeur de 20.000 à 30.000 francs, selon les premières estimations. A signaler également quelques dégâts, le ou les cambrioleurs

ayant forcé des serrures pour s'emparer de leur butin.

M. Marcel Muttnier, ne s'est aperçu du cambriolage que mardi, au milieu de l'après-midi. Il a aussitôt alerté la police de sûreté qui a ouvert une enquête.

C'est la première fois que ce magasin a été cambriolé. Ce vol audacieux a-t-il été commis par un familier de la localité ou est-il l'œuvre d'une bande de malfaiteurs organisée ? L'enquête policière répondra peut-être à cette question.



Au premier plan, les deux seules gravures de l'exposition d'Alex Billeter. (Avipress - Baillod)

Au Château de Boudry Quand Alex Billeter prend la plume... pour dessiner

Entouré d'une cohorte d'amis, Alex Billeter « vernissait » son exposition de dessins, hier en fin d'après-midi, au château de Boudry. Car, on peut être directeur de l'ADEN, et avoir d'autres cordes (sensibles) à son arc...

Une quarantaine de dessins, la plupart exécutés à l'encre de Chine, d'autres à la pointe de feutre, rapportés de vacances en Ardèche, en Corse, au Parc national, ou tout simplement égrenés sur le papier au fil des dimanches à Chaumont, sont posés face à face sur des chevalets.

Tous noirs et blancs ; même les passages que le soleil méditerranéen éclairait des plus vives couleurs. C'est qu'Alex Billeter est d'abord sensible à la forme. Il suffit de lire les titres de ses œuvres pour mieux comprendre la démarche de sa création : « Les sapins ne sont pas monotones », « On dit que ce village est mort », « Un vallon si harmonieux qu'on oublie de le regarder »...

Le dessinateur ici est réellement celui qui sait avant tout regarder la nature. Elle apparaît réalisée sous ses yeux, quelque simple sapin, quelque colline ardéchoise sans reliefs au premier coup d'œil.

UNE RÉFLEXION

« L'arbre est mort, la vie continue », « Dans la terre si sèche, on trouve-t-il ses forces ? » : le dessin part également d'une réflexion, d'une certaine méditation aussi, et c'est ce qui lui donne son poids. Car, à travers les traits finalement liés qui pourraient se contenter de rendre le réel, il y a toute la substance d'une réflexion personnelle que nous livre Alex Billeter.

Et même si tous les arbres, tous les paysages ne sont pas d'égale réussite, il y en a qui rendent une impression si profonde qu'il est difficile de ne pas ressentir la sorte de sérénité qu'a ressentie Alex Billeter en trempant sa plume dans les encre. Ceux-là sont les témoignages de ces moments où on a pleinement le temps de savourer ce qu'on voit. Encore faut-il savoir exprimer, et nul doute qu'Alex Billeter sait le faire, donner les inflexions justes aux choses visibles, aux branches, aux vallons, rendre l'épaisseur du Jura (comme dans le beau « Ombres noires sur le chemin »), ramasser dans les petits traits toute la vision des paysages et des moments, faire passer l'émotion aussi. Comme dans le dessin de ce village « qu'on dit mort », dont Alex Billeter a parlé avec tant de finesse en présentant, lors du vernissage, quelques clichés pris dans ce hameau corse en ruines... Alex Billeter a déjà exposé il y a six ans à Neuchâtel, et trois ans plus tard au Salon des trois dimanches. Cette fois, ses dessins ont triple de surface et la vision aussi a changé. Pour retrouver l'unité du tableau, il faut aussi prendre un recul proportionnel, deux bons mètres. C'est ainsi qu'on vagabonde dans cette exposition où un homme est heureux de partager avec d'autres ses émotions. Et alors, la création n'a plus à se raconter, elle doit être sentie, tout simplement.

A.-L. G.

TOUR DE VILLE

Jeune cyclomotoriste blessée par une auto

● HIER, vers 19 h 25, rue de l'Écluse, un véhicule, conduit par M. M.G., de Neuchâtel a renversé un cyclomotoriste piloté par François Kollerose, 15 ans, de Montmolin.

Le jeune cyclomotoriste, souffrant d'une fracture et d'une plaie profonde à la jambe droite et d'une forte commotion, a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

AVIS OFFICIELS



L'ÉCOLE TECHNIQUE DE NEUCHÂTEL

en activité
avec ses divisions :

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS (div. d'apport)
— en électrotechnique
— en technique mécanique

TECHNICIEN-CONSTRUCTEUR
— en électrotechnique
— en mécanique

PRATICIEN
— mécanicien de précision
— mécanicien électronique
— mécanicien électricien
— dessinateur de machines

sera

OUVERTE AU PUBLIC
SAMEDI
25 NOVEMBRE

de 9 à 12 h et de 14 à 17 heures.

BATIMENT PRINCIPAL : rue Jaquet-Droz 7.
Classe d'électronique : Evole 8a.

ETN, 16.11.72.

Le directeur : R. POGET



VILLE DE NEUCHÂTEL

Désaffectation d'un quartier
au cimetière de Beauregard

Des travaux vont être exécutés cet hiver au cimetière de Beauregard, afin de désaffecter le quartier renfermant les tombes d'enfants datant du 15 décembre 1931 au 15 décembre 1942 et portant les numéros 129 à 331.

En application des articles 6 et 9 de la loi sur les sépultures, du 10 juillet 1894, et des articles 51 à 57 du règlement des inhumations et des incinérations, du 6 septembre 1965, les familles qui ont des tombes dans cette partie du cimetière sont invitées à faire enlever, jusqu'au 31 janvier 1973, les monuments, bordures et autres ornements qui s'y trouvent. Elles ne peuvent toutefois, en prendre possession qu'avec l'autorisation de la direction de la police qu'elles devront solliciter, par écrit, jusqu'au 15 janvier 1973. Celle-ci disposera, dès le 1er février 1973, des monuments qui n'auront pas été enlevés.

Sur demande des familles et pour autant qu'il y aura de la place, les monuments pourront être disposés dans une zone réservée à cet effet, à l'intérieur du cimetière, pour une durée limitée, contre paiement d'une taxe spéciale.

Les ossements des enfants inhumés restent en terre. Cependant, les proches qui le désirent peuvent demander, par écrit, à la direction de la police, jusqu'au 15 janvier 1973, que les ossements soient incinérés aux frais des requérants.

Les urnes, contenant les cendres et retrouvées lors de la réouverture des tombes, restent en terre. Celles qui sont intactes peuvent être remises aux proches qui les demandent par écrit dans le délai indiqué plus haut.

DIRECTION DE LA POLICE



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Musées met au concours un poste de

HUISSIER-CONCIERGE
au Musée d'art
et d'histoire

La préférence sera donnée à couple intéressé à la vie du Musée, disponible, dont l'épouse peut assumer la réception des visiteurs.

Conditions de traitement : légales.
Entrée en fonctions : 1er mars 1973, ou à convenir.

Faire offres, avec références, à la direction des Musées, hôtel communal, jusqu'au 10 décembre 1972.

IMMEUBLES

A vendre à Cheyres,
près d'Estavayer-le-Lac,

CHALET MEUBLÉ

situé à 50 m du lac environ, comprenant : 4 chambres, cuisine, douche, chauffage, garage. Terrain communal de 600 m² environ à bien planter, aménagé et clôturé. Bail de 99 ans. Prix : Fr. 115.000.—

Entrée en jouissance à convenir.

Arrangement pour hypothèque.
Pour visiter, s'adresser à Louis Perrin, constructeur de chalets, 1462 Yvonand. Tél. (024) 5 12 53.

TERRAIN À BÂTIR

Très belle parcelle de 1900 m² environ. Equipement en bordure du terrain, 40 fr. le m².

S'adresser à PIGUET & Cie, service Immobilier, 1401 YVERDON, tél. (024) 2 51 71.

A vendre à Bevaix, près de la Gare CFF

appartements neufs de 4 pièces

séjour de 7 m 70 X 3 m 50. Immeuble de 4 logements. Prix à partir de 155.000 fr. Garage compris. Financement, 1er et 2me rang, assuré.

Renseignements auprès de Fiducim S.A., Pesoux. Tél. (038) 31 54 44.

A LOUER

A louer, immédiatement ou pour date à convenir, dans immeuble neuf à la Coudre,

appartements 4 pièces Fr. 635.-
par mois, charges comprises

garages Fr. 65.-
par mois

S'adresser à la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, fbg de l'Hôpital 8, Neuchâtel. Tél. 25 62 01.

A louer, dès le 1er janvier 1973,
à Cortailod-Village

appartement
de 3 1/2 pièces

tout confort.
Loyer Fr. 465.— + charges ;

à Neuchâtel

2 appartements
de 4 1/2 pièces

tout confort.
Loyer Fr. 665.— et Fr. 705.—
+ charges.

S'adresser à :
P. Cretegnny & Cie,
faubourg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

A louer à Boudry,
chemin des Addoz,
dans immeuble de construction récente, pour le 1er décembre 1972.

appartement 2 pièces

Loyer : Fr. 315.— charges comprises.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Fondation d'Ebauches S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01, interne 361.

A louer ou à vendre à Hauterive MAGNIFIQUE

appartement attique

Vue Imprenable ; 3 chambres à coucher, salle à manger, grand salon avec cheminée, salle de bains, W.-C. séparés, terrasse, garage pour 2 voitures.

Loyer mensuel 1000 fr. plus charges.

Tél. 33 16 01.

A louer au Landeron

APPARTEMENT

de 2 pièces, tout confort, cuisine agencée, vue magnifique.
Loyer : Fr. 420.—, charges comprises.

Tél. (038) 51 27 62.

A louer au Landeron

appartements
tout confort

cuisine agencée, tapis tendus.
Loyer mensuel,
charges comprises :
Immédiatement 4 pièces Fr. 575.—
dès le 24 décembre 1972
4 pièces Fr. 595.—

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A LOUER

dans ancien

immeuble, dans le

haut de la ville :

1 chambre

avec douche

et petite cuisine ;

éventuellement

chambre

supplémentaire ;

1 local

3.60 x 24.00 m pour

bureau, atelier

ou autre ;

1 local

de stockage

3.90 x 15.00 m.

Tél. 25 38 32, heures

de bureau.

Libre

immédiatement,

à Marin,

appartement

de

3 1/2 pièces

A louer à partir du

1er décembre 1972,

à la route de Bâle 5,

au Landeron,

studio

d'une pièce

et demie

avec W.-C.

lavabo

Loyer mensuel

181 fr., charges

incluses.

S'adresser

au concierge,

tél. (038) 51 34 43,

ou à la gérance

Robert Pfister,

(031) 22 02 55.

A louer

aux Ponts-de-Martel

appartement

(pignon)

de 3 pièces, cuisine,

W.-C. intérieurs

et dépendances.

A louer au Landeron,
pour le 24 novembre 1972,

APPARTEMENT

de 2 pièces, cuisinette, bains.
Tél. (038) 51 23 72.

A louer

à Cormondrèche,

appartement

de 2 pièces

cuisine,

salle de bains,

dépendances ;

chauffage général ;

situation

très tranquille.

Loyer : 310 fr.

+ 45 fr.

de chauffage.

Libre immédiatement.

Adresser offres

écrites à CJ 2789 au

bureau du journal.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

NOËL

APPARTEMENT ET

CHALET A LOUER

Bureau vacances

« Le Mazot »

Tél. (025) 2 18 92.

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre »

PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, spécialement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs ? (dates, personnes, stations, prix envisagés). **Immédiatement, sans frais, sans engagement :** documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

PENSIONS

Institutrice retraitée en bonne santé, mais nécessitant quelques soins, cherche

chambre et pension

auprès d'une personne pouvant s'en occuper (éventuellement infirmière retraitée).
Faire offres sous chiffres LZ 2857 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

On cherche

appartement ou studio

1 chambre, cuisine meublée, salle de bains, libre tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres 14-900300 à Publicitas, Delémont.

Je cherche à louer

LOCAL

pour atelier, région

de Neuchâtel.

Tél. (038) 31 72 50,

31 73 50.

A toute demande

de renseignements,

prérez de joindre

un timbre pour la

réponse.

Feuille d'avis

de Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE

pour expéditions et emballages serait engagée.
Travail varié et intéressant.

Se présenter à la fabrique

HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3,

2000 Neuchâtel 5.

Tél. 25 24 75.

OUVRIÈRES

connaissant si possible la gravure sur métal. Étrangères ayant permis C acceptées.

S'adresser à Gravreux, Neuchâtel, tél. 25 26 45.

Nous cherchons pour

le service des lignes souterraines
de notre division de construction

des artisans de la métallurgie, de l'industrie du bois ou du bâtiment et branches annexes (avec certificat d'apprentissage) en vue de les engager et de les former en qualité de spécialistes pour la construction de réseaux téléphoniques souterrains (pose et montage de câbles).



Pour le service de génie civil

2 maçons auxquels seront confiés des travaux de surveillance de chantiers.

Il s'agit de situations stables et de travail en plein air, âge 20 à 35 ans, nationalité suisse.

Si vous désirez d'autres renseignements, notre service du personnel, tél. (038) 22 14 07 vous les donnera très volontiers. Cependant, si votre décision est déjà prise, envoyez votre offre d'emploi à

Direction d'arrondissement des téléphones
place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL



On cherche

jeunes représentants

Débutants seront formés.
Bonne possibilité de gain très élevé.

Nous offrons :

- Fixe
- Frais de voyage
- Forte commission
- Bons avantages sociaux.

Tél. (037) 31 24 24 -31 24 25, de 18 à 22 heures.

1 CHAUFFEUR

1 VENDEUR

compétents et actifs sont demandés par commerce d'alimentation en gros de la Chaux-de-Fonds.

Adresser les offres écrites, sous chiffres P 28-130758 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

ATELIER DE RÉGLAGES

en plein développement engage tout de suite ou pour date à convenir du

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et solennels. Atelier seulement.

Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

VILLE DE NYON

La municipalité de la ville de Nyon cherche, pour entrée en fonction tout de suite ou à convenir, un

dessinateur
en bâtiments

qui sera rattaché au service des Bâtiments, et un

dessinateur-géomètre

qui sera rattaché au service des Travaux et de l'Urbanisme. Semaine de 5 jours. Activité variée et intéressante. Avantages selon statut du personnel communal.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe municipal de Nyon, tél. (022) 61 38 81.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, références à la MUNICIPALITÉ DE NYON, place du Château 3, 1260 NYON, d'ici au 30 novembre 1972.

LA MUNICIPALITÉ

Monteurs-
appareilleurs
et aides-monteurs

sont demandés pour entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à
R. Christinet & Fils,
tél. (021) 71 12 87, MORGES.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

menuisier qualifié

S'adresser à la menuiserie Galland, Bercles 1a.
Tél. (038) 25 38 23 ou 31 39 60.

LE MALOJA cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

cuisinier(ère)
aide de cuisine
garçon d'office
fille de buffet

Nourris, logés.

Téléphoner au No (038) 25 66 15 ou se présenter.

A toute demande de renseignements,
prière de joindre un timbre pour la réponse

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

Portescap
Reno SA

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de Production, un

mécanicien
faiseur d'étampes

et un

micromécanicien
ou mécanicien de précision

pour la confection d'étampes et d'outillages, ainsi que de petites machines pour la fabrication de nos divers produits.

Profil désiré :

- CFC de mécanicien faiseur d'étampes, de micromécanicien ou de mécanicien de précision;
- une expérience pratique de quelques années.

Adresser offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

CE VAPORISATEUR ELEGANT ET PRATIQUE EST A VOUS GRATUITEMENT

pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.—.



Pubaco Bienné

Et le choix est très grand à la Parfumerie Tripet.

«Entre deux femmes, c'est souvent une goutte de parfum qui fait la différence.» C'est bien vrai et vous avez raison de venir choisir dans notre Parfumerie le parfum ou l'eau de toilette qui saura souligner votre élégance. L'occasion est idéale puisque nous vous faisons cadeau d'un vaporisateur de qualité. Il est garanti un an et il vous permettra de transformer une goutte de parfum en mille gouttes de parfum.

Et pourquoi ne pas suggérer à celui qui cherche à vous faire plaisir de venir chez nous? Il sera certain de tomber juste.

Un parfum de grande marque, c'est encore la plus jolie façon de dire «Je t'aime!»

F. TRIPET

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie
Seyon 8, Neuchâtel, Tél. 038 24 66 33

Dépositaire agréé des marques:

Rochas - Nina Ricci - Christian Dior - Hermès - Lanvin
Yves Saint Laurent - Givenchy - Cabochard de Grès
Chanel
Caron - Lenthéric - Carven - Juvena - Robert Piguet
Tigresse de Fabergé - Brigand de Jacques Esterel
Yardley - Molyneux - Coty - Schiaparelli - Balenciaga



Pierre Cardin - Jean Patou - D'Orsay - Jacques Fath
Le Galion - Weil - Lubin - Houbigant - Millot - Worth
Harriet Hubbard Ayer - Max Factor - Bourjois - Dana
Goyesca - Chéramy - Ma Griffe - Atkinson - Revillon
Roger & Gallet - Lacoste - Hâttric - 4711 - Ma Garde
Capucci - Russisch Leder...

Pour la femme-fleur

Venez apprécier les dernières créations:

Eau de Rochas et Audace de Rochas, Dioressence et Diorella de Dior, Rive Gauche de YSt Laurent, Nitchevo, Revillon 4, Via de Lanvin.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous ne cherchez pas à améliorer votre situation,

NE LISEZ PAS PLUS EN AVANT

Cette annonce ne s'adresse qu'à ceux qui cherchent une situation d'avenir, au sein d'une équipe jeune et dynamique, aux activités variées.

Nous vous offrons la

SÉCURITÉ D'UN FIXE TRÈS ÉLEVÉ

garanti même en cas de maladie.

Nous vous offrons tous les avantages sociaux que vous pouvez désirer. Nous vous offrons même la possibilité d'augmenter votre revenu par de généreuses primes de production.

Il ne nous est pas possible de mentionner ici tous les avantages dont jouissent nos collaborateurs.

Venez nous trouver, en nous écrivant sous chiffres 24-L 901325, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie à Peseux engage

METTEUSE EN MARCHÉ

pour travail en atelier. Pour toute offre, téléphoner au 31 57 31 pendant les heures de bureau.

Pour notre nouveau département centralisé à Travers, nous cherchons pour montage électronique un

électronicien

connaissant bien la logique pour contrôle final et dépannage.

Horaire libre.

Nous attendons offres.

STOPPANI ELECTRONIC S.A.

2105 Travers. Tél. (038) 24 44 22.

**Portescap
Reno SA**

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production un

CONSTRUCTEUR

qui aura pour tâche l'étude et la construction de machines automatiques de petite à moyenne dimension pour la fabrication de micro-moteurs.

Ce poste exige une expérience pratique de la construction, de l'initiative, et offre une certaine responsabilité dans son travail.

Profil désiré :

Formation d'ingénieur ETS en mécanique ou technicien-constructeur.

Age souhaité :

30 ans au minimum.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. NOVERRAZ.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager :

1 mécanicien d'entretien

possédant le certificat fédéral de capacité.

1 mécanicien auto

possédant le certificat fédéral de capacité pour l'entretien de notre parc de véhicules (autos, camions, chariots-élevateurs).

NOUS OFFRONS :Un système de rémunération moderne
climat de travail agréable
Les avantages sociaux d'une grande entreprise.Prière de prendre contact par téléphone, ou de se présenter au Service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortailod.
Tél. (038) 42 12 42.**CABLES CORTAILLOD****CABLES CORTAILLOD**

cherche

**UNE PERFORATRICE-
VÉRIFICATRICE****NOUS DEMANDONS :**

- bonne formation de base
- quelques années d'expérience dans le domaine de la saisie des données, si possible.

NOUS OFFRONS :

- bonne rémunération,
- travail intéressant au sein d'une petite équipe jeune et dynamique,
- avantages sociaux modernes,
- possibilités de promotion.

Faire offres écrites à :

Câbles Electriques, 2016 Cortailod, ou prendre contact téléphoniquement : (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD**BAR VIEUX VAPEUR**Ancré dans le port de Neuchâtel
cherche**BARMAID
PERSONNEL de BAR**

Se présenter sur rendez-vous. Tél. (038) 24 34 00.

SINDACO S. A.Fabrique d'horlogerie
à LOCARNO, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :**CHEF RÉGLEUSE****HORLOGERS****DÉCOTTEURS****PERSONNEL FÉMININ**

pour posage de cadrans, emboîtement et différentes opérations de montage.

Faire offres ou téléphoner au (093) 33 21 45, (interne 24)

OUVRIER

avec permis d'auto :

Démolition Anker, Savagnier.
Tél. 53 26 76.

Pour l'extension de notre garage, nous engageons

mécanicien

de première force, capable de seconder le patron et de diriger l'atelier ;

mécaniciens

ayant le sens des responsabilités et pouvant travailler de façon indépendante ;

aides-mécaniciens

seraient formés dans la branche automobile.

Prendre rendez-vous avec

J.-P. AERNI — GARAGE DES JORDILS
Tél. (038) 42 13 95 2017 Boudry.**OMEGA**

Pour notre DÉPARTEMENT PRÉPARATION DU TRAVAIL, nous cherchons à engager

un dessinateur

de machines (ou de formation équivalente), qui se verra entre autres confier l'élaboration des plans de fabrication et de contrôle pour différentes pièces d'horlogerie.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Membre de la Société
Suisse pour l'Industrie
Horlogère S.A.**CH. WUTHIER, NOTAIRE,
A CERNIER**

cherche pour le 1er janvier

SECRÉTAIREconnaissant bien la sténodactylographie. (Eventuellement horaire réduit).
Tél. 53 23 78.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

personnel fémininHoraire complet en atelier.
Tél. 31 48 76.

Médecin spécialiste cherche

**secrétaire
dame de réception**30 heures par semaine.
Congé le samedi. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres ER 2850 au bureau du journal.

Nous engageons pour date à convenir

MÉCANICIEN

qualifié. Poste de travail indépendant et intéressant par la diversité de fabrication.

Faire offres sous chiffres NB 2859 au bureau du journal.

Nous cherchons

JEUNE HOMMEaimant la mécanique et désireux d'être formé sur divers travaux d'atelier.
Adresser offres écrites à JX 2855 au bureau du journal.

Grands magasins

**armourins
neuchâtel**

cherche

**VENDEUSE
CONSEILLÈRE**

responsable de la vente des produits de beauté de la marque

ORLANE

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 25 64 64.

Hôtel des XIII-Cantons, Peseux

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

SOMMELIÈREBon gain assuré.
Tél. (038) 31 55 98.**BIENTÔT NOËL**

Comme chaque année, cette fête sera pour vous, un amas de dépenses supplémentaires.

Pour faire face à ce trou dans votre budget, devenez notre collaborateur ou collaboratrice. Une semaine ou quelques heures le soir, suffiront à renflouer vos finances.

Faire offres sous chiffres 24-1 901324, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**SEULEMENT
35 CENTIMES
LE MOT !**

C'est le prix d'une

**petite annonce
au tarif (très) réduit qui**

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE - LE LOCLE

Jeune réalisateur soviétique à la Guilde du film

La Guilde du film de la Chaux-de-Fonds annonce qu'elle se tournera, pour novembre et décembre, vers le cinéma contemporain, ceci avec l'appui de la fédération suisse des ciné-clubs...

Au tribunal de police

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, a siégé hier sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de Mme Josette Perrenoud qui remplissait les fonctions de greffier.

Nous reviendrons plus en détail dans une prochaine édition sur l'affaire qui amenait A.G., devant la justice pour homicide par négligence...

Par ailleurs, le tribunal a condamné J.Z., domicilié à la Ferrière, prévenu d'infraction à la LCR et d'ivresse au volant, à dix jours d'emprisonnement sans sursis...

P.B., de la Chaux-de-Fonds, pour infraction à la LCR et ivresse au volant, à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 60 fr. d'amende...

Un vol avec effraction, au sujet duquel d'ailleurs aucun communiqué officiel n'a été donné, a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi, cette semaine, au préjudice du «Rodéo-club bar 72»...

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Collecte en faveur de Landeyeux

(c) L'hôpital régional de Landeyeux jouit toujours de la sympathie de la population du district, ainsi, malgré l'important effort financier consenti par les communes...

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Hongrie, URSS, Allemagne fédérale ou Japon. Des difficultés de programmation ont amené les responsables de la Guilde à organiser quelques projections en semaine.

C'est ainsi qu'on pourra suivre, ce samedi à l'aula du gymnase du Bois-Noir, dans les aspects du cinéma contemporain: le monde du travail, avec trois films «Chère maman, je vais bien»...

A propos du jeune réalisateur soviétique qui sera prochainement à la Chaux-de-Fonds, la Guilde du film précise que Youri Ilyenko est né en 1936 et qu'il fit des études de cameraman à l'institut cinématographique d'Etat.

Il s'agit là d'une intéressante initiative de la Guilde du film qui sera certainement suivie avec enthousiasme et surtout participation.

Gros vol dans un bar-dancing

Un vol avec effraction, au sujet duquel d'ailleurs aucun communiqué officiel n'a été donné, a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi, cette semaine, au préjudice du «Rodéo-club bar 72»...

Un ou des individus ont pénétré dans les locaux et ont forcé la caisse de la sommière contenant quelque 520 fr., ainsi que celle du restaurant, le distributeur à cigarettes, le «Juke-Box» ainsi qu'un appareil à sous.

L'ensemble national tchécoslovaque de chant et de danse au Théâtre

De saison en saison, le Théâtre de la Chaux-de-Fonds voit défiler un éventail de plus en plus large d'ensembles folkloriques d'Europe ou d'outre-mer.

Durant le merveilleux spectacle de mardi soir, on a, bien sûr, apprécié tout d'abord les qualités artistiques propres à l'âme tchèque. Les chants et danses populaires recueillis dans tout le pays nous ont parlé de la Slovaquie, emmenés en Bohême de l'est et du sud, et la Moravie nous a présenté ses jeunes pâtres.

Le folklore pur, où les musiciens sont animés du même rythme intérieur, du même balancement que la danseuse aux pas légers, qui évolue gracieusement sur une musique communicant avec le corps et l'esprit.

Les scènes de la vie quotidienne, travaux des champs, danse à boire, idylle amoureuse, ont été représentées en rythmes endiablés et en couleurs vives, alors que la danse du «Grand-père et de la grand-mère»...

Si l'oreille est plus que comblée, les yeux s'émerveillent non seulement du talent des danseuses et danseurs, mais aussi de la richesse et de la beauté des costumes, très différents d'une contrée à l'autre.

On peut regretter que toutes les places n'aient pas été occupées pour participer à cette fête — car c'était plus cela qu'un spectacle.



Une scène du spectacle de l'ensemble tchécoslovaque de chants et de danse.

Les acrobaties de la «Danse des brigands» et du «Jeux des jeunes pâtres» ont atteint le niveau de performance, alors que l'orchestre et les solistes ont ravi le public par leur interprétation.

On peut regretter que toutes les places n'aient pas été occupées pour participer à cette fête — car c'était plus cela qu'un spectacle.

On peut regretter que toutes les places n'aient pas été occupées pour participer à cette fête — car c'était plus cela qu'un spectacle.

On peut regretter que toutes les places n'aient pas été occupées pour participer à cette fête — car c'était plus cela qu'un spectacle.

On peut regretter que toutes les places n'aient pas été occupées pour participer à cette fête — car c'était plus cela qu'un spectacle.

Collision et dégâts

(c) Hier, vers 11 h 30, une auto pilotée par M. P. S. domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait rue du Parc, avec l'intention d'emprunter la rue du Stand.

Pas de présélection...

(c) Hier, peu après 14 h, une auto conduite par M. L. M., habitant en ville, roulait sur la piste sud de la rue Fritz-Courvoisier, avec l'intention d'obliquer à gauche pour emprunter la rue de la Paquerette.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds mardi 21 novembre mercredi 22 novembre

Naissances: Veronico, Catia, fille de Fernando, manœuvre et de Luigia, née Panizza; Allemann, Nicolas, fils de Gaston, mécanicien et de Monique-Yvette, née Jacot-Descombes.

Promesse de mariage: Jacot François-André, élève infirmier et Joël-Catherine Jeanette.

Décès: Revelly, née Reichenbach, Marie, née en 1900, épouse de Louis, Doubs 159.

Naissances: Di Lillo, Giovanna, fille de Gioacchino, manœuvre et de Maria, née Quintavalle; Cotelio Olivier, fils de Serafin, ouvrier et de Josefa, née Alonso; Chuard Joëlle, fille de Charles-Albert, vendeur et de Micheline-Blanche, née Bossot; Gonzalez, Maria-Teresa, fille de Salvador, maçon et de Teresa, née Araujo; Pecorelli Zenaïde, fille de Giuseppe, ouvrier et de Concetta, née Sorge; Rusca Vincent-Alexis, fils de Michel-André, instituteur et de Eliane-Marcelle, née Oberson.

Promesses de mariage: Vava Mario, ponceur et Quintavalle, Rosa; Courvoisier Jacques-Roland, chauffeur et Morzier Christine-Yvonne.

Décès: Junod, née Gigandet, Jeanne-Ère, ménagère, née le 14 mai 1893, veuve de Junod, Henri-Tell, dom. Temple Allemand 105; Koerberhan Franz, sous-chef de gare, né le 10 janvier 1903, époux de Esther, née Guignet, dom. Commerce 107; Buchs August-Leopold, manœuvre, né le 14 mai 1916, époux de Martha-Edith, née Bühler, dom. Jaquet-Droz 58; Vuilleumier, Willy-Edgar, boîtier or, né le 19 octobre 1902, époux de Antoinette-Florence, née Comtesse, dom. Vieux-Patriotes 47; Allendach, née Jeanmaire, Lucie-Olga, ménagère, née le 8 novembre 1886, épouse de Allendach, James-Louis, dom. Banneret 4.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

- CINEMAS: Corso: 20 h 30, Les Feux de la chandeleur (16 ans); Eden: 20 h 30, L'Organisation (16 ans); Plaza: 20 h 30, Le Cas Mattei (16 ans); Scala: 19 h et 21 h, Docteur Popaul (16 ans, prolongations). TOURISME: Bureau officiel de renseignements: Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. EXPOSITIONS: Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux; Musée d'histoire: fermé; Musée d'horlogerie: les collections; Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas; Musée des beaux-arts: les dernières acquisitions; Musée paysan des Eplatures: costumes et costumes; Galerie du club 44: peintures de Sigrid Ramstein (dernier jour). Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17; Pharmacie d'office: Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Le Locle

- CINÉMA: Casino: 20 h 30, Les Diamants sont éthérés, (16 ans); Galerie de la Foule: Pietro Galina, sculpteur. EXPOSITIONS: Musée des beaux-arts: Albert Fahmy, peintre. Pharmacie de service: Philippin, Daniel-JeanRichard 27; dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

LE LOCLE - LE LOCLE

AU CASINO-THÉÂTRE

«Le menteur» de Carlo Goldoni par le Théâtre de la Trappe

C'est un spectacle gai et de qualité que présentait, mardi soir, au Casino-théâtre, devant une belle salle, le Théâtre de la Trappe de Lausanne «Le Menteur», comédie en trois actes de Goldoni, dans une adaptation de Pierre Sabatier.

Poète italien du XVIIIe siècle, témoin de son temps et des hommes avec leurs défauts et leurs qualités, Goldoni, observateur et psychologue doué, a mieux compris que beaucoup d'autres le double but de son métier: faire rire pour distraire ses spectateurs et les faire rire au détriment des vices les plus marquants.

Avec «Le Menteur» il s'est naturellement attaqué au mensonge qui exige un rien d'intelligence et une certaine bassesse. Mais Goldoni le fait avec une plaisante fantaisie de telle sorte que Lelio, le menteur, ne nous est pas antipathique. Il faut dire que ses victimes ne paraissent pas trop profondément atteintes et qu'il trouvera la punition que chacun souhaitait.

Lelio, a dit beaucoup de mensonges; à Rosaura et à Béatrice devant lesquelles il s'attribue tous les envois de présents adressés timidement par d'autres amoureux. Il se vante d'aventures galantes qu'il n'a pas eues. Un des amoureux, Otavio, pris de jalousie révèle ce scandale au docteur de la fille duquel Lelio avait demandé la main.

Plaudissements, rappels, sourires, le public avait passé une bonne veillée. «Le Menteur» et ses interprètes ont trouvé une bonne palce dans le programme de la saison des Amis du théâtre.

Le Conseil général de Brot-Plamboz adopte un budget presque équilibré

Le Conseil général de Brot-Plamboz s'est réuni mardi soir sous la présidence de M. Gilbert Robert, président. Tout d'abord, ce dernier lit une lettre de démission de M. Frédy JeanMairet qui, par surcroît de travail doit se retirer du Conseil général, de la commission scolaire et de la commission du feu. M. Georges Robert assumera les fonctions de secrétaire pour cette séance.

L'administrateur donne lecture du budget 1973 tel qu'il a été établi par le Conseil communal. Ce dernier commente certains postes et répond aux questions posées par les conseillers généraux.

Revenus: intérêts actifs: 3500 fr.; immeubles productifs: 2169 fr. 75; forêts: 4600 fr.; impôts: 73.988 fr.; taxe: 8897 francs 90; recettes diverses: 8100 fr.;

LA CHAUX-DU-MILIEU

Soirée de la jeunesse devant une salle comble

(c) Devant une salle comble, s'est déroulée, samedi, la quatrième soirée annuelle de la jeunesse de la Chaux-du-Milieu.

Soirée fort réussie, grâce à un programme plein de qualité et de diversité et qui n'aura laissé personne indifférent. Le président de la jeunesse, M. Jean-Bernard Vuille, souhaite tout d'abord la bienvenue aux spectateurs. Puis se succèdent des saynettes costumées et mimées, interprétées par les petits, qui, passant par Dalcroze, aboutissent à une danse d'hommes politiques. Un défilé de mode, présenté par les filles, clôture cette première partie réservée aux cadets.

Quant aux aînés, c'est dans un vau-deville en un acte intitulé «Quelle soirée», qu'ils eurent l'occasion de se produire sur scène, sans oublier la revue montée spécialement à cette occasion, le «Gala-show», revue composée d'imitations parfois désopilantes ou sérieuses mais qui toujours firent l'unanimité dans la salle. Et pour terminer cette manifestation déjà bien remplie, un bal amena jeunes et moins jeunes à fraterniser dans la danse et la musique jusqu'à des heures bien matinales.

service des eaux: 3550 fr.; service de l'électricité: 3800 fr.; Charges: intérêts: 830 fr. 35; frais d'administration: 15.860 fr.; hygiène publique: 1150 fr.; instruction publique: 39.720 fr.; sports et loisirs: 260 fr.; travaux publics: 8700 fr.; police: 6180 fr.; œuvres sociales: 17.600 fr.; dépenses diverses: 12.280 fr.; provision pour le syndicat d'améliorations foncières de la vallée des Ponts: 6255 fr. 80.

Les totaux sont de 108.836 fr. 15 aux dépenses y compris des amortissements pour 12.430 fr. et 108.605 fr. 65 aux recettes, soit un déficit présumé de 230 fr. 50.

Au nom de la commission du budget, M. Maurice Jenneret déclare que celle-ci a trouvé le budget 1973 judicieusement établi, en remercie le Conseil communal et recommande à l'assemblée de l'adopter tel qu'il est présenté. Ce qui est fait à l'unanimité.

A la suite de travaux entrepris sur la route cantonale reliant Plamboz aux Ceudres, la limite communale entre la Sagne et Brot-Plamboz passait au milieu de la route. Afin de ramener cette limite en bordure de route, notre commune voit son territoire augmenter de 145 m2, terrain cédé par la commune de la Sagne. L'arrêté est voté à l'unanimité.

Après diverses questions mineures, dont une concernant une intervention de la commission de salubrité publique, la séance est levée.

Etat civil du Locle du 20 novembre

Naissances: Dallenach Fanny, fille de Roger-Pierre, horloger-outilleur, et de Miriam-Maria née Somavilla; Lièvre Charles-André, fils de Gérard-Joseph gendarme, et de Paulette-Colombe, née Doyon; Camilli Sonia fille de Sergio, doreur, et de Denise Mireille née Cochand.

Jeune Française légèrement blessée

(c) Au volant de sa voiture, un automobiliste de Villers-le-Lac, M. G. D., circulait rue du Marais. A la hauteur d'une boulangerie, le conducteur se trouva en présence de la jeune J. V., âgée de 17 ans, habitant Arc-sous-Cicon (France) qui venait de s'élaner de derrière une auto en stationnement.

La jeune fille a été conduite à l'hôpital, victime d'un traumatisme dans la région de la hanche et du bassin. Dans la soirée déjà, elle pouvait regagner son domicile, après avoir reçu les soins appropriés.

Informations horlogères

Les fabricants de montres Roskopf se déclarent favorables à l'accord entre la Suisse et la CEE

Les fabricants sont favorables à l'accord signé à Bruxelles entre la Suisse et la CEE et sur lequel le peuple suisse se prononcera les 2 et 3 décembre 1972. L'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf publie à ce propos le communiqué suivant:

«Selon les statistiques, une montre suisse sur deux que nous exportons est une montre Roskopf. C'est une montre robuste destinée à l'usage courant. Sur le plan international, elle doit soutenir la concurrence très dure des produits de grandes maisons étrangères.

L'industrie Roskopf s'associe à l'ensemble de l'industrie horlogère pour favoriser un libre échange des marchandises entre toutes les nations, même si cela ne facilite pas la tâche des entreprises. Il est aisé de concevoir qu'il s'agit en premier lieu de libéraliser aussi le commerce extérieur avec les pays européens. L'association Roskopf se félicite par conséquent du contrat de libre échange entre la Suisse et le marché commun.

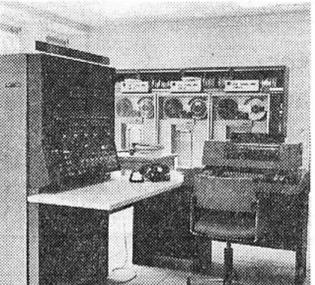
Bien entendu, ce contrat ne peut pas nous offrir des avantages unilatéraux. Il doit satisfaire les deux parties. Ainsi la Suisse a-t-elle un intérêt certain à

l'abolition des importants droits de douane sur les montres imposés par la CEE. D'un autre côté, dans le secteur horloger, la CEE a intérêt à voir disparaître les mesures de restrictions imposées par la Suisse sur les marchandises en provenance des pays membres. Le contrat tient compte de ces deux désirs.

Nouveau «pas» informatique chez Omega

Lundi à eu lieu, à la fabrique Omega, à Bienne, en présence de la presse, la mise en service du nouvel ordinateur. Le rapport coût-performance s'est notablement amélioré et les temps de traitement ont pu être réduits jusqu'à huit fois pour certains travaux. La possibilité de stockage d'information s'élevée des maintenant à 400 millions d'octets. Des fichiers de travail réservés aux opérations de tri et aux tests complètent cette organisation qui permet de travailler en évitant au maximum la manipulation des cartes. Ainsi a commencé pour la SSH et particulièrement pour Omega une nouvelle phase dans le développement du traitement informatique. Le parc de machine emploie 70 personnes, 55 à Bienne et 15 au Locle. A noter enfin que l'ordinateur pourra être loué pour des travaux importants.

La suppression réciproque des entraves au libre commerce va accroître de part et d'autre la concurrence, mais cette situation sera à la longue favorable au consommateur. L'association Roskopf est convaincue que l'industrie horlogère surmontera cette nouvelle aggravation de la concurrence.



L'unité centrale et sa console, au fond, les unités de bandes magnétiques.

Horlogerie: ouverture des négociations sur les revendications syndicales

Selon une communication diffusée hier soir par la commission de négociation de la F.T.M.H. (ancienne F.O.M.H.), les négociations portant sur une nouvelle adaptation des salaires de l'horlogerie se sont ouvertes mercredi, à Neuchâtel.

Durant cette première rencontre, les délégués syndicaux et les représentants du patronat se sont bornés à exposer

leurs points de vue, sans entamer véritablement la négociation. Celle-ci s'engagera lors de la prochaine séance, fixée au début du mois de décembre.

Point principal de ces négociations: la revendication formulée par la récente assemblée des délégués F.T.M.H., à Bienne: augmentation immédiate de 5,5 % des salaires.

Nouveau président de Zenith-Movado Time Agency

On vient d'apprendre la nomination de M. Nathl Juriat à la présidence de «Zenith-Movado Time Corporation» à New-York, société qui est une filiale de commercialisation de «Zenith Radio Corporation» qui distribue les montres fabriquées par «Zenith Time» S.A. au Locle.

M. James R. Collier, président de Zenith Time S.A. et président du conseil d'administration de Zenith-Movado Time Corporation, a déclaré que ces mesures étaient destinées à préparer l'introduction des montres Zenith sur le marché des Etats-Unis dans le courant de 1973. Cette introduction impliquera un changement complet de style pour les marques intégrées Zenith et Movado.

OFFRES D'EMPLOIS

ATELIER DE RÉGLAGES

en pleine expansion cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

RÉGLEUSE

habile, consciencieuse, à même de prendre des responsabilités, et de travailler en étroite collaboration avec le chef de production.
Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

LE COIN

publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphoquez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Universitaires

Juriste, évtl. adjoint scientifique

Le titulaire sera chargé de la direction du bureau des affaires pénales de l'Office de l'auditeur en chef. Etudes juridiques et expérience pratique. Direction de l'administration militaire fédérale, service du personnel, Palais fédéral est, 3003 Berne, tél. (031) 67 50 73.

Juriste, évtl. adjoint scientifique

Collaborateur de la section du contentieux. Il sera chargé de questions juridiques très variées concernant la législation sur le blé. Il traitera des recours et des affaires pénales et rédigera des décisions et des rapports. Il collaborera à des travaux législatifs. Etudes de droit. Connaissance de l'allemand. Administration fédérale des blés, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, tél. (031) 61 73 05.

Fonctionnaires scientifiques, évtl. adjoints scientifiques

Les titulaires traiteront des affaires liées au régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger (ACF du 26 juin 1972 et AF du 23 mars 1961). Rédaction de recours et d'observations sur des recours. Formation juridique. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'au moins une deuxième langue officielle. Division fédérale de la justice, 3003 Berne, tél. (031) 61 24 95.

Professions administratives

Collaborateur spécialiste, évtl. adjoint

Etre capable de traiter, de manière indépendante, des problèmes variés concernant l'engagement de l'armée. Officier de troupe (major ou capitaine). Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'une deuxième langue officielle. Etat-major du Groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. (031) 67 52 36.

Commis principal, évtl. secrétaire, évtl. chef de service

Collaborateur du chef de section. Il effectuera des travaux courants de comptabilité, traitera des questions financières et effectuera le contrôle interne des différentes comptabilités du domaine de l'aviation civile. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle. Office fédéral de l'air, service du personnel, 3003 Berne, tél. (031) 61 36 03.

Assistant statisticien, évtl. reviseur statisticien

Le titulaire effectuera des travaux difficiles de statistique et de calcul dans le domaine des assurances sociales. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue indispensable. En cas d'aptitudes, possibilités d'avancement. Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne, tél. (031) 61 47 13.

Commis principal, évtl. secrétaire

Collaborateur au bureau chargé de l'approvisionnement des ouvrages et remplaçant du chef de bureau. Etre capable de traiter des affaires dans les domaines de l'évaluation des besoins, de la tenue des stocks, des attributions de matériel et de l'administration. Service du génie et des fortifications, Mattenhofstr. 5, 3003 Berne, tél. (031) 67 30 10.

Personnel féminin

Dame-commis

Collaboratrice pour l'Office du registre du commerce. Elle s'occupera notamment de la correspondance française ainsi que de tous les travaux de chancellerie. Habile dactylographe. Bonne connaissance de l'allemand et de l'italien. Division fédérale de la justice, 3003 Berne, tél. (031) 61 24 95.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Carrefour

c'est vraiment moins cher!

Carrefour, votre hypermarché de 7000 m² de surface de vente sur un seul niveau, est conçu pour faciliter vos achats: un parking de 1100 places gratuites, 35 000 articles de qualité, des produits de marque en libre-service.

Et Carrefour casse les prix de tous ses articles toute l'année!

A Carrefour, vous gagnez du temps en épargnant peine et argent!

Entrée libre
Pas de carte
d'acheteur

Beurre de cuisine
250 g **1.70**

Lait pasteurisé
1 litre **1.—**

Fondue CHALET
4 personnes, 800 g **6.40**

Dinde surgelée
500 g **4.10**

Graisse FRIT, 2 kg **9.90**

Café Mercure
« Goldenblack »
1 kg au lieu de Fr. 13.50 **7.80**

Thé
en boîte-cadeau
au lieu de Fr. 5.70 **2.50**

Bolets séchés
25 g au lieu de Fr. 3.50 **1.60**

IXL fruits cocktail
1 kg au lieu de Fr. 2.60 **1.90**

Rouleaux de
biscuits «City-top»,
3-pack au lieu de Fr. 3.30 **2.—**

BEAUJOLAIS A.C.
1971, 3-pack
au lieu de Fr. 15.— **11.80**

GRAPILLON
« Sélect »
au lieu de Fr. 3.70 **2.30**

Whisky
BLACK & WHITE
au lieu de Fr. 32.— **20.50**

MOLLO, 4 kg 850
au lieu de Fr. 13.50 **7.20**

Votre hypermarché
Carrefour
Brüggmoos

Heures de vente	
Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi 13.00	18.30
mardi 09.00	18.30
mercredi 09.00	18.30
jeudi 09.00	nocturne 21.30
vendredi 09.00	nocturne 21.30
samedi 08.00	16.00

14 commerces
indépendants sous le même toit:

Inter
Discount
Photo-Ciné-Radio TV Hi-Fi
MERCURE
Tabacs-Journaux.
Spécialités de confiserie

roger
blaser sa
Porcelaines-Cristaux
MODESTY
Mode-Boutique,
maroquinerie, colifichets

Assurance
protection
juridique
reno-matic
Nettoyage chimique

SOCIÉTÉ DE BANQUE
SUISSE
Toutes
transactions
bancaires
**PHARMACIE-
PARFUMERIE**

COIFFURE
Dames-Messieurs
Jacky Maeder
Voyages H. Rolli

ZOO ZARNI
Petits animaux, nourriture,
accessoires.
Sur le parking:
CARCENTER
Lavage, Pneu-Service,
Autoshop.

MONNIER
Montres & Bijoux

Boucherie-charcuterie
C. SUDAN
av. du Vignoble 27,
Neuchâtel - la Coudre

cherche, pour entrée immédiate
ou pour date à convenir, un

ouvrier boucher

et un

aide de laboratoire

Formation assurée par nos soins.
Possibilité d'horaire de travail à
la demi-journée ou quelques jours
par semaine.

Téléphoner au (038) 25 19 42 pour
prendre rendez-vous.

Société de vente américaine, faisant partie d'un
important groupe horloger suisse, cherche

PLUSIEURS HORLOGERS

pour son centre de service après-vente situé sur la
côte « EST » des USA.

Les candidats pouvant justifier :

- une bonne formation de base
- quelques années de pratique
- des connaissances d'anglais
- et le désir de travailler au moins 2 ans, avec une équipe dynamique aux USA, peuvent envoyer leurs offres sous chiffres P. 28-950096, à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds, avec un bref curriculum vitae.

FILLE DE CUISINE

est demandée au plus tôt.

Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 38 38.

Maison de la place de Neuchâtel
cherche

OUVRIÈRE

pour divers travaux d'expédition.
Semaine de cinq jours, ambiance
de travail agréable, nationalité
suisse ou étrangère avec permis C.

Tél. (038) 25 11 33, pendant les
heures de bureaux.

Les Restaurants Beulac
Neuchâtel

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir

FILLE ou GARÇON DE BUFFET
débutant (e) acceptés.

FILLE ou GARÇON D'OFFICE

Se présenter ou téléphoner au (038) 24 42 42.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

ROCAMBOLESQUE HISTOIRE DE SAPEURS Les pompiers de Boveresse ont perdu leur capitaine et leurs... bonnets de police!

De notre correspondant:

A Boveresse, il y a de l'eau dans les conduites des sapeurs-pompiers! Et l'incendie couve depuis un certain temps dans le corps des soldats du feu. Bien des gens en font des gorges chaudes. C'est du reste de saison quand l'hiver est à la porte.

L'histoire a commencé par une zizanie entre le capitaine d'une part, plusieurs sapeurs et la commission du feu d'autre part. Aux exercices, on retrouvait une portion congrue de l'effectif. Enfin, rien ne tournait rond.

Et pourtant, le capitaine avait eu la louable intention de doter officiers et sous-officiers de bonnets de police. Car quand on a un grade, il faut se distinguer des autres... Pour cela, le capitaine, avec un tiers, se rendit à Couvet. Les bonnets de police lui tenaient à cœur. Il se rendit chez un marchand.

— Donnez-moi les tours de tête. Je commanderai vos bonnets de police. Je les offre gratuitement au corps de Boveresse, dit le vendeur.

Ainsi fut fait. Personne n'eut à déboursier un centime; pas même la com-

mune. Puis le capitaine des pompiers démissionna. En même temps, profitant de l'absence des hommes à la maison, dit-on, il fit rentrer chez lui les bonnets de police. Depuis lors plus personne ne les a revus...

Et pourtant, on a envoyé une délégation chez l'ancien commandant des sapeurs-pompiers. On a tenté de lui faire entendre raison. Rien à faire...

«On dit, assure un intéressé, que les bonnets de police ont été donnés aux pompiers des... Bayards.»

— Diantre, réplique le marchand généreux. Ce n'est pas aux Bayards que je les ai offerts...

Comme on semble pour le moment tourner en rond, les officiers et sous-officiers de Boveresse doivent, comme tous les autres pompiers, se contenter du casque.

Cela sans doute ne relève pas le prestige vestimentaire. Et pour suppléer au capitaine, MM. Roger Erb et Charles Michel dirigent par intérim le corps des pompiers de Boveresse. L'année prochaine, après avoir suivi un cours, l'un d'entre-eux deviendra commandant du

feu. Mais si on reparte bonnet de police, gageons que, cette fois, on saura prendre quelque précaution. Car pompiers échaudés craignent même la fumée qui n'est jamais sans feu!...

G.D.

Budget scolaire

(c) Tel qu'il vient d'être adopté par la commission scolaire, le budget pour 1973, concernant l'ensemble de l'enseignement se présente, en résumé, comme suit: dépenses 117.000 fr., recettes 46.700 fr., montant net à la charge de la commune 70.300 fr.

A relever que dans les dépenses, l'enseignement secondaire figure pour 11.500 fr. et l'enseignement professionnel pour 5500 francs. La charge communale pour l'ensemble de l'enseignement représente approximativement 60 % des rentrées fiscales. Les traitements sont estimés à 65.000 francs, les écologies à d'autres communes pour l'enseignement préprofessionnel à 4500 fr., alors que la subvention cantonale est supputée à 41.000 fr.

Déjà, on se met à parler des élections du Grand conseil

De notre correspondant:

Les feuilles mortes de l'automne ont été déjà ramassées à coup de balais. Novembre est venu avec sa grisaille et, enfin, la pluie. Depuis le mois de mai, les affaires politiques se sont ralenties, chaque parti ayant pu, lors des élections communales, faire le compte de sa puissance et de ses voix... Les nouvelles autorités locales ont été installées. Ici et là, elles ont apporté quelques surprises, mais dans l'ensemble rien n'a été changé fondamentalement du point de vue politique, sous le ciel du Val-de-Travers.

Bientôt les communes vont présenter leur budget pour l'année prochaine et sans doute leurs prévisions ne seront-elles pas des plus optimistes. Car si les recettes se sont toujours en augmentation, en raison du plein emploi, elles ne croissent pas dans une proportion égale à l'augmentation des charges sans cesse plus lourdes.

OBJECTIF: GRAND CONSEIL

Si plusieurs mois nous séparent encore des élections du conseil d'Etat et du Grand Conseil, on commence cependant d'en parler dans les différents partis, car il n'est jamais trop tôt de fourbir ses armes en ce domaine.

Avec le système de la représentation proportionnelle de moins en moins prisé, semble-t-il, il est quasiment impossible d'arriver à des chambardements. Et dans un cer-

cle électoral comme celui du Val-de-Travers, le gain ou la perte d'un siège est en général la chose la plus... spectaculaire! Seul enre en ligne de compte le nom des élus. Finalement l'intérêt majeur du scrutin réside en cela...

DERNIÈRE CONFRONTATION EN BREF

Sur le plan cantonal, les dernières élections remontent au mois d'avril 1969. A cette époque, pour l'ensemble du Vallon, il y avait 8066 électeurs et électrices inscrits et 50 % et quelque d'entre eux avait pris le chemin des urnes.

A ce moment-là, quatre listes étaient en présence: celle du parti radical, celle du parti libéral — les deux étant conjointes — celle du parti socialiste et celle du POP, ces deux groupes marchant chacun sous leur propre drapeau. Réduite à dix sièges, la députation du Val-de-Travers fut finalement composée de cinq radicaux, deux libéraux et trois socialistes. Le POP n'obtint pas le quorum.

On enregistra donc une stabilité radicale et libérale et une régression socialiste. Les premiers totalisèrent 1701 bulletins, les deuxièmes 719, les troisièmes 1357. On tira des urnes 68 bulletins sans dénomination et les populistes en récoltèrent 197, plus de la moitié d'entre eux venant de Fleurier et de Buttens.

Les villages furent assez bien représentés au parlement cantonal, cependant dans une

proportion ne correspondant pas toujours à leur valeur démographique. Ainsi, la Côte-aux-Fées décrocha-t-elle deux députés, un libéral et un radical, ces deux partis ayant fait cause commune de façon à faire élire les leurs.

Le chef-lieu eut sa grosse part du gâteau car il obtint trois députés: un radical, assisté, n'ayant du reste pas voté pour lui car il était absent, et un libéral, M. Louis Mauler à qui fut échu l'honneur de présider le Grand Conseil, en cours de législature.

A Fleurier furent élus un député radical et un député socialiste; à Couvet un radical, comme à Travers et à Buttens un socialiste. Aux Verrières, village où l'on compta jusqu'à quatre députés et où M. Herbert Zurbuchen ne se représenta pas, il n'y eut aucun élu; ce fut aussi le cas à Noiraigue et à Saint-Sulpice. Quant aux Bayards et à Boveresse, personne ne se mit sur les rangs.

Certes, il est encore tôt pour faire des pronostics sur le scrutin du printemps prochain. Mais si l'on s'en réfère aux élections pour le Conseil national et pour le renouvellement des autorités communales, on a pu constater une nouvelle stabilité des libéraux et des gais socialistes. Au niveau cantonal, les choses se passeront-elles ainsi? Bien audacieux serait de l'affirmer dès aujourd'hui...

G. D.

VAUD - VAUD - VAUD - VAUD

Une page d'histoire payernoise va se tourner

De notre correspondant:

Le «Journal de Payerne» vient d'annoncer que Mme Nelly Thorey, propriétaire de l'imprimerie commerciale, à Payerne, a décidé de remettre son entreprise à la fin de l'année. Chacun sait avec quelle compétence et avec quel courage elle a poursuivi jusqu'à l'œuvre de son mari, M. Julien Thorey, tragiquement décédé en avril 1967.

L'imprimerie sera reprise, dès le 1er janvier, par l'imprimerie commerciale S.A., société actuellement en formation. Fondé en 1891, le «Journal de Payerne» continuera à être édité à l'imprimerie commerciale et la convention liant celle-ci au parti libéral payernois propriétaire du journal a été renouvelée.

UN PEU D'HISTOIRE

Dans son livre «Cent cinquante ans de vie payernoise», M. Albert Burmeister raconte la naissance du «Journal de Payerne», qui vit le jour le 2 décembre 1891. Sa fondation est due aux luttes politiques ardentes de l'époque. Aux élections communales de 1889, le parti libéral l'avait emporté et conquis une majorité qu'il devait

Forte crue de la Broye

(c) Les fortes pluies qui sont tombées de mardi à mercredi ont provoqué une importante crue de la Broye, dont le niveau s'est élevé de près de trois mètres. Roulant des eaux boueuses, la rivière charriait également de nombreux débris de toutes sortes, ce qui a nettoyé quelque peu les berges, qui en avaient bien besoin.

Musique de chambre

(c) Sous les auspices de la section des Jeunesses musicales de Payerne, le quatuor Moeckli, avec Michel Perret, pianiste, a donné un beau concert à l'Apollon, interprétant des œuvres de Purcell, Mozart, et Schumann.

Au comptoir payernois

(c) Durant le premier week-end, le 24me Comptoir payernois a reçu la visite de près de six mille personnes. Ce qui est un beau succès. Mardi et mercredi, devant le stand de démonstration des entreprises électriques fribourgeoises, MM. Sapin, ingénieur ETS et Kuenlin, professeur à Fribourg ont présenté des exposés aux apprentis de commerce de troisième année, élèves de l'Ecole commerciale de Payerne, sur «la production et la distribution de l'énergie électrique en Suisse».



A l'eau de rose

Si parfois on a plaisir à voir porter au cinéma tel ou tel grand roman, le plus souvent, cependant, on éprouve, en le revivant sur l'écran, une suite de sensations plutôt désagréables. Ces personnages on les imaginait tous autrement, plus complexes, plus originaux, et surtout infiniment plus vivants!

Voilà ce que j'ai ressenti, mardi soir, en regardant le dernier épisode de l'éducation sentimentale. C'est fidèle et infidèle à la fois. On retrouve les épisodes tels que Flaubert les a conçus, on retrouve les dialogues, souvent textuels, mais on n'en retrouve pas l'esprit. A la place du réalisme déabusé, qui donne à tout le roman un coloris de drôlerie tragique, on a une histoire triste, mais toujours agréablement distinguée. Le roman de Flaubert avait du ressort, le film n'en a pas.

Dans le roman, la veulerie de Frédéric a un sens; elle correspond au non-sens même de la vie. Dans le film, ce n'est plus qu'un pâle jeune homme d'une beauté inexpressive et glacée, qui se laisse bêtement aimer par toutes les femmes sans jamais se décider pour aucune. Bref, un idiot! On a envie de le gifler pour le ramener à la raison.

Du côté des héroïnes, ce n'est guère mieux. Dans le roman, Rosanette est gaie, vive, plébéienne, pleinement de tempérament; elle a cette liberté d'allures qui convient à une fille. Dans le film, elle est beaucoup trop distinguée. Mme Dambreuse, qui, elle, devrait être une grande dame, est dans le film une plébéienne, ou peu s'en faut; il est vrai qu'elle joue assez bien la grande scène qui suit la mort de son mari. Quant à Mme Arnoux, elle devrait

conserver pendant quarante ans. Le nouveau régime libéral était comme on le conçoit, vivement attaqué par le «Démocrate» (organe radical) et les libéraux ne disposaient d'aucun organe pour lui répondre.

C'est alors que fut décidée la création du «Journal de Payerne». Un cas analogue s'était présenté à Moudon en 1884, où les libéraux avaient fondé «L'Éveil» par opposition à l'organe radical «L'Écho de la Broye».

Le principal artisan de la fondation du «Journal de Payerne» fut le chef du parti libéral, Emile Perrin, un homme d'initiative, qui fut ensuite syndic et député, et a joué jusqu'à sa mort en 1915, un rôle prépondérant à Payerne. Avec quelques amis politiques, notamment Michel Givel, Paul Givel, Samuel Perrin-Douat, il créa une société anonyme du «Journal de Payerne» et l'imprimerie commerciale. Le premier gérant fut Gustave Assal et l'imprimerie s'installa au Pied-du-Pont, où elle se trouve encore aujourd'hui. La rédaction fut confiée à un jeune maître du collège, Marc-Philémon Ducommun, aussi bon journaliste qu'il était excellent pédagogue. En 1898, la société fut dissoute et l'imprimerie cédée aux frères Louis et Henri Thorey, auxquels ont succédé les fils de celui-ci, Julien et Eugène Thorey. Le parti libéral ne conserva que la propriété intellectuelle et le titre du «Journal de Payerne».

A la mort de Ph. Ducommun en 1903, la rédaction fut confiée à Albert Burmeister, maître au collège, qui la conserva pendant plus de cinquante ans.

Ainsi, l'imprimerie commerciale éditrice du «Journal de Payerne», qui était propriété de la famille Thorey depuis 1898, va changer de main dès le 1er janvier prochain. Cependant, la ligne du journal restera la même.

Il n'en reste pas moins que c'est une page d'histoire payernoise qui va se tourner et qu'il valait la peine de le souligner.

YVERDON

Balcons fleuris

(c) Hier soir, à eu lieu au château d'Yverdon, la distribution des prix du concours des fenêtres et balcons fleuris organisé par l'Association des intérêts d'Yverdon, la Floré du Jura et le Cercle des horticulteurs.

Deux exposés ont été faits par MM. Badan, chef adjoint du service cantonal des forêts et Degletagen, gérant de l'Arboretum du valon de l'Aubonne, sur «l'arbore dans le paysage urbain et campagnard».

être infiniment plus réservée, plus rêveuse et plus poétique. Ici, ce n'est qu'une jolie femme qui joue convenablement son rôle.

Bref, toutes les nuances sont faussées, partis de manière assez légère, mais cela suffit à rompre le charme. Vaut-il mieux dès lors assister à un film dont on n'a pas lu le roman?

C'était le cas pour moi, lundi soir, avec les Gens de Mogador, d'après le roman d'Elisabeth Barbier. Hélas! l'expérience n'a guère été meilleure. Le film est d'ailleurs charmant, et si l'on veut bien ne pas se poser de questions, on le regarde avec plaisir.

Mais, si l'on a l'esprit mal fait, c'est-à-dire tant soit peu porté à la critique, on ne peut s'empêcher de constater que les rôles de ces deux jeunes mariés, Frédéric et Ludivine, sont interprétés par des acteurs tout contents de jouer ensemble et qui n'ont aucune raison de se disputer. La violente colère que Ludivine témoigne quand son jeune époux l'enlève de force sur son cheval est très peu convaincante. Et quand, par la suite, elle lui dit: «Espèce de brute! Je te déteste! Tu me tortures!», on a envie de lui taper sur l'épaule en souriant gentiment pour la calmer.

Il y a donc dans ce feuilleton une bonne part de rhétorique et de mélodrame. C'est dommage, car le réalisateur s'est donné beaucoup de peine pour peindre l'époque, ses mœurs, ses façons, ses vertus et ses petits travers. On nous assure que Ludivine est belle, dangereuse, provocante. Hélas, elle ne l'est pas assez. Elle reste une petite bonne femme à l'eau de rose.

P.-L.B.

Palmarès du tir interne du club sportif des cheminots de Payerne

De notre correspondant:

Les membres du Club sportif des cheminots se sont retrouvés au café du Globe pour leur réunion d'automne. M. Henri Bertholet, président, a rappelé l'activité de leur club, remerciant les membres pour leur attachement et leur dévouement envers leur club. M. René Cornuz, secrétaire-caissier, donna ensuite connaissance du palmarès du tir interne 1972.

En voici les principaux résultats:

CIBLE « PAYERNE »

Pierre Mercanton, 48 points; Frédéric Rapin, 48; Louis Beaud, 47; Ernest Clément 47; Jean-Paul Golay 47.

CIBLE « SECTION »

Paul Debossens, 56; Frédéric Rapin, 54; Marcel Lambelet, 54; André Givel, 54; Henri Bertholet, 53.

CIBLE « BONHEUR »

Paul Debossens, 880 points; Philippe Gilliéron, 99; Romain Nicolet, 868; Marcel Lambelet, 99; Henri Bertholet, 855; Fernand Thierwachter, 98; Fernand Layaz, 829.

Le challenge de la cible «Section», ainsi que celui de la cible «Payerne», ont été remportés par Frédéric Rapin, qui a totalisé 102 points, alors que le challenge «Henry» va à Romain Nicolet pour une année.

PETIT CHAMPIONNAT USSC

Frédéric Rapin, 211, insigne spécial; Claude Delley, 203, grande distinction; Ernest Clément, 200, distinction; Paul Debossens, 198; Félicien Vaucher, 198.

Volts et vandalisme dans le Nord vaudois

(c) Les vols se multiplient dans la région d'Yverdon. Du côté de Bretonnières, un chalet a été cambriolé. Les volets forcés, le voleur brisa une vitre et déroba des jumelles et d'autres objets.

A Vailorbe, la gendarmerie a identifié quatre jeunes gens qui, à la suite d'une beuverie, avaient endommagé la porte d'entrée d'un immeuble et divers véhicules.

YVONAND

Auto contre pont: un blessé

(c) Hier une auto fribourgeoise, circulant vers Cheyres, a heurté de plein fouet le parapet du pont de la Menthe. Souffrant de blessures à la cage thoracique, le conducteur, M. Bernard Raus, a été hospitalisé à Yverdon. La voiture est démolie.

La pêche dans l'Areuse, en 1972, bat tous les records

En 1972, les pêcheurs dans les eaux courantes du canton de Neuchâtel ne pouvaient exercer leur sport que pendant 150 des 199 jours de la saison de pêche, qui commence le 1er mars et se termine le 15 septembre; d'autre part, ils ne pouvaient pêcher que 8 poissons nobles par jour. Chaque jour de pêche, chaque prise devait être indiquée au fur et à mesure dans le carnet de pêche, dont l'usage a été introduit pour la première fois en 1972, sous peine, en cas d'oubli, de se voir retirer le permis de pêche. Enfin, pour la première fois aussi, l'emploi de tout flotteur destiné à soutenir le bas de ligne était interdit dans la plus grande partie du bassin de l'Areuse. Au vu de ces restrictions draconiennes demandées par les pêcheurs, on pouvait s'attendre à une baisse des prises, ceci d'autant plus que la sécheresse durant l'été 1972 nous a

gratifiés d'eaux très basses. Or c'est le contraire qui s'est passé: l'année 1972 bat tous les records depuis 1946, début de la statistique; c'est, je pense, que les pêcheurs, craignant la rigueur des lois, ont tenu très soigneusement leur carnet de pêche; ils n'ont pas rempli leur statistique en bloc, comme les précédentes années, avec une tendance à minimiser leurs prises. Pas de beaucoup, car les ordres de grandeur restent les mêmes, mais à partir de 1972, les résultats ne sont plus exactement comparables aux précédents. Les principales données, pour 1972, sont les suivantes: permis annuels délivrés, 1271; carnets rentrés, 1238, soit 33 carnets non rentrés (2,6 %). Nombre de truites fario annoncées, 42.446; poids moyen, en grammes, 210; poids total pêché, en tonnes: 8,9.

En 1972, on a délivré 51 permis de moins qu'en 1971; les prix des permis ont augmenté de 10 fr. pour les indigènes et de 20 fr. pour les non-domiciliés. Les carnets non rentrés correspondent aux décès, aux gens partis sans laisser d'adresse, à quelques négligents. La courbe supérieure du graphique montre que le nombre de truites annoncées bat tous les records: ceux-ci étaient de 39.592 en 1968 et de 39.196 en 1948; la différence avec 1972 n'est pas énorme, mais tout de même sensible; jusqu'en 1955, la longueur minimum était de 20 cm, en 1956 cette longueur a été portée à 22 cm et à 23 cm en 1963. Chaque fois cela s'est repercuté durant quelques années dans le nombre des prises, mais chaque fois aussi une hausse s'est manifestée par la suite. Pendant 2 ou 3 ans, une augmentation de la longueur diminue le nombre de prises et tonnage, mais cela est largement compensé par la suite surtout en ce qui concerne le tonnage, car un stock de poissons plus lourds, plus charnus se constitue et ces poissons ont plus de chance de se reproduire, ce qui est tout bénéfice pour la rivière. La courbe inférieure, celle des tonnages, montre bien ce phénomène: en 1948, 39.200 truites

pesaient 6,6 t, et en 1968, 39.600 truites pesaient 8,4 t. On voit que l'augmentation de la mesure a été tout bénéfique pour les pêcheurs. Cela vaut pour tous les poissons. Au vu de ce qui précède, on comprendra qu'en tonnage, les records sont également battus avec 8,9 t contre 8,4 en 1968. Ces résultats imprévus et brillants n'ont bien entendu pas empêché les pêcheurs de se plaindre de la misère des temps, cela dans divers journaux.

Sur les 1238 carnets rentrés seuls 52 indiquent plus de 100 jours de pêche, soit 4,1 %; et seuls 5 pêcheurs sont allés plus de 140 jours à la pêche. On peut se demander si la restriction à 150 jours de pêche a un sens.

LE PECHEUR NEUCHATELOIS MOYEN

Il va une trentaine de jours au bord de la rivière où il capture entre 30 et 35 poissons nobles durant la saison. Il pêche surtout les samedis et les dimanches, c'est le mardi qu'il pratique le moins son sport. Il préfère pêcher l'après-midi plutôt que le matin. De nettes pointes se marquent les jours fériés: Vendredi saint, lundi de Pâques, etc... Bien entendu, le 1er mars, jour de l'ouverture, beaucoup de nos pêcheurs sont de la fête: 1444 truites ont été capturées ce jour-là, soit 3,4 % du total et nous avions environ 800 pêcheurs au bord de nos rivières. De mars à juillet, la pêche a décliné régulièrement, passant de 10.700 truites en mars à 5200 truites en juillet; on observe une remontée en août (6000 truites). Notre pêcheur moyen a capturé surtout des truites fario (peu d'arc-en-ciel, 1,5 % du total), et très peu d'ombres.

Ces résultats montrent que l'Areuse est encore en bon état, bien que seule la partie inférieure soit partiellement épurée; il conviendrait donc de n'être pas trop pessimistes, sans pour autant s'abandonner à un optimisme béat!

A.-A. QUARTIER

S. Signoret et A. Delon tourneront bientôt à Pontarlier sous la direction de Jean Chapot

De notre correspondant:

Sur l'un des sommets du Haut-Doubs, près de Pontarlier, Jean Chapot va bientôt tourner l'essentiel d'un film consacré à la vie rurale et montagnarde. Les principaux interprètes sont Simone Signoret et Alain Delon. L'an dernier, à la même époque, c'est Serge Korber qui s'installait à Pontarlier et, dans la vallée de la Loue, pour tourner avec Annie Girardot «Les feux de la Chandeleur», dont nous avions parlé lors du tournage. On a déjà vu par ailleurs diverses caméras, dans les rues de Pontarlier, Catherine Deneuve, Bernard Blier, plusieurs fois, Jean Marais. Jean Chapot connaît bien le Haut-Doubs.

Jeune cinéaste, il a tourné en 1967 un film pour le Ministère de l'Agriculture intitulé «Les Faivros». Il présentait alors à

l'écran une vieille famille d'éleveurs du pays Saugat, autour de Monbenoit et de son abbaye. Conquis par le paysage, par l'atmosphère et la cordialité des habitants, Jean Chapot a depuis acheté et modernisé une ferme près de Pontarlier, où il vient très souvent. Il connaît bien le caractère rude, mais non dépourvu de malice des paysans jurassiens.

Il a décidé de réaliser dans le cadre de la région, une œuvre originale dont le titre n'est pas encore connu. L'année dernière, Jean Chapot avait tourné sur la montagne de la Chaux-de-Gilley, un court-métrage «Le Fusil à lunette». Ajoutons qu'il est l'auteur d'un film fort bien accueilli par la critique et par le public récemment, et qui a pour titre «Les années Lumière». Ce film a été réalisé à partir de bandes originales des frères Lumière.

FLEURIER

Avez-vous assisté à cet accident?

(c) Hier, vers 17 h 40, M. A. B., de Fleurier, circulant à bicyclette, rue de l'Hôpital. Au carrefour de la rue des Sugits, il a été renversé par une auto dont le conducteur a pris la fuite, en passant par les rues de l'Industrie et de la Place-d'Armes. Selon des témoins, il s'agit d'une auto de marque Volvo, blanche ou crème, probablement du type 122. Le véhicule doit être endommagé à l'avant droit. La police cantonale a ouvert une enquête. Toutes les personnes qui pourraient donner des renseignements sur cette voiture et son conducteur sont priées de téléphoner à la gendarmerie de Fleurier, (tél. 61 10 21) ou d'informer le poste de police le plus proche.

M. A.B., qui souffre de douleurs dans le dos et à la jambe gauche, a dû consulter un médecin.

Tôles froissées

(c) Hier, au carrefour de la fabrique d'Ebauches, à Fleurier, une camionnette qui arrivait depuis la gare n'a pas cédé le passage à une voiture qui circulait rue des Moulins. La collision a fait des dégâts.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Quand les aigles attaquent. 16 ans.
Fleurier, collège régional: 20 h, cours d'anglais (UPN).
Môtiers, Château: ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Ornans, Musée Courbet: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital: de Couvet, tél. 63 25 25; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements: Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

PERSONNEL FÉMININ

pour travail en atelier. Formation assurée par nos soins.
Se présenter ou téléphoner à: G & P. BUTTET
Atelier de réglage, Saint-Sulpice - ☎ (038) 61 17 41.

NOËL

PHOTOS D'ENFANTS
Un beau cadeau

Schelling

photo
tél. 61 18 38
Fleurier

Grand choix de cadres

**La TV couleur Philips ou Mediator
chez vous
pour quelques jours gratuitement**

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

LOCATION à partir de Fr. 98.—

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Nous cherchons

**technicien
radio-TV**

Travail varié.
Téléphonez-nous au 41 11 21.

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Heure de préférence : _____

A partir de **35.-**
LE PNEU

Pneus d'hiver avec ou sans clous, presque neufs, encore disponibles en plusieurs dimensions, notamment : 165.13, 165-600.15, 560-155.15, 165.14, 640.15, 640.13 et autres. Jantes VW et AUDI d'occasion.



Automobiles et Moteurs S.A.
YVERDON - LE BEY (024) 2 24 15

**Au Studio
de
l'accordéon**



VENTES

des meilleures
marques
d'accordéons
et de guitares, par
professeur diplômé.
Leçons individuelles.

Portes-Rouges 133.
Tél. 25 07 76
ou (032) 83 26 28.



Acharlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Tourbillon)
NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

**M-alpin -
un tout grand nom!**

(à des prix raisonnables!)

M-alpin «Toronado».
En matière synthétique PT,
doublées d'agneau. «High
back». Semelles intérieures
amovibles. Couleurs:
rouge/argent et argent/noir.
Pointures: 40-45½

155.-



M-alpin «Tyrol».
En matière synthétique PT,
doublées cuir. «High back».
Couleurs: argent/noir.
Pointures: 39-46

98.-

M-alpin pour dames. En
matière synthétique PT,
doublées d'agneau et de
cuir nappa. Semelles
intérieures. Couleurs:
rouge/blanc
et bleu/blanc.

Pointures: 36-41

140.-

M-alpin pour enfants.
En cuir waterproof,
doublées cuir. Lacées
à l'intérieur avec
fermeture à jalousie.
Couleurs: noir/rouge.
Pointures: 28-30

50.-

31-35

55.-

Avec M-alpin,
le plaisir est plus
complet!



MARCHÉS MIGROS

Avenue des Portes-Rouges et Pesoux

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien!

RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

Vous remboursez un prêt comptant[®] de fr. 6000.- en 36 versements mensuels de fr. 201.40 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités. Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

**6000.-
prêt comptant[®]**

Nom: _____ 15 g Je m'intéresse à un prêt comptant[®] et désire recevoir la documentation par retour de courrier. 6
Adresse: _____

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la BPS, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23. En plus de la Centrale PrC, chacune de nos près de 100 succursales est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse

Ouvert sans interruption du mardi
au vendredi, de 8 à 19 heures.
Samedi, de 7 h 30 à 17 heures

Haute Coiffure Bernard



**Etre
tout
autre
que
les autres**

NEUCHÂTEL av. de la Gare 1 Tél. 24 20 20

**mini
HASSLER prix**

**Tapis
à prix choc:**

REX Fr. 32.50 le m²

Tapis de confort avec dessins élégants et dos mousse sur supports mobiles en largeur originale.

Confort — élégance et bon marché grâce à notre formule qui vaut de l'or:

**La raison de nos prix bon marché:
tapis choisis à l'emporter**

Notre choix est unique:

- tapis de fond sur rouleaux
- rideaux
- quelque 250 coupons
- milieux et entourages de lit
- plaques de tapis — tapis d'Orient
- articles do it yourself

**Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038-25 21 21**

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

LA FIN DES ILLUSIONS

Si l'on en avait le temps et le désir, on pourrait écrire sur les élections biennoises un passionnant roman-vérité du genre de « Ou tu porteras mon deuil » ou encore « De sang froid ». Faudrait-il titrer « Le Livre de la jungle » (politique) ? — mais ce serait dédoublé pour les animaux. Ou peut-être « Une Saison en enfer » ? — mais les diableries y seraient d'un niveau bien bas.

En tout cas, péripéties et coups de théâtre n'y manqueraient pas.

A VOUS COUPER LE SOUFFLE

Au prologue, on verrait les socialistes se faire hara-kiri en éliminant Arthur Villard comme candidat au Conseil municipal : les indépendants exécutant une manœuvre semblable ; les partis bourgeois réalisant leur « union sacrée » et déclarant vouloir conquérir la majorité afin de rétablir l'ordre dans la maison.

Puis on assisterait à l'apparition de l'Entente biennoise hors parti, brusquement surgie du néant, dont les succès « Journaux de Bienne », leur argumentation simple et vigoureuse, semblent ébranler profondément l'opinion publique. Contre-offensive bourgeoise, d'autant plus efficace qu'elle publie un faux « Vrai journal de Bienne » propre à jeter le trouble dans les esprits, et s'entend mieux que quiconque à monter en épingle de petites histoires sciement déformées.

Chaque chapitre apporterait de nouvelles sensations :

Deux heures avant minuit, deux heures avant l'expiration du délai, lettre d'une candidate de l'Entente

déclarant renoncer à sa candidature (à la suite de quelles pressions ?), ce qui provoque l'annulation de quelques milliers de bulletins portant son nom et déjà distribués aux électeurs.

Au tout dernier moment, l'Alliance des indépendants se met en catimini sous la dépendance des partis bourgeois par apparence de listes — sur quoi le fameux fantasiste et conseiller national indépendant Alfred Rasser bien qu'annoncé à grand tambour, refuse de se produire à l'assemblée publique des indépendants biennois.

C'est aussi l'épisode (imaginé de toutes pièces) du méchant photographe s'efforçant en vain pendant une heure de faire pleurer un bambin de l'école enfantine (pour montrer qu'il y est mal) ; et l'information que plusieurs candidats de l'Entente circulent en autos de luxe ; et qu'une fois réélu M. Kern s'achètera une Rolls-Royce (pour l'instant, il ne roule qu'en trolleybus).

Record toutes catégories du mauvais goût et de la bassesse : un dernier tract explique qu'avec l'argent dépensé par M. Kern pour sa propagande, on pourrait nourrir et vêtir tant d'enfants bengalis, tant de petits Vietnamiens !

DÉNOUEMENT DRAMATIQUE

Et les sommes déboursées pour s'en débarrasser ? Annonces coûteuses, tracts, pages entières de journaux consacrés à ses innombrables méfaits (« Kern muss weg ! »).

Chaque parti vient grossir la meute glapissante se ruant vers un spectacle lauréall : Indépendants (dans leur journal), socialistes (par les bons

soins de M. D. Graf), PNR (par ceux de M. F. Sandmeier), sans compter l'anonyme « Comité hors parti pour une ville de Bienne revitalisée ».

Les ordures débitées à pleins tomberaux finissent par produire leur effet, provoquant notamment l'abstentionnisme d'électeurs désemparés. Participation plus faible encore qu'il y a quatre ans : 48,1 % seulement.

Et c'est enfin le grand suspense de la nuit du dépouillement autour des deux derniers sièges du municipal permanent avec trois concurrents presque à égalité. Kern se détache légèrement, s'assure de justesse la quatrième place ; puis, sur la ligne d'arrivée, Linder bat Graf d'un souffle, de vingt-six voix, donnant ainsi (grâce aux indépendants), la majorité aux bourgeois, un seul socialiste (M. W. Gurtner) restant à l'exécutif permanent.

Au Conseil de ville aussi, les jeux sont faits : 30 bourgeois (avec les indépendants tombés de 9 à 3), 22 socialistes, 8 membres de l'Entente biennoise, entrée en force malgré tout.

Il faudra voir si, avec leur majorité de hasard, les bourgeois sauront gouverner avec sagesse. Sans quoi, toute cette agitation, toutes ces manœuvres parfois sordides n'auront pas servi à grand chose.

Décidément, je n'ai pas tellement envie d'écrire « Le Roman des élections biennoises ». Il passionnerait bien des lecteurs, mais risquerait aussi de les déprimer, car ils y découvriraient trop de méchanceté — et surtout trop de bêtise.

R. Walter

Après les élections communales, l'Entente biennoise hors-parti va déposer un recours

De notre correspondant : L'Entente biennoise hors-parti (EBHP) va probablement recourir contre les décisions du bureau de vote biennois, cela à la suite de l'écart de plusieurs centaines de listes No 9 portant le nom de Mme Wiedmer qui s'est retirée au dernier moment. Il semblerait que, d'après les calculs, ces retraits donneraient à l'EBHP un siège de plus ; les sièges de la gauche seraient alors portés à 31 et ceux de la droite à 29, ce qui a une importance capitale. Pour l'heure, les juristes sont consultés. Il resterait en plus à l'EBHP à faire réviser le règlement communal sur les élections, en supprimant l'article permettant d'adresser les formules de votations avant que les derniers délais soient échus.

Piéton happé par un camion

Hier à 16 h 55, M. Albert Voyame, âgé de 80 ans, colporteur, célibataire, domicilié route de Boujean 51, sortait de sa maison lorsqu'il fut happé par un camion. Grièvement blessé le malheureux est décédé à 19 h à l'hôpital de Beaumont des suites de ses blessures.

Deux condamnations avec sursis pour attentat à la pudeur

Hier, dans sa séance hebdomadaire, le tribunal correctionnel du district a condamné : W. K., accusé d'attentat à la pudeur d'un jeune garçon à 9 mois de prison, avec sursis de deux ans, et au paiement des frais, soit 922 fr. ;

Un ressortissant étranger pour attentat à la pudeur sur la personne d'une jeune fille en âge de scolarité, à 7 mois de prison, sous déduction de 73 jours de prison, et devra payer les frais se montant à 750 francs, ainsi qu'une amende de 30 fr. pour recel. Le sursis d'une durée de deux ans lui est accordé.

JURA - JURA - JURA

Nobel était tout de même au rendez-vous !

Des inconnus font sauter un dépôt de munitions

Après quelques semaines d'accalmie, le Jura a de nouveau été « secoué » hier par l'annonce d'un attentat contre un dépôt de munitions de l'armée. Celui-ci, semblable dans sa construction, mais plus grand que le baraquement qui s'élève à Glovelier le 16 juillet, est situé à 2 kilomètres environ de Vicques, au bord d'une route de campagne. Entouré d'une barrière de grillage métallique, il se trouve au bord de la petite forêt de la Clef. L'attentat a sans doute été perpétré lundi soir vers 22 h, car les habitants du village, qui suivaient à ce moment un reportage à la télévision sur le prix Nobel, ont entendu un peu avant 22 heures une forte détonation.

n'ai pas pensé au dépôt militaire. C'est en voyant passer gendarmes et militaires que j'ai fait aujourd'hui un rapprochement entre l'explosion et le baraquement qui se trouve au-dessus du village !

En fait, c'est bien là que l'explosion s'était produite. L'explosif semble avoir été déposé dans les combles, sous les tuiles, ce qui n'aurait pas de grandes difficultés, car la couverture n'est faite, comme à Glovelier, que de tuiles posées sur un lattage. Les murs n'ont pas souffert et les munitions entassées non plus. Seules les tuiles ont été soufflées et la charpente quelque peu endommagée. Hier, le bâtiment a été totalement découvert et des ouvriers effectuaient les réparations nécessaires. Les dégâts s'élevaient à une quinzaine de milliers de francs. L'attentat n'a pas été signé. Les murs en tout cas ne portent pas l'inscription « F.L.J. » comme c'était le cas à Glovelier. La munition

entrepris n'a pas été transportée ailleurs. Il n'a pas été possible de savoir ce que renfermait le bâtiment au moment de l'attentat.

Le dépôt de munition de Vicques est placé sous le contrôle de l'arsenal de Bienne. Hier, il était quasi impossible d'arriver sur les lieux de l'attentat, et les photographes n'ont pu opérer, après longue discussion, qu'à grande distance.

Rappelons que, ces derniers temps, différents actes de malveillance ont été commis contre l'armée : véhicules poussés dans la rivière et vols d'uniformes lors d'une soirée de compagnie à Vicques, pneus crevés dans le Jura sud, véhicules barbouillés. L'enquête est menée conjointement par les polices fédérales et cantonales.

Elle se révèle particulièrement difficile, car plus d'une journée s'est écoulée entre le moment de l'attentat et celui où les dégâts ont été constatés.

BEVI

MOUTIER

Intelligente initiative pour venir en aide aux jeunes drogués

Un comité s'est constitué hier à Moutier pour patronner l'action d'un éducateur en milieu ouvert qui s'occupera, dans le Jura, dès le début de l'année, des jeunes drogués. Ce comité est composé de médecins, d'éducateurs, d'enseignants, de parents et d'industriels. Pour assurer le salaire de l'éducateur, il s'est approché de milieux industriels qui ont accepté de contribuer financièrement à cette action. D'autre part, dès le prochain, aux Franches-Montagnes, au-dessus de Tavannes, un centre d'accueil pour jeunes gens ayant subi une cure de désintoxication sera ouvert dans une ferme. Celle-ci pourra héberger huit jeunes gens qui seront encadrés par un couple d'éducateurs. (ATS)

PORRENTROY

Ours préfectoral barbouillé

Les corridors du château de Porrentruy, qui abrite l'administration cantonale, sont décorés d'un écusson bernois qu'accompagnent les couleurs jurassiennes et celles des sept districts. Mardi, l'emblème bernois a été barbouillé. Cet acte est sans doute en rapport avec la réponse négative du gouvernement bernois au député Jardin qui avait demandé que les emblèmes bernois et jurassiens soient utilisés conjointement dans le Jura.

CORMORET

Pour le football

(Sp) L'assemblée municipale a accordé un prêt de 40.000 fr. au Football-club Sonvilier pour lui permettre de mener à bien les travaux d'aménagement de son nouveau terrain de sport. Il s'agit d'un prêt supplémentaire.

FRIBOURG - FRIBOURG

Au tribunal criminel de la Veveysse

Plus de 2 000 ampoules de morphine remises à une femme par un médecin

Une affaire exceptionnelle a été jugée hier par le tribunal criminel de la Veveysse qui siègeait sous la présidence de M. Jean-Pierre Schroeter. Deux prévenus : le Dr Antoine V., de Châtel-Saint-Denis, accusé d'infractions à la législation sur les stupéfiants, d'infractions à la loi sur la police de santé et éventuellement d'usage, ainsi qu'une femme de 34 ans, accusée d'infractions à la législation sur les stupéfiants et à la LCR. Le médecin est un homme de 55 ans, en triste état physique et mental. Elle, une belle jeune femme dont on a peine à croire qu'elle vient à peine de sortir d'un enfer où elle a passé plus de seize ans.

Il importe de préciser que ni le Dr V., ni la coaccusée n'ont jamais eu affaire avec des trafiquants. Le mal a pris racine en 1956 lors d'un accident dont fut victime la jeune femme, à l'entrée de Morges. C'est une grande blessée qui est transportée à l'hôpital de Morges dont le médecin-chef est le Dr Mario Guex. Le Dr V. s'occupe lui aussi de la patiente. Comme elle souffre beaucoup, il lui administre de la morphine, à l'insu du Dr Guex. Après plusieurs mois, la jeune fille est plus ou moins rétablie. Mais elle est toujours soignée par le Dr V. dont elle devient bientôt la maîtresse. Elle est convaincue de lui devoir la vie. De plus, elle lui est reconnaissante de la soulager merveilleusement, mais ignore la nature des piqûres. En fait, la jeune fille est déjà sous la dépendance de la drogue, dépendance très peu visible lorsqu'elle est entretenue.

Daniel Piller, l'affaire est extrêmement grave. Il renonce à l'accusation principale contre la jeune femme. Celle-ci a été droguée tout d'abord à son insu. Elle ne pouvait s'en sortir seule. Subsiste l'infraction à la LCR, l'accusée ayant conduit sous l'influence de la drogue. Encore n'était-elle guère dangereuse dans cet état. Le procureur se contente donc de réquérir une amende de 500 francs. Pour son défenseur, il faut surtout que sa cliente soit sûre de sortir enfin du cauchemar.

Pour le Dr V., le procureur ne sera pas complaisant. Certes, le médecin était épris de la jeune femme et aurait tout fait pour ne pas la perdre. Il reste qu'il a maintenu son amie dans un dangereux état de dépendance. Lorsqu'elle s'est refusée, il s'est fait payer, d'où l'accusation d'usage. La responsabilité du Dr V. est diminuée. Son alcoolisme l'a plongé dans une pitoyable déchéance. Cela explique la modération du réquisitoire : 10 mois de prison. Mais M. Piller s'oppose fermement à l'octroi du sursis.

Hier, on a vu cet homme à la fois terrible et pitoyable s'accrocher comme un enfant à un témoignage dérisoire de son rêve enfui : une carte postale que lui avait envoyée son amie. C'est tout ce qui lui reste.

Le défenseur du Dr V. était dans une

situation difficile que son client avait aggravée par une série de déclarations invraisemblables. L'avocat nota que l'utilisation de la morphine pouvait être admise en 1956 et que l'intoxication avait été faible pendant longtemps. Il admit qu'il y eut ensuite de graves négligences et des imprudences. Mais le Dr V. était obnubilé par la peur de perdre son amie. La morphinomanie avait offert elle-même de payer la drogue. Sa dépendance n'était pas exploitée par le Dr V. pour obtenir de l'argent, mais pour conserver le contact avec elle ; donc, pas d'usage au sens du code pénal. D'ailleurs, le Dr V. est un homme ruiné à tous égards, il ne pourra vraisemblablement jamais reprendre la pratique de sa profession. Me Genoud demanda l'octroi du sursis dont le refus rendrait toute réadaptation impossible.

Six mois fermes

L'audience avait commencé à 8 h 30. Le jugement tomba à 18 h 40 : le Dr V. est condamné à 6 mois d'emprisonnement sans sursis, à restituer 10.000 fr. à l'Etat et à 9/10mes des frais. L'usage n'est pas retenue à sa charge. Quant à son ex-amie, elle est simplement condamnée à 500 fr. d'amende pour infraction à la loi sur la circulation routière.

Michel Gremaud

Nouveaux présidents du Grand conseil et du Conseil d'Etat

PLUS DE 10 AMPOULES EN UN SEUL JOUR

Avec quelques interruptions, les relations entre les coaccusés se poursuivent. La consommation de morphine est faible pendant des années. En 1965, 3 à 4 ampoules par mois. En 1969, 3 à 4 par semaine. Puis c'est l'escalade : 500 ampoules en 1970, 880 ampoules en 1971, 740 ampoules dans les six premiers mois de 1972. La jeune femme s'injecte, vers la fin, entre 10 et 15 ampoules d'un centigramme de morphine et atropine par jour. Selon le Dr Maurice Remy, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de Marsens, une telle dose serait mortelle pour une personne non accoutumée. Quant au Dr V., il soutient qu'il aurait pu aller jusqu'à 1 gramme par jour, soit 100 ampoules, sans grand danger... Selon lui, ce n'était pas une « drogue », mais un « médicament » bien adapté à l'état de la malade. Pour le Dr Remy, l'administration de morphine ne se justifiait nullement, même alors que la jeune femme était souffrante, et dépressive.

En marge de ses travaux de session, le Grand conseil fribourgeois a procédé, hier matin, à une série d'élections importantes. Il a notamment élu le nouveau président du Grand conseil pour 1973, M. Albert Guinard, (pics), et le président du gouvernement, M. Pierre Dreyer. D'autre part, la discussion du budget pour 1973 a été poursuivie, la nouvelle loi sur la juridiction des prud'hommes a été mise sous toit et le grand conseil a encore voté deux décrets, l'un concernant la réduction de certains amortissements, l'autre concernant les dépassements de crédit du budget de 1972.

Le nouveau président du Grand conseil a été élu par 104 voix sur 109 bulletins valables. M. André Bise (radical) a été élu premier vice-président avec 98 voix, M. Georges Friedly (socialiste) lui succède à la deuxième vice-présidence. La présidence du gouvernement a été confiée à M. Pierre Dreyer, démocrate-chrétien, qui a obtenu 79 voix sur 107 bulletins rétrogradés. Le Grand conseil a encore élu M. Henri Noël au poste de président du tribunal cantonal pour 1973.

La deuxième lecture de la nouvelle loi sur la juridiction des prud'hommes n'a pas apporté de modifications par rapport à la première lecture. La disposition prévue par la commission contre l'avis du gouvernement, de permettre aux parties d'être assistées par les secrétaires de leurs organisations professionnelles, tant patronales que syndicales a été maintenue.

En plus de la discussion du budget de sa direction (budget qui présente des recettes atteignant 155,5 millions de francs et des dépenses de 48,9 millions), le directeur des finances a présenté un grand rapport de quelque 300 pages sur la « Situation et les perspectives » de l'économie fribourgeoise « Ainsi que le plan financier » pour la présente législature. Il a notamment relevé que le canton de Fribourg avait un avenir économique, à condition que le développement soit soutenu le plus possible par les pouvoirs publics.

(ATS)



Le nouveau président du Grand conseil, M. Albert Guinard, de Gléterens.

(Avipress - Photag)



Le nouveau président du Conseil d'Etat, M. Pierre Dreyer.

(Avipress - Photag)

LE PROCUREUR RENONCE A UNE ACCUSATION

Pour le procureur général, M. Joseph

(Avipress - Photag)

Un pas décisif au Musée singinois

Une assemblée extraordinaire de la paroisse de Tavel, tenue vendredi dernier, a décidé la rénovation de la « Sigristenhaus » (la maison du sacristain), appelée à abriter le Musée singinois. Cette maison sise au milieu de la localité a été construite en 1750. Elle est un bel exemple d'architecture paysanne. A l'origine, elle servait d'école, puis, dès 1840, de bureau communal, ainsi que de maison du

juge de paix et du sacristain de Tavel. En 1968, par décision du Conseil fédéral elle a été classée monument historique.

Une somme de quelque 400.000 francs sera nécessaire pour mener à bien la restauration. La paroisse de Tavel fournira 100.000 francs, le reste devant provenir de subventions et de dons. Le Musée sera installé par le « Heimatkundeverein ».

La planification en matière de construction scolaire est-elle enfin sur la bonne voie ?

De notre correspondant : Les constructions scolaires réalisées en Suisse alémanique sont généralement plus luxueuses et donc plus coûteuses que celles de Suisse romande, à Fribourg, Lausanne et Genève, ces prix sont sensiblement égaux, voire un peu moins élevés à Fribourg. Mais la France et l'Allemagne construisent à bien meilleur marché. La différence, qui peut atteindre 50 %, s'explique par la préfabrication utilisée sur une vaste échelle, par les conditions locales du marché de la construction et par un équipement plus sommaire. Le résultat pédagogique obtenu à l'étranger ne semble pas être moins bon. D'autre part, Fribourg n'est pas un canton riche ; une rationalisation des constructions scolaires s'impose donc à lui tout particulièrement.

Or, qu'a-t-on fait ? En 1968, une commission cantonale de planification et de coordination en matière de constructions scolaires était constituée. Composée de neuf personnes, elle devait étudier des plans types d'écoles, conseiller les mandataires des communes ou des districts et examiner, à titre consultatif, les plans et budgets de constructions. En fait, cette commission n'a pu, pour des raisons diverses, accomplir sa mission. Au début de 1972, plusieurs de ses membres ont démissionné. Le 7 avril, le Conseil d'Etat l'a reconstituée et lui a donné un nouveau président en la personne de M. Jean-François Brillard, chef de service à la direction de l'instruction publique. M. Félix Henel, député radical, et M. Fritz Horen, député radical, ont déposé à ce sujet une interpellation et une motion. Le Conseil d'Etat vient d'y répondre par la voix de M. Max Aebischer, directeur de l'instruction publique.

Ce dernier relève que la commission de planification, dans sa nouvelle constitution, a déjà tenu huit séances et examiné plusieurs projets. Mais elle s'est surtout attachée à la préparation d'un règlement des constructions scolaires et de directives d'application qui devraient entrer en vigueur le 1er janvier 1973.

RATIONALISATION INDISPENSABLE Pour de nombreuses raisons d'ordre économique et technique, note M. Aebischer, il n'est pas possible de prévoir un ou deux plans types qui seraient imposés. En revanche, il est nécessaire de rationaliser les techniques de construction. On cherche donc un « moyen terme » entre la monotomie d'écoles standards et l'œuvre unique, conçue différemment pour chaque construction. On pense parvenir au but en établissant des plans types variés, adaptés à chaque situation, et en fixant des plafonds de prix. Mais surtout, les programmes de constructions devraient être soumis à la commission, avant même l'établissement d'un avant-projet. La commission pourrait ainsi faire en temps opportun des propositions de rationalisation, et ne pas se limiter au rôle de chambre d'enregistrement.

On cherche, autrement dit, le « juste milieu ». Hélas !, du temps précieux a déjà passé. M. Aebischer note que l'application des mesures prévues devrait permettre de provoquer une réduction du coût de construction d'environ 10 %. Mais qu'est-ce que ce « juste milieu » ? Ni la préfabrication, ni la bride sur le cou aux architectes traditionnels. Le « compromis tybrique », au lieu des plans types. Pour guérir ses finances malades, Fribourg va devoir recourir aux grands moyens. D'aucuns déplorent qu'on n'ait pas choisi, en matière de construction scolaire, un remède suffisamment puissant. Quitte à prendre des risques...

D'autres font valoir que la solution qui se dessine est bien la plus sage. La commission n'a pas à se faire le représentant de tel ou tel système, dans le régime d'économie libérale. Elle n'a pas, en somme, à vendre des écoles sur catalogue, mais à conseiller diverses solutions particulièrement bien adaptées à telle grandeur d'école, dans telle région et à tel usage. La commission étudiera chaque projet à plusieurs reprises, assez tôt pour que le tir puisse être corrigé au besoin. Des architectes et des ingénieurs d'ailleurs, s'attachent à trouver de nouvelles solutions techniques rationnelles. On construira toujours des écoles, mais plus de « monuments » !

Michel GREMAUD



Derrière les arbres, le dépôt attaqué.

(Avipress - Bévi)

« AFFAIRE GIORDANO » : LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SE DÉFEND

En réponse à une conférence de presse tenue dimanche à Delémont par la délégation des enseignants qui avaient signé la pétition en faveur de l'admission de M. V. Giordano à l'Ecole normale de Porrentruy, la direction de l'instruction publique du canton de Berne a publié mercredi le communiqué de presse suivant :

« Dans la mesure où des pressions ont été exercées, elles l'ont été aussi bien en faveur de l'admission que de la non-admission de M. Giordano.

Si la direction de l'instruction publique est revenue sur une première décision d'admettre M. Giordano au cours accéléré pour la formation d'enseignants primaires organisés par ses soins à l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy, elle ne l'a pas fait sans raison, mais bien parce que des éléments nouveaux, qui étaient les motifs sur lesquels

reposait la proposition de la commission, lui ont été fournis au dernier moment. L'enquête confiée ultérieurement à un juriste de la direction de la justice, lors de l'examen de la demande de reprise en considération présentée par M. Giordano, a confirmé ces faits.

La direction de l'instruction publique s'inscrit en faux contre l'affirmation selon laquelle les libertés des enseignants se trouvent menacées. Elle estime avoir toujours fait preuve à cet égard d'une grande largesse de vues, ce qui lui vaut par ailleurs les doléances répétées des milieux les plus divers. A son tour, la direction de l'instruction publique tient à affirmer qu'elle entend conserver une entière liberté d'appréciation des cas qu'elle a jugés, dans le cadre des dispositions légales qui définissent aussi bien ses attributions et ses obligations que ses compétences, morales et matérielles. (ATS)

Ce qu'il faut savoir...

Le sauna est une solution à bien des maux des temps modernes. Pourquoi? Parce qu'il désintoxique et détend nerveusement. En dehors de ses bienfaits à plus long terme, ce bain de chaleur sèche, si vous n'y restez pas trop longtemps et si vous le prenez selon les règles de l'art, va vous transformer: teint plus clair, impression de légèreté, détente puis coup de fouet; votre fatigue s'estompe ainsi que cette espèce de bouffissure qui l'accompagne. Bref, le bien-être revient.

Le sauna désintoxique: votre peau est plus propre et plus élastique, car ses pores sont débarrassés de leurs impuretés; l'organisme entier en bénéficie, car la sudation entraîne avec elle quantité de toxines.

Le sauna provoque une détente nerveuse: Les intellectuels, les surmenés, les insomniaques autant que les sportifs s'en trouvent en général mieux, en meilleure forme. La relaxation qui suit la sudation repose et régénère. Le sauna est donc bénéfique à chacun, hommes ou femmes, enfants ou adultes. Il n'est déconseillé qu'aux personnes qui ont le cœur fatigué.

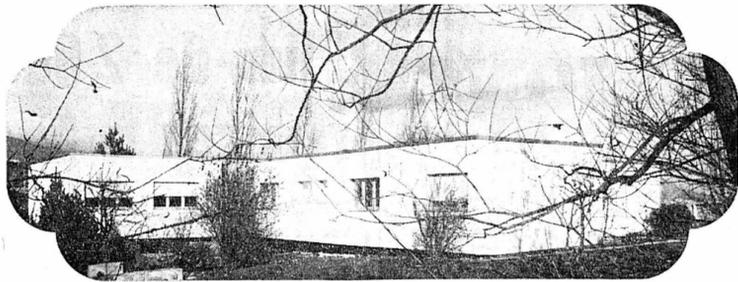
QU'EST-CE QUE LE SAUNA ?

C'est un bain de chaleur sèche dont on trouve l'origine chez les Romains et qu'on pratique depuis plus de mille ans dans les pays nordiques. En Finlande, pour 4 millions d'habitants, on dénombre aujourd'hui 500.000 installations de sauna.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

C'est enfantin. On prend le sauna dans une pièce en bois, hermétique, où sont installées des banquettes, en bois également. Dans ce local, un fourneau chauffé à blanc transmet aux pierres qui forment son foyer sa haute température.

L'utilisateur jette de temps en temps un peu d'eau sur ces pierres, à l'aide d'une louche. La vaporisation



C'est à Cortailod, dans ce cadre unique que vient de s'installer l'Institut de beauté Pathy. Il est complété désormais par un véritable sauna finlandais.

esthéticienne diplômée, cet établissement dont les installations sont conçues selon les données les plus modernes, complète d'heureuse manière l'équipement de la région.

Dirigé par Mme Micheline Hostettler,

Pathy SAUNA

BEAUTÉ

CORTAILLOD - Chavannes 47 - Tél. 42 16 35.

... sur le sauna

est immédiate, ce qui a pour effet de réhydrater l'atmosphère dans la mesure indispensable. La chaleur doit pourtant rester sèche pour qu'on puisse supporter aisément des températures allant de 75 à 110 degrés. C'est la raison pour laquelle l'humidité ambiante doit se situer entre 5 et 12%.

COMMENT PRENDRE UN BON SAUNA

D'abord, si possible, un léger effort. Quelques mouvements de culture physique ou un peu de marche. Ensuite, essayez de vous détendre et de ne penser à rien. On y arrive facilement, car dans un sauna, on a l'impression que la tête se vide.

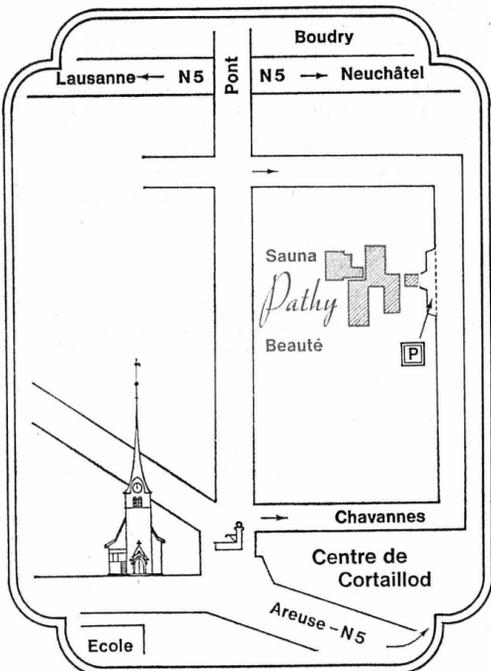
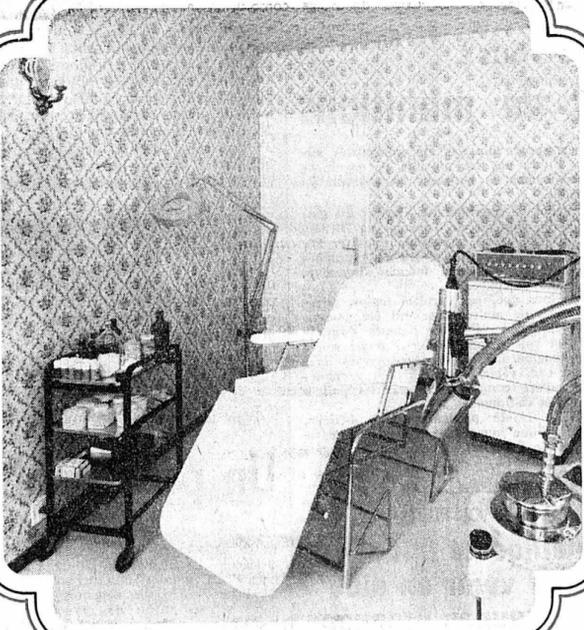
Après vous être déshabillé au vestiaire, prenez une douche tiède, en particulier pour éviter d'entrer dans le sauna avec les extrémités du corps froides. Des linges sont à votre disposition.

Le sauna se prend dévêtu pour que l'action bénéfique de la chaleur agisse sur toutes les parties du corps. Installez-vous, pour commencer, sur une banquette basse (l'air chaud, plus léger, monte), puis gagnez une banquette plus haute. Restez en position couchée ou assise entre 8 et 12 minutes. Si l'air vous semble trop sec après 7 à 8 minutes, versez un peu d'eau sur les pierres du fourneau.

Il est temps de sortir pour prendre dans la pièce voisine, la douche ou le bain froids auxquels vous aspirez. Retournez dans le sauna pour une dizaine de minutes si vous le désirez. Vous atteignez, à ce moment-là, le point maximal de sudation.

Nouvelle douche ou bain froids et allez vous étendre dans la salle de repos pour un quart d'heure ou une demi-heure. Cette relaxation est absolument nécessaire. Vous verrez, alors, comme vous vous sentirez mieux!

Sauna de Cortailod: source de santé, de détente et de joie de vivre.



W. Von Burg

Plâtres - Peintures - Papiers
MARIN Tél. 33 13 52

Pierre Pizzera SA

Maçonnerie - Carrelages
BOUDRY

Lanfranchini Frères SA

Menuiserie - Ebénisterie
Rue Hôtel-de-Ville 21a
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 24 93

Madliger & Challandes Ing. SA

Etanchéité avec isolation thermique de la toiture plate
Quai Jeanrenaud 54
NEUCHÂTEL Tél. 31 64 64

H. Hassler SA

Décoration - Tapis
Revêtements de sols
Rue St-Honoré 12
NEUCHÂTEL Tél. 25 21 21

Morel, Poggia & Cie

Menuiserie
Charmettes 59 NEUCHÂTEL

Ortlieb

Installations sanitaires - Ferblanterie
CORTAILLOD - COLOMBIER
Tél. 42 15 55

Scheidegger Willemin Succ.

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie
La même famille au service de la clientèle depuis plus de 25 ans
Avenue des Alpes 102
NEUCHÂTEL Tél. 24 28 50

Meillard & Glus

Installations d'électricité
CORTAILLOD Tél. 42 11 52

Eurosauna

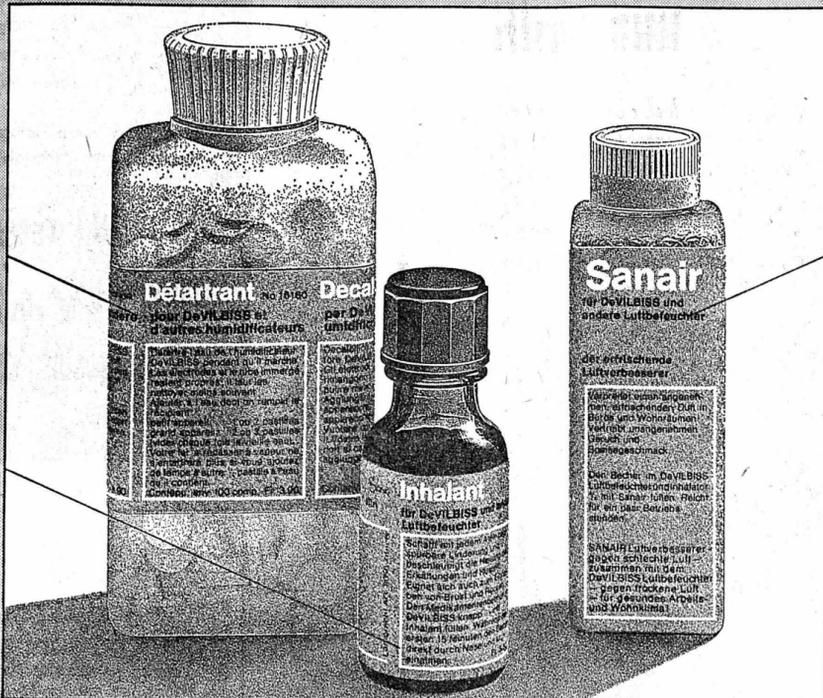
L'unique fabricant de Suisse romande
40, rue Saint-Roch
LAUSANNE Tél. (021) 35 72 77

Architectes: Bureau Biancolin et Evard
Fontainemelon



Photo Eurosauna

Faites meilleur parti de votre humidificateur



Détartrant

Adoucit l'eau très simplement dans tout humidificateur à chauffage par électrodes. Epargne les travaux de nettoyage et le mauvais sang. 100 tablettes **Fr. 3.90**

Inhalant

Le produit à inhaler curatif en cas de refroidissement, rhume, toux et bronchite. Flacon de 30 g **Fr. 5.50**

Lamprecht

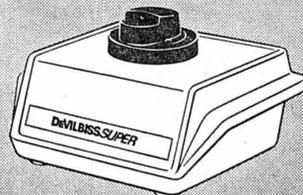
Lamprecht SA 8050 Zurich

Tous les articles sont en vente également dans la grande emballage économique. Demandez conseil à la droguerie ou à la pharmacie.

Sanair

Répond un parfum frais et agréable dans les bureaux et les salles de séjour. Flacon de 100 g pour quelque 80 charges **Fr. 3.90**

DEVILBISS humidificateur actif et inhalateur médical tout à la fois, dès Fr. 69.-



AVIS DIVERS

Bijoutier retraité

trouverait travail à temps partiel dans bijouterie de la ville. Case 757, Neuchâtel 1.

Je cherche

1re coiffeuse

Semaine de 5 jours. Bon salaire. Entrée : janvier ou à convenir. Téléphoner au (038) 53 23 35.



que vous devez absolument voir chez

SKIS TOSALLI

à Colombier Tél. (038) 41 23 12



Beau choix de **MANTEAUX** et **PALETOTS**

en **MOUTON RETOURNÉ** pour dames et messieurs

JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel



ROUGE PINOT NOIR

... dans les bons restaurants et magasins spécialisés.

CADEAU...

une idée

JACQUES GRISONI
Propriétaire-encaveur

CRESSIER
☎ 47 12 36

DEMANDES D'EMPLOIS

Technicien en automation

pouvant travailler seul, avec plusieurs années d'expérience. Langue maternelle française, connaissance de l'allemand, cherche nouvelle situation.

Adresser offres écrites à 2311-695 au bureau du journal.

Disques - Jokers Jone-Sing Essert

Animateur cherche une place dans un bar à Neuchâtel et aux environs, pour pouvoir travailler avec ses appareils et sa discothèque (2000 disques). J'ai travaillé en Allemagne, Belgique et Hollande.

Faire offres à case postale 13, 2022 Bevaix.

Secrétaire-comptable

cherche changement de situation, à Pesex ou Neuchâtel, pour comptabilité, salaires et toutes questions de personnel.

Faire offres sous chiffres 28-300694, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune homme, formation : comptabilité industrielle, langue maternelle allemande, connaissance français, anglais, cherche emploi dans

Jeune

coiffeuse

cherche place pour entrée immédiate.

Faire offres sous chiffres N 03-355920 à Publicitas, 4001 Bâle.

Dem. à acheter

Décolleteur

cherche place de régleur dans l'appareillage. Plusieurs années de pratique.

Adresser offres écrites à MA 2858 au bureau du journal.

PIANO

est demandé par particulier. Faire offres avec prix sous chiffres W 920616-18 D, à Publicitas, 3001 Berne..

COMMERCES

Atelier petite mécanique de précision

à vendre à Yverdon, pour cause de décès. Construction moderne, complètement équipée en machines-outils pour toute activité annexe de l'horlogerie, 15-20 personnes. L'usine peut reprendre son activité tout de suite et la région d'Yverdon offre certaines possibilités d'engagement de main-d'œuvre pour ce genre d'activité.



AGENCE IMMOBILIÈRE **CLAUDE DERIAZ**
CASINO 6 024 / 2 61 66
1401 YVERDON

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

VERBIER

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, **un surveillant de chantiers**

capable de s'occuper de soumissions, métrés, décomptes, surveillance, ainsi que

un comptable

Prestations sociales modernes.

Faire offre, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à

Agence d'architecture **PIERRE DORSAZ**
1936 VERBIER



En raison de la fusion de notre compagnie et pour gérer un portefeuille important toutes branches, nous cherchons pour Neuchâtel un

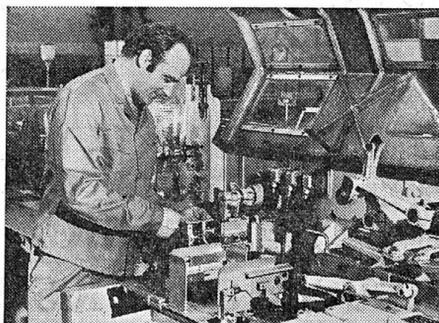
collaborateur

expérimenté ou débutant dont nous assumerions la formation.

Si vous êtes dynamique et volontaire vous avez la possibilité de vous créer une situation stable et de premier ordre.

Caisse de retraite et prestations sociales d'une grande entreprise.

S'adresser à M. J. SUBELT, AGENT GÉNÉRAL, NEUCHÂTEL tél. (038) bureau 25 35 44 ; privé 41 19 62.



Nous engageons

UN MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN PROFESSIONNEL

à notre SERVICE D'ENTRETIEN

Si vous cherchez une place stable et une ambiance de travail agréable, n'hésitez pas à vous adresser personnellement ou par téléphone à



CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 386



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

mécanicien de précision

qui aura pour tâche d'exécuter des travaux de pointage et d'alésage sur machine à pointer SIP MP 1H pour

— étampes de haute précision
— moules à injection pour matière plastique
— gabarits et outillages divers. Ce poste offre en outre l'occasion d'utiliser une machine électro-érosion Charmille hydroptique. Une éventuelle formation complémentaire pourrait être envisagée.

Profil désiré :

— CFC de mécanicien de précision, spécialisation sur machines à pointer ;
— quelques années de pratique dans la branche.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. NOVERRAZ.



Nous engageons à notre SERVICE DES VENTES un jeune

EMPLOYÉ DE COMMERCE

en qualité d'assistant du chef du bureau des commandes.

Ce poste requiert essentiellement une bonne formation commerciale et le souci de bons contacts avec la clientèle et les représentants.

Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de la seconde langue. Entrée immédiate ou à convenir, âge 20-30 ans.

Si vous vous intéressez à une activité variée, n'hésitez pas à vous adresser à



CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55
interne 456



Nous cherchons pour nos divers départements

SECRÉTAIRES

STÉNOGRAPHES

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand ou vice versa.

Si vous êtes intéressée à une activité variée, en possession d'un diplôme de l'école de commerce ou d'un certificat de fin d'apprentissage, avec si possible quelques années de pratique, vous voudrez bien adresser vos offres à la SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., département du personnel (Réf. FN), case postale 352, 1800 VEVEY. Tél. (021) 51 01 11, interne 2743.





AUTOBIANCHI A112

Pourquoi séduit-elle aussi les femmes?

Par sa ligne cabrée, originale, par son tempérament fougueux, la petite A112 séduit les hommes. Elle plaît aux femmes pour les mêmes raisons. Plus quelques autres.

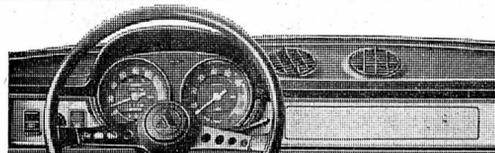
Elle est, en effet, pratique. Petite et très maniable, elle se parque où les autres doivent renoncer. Nerveuse, souple, elle aime la ville mais aussi la route. Son coffre, que l'on atteint par la troisième porte,

double de volume au besoin: il suffit de rabattre le dossier arrière.

La mécanique moderne de la petite A112, astucieuse et soignée, en fait une voiture très sûre. La finition de l'intérieur témoigne de la même qualité.

Son prix? Avantageux à l'achat, il l'est plus encore à l'usage.

Venez l'essayer. Une A112 vous attend chez votre agent Citroën/Autobianchi.



AUTOBIANCHI
A112, A112 E et A112 Abarth
A partir de Fr. 8250.-
Vente - Service - Assistance Citroën

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. 24 12 12

Boudevillers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux : M. Ducommun, tél. 31 12 74. Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin : Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Masserey

QUINZAINE DE LA PEAU

Magnifique exposition dans nos 8 vitrines

- Peaux de mouton blanches, jaunes et brunes.
- Peaux de vache, de cheval et de bouvillon.
- Peaux de décoration : renne, chèvre, zèbre, chamois.
- Tapis ronds en peaux.

Créez dans votre appartement, dans votre chalet, dans votre carnotzet, une atmosphère saine et naturelle.

On réserve pour les Fêtes

FESTIVAL DE LA PEAU

aux magasins des Portes-Rouges 131-133

NEUCHÂTEL - PARC - Tél. 25 59 12



12 voyages pour deux personnes

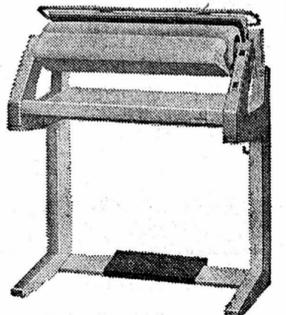
en Hollande pendant la floraison des tulipes peuvent être gagnés en participant au divertissant concours Spéculoos de HUG. Spéculoos est un nouveau biscuit HUG. Savoureux. D'après une recette hollandaise ancestrale. Vous pouvez obtenir gratuitement les cartes-concours dans les magasins d'alimentation.



nouveau
HUG Spéculoos
Prix de lancement
Fr. 1.50

Spéculoos, le savoureux biscuit d'après une recette hollandaise ancestrale.
HUG SA, Zwieback+Biscuits,
6102 Malters

Maintenant vous repassez vite et facilement toute votre lessive



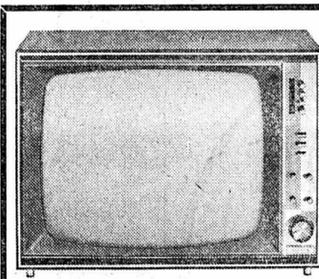
Nouvelle repasseuse **Siemens**
Venez voir cette admirable machine dans nos magasins

Démonstration sans engagement

CLAUDE DUCOMMUN

ELECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 Ø 25 28 00 Neuchâtel

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoile 69 - Tél. 25 12 67



LOUEZ

UN TÉLÉVISEUR grand écran Rebutit par mois + abonnement

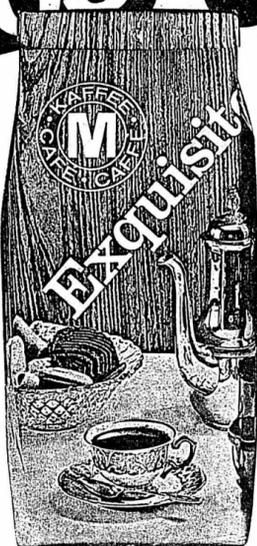
Fr. 20.-

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

CAFÉ MIGROS

c'est le meilleur



Offre spéciale MIGROS

Le paquet de 250 g maintenant

190 seulement
(au lieu de 2.50)

Une économie de 60 cts!

L'exquis!

Café en grains «Exquisito»

De la meilleure sorte. Particulièrement riche en arôme. Pour préparer le plus exquis des cafés-crème! Fraichement torréfié, tous les jours de première qualité. D'un goût qui séduit à chaque gorgée davantage.

MIGROS

La garantie de fraîcheur exclusive, soumise à votre contrôle!

MIGROS data

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'accord commercial Suisse / CEE : « oui » à une certaine Europe !

Au début du mois de décembre, citoyens et citoyennes devront donner leur avis, positif ou négatif, sur les accords commerciaux passés entre le gouvernement suisse et la Communauté économique européenne dont le siège est à Bruxelles.

politique, aucune traite tirée sur l'avenir et qui modifierait nos structures internes dont le fédéralisme et la neutralité constituent les deux marques distinctives et originales.

Néanmoins, nous faisons un geste volontaire d'ouverture à l'Europe, et c'est sage. Nos sommes au centre du continent. Nous formons — l'a-t-on assez répété — la plaque tournante de l'Europe.

mieux accessible d'un marché de plus de 300 millions de consommateurs potentiels.

LE SACRIFICE

Le sacrifice que nous devons consentir pour obtenir cet avantage n'est en fait pas bien considérable. Les tarifs douaniers que nous appliquons aux produits manufacturés entrant sur notre territoire étaient déjà parmi les plus bas du monde.

L'AGRICULTURE

L'accord commercial qu'on nous demande de ratifier ne concerne aucunement les produits agricoles. Il est important de le souligner. L'agriculture suisse est en situation assez particulière. Elle ne serait pas concurrentielle sur l'ensemble des marchés européens et pour l'ensemble de sa production.

VAUD

Avant la votation sur l'évitement de Cheseaux

LAUSANNE, (ATS). — A la suite d'une demande de référendum, le corps électoral vaudois se prononcera le 3 décembre sur la décision prise le 14 février dernier par le Grand conseil de corriger la route Lausanne-Yverdon en évitant par l'ouest les villages de Cheseaux, Etagnières et Assens.

années le projet de la ville de Lausanne de créer un aéroport près d'Etagnières. Ayant constaté que la nouvelle route prévue à l'ouest d'Etagnières passerait à proximité de l'emplacement du futur aéroport, ils en déduisirent que c'était une façon détournée de mettre à la charge du canton de Vaud (dont le corps électoral a rejeté il y a quelques années toute aide financière au projet d'aéroport) une route d'accès à cet aéroport, dont la charge doit incombier exclusivement à la ville de Lausanne.

Les autorités, cependant, démentent cette version. Il s'agit seulement, pour elles, de donner le meilleur tracé à la nouvelle route et celle-ci n'a rien à voir avec le projet d'aéroport. L'évitement par l'ouest, voté au Grand conseil par 149 voix contre 7, est généralement soutenu par les élus-maires politiques (mais à une faible majorité chez les libéraux) et il a l'appui de la commission de circulation de la section vaudoise du T.C.S.

FAÇON DETOURNÉE
Cependant, une vive opposition est partie de milieux qui combattent depuis des

Les vendeurs disent « non » à l'ouverture nocturne des magasins

LAUSANNE, (ATS). — Réunis lundi à Lausanne par la Fédération interprofessionnelle des salariés, plus de 400 vendeurs, vendeurs et employés de magasins vaudois ont voté à la quasi-unanimité une résolution s'opposant catégoriquement à toute forme d'ouverture nocturne, ainsi qu'à une prolongation des heures de vente jusqu'à 20 heures, et réclamant une généralisation des heures de fermeture des magasins à 18 h 30.

organisé par les grands distributeurs que 87 % des clients interrogés se sont déclarés satisfaits des heures d'ouverture actuelles. Quant au personnel, il estime qu'un réel service à la clientèle repose avant tout sur la qualité de la vente.

SUISSE ALÉMANIQUE

Pluie, neige et inondations perturbent sérieusement le trafic en Suisse alémanique

De notre correspondant :
Depuis plusieurs jours des pluies diluviennes s'abattent sur la Suisse centrale. De nombreuses inondations ont été signalées, des routes coupées par des glissements de terrain et, sur les hauteurs, des tempêtes de neige rendent la circulation difficile.

routes et champs. Dans le canton de Schwytz de nombreuses routes ont déjà été coupées par des glissements de terrain, alors qu'entre Steinen et Schwytz s'est formé un lac artificiel de plus de 2 km de long. Le lac de Lauerz a déjà débordé à plusieurs endroits. A Einsiedeln et Andermat, il neigeait hier après-midi et des tornades rendaient la circulation très difficile.

Pour éviter le dépeuplement de Zurich Une « ville dans la ville » au-dessus de la gare ?

De notre correspondant :
Verra-t-on bientôt une « ville dans la ville » s'élever au-dessus de la gare centrale de Zurich ? M. Adolf Wässerfall, architecte de la ville a déclaré au cours d'une assemblée publique de quartier, que les Chemins de fer fédéraux étaient favorables à une telle réalisation.

Depuis des années, les édiles zuricois se creusent la tête pour savoir comment remédier au dépeuplement de leur ville. En 10 ans, la population de la métropole de la Limmat a diminué de près de 25.000 habitants, soit plus que l'effectif d'une ville comme Vevey, ou Montreux. C'est au centre de la cité que le dépeuplement a été le plus marqué, là précisément où les maisons d'habitation doivent céder le pas au commerce et aux bureaux d'affaires. Entre fin 1968 et fin mars 1971 — ainsi que le prouve la statistique — la population de cette zone a « reculé » de 19.715 personnes.

Les honneurs militaires aux chefs d'Etats De la courtoisie...

BERNE, (ATS). — « La garde d'honneur casquée et armée relève d'un passé martial depuis longtemps revêtu », estime le conseiller national Ziegler (scm-GE) dans une petite question adressée au gouvernement. Ne conviendrait-il pas de renoncer à la coutume anachronique de la garde d'honneur militaire ? Le député rappelle à ce propos la récente visite du président Heinemann en Suisse, pour laquelle une unité de l'armée avait été requise en vue de rendre les honneurs.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral déclare que « les honneurs militaires rendus aux chefs d'Etat étrangers à l'occasion de visites officielles répondent à un usage général. Si nous ne le respectons pas, ces personnalités officielles y verraient certainement un manque d'égards envers leur pays et envers elles-mêmes. Nous estimons, conclut le Conseil fédéral, n'avoir aucune raison de nous singulariser dans un domaine qui est celui de la courtoisie internationale ».

Pour « sauver » le Rotsee

Décès d'un ancien rédacteur de l'ATS

BECKENRIED (NW) (ATS). — M. Kurt Stadlin, qui avait été durant 36 ans rédacteur à l'agence télégraphique suisse, est décédé à Beckenried (NW) à l'âge de 76 ans. De 1963 à 1968, il avait été chef du service des informations radiophoniques à l'ATS. Depuis sa retraite, il y a à quatre ans, il vivait à Beckenried.

Accroître le confort

Celui-ci propose, comme première mesure, d'accroître le confort de ses habitants et d'attirer ainsi de nouveau plus de familles vers la ville. Mais pour cela, il faut pouvoir disposer des logements nécessaires. Or, c'est précisément ce qui fait défaut. De l'avis de nombreux experts, l'unique solution serait de construire en hauteur. Mais l'image actuelle de la ville le permet-il ?

Quoi qu'il en soit, un projet est en train de faire son petit bonhomme de chemin. C'est celui d'un vaste complexe sur l'enceinte de la gare et ses voies d'accès. Sur une superficie de 60.000 m2, on pourrait construire des tours pouvant abriter jusqu'à 30.000 logements. Ces tours seraient suffisamment élevées pour que leurs habitants échappent aux zones de pollution de l'air et au bruit.

SUITE Des « Hunter » pour l'aviation suisse

En fait, il s'agira de deux demandes de crédits séparés : l'une pour l'achat de ces trente avions, l'autre, simultanément, pour renforcer la valeur combattive de l'ensemble des « Hunter » qui seront en notre possession. En somme, du neuf avec du vieux, ou du perfectionisme helvétique.

Tout cela est bel et bon mais ne résout rien définitivement. Il faudra bien déboucher sur une proposition d'acquisition d'un nouvel avion. Et à ce moment-là encore, à notre sens, la question fondamentale ne sera pas résolue. Il faudra trouver une autre méthode politico-militaire pour de semblables acquisitions.

LA QUALITE DU LAIT

Les conseillers fédéraux ont traité une série d'autres objets au cours de la même séance. Ils ont notamment arrêté une nouvelle ordonnance sur le service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière et approuvé un nouveau règlement suisse de livraison du lait adapté aux dernières connaissances scientifiques et aux expériences faites.

Ces décisions du Conseil fédéral constituent un ensemble coordonné de mesures propres à améliorer encore la qualité du lait et des produits laitiers et, en tant que véritable programme d'action, mettent l'accent sur un facteur essentiel pour notre économie laitière.

Ces dispositions détaillées et uniformisées traçent ainsi le cadre d'une nouvelle réglementation centrée sur les aspects qualitatifs de la production laitière, dans l'intérêt des consommateurs et de l'agriculture. En ce sens, la nouvelle conception de l'ordonnance prévoit un développement judicieux du service d'inspection et de consultation et crée les bases nécessaires à une activité efficace de ses organes.

ENSEIGNEMENT

Le gouvernement a d'autre part, décidé de soumettre aux Chambres un projet de loi concernant l'exécution périodique de relevés statistiques sur les écoles. Il estime, en effet, qu'il est nécessaire que l'on dispose de données chiffrées dignes de foi en vue de décisions à prendre en matière d'enseignement.

Il a aussi répondu à deux petites questions dont l'une avait trait au maintien de la garde d'honneur militaire lors de visites officielles de chefs d'Etat étrangers. Le gouvernement est d'avis qu'on

ne saurait déroger à cette coutume qui relève de la courtoisie internationale. Si nous ne la respectons pas, les personnalités officielles invitées chez nous y verraient certainement un manque d'égards envers leurs pays et envers elles-mêmes.

CONJONCTURE ET VOTATIONS

Le gouvernement discutera de la situation conjoncturelle, au cours de sa prochaine séance qui aura lieu lundi prochain (en raison de la session d'hiver

qui s'ouvre ce jour-là). Il examinera notamment diverses interventions parlementaires consacrées à cette question et qui devront être débattues pendant la session.

Enfin, le gouvernement a fixé les dates de deux prochaines votations fédérales : le 4 mars, le peuple se prononcera sur les articles constitutionnels concernant la formation et la recherche et le 20 mai sur l'abrogation des articles confessionnels.

Le concordat des caisses-maladie et la révision de l'assurance-maladie

SOLEURE (ATS). — Le comité central du concordat des caisses-maladies suisses a examiné le projet de révision de l'assurance-maladie présenté par l'Office fédéral des assurances sociales. Il reste persuadé que la réforme de l'assurance-maladie est urgente et qu'il convient d'opposer à l'initiative du parti socialiste et de l'union syndicale, un contre-projet sous forme de loi et non sous forme d'un nouvel article constitutionnel.

La révision de l'assurance-maladie ne lui semble pas seulement urgente en raison de l'accroissement des frais, il rappelle que des personnes âgées non assurées au nombre de 300.000 attendent anxieusement de pouvoir adhérer à une caisse-maladie. Cette adhésion ne sera, toutefois, possible à des conditions financières supportables que si l'assurance-maladie dispose de ressources suffisantes.

Le concordat des caisses-maladies suisses et d'avis que l'article constitutionnel qui serait soumis au peuple en tant que contre-projet à l'initiative socialiste devrait être formulé de façon parfaitement claire, sinon le débat relatif au financement de l'assurance-maladie ne serait que reporté à plus tard, c'est-à-dire au moment où seront discutées les dispositions d'exécution.

Le concordat des caisses-maladies suisses s'oppose, en outre, à l'introduction dans la Constitution d'un article instituant une assurance « gros risques » établie ou, comme la propose la motion récemment déposée par le conseiller national Blättli, restreignant la portée de la disposition constitutionnelle existante.

Dans sa réponse à l'Office fédéral des assurances sociales, le concordat relève que son projet de réforme de l'assurance-maladie, qui a été soutenu par 600.000 pétitionnaires, propose une solution aisément réalisable et plus souple, quant aux tarifs, qu'une assurance « gros risques » établie,

dont le champ d'action serait difficile à délimiter et qui pourrait donner lieu à des manipulations politiques. Il ne convient pas d'instituer une assurance particulière couvrant les « petits » risques, mais d'aménager un système de participation aux frais excluant la couverture des risques en question.

«365 jours par an»: un nouveau film des CFF

BERNE, (ATS). — Les Chemins de fer fédéraux suisses ont présenté hier en première à Berne le dernier court métrage publicitaire qu'ils ont produit : « 365 jours par an ». D'une durée de 20 minutes environ, le film permet au spectateur de suivre le voyage d'une composition qui relie Bâle à Chiasso entre 12 h 54 et 17 h 54 et de « visiter » quelques installations techniques sillonnant la parcoure: sous-station électrique de Steinen, atelier de Bellinzone, gare de triage de Chiasso. Ce film veut prouver qu'hier, aujourd'hui et demain le chemin de fer a été, et sera toujours un moyen de transport sûr et précis 365 jours par an. Il sera diffusé en avant-programme dans les cinémas, mais également par les trois chaînes suisses de télévision.

VALAIS

Interdiction de vendre des immeubles aux étrangers Une application stricte de l'arrêté entraînerait de graves difficultés économiques et financières

De notre correspondant :
M. Wolfgang Loretan, chef du département des finances, vient d'être appelé à faire le point dans un secteur intéressant vivement les milieux économiques valaisans : celui concernant la vente d'immeubles à des étrangers, ceci dans une réponse apportée à la question écrite déposée en son temps par M. Claude Rouiller, député de Saint-Maurice.

Le chef du département des finances souligne tout d'abord la soudaineté avec laquelle le Conseil fédéral a pris la décision d'interdire le placement de fonds étrangers dans des immeubles en Suisse. Le gouvernement valaisan fut même informé de la décision fédérale par téléphone ! Le même jour, le Conseil d'Etat, après avoir marqué sa surprise et son inquiétude, envisageait d'intervenir à Berne. Il décida ensuite, après avoir pris contact avec les autorités grisonnes et les députés du canton, de demander à être reçu officiellement au Palais fédéral.

Une longue entrevue eut lieu en juillet à Berne. Les deux cantons insistèrent pour qu'il soit fait usage le plus largement possible de la dérogation prévue par l'arrêté. « Qu'il suffise de songer, note M. Loretan, aux bâtiments en cours de construction qui ne peuvent être achevés ; aux centaines de contrats qui ont été signés et qui ne peuvent être exécutés ; aux comptes importants qui ont été versés sur la base de contrats établis avant juin 1972 ; aux comptes qu'il faudrait restituer, à l'insécurité juridique découlant des opérations conclues, mais non autorisées ».

Le Conseil d'Etat se dit pleinement conscient de la nécessité devant laquelle se trouvait le Conseil fédéral de prendre des mesures et il se déclare même prêt à apporter son appui à leur application. Il souligne néanmoins, comme il eut déjà l'occasion de le faire, les graves difficultés économiques et financières qu'une application stricte de l'arrêté peut engendrer, tant pour de nombreux particuliers que pour des communes. De nombreux entrepreneurs se verraient obligés de déposer leur bilan et de licencier leur personnel.

UNE COMMISSION AD HOC

Le Conseil fédéral se déclara d'accord d'examiner soigneusement certaines situations particulières. A la demande du département fédéral de justice et police et dans le but de permettre un traitement rapide des cas de rigueur, le canton accepta de procéder lui-même aux investigations nécessaires. A cet effet, le Conseil d'Etat nomma une commission, dont la tâche consistait à rassembler tous les éléments de fait permettant de replacer chaque cas de rigueur dans le cadre de l'activité économique locale et de porter un jugement sur les conséquences financières et personnelles qu'un refus de prise en considération entraînerait pour le requérant, pour les entrepreneurs intéressés et pour la commune en question. A ce jour, la commission a terminé ses investigations dans les premiers cas importants qui lui furent soumis.

Le chef du département des finances note l'excellent travail accompli avec critique et objectivité par les journalis-

tes parlementaires, qui récemment furent reçus en Valais. Cela a permis à un large public de mieux prendre connaissance des problèmes parfois très complexes qui se posent aux vallées de montagnes du fait qu'il faut sauver l'économie locale en alliant tourisme et agriculture ; donner suite aux mesures fédérales ; protéger le paysage ; maintenir la jeunesse sur place, etc...

Le gouvernement valaisan étudie actuellement le projet de la « lex von Moos » en collaboration avec les députés aux Chambres, puisque la mise en vigueur de celle-ci permettra de lever l'arrêté fédéral touchant la vente d'immeubles aux étrangers.

Eboulements

(c) Il pleut sur le Valais depuis plus de 48 heures. Tout cela ne va pas sans causer d'amères surprises. C'est ainsi que plusieurs éboulements se sont produits sur la route de Derborence. On a mesuré hier sur place des blocs de 20 m3. L'une des conduites d'eau potable alimentant la région a été endommagée.

GENEVE

Le meurtrier avait dit qu'il tuerait sa femme

(c) Une enquête parallèle a permis à un journaliste genevois d'apprendre que quelques jours avant le drame de la rue de Lyon (deux morts) le meurtrier, William Steffen, avait fait part de son intention de tuer sa femme. Il avait fait cette confidence à une connaissance, dans un café. Pouvaient-ils en tirer quelque chose ? La réponse est « oui ». Le chef de la sûreté lui-même déclara qu'une menace de mort (il y en a beaucoup) doit être formulée de façon très précise pour être prise en considération. Cela démontre en tous les cas que Steffen avait prémédité son forfait. La personne qui s'est tue peut-elle être poursuivie pour « non-dénonciation » ? Telle est la question qui se pose.

Nouveau directeur au Grand-Théâtre

GENEVE, (ATS). — Le Conseil administratif (exécutif) de la ville de Genève a annoncé hier la nomination de M. Jean-Claude Ribet, actuellement directeur du grand Théâtre de Nancy, au poste de directeur général du Grand-Théâtre genevois. M. Ribet entrera en fonction le 1er juillet 1973, succédant à M. Herbert Graf, en fonction depuis 1964. Agé de 38 ans, M. Ribet est Français. Avant Nancy, où il est en poste depuis avril 1970, M. Ribet a été pendant quatre ans directeur du grand Théâtre de Mulhouse. Il a réalisé de nombreuses mises en scène, tant en France qu'en Allemagne et en Roumanie.

TESSIN

Septuagénaire tuée

BELLINZONE, (ATS). — Mme Teresa, âgée de 78 ans, qui traversait la via Lugano, dans le centre de Bellinzona, a été happée par une auto. La malheureuse n'a pas survécu à ses blessures.

De notre correspondant :

Que devient le nouveau parc national prévu dans le vaste secteur de Derborence ? C'est l'une des questions qui ont été posées hier lors d'une conférence de presse organisée par M. André Valentini sur la commune de Conthey qu'il préside. Conthey est l'une des régions valaisannes les plus dignes d'intérêt, tant elle cache de facettes attractives : zone protégée sur des centaines d'hectares ; le plus important vignoble du canton ; le secteur du canton le mieux pourvu en industries moyennes ; une explosion démographique etc...

En ce qui concerne Derborence, la Confédération voudrait englober dans une sorte de nouveau parc national, explique M. Valentini, près de 100 millions de m2 soit 50 millions sur les communes de Conthey, Ardon et Vétroz et 40 millions sur la commune de Bex. Les pourparlers sont en cours. Une dernière réunion vient d'avoir lieu à Saint-Maurice. Les discussions furent un instant si tendues, que l'on faillit fermer un dossier. Heureusement le dialogue se poursuivit. Le problème est épineux, car les communes n'entendent pas devoir hypothéquer pratiquement à jamais (en fait pour 50 ou 100 ans) un espace aussi important de leur territoire sans toucher quelque indemnité en retour. Pour l'instant, on enregistre une diversité de vues, les communes se montrant gourmandes au dire de Berne. Il faut noter que si des centaines d'hectares sont déclarés protégés, donc frappés d'une interdiction de construire, il est normal qu'on envisage — en retour du capital de beauté et de santé

De notre correspondant :

mis à disposition de tous les Suisses — des redevances tangibles. On a prévu à Derborence de déterminer une zone « A » appartenant à la ligue pour la protection de la nature, une zone « B » couvrant le secteur des pâturages et où l'exploitation agricole serait autorisée, mais où toute construction serait interdite, et enfin une zone « C » comprenant notamment des terrains privés et qui seraient livrés à un développement touristique ordonné avec une conception architecturale bien définie. Il s'agira de trouver le juste milieu pour régler ce délicat problème d'indemnités.

Restauration de plusieurs monuments de Suisse romande

ZURICH, (ATS). — Le comité de la ligue du patrimoine national a décidé de conserver le moulin alpin de Petan (GR). Il espère que la Confédération et le canton contribueront au sauvetage de cet important témoin de la culture grisonne. Le comité a en outre alloué pour 250.000 fr. de subsides en vue d'une série de restaurations. En Suisse romande, ce seront l'église de Saint-Saphorin (VD), les églises et chapelles de Basse-Nendaz, Bourg-Saint-Pierre, Corin et Mayouss (VS), et la maison des œuvres de Saint-Ursanne (BE) qui bénéficieront de ces subsides. Ceux-ci ont été possibles grâce à plusieurs legs qui sont parvenus ces derniers mois à la ligue et au résultat réjouissant de la vente de l'écu d'or 1972.



Une bonne idée

Marc Aurèle,
Cosmétiques pour messieurs: Déodorant, savon de toilette,
After Shave, Eau de Cologne.

13⁵⁰

Jana - l'idéale gamme de produits de beauté pour la femme moderne! Lait démaquillant, tonique facial, masque de beauté, crème de jour, émulsion hydratante, crème nourrissante.

16⁵⁰

COSMETIQUES **MIGROS**

Ferblanterie - appareillage

Service de réparations
Devis sans engagement.

Serge Prince

Neuchâtel et Wavre
Tél. 33 53 57 ou 25 73 31.

Mieux

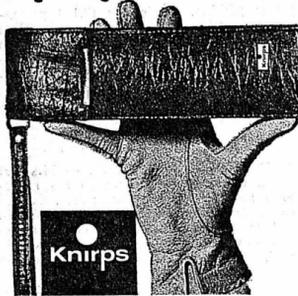
VOIR
c'est
VOIR
RABUS



Le parapluie actuel

"Knirps-étui
miniMINI"

le plus petit Knirps
qu'on puisse trouver:



avec garantie

biedermann

maroquinier Neuchâtel

DEMAIN À SERRIÈRES OUVERTURE

d'une EXPOSITION de PEAUX

du 24 novembre au 3 décembre 1972, sous l'église Saint-Marc,
rue de Treymont, Serrières (places de parc à disposition).

PEAUX de mouton d'Islande, d'Australie et du pays. Peaux de vache,
de veau, de bouvillon, d'élan, de poney, de chèvres, etc.

COUVERTURES de diverses sortes de peaux.

HOUSES pour sièges de voitures, en peaux de mouton, différents
modèles couleurs et qualités.

Les meilleures qualités à des prix modestes grâce à des frais très réduits.

Une peau est un cadeau idéal pour les fêtes.

Heures d'ouverture: lundi-vendredi 13 h 30 — 20 h, samedi-dimanche
10 h — 17 heures.

Mme R. Wagner, Pain-Blanc 17 Neuchâtel-Serrières. Tél. 31 53 67, le
matin.

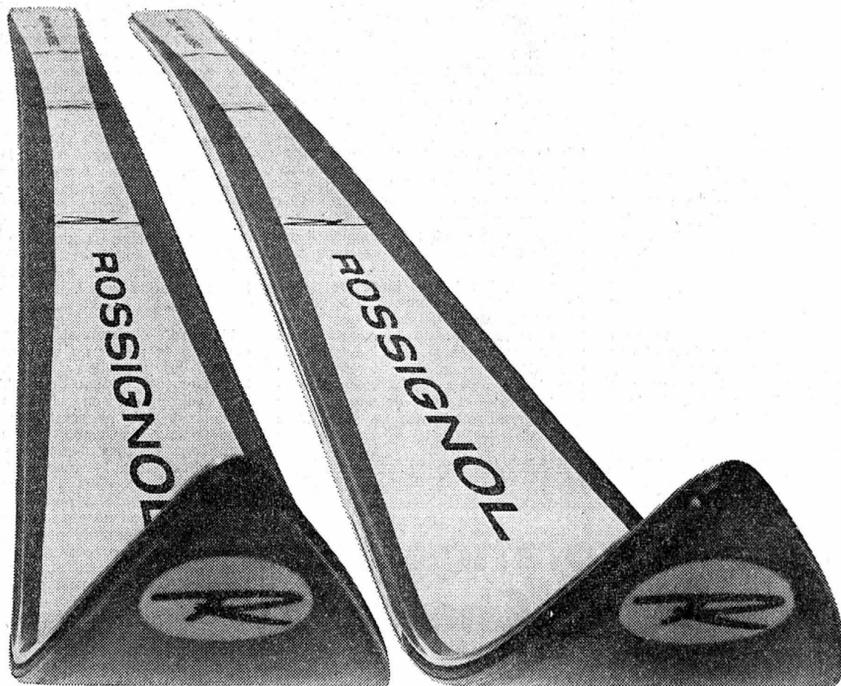
DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90



Les vainqueurs.



Pour eux, aucune descente n'est trop rapide, aucune piste trop dure, aucune course trop rapide ● Là, où ils prennent le départ on assiste à des compétitions dignes de ce nom, car l'élite internationale s'y mesure ● Ils résistent aux conditions les plus pénibles, ils sont les plus rapides, ils sont vainqueurs ● L'équipe la plus remarquable qu'on ait jamais vue en a fourni la preuve en 1972. Sur Rossignol. Et on reparlera d'eux ● Rossignol, les skis pouvant se prévaloir de l'expérience d'innombrables vainqueurs: les skis dont le service rapide et avantageux est assuré à Stans ●



ROSSIGNOL

Veillez me faire parvenir des prospectus

nom _____

adresse _____

A envoyer à: Haldemann +
Rossignol Skis AG

6370 Stans

R1

4/10

«RLN» c'est la formule
magique Rossignol pour mieux skier

«RLN»: Rossignol Skis
Look Nevada fixations de sécurité ● Nordica chaussures de ski

Cela va de soi, car skis, fixations et chaussures forment
un tout.

brunette

un goût franc,
une cigarette naturelle

FAN

SPORTS



L'EXPRESS

football

Les 8^{mes} de finale de la coupe nous réservent-ils des surprises?



PEU D'ESPOIRS.— Tippelt et ses amis veveysans ont peu d'espoirs de créer la surprise au Hardturm, devant un Grasshoppers qui sera attentif.

DES ÉTINCELLES EN PERSPECTIVE AU WANKDORF ET AU LETZIGROUND

L'hiver approche, ajoutant ses embûches aux aléas de la coupe. Après la petite sœur, celle de la ligue, voici la vraie, avec ses petits trompe-la-mort.

Pour les prochaines huitièmes de finale, un seul rescapé des ligues inférieures : Uzwil. La ligue B a déjà perdu plus de la moitié de son effectif, cinq de ses clubs restant en lice. Deux de ceux-ci étant en confrontation directe, la ligue B est sûre d'avoir un représentant en quarts de finale.

La ligue A a aussi dû payer son tribut, quatre de ses distingués membres ayant été priés d'aller prendre l'air ailleurs. Ce sont La Chau-de-Fonds, Granges, Lugano et Saint-Gall. Que se passera-t-il dimanche ?

Young Boys - Bâle
Répétition du match de dimanche dernier, gagné par Bâle. En seizièmes de finale, aucun des deux n'avait dû forcer son talent car, tant Blue Stars (3-0), que Martigny (6-0) n'avaient fait le poids.

Pour Bâle, les craintes ne sont pas vaines, le Wankdorf ne lui convenant pas particulièrement. Comme il sait sou-

vent se surpasser, il n'est pas certain que la surprise vienne de Berne.

Zurich - Lausanne
Zurich, à Bellinzona (4-1), Lausanne à Neuchâtel (2-1) avaient été placés devant des tâches assez rudes, mais de peu de rapport, le hasard les mettant face à face ! En championnat, Zurich avait gagné par deux buts à un à la Pontaise, tout en ratant deux pénalités ! La marge de sécurité est assez grande pour envisager sa victoire, car le championnat semble lui avoir échappé. Mais Lausanne ne se laissera pas manger tout cru, le Letziground lui étant souvent bénéfique.

Sion - Servette
Chênois 2-0, Berne 6-0, le premier examen était simple. Le deuxième sera plus ardu, Sion ayant partagé avec Charmilles (2-2). Servette, en crise, n'a récolté qu'un seul point sur les quatre derniers matches, au contraire de Sion, vaincu pendant six.

Chiasso - Wettingen
Wettingen a battu Turgi, mais surtout Saint-Gall, à l'Espenmoos. Chiasso filant

un mauvais coton, une victoire argovienne n'est pas une vue de l'esprit.

Grasshoppers - Vevey
Riche d'une victoire sur Granges, Vevey devra se contenter de l'honneur d'être l'hôte du Hardturm, car Grasshoppers, après s'être défilé de Zurich, se méfiera du faux pas.

Fribourg - Bienne
En battant Soleure et Delémont, Bienne assurait sa survie, alors que Fribourg se promenait à Derendingen. Toutefois, les deux équipes ne doivent pas être très éloignées l'une de l'autre, l'avantage du terrain pouvant être déterminant.

Etoile Carouge - Lucerne
Un bon derby de ligue B aux perspectives souriantes.

Winterthur - Uzwil
Dommage que le match n'ait pas lieu à Uzwil ! A la Schutzenwiese, Sommer cueillera un fruit mûr, s'il n'oublie pas que ses protégés avaient concédé les prolongations au médiocre Aarau.

A. E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Chiasso - Wettingen: Même avec Beichter, les Argoviens ne la mèneront pas large à Chiasso, qui aura bien vite pansé ses blessures. 1 1 1
2. Etoile Carouge - Lucerne: Le Lion est superbe mais peu généreux, aussi fera-t-il entendre le chant du Sing aux Genevois. X X 2
3. Fribourg - Bienne: Dans le fief de Saint-Léonard, la différence de ligues parlera en faveur des Pingouins qui, maintenant, tutoient les lions. 1 X 1
4. Grasshoppers - Vevey: Le ciel de la Riviera vaudoise sera prochainement obscurci par un nuage de Sauterelles qui grignota récemment la réputation des vedettes zuricoises. 1 1 1
5. Sion - Servette: Sion n'entend pas jouer les Valères mais le Tourbillon, aussi Sundermann se méfiera-t-il du fendant actuel des Valaisans. X 1 X
6. Winterthur - Uzwil: Ce serait bien le diable si les Lions se faisaient étriller par de petits rats ambitieux. 1 1 1
7. Young Boys - Bâle: Ils sont fous, ces jeunes boys, de s'imaginer qu'au Wankdorf la fine fleur bâloise se laissera conter fleurette. Et pourtant... X 1 2
8. Zurich - Lausanne: Les Zuricois viennent de recevoir une fessée; gageons donc que la leçon portera. Les Vaudois pourraient en faire les frais. 1 X 2
9. Breite - Porrentruy: Ceux qui n'en mèneront pas large, ce seront probablement les riverains de l'Allaine. 1 1 X
10. Frauenfeld - Blue Star: Un problème de quadrature du cercle, donc autant accorder un léger avantage aux propriétaires du terrain. X 1 X
11. Le Locle - Renens: Pour ces deux va-nu-pieds du groupe occidental, le soleil se couchera bien vite. Il a donc peu de chances d'éclairer une victoire locale. 1 X X
11. Soleure - Berne: Ici aussi, les chances sont bien partagées. Donc, nous opterons pour une solution X, par amour de l'algbre. X X X
13. Thoune - Urania: Il est fort probable que les batteries oberlandaises viendront à bout de l'escalade genevoise. 1 1 1

Dix experts vous proposent...

	1	X	2
1. Chiasso - Wettingen	6	2	2
2. Etoile Carouge - Lucerne	5	3	2
3. Fribourg - Bienne	5	3	2
4. Grasshoppers - Vevey	8	1	1
5. Sion - Servette	4	3	3
6. Winterthur - Uzwil	8	1	1
7. Young Boys - Bâle	3	3	4
8. Zurich - Lausanne	4	3	3
9. Breite - Porrentruy	5	3	2
10. Frauenfeld - Blue Star	4	3	3
11. Le Locle - Renens	5	3	2
12. Soleure - Berne	4	3	3
13. Thoune - Urania	5	3	2

LUCERNE PRENDRA-T-IL SA REVANCHE?

Champion d'automne! Le titre (officiel) va bien à Neuchâtel Xamax, qui, plus que jamais, joue placé pour accéder à la ligue A. De plus, son avance est appréciable: trois points sur Chênois et Bienne, cinq sur Lucerne. Ainsi, à mi-chemin, les favoris sont tous là, exception faite de Vevey, dont le retard (dix points) le condamne à jouer le rôle de trouble-fête, à défaut de celui de candidat à la ligue A.

Martigny, considéré comme « outsider », est rentré dans le rang, alors que les néo-promus se comportent de façon fort diverse: Young Fellows côtoie la tête du classement, Buochs traîne en queue de peloton.

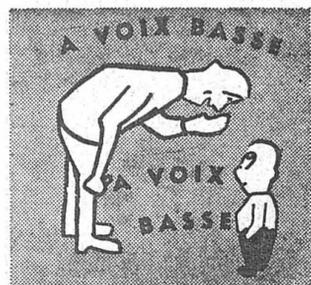
LEQUEL DES DEUX ?
Voilà pour un rapide bilan. Un bilan incomplet, cinq équipes étant encore dans la course en coupe de Suisse. Celle-ci, précisément, tiendra la vedette ce week-end avant que ne commence le second tour de championnat. Or, la ligue

B est certaine d'assurer sa présence en quarts de finale, Carouge et Lucerne s'affrontant au stade des huitièmes.

En championnat, Lucerne a déjà baissé pavillon (3-2) en terre genevoise. Le voilà averti. Carouge, lui, nage dans l'euphorie: qualité en coupe aux dépens de La Chau-de-Fonds, il entreprend une réhabilitation en championnat afin de trouver un rang plus approprié à ses ambitions. Ainsi, un nouveau pas en coupe lui conférerait un prestige de plus, une semaine avant d'affronter Chênois.

Vevey, pour sa part, devrait passer sous le joug de Grasshoppers, alors que Wettingen, dans un bon jour, peut poser des problèmes à Chiasso, au Tessin. Quant à Bienne, il affrontera Fribourg à Saint-Léonard. Il peut se hisser en quarts de finale. Surtout après son succès obtenu à Lucerne où ne gagne pas qui veut.

P.-H. B.



Nous sommes en Suisse, paraît-il, champions du monde de l'épargne. La chose ne manque pas d'intérêt! car nous vivons au temps où gaspillage et prodigalité fleurissent. Tiens! en football seulement, que de capitaux endormis ou gelés. Combien vaut une équipe? Combien rapporte-t-elle? Ne répondez pas tous à la fois. Les mécréants, parmi lesquels je me compte, diront justement qu'elles apportent toutes ou à peu près, déboires et soucis. On en a même vu obligées d'interrompre une série de succès, la caisse n'arrivant plus à suivre! Comme c'est malin.

A part les capitaux ne rapportant rien que dire de ceux claquant entre les doigts? Zappella arrétant de jouer, c'est une perte sèche pour Lausanne Sports.

Si Grahn en fait de même en rentrant en Suède, nouveau bouillon! Mais que penser de Servette avec Perroud, Barlie, Bosson, Desbiolles sur les reins?

Si les quatre arrêtaient la compétition, la marmite de la Mère Royaume ne suffirait pas à contenir les gros sous volatilisés. Ah! mi-sère.

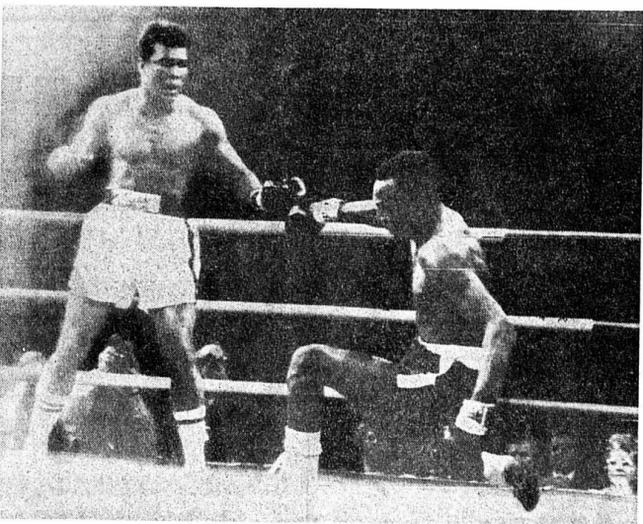
DEDEL

boxe

Le champion du monde des mi-lourds K. O. au 8^{me} round

Clay envoie sept fois Bob Foster au tapis

Cassius Clay, blessé comme il ne l'a jamais été auparavant au cours d'un combat — il saignait du nez il était sérieusement marqué à l'œil gauche — a néanmoins respecté son propre pronostic en mettant Bob Foster, le champion du monde des poids mi-lourds, K.O. à la huitième reprise d'un combat prévu en douze, à Stateline, dans le Nevada. C'est une droite magistrale de Clay qui a mis un terme au combat. Auparavant, Bob Foster, qui rendait près de dix-neuf kilos à son adversaire, avait subi six « knock down »! Il fut mis K.O. quarante secondes après le début de la huitième reprise, sur une droite qui terminait une action spectaculaire de Mohamed Ali.



UNE DES SEPT.— Au total, Bob Foster est allé sept fois au tapis. Voici un des (trop) nombreux « know down » de ce combat. (Téléphoto AP)

Avant de s'imposer par K.O., Clay avait été sérieusement malmené par un adversaire déterminé et précis, qui le prit souvent en contre. C'est ainsi qu'il commença à saigner du nez dès le deuxième round et qu'il acheva le quatrième, l'œil gauche tuméfié. Une gauche provoqua une coupure à l'endroit de la meurtrissure à la reprise suivante. Elle amena le médecin de service à monter sur le ring pour examiner la blessure à l'issue du cinquième round. C'est la première fois que Clay est pareillement blessé dans un combat.

Conscient, dès la fin du quatrième round, de sa vulnérabilité, Clay accéléra le rythme et il appuya ses coups pour envoyer quatre fois son adversaire au tapis à la cinquième reprise, puis deux autres fois à la septième, avant de réussir la combinaison gauche-droite décisive au début du round suivant.

Au moment où l'arbitre prononça le K.O., l'ancien champion du monde des poids lourds menait largement aux points, sur la carte des trois juges: 35 points à 28 (deux fois) et 35 à 27.

Cassius Clay, qui avait prévu de gagner entre le cinquième et le huitième rounds, tenta visiblement d'en finir à la cinquième reprise, d'autant plus que Foster parvenait souvent à le toucher. C'est pourquoi le champion du monde des mi-lourds alla quatre fois au tapis durant cette reprise. Mais il put, grâce à son cran et à son courage, poursuivre le combat, la règle des trois « knock down » équivalant à un K.O. n'étant pas appliquée au Nevada.

2000 spectateurs, qui ont laissé aux guichets une recette de près de 140.000 dollars, ont assisté à ce sixième succès de l'année de Cassius Clay, succès qui lui rapporte 250.000 dollars. Quant à Foster, il empoche la plus grosse bourse de sa carrière (125.000 dollars). Il a fait, à Stateline, sa sixième incursion malheureuse dans la catégorie supérieure et il a dû, une nouvelle fois, s'incliner devant la puissance supérieure d'un poids lourd (il pesait 81 kg 650 contre 100 kg 350 à Mohamed Ali). Il a ainsi enregistré sa deuxième défaite par K.O. en sept ans (la première lui avait été infligée par Joe Frazier au deuxième round, il y a deux ans).

Mohamed: tout pour Frazier

Hors d'haleine, l'œil gauche presque complètement fermé (il y appuyait un sac de glace pour résorber l'enflure), Cassius Clay a tenu à rendre hommage à son adversaire, à son retour au vestiaire: Ce fut un des plus durs combats de ma carrière. Il m'a durement touché à plusieurs reprises, surtout au sixième et au septième round. Il a fait preuve de beaucoup de courage. C'est un des adversaires les plus coriaces qu'il m'ait été donné de rencontrer.

A la question de savoir ce qu'il envisageait pour l'avenir, Clay a répondu: Un repos bien gagné...

TOUT POUR FRAZIER
Au sujet de son match revanche contre Joe Frazier, Clay a déclaré: Je ne vis que pour ça. Avant le combat de Stateline, il avait, d'ailleurs, été jusqu'à proposer ses services à Joe Frazier pour l'aider, en tant que « sparring-partner », à préparer le combat dans lequel le champion du monde des poids lourds défendra son titre contre George Foreman, le 22 janvier, à Kingston: Je ne veux surtout pas que Frazier perde le

titre à Kingston, sinon je n'aurai pas ma revanche. Et j'y tiens, avait déclaré Mohamed Ali avant d'ajouter: J'ai donc proposé à Joe d'être son « sparring-partner » pour l'aider à préparer le combat le mieux possible. Mais je n'ai pas reçu de réponse. Je rencontrerai Foreman, bien sûr, s'il gagne le 22 janvier. Mais prendre le titre à Foreman m'intéresse bien moins que de le reprendre à Frazier.

FOSTER ÉTONNÉ
Bob Foster, le visage nullement marqué et qui ne paraissait pas éprouvé outre mesure, regrettait son échec avec calme: C'est étonnant comme Clay, un homme de plus de 100 kg, peut être rapide. Je ne l'en croyais pas capable. Il m'a mis son gauche à la face durant tout le match. Je n'ai jamais pu réussir un crochet gauche. J'aurais dû me méfier davantage de sa droite. Le taciturne shérif d'Albuquerque a ajouté: Il est très fort, mais je ne pense pas qu'il frappe aussi puissamment que Frazier, qui le mettra très certainement K.O. s'ils se rencontrent à nouveau.

Karl Gschwind abandonne la boxe

Le Soleurois Karl Gschwind (29 ans), cinq fois champion suisse, a décidé d'abandonner la compétition. Au cours de sa carrière, il a livré 148 combats, dont 35 sous le maillot de l'équipe nationale. Il avait été sélectionné pour les Jeux olympiques de Munich. A son palmarès, on trouve une victoire sur le Français Roger Ménétrez, l'actuel champion d'Europe des poids welters, alors qu'il était encore amateur.

M. Wolfgang Muller, « manager » de l'Allemand de l'Ouest Rudiger Schmidtke, champion d'Europe des mi-lourds, a annoncé, à Francfort, que le promoteur new-yorkais Fragaeta lui avait proposé un combat entre son « poulain » et Bob Foster. Cette rencontre, titre en jeu, pourrait avoir lieu outre-Atlantique à fin février 1973. M. Muller s'est montré assez réservé sur les chances de parvenir à un accord.

tennis de table

Elite Berne mène sur deux fronts

En championnat suisse par équipes, Elite Berne se trouve en tête du classement de la ligue A aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Dans la compétition masculine, l'équipe bernoise n'a encore perdu aucun point. Chez les dames, par contre, elle a été tenue en échec par Silver Star de Genève, qui doit ce résultat à Catherine Boppe, victorieuse, notamment, de Vreni Lehmann.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TOUR
Ligue A, à Uster: Silver Star Genève - TC Berne 3-6; Elite Berne - Uster 6-0; Baslerdybli - Rapid Lucerne 6-3; Elite Berne - Blauweiss Zurich 6-3; Young Stars Zurich - Uster 6-0; Berne - Baslerdybli 2-6; Rapid - Silver Star 6-3; Silver Star - Elite 2-6; Baslerdybli - Blauweiss 6-2; Berne - Young Stars 5-5.
Classement: 1. Elite Berne 6-12 (36-11); 2. Baslerdybli 6-10 (27-15); 3. Young Stars Zurich 6-9 (31-19); 4. Berne 6-5 (26-30); 5. Blauweiss Zurich 6-5 (25-29); 6. Rapid Lucerne 6-3 (20-32); 7. Silver Star Genève 6-2 (20-31); 8. Uster 6-2 (11-33).

Ligue nationale féminine, à Meilen: Young Stars Zurich - Silver Star Genève 1-6; Elite Berne - Uster 6-1; Lausanne-Bâle 5-5; Meilen - Rapid Genève 2-6; Rapid - Elite 1-6; Lausanne - Young Stars 6-3; Bâle - Meilen 6-2; Silver Star - Uster 6-2; Uster - Meilen 6-2; Elite - Silver Star 5-5; Rapid - Lausanne 4-6; Young Stars - Bâle 6-2. Classement: 1. Elite 6-11 (35-9); 2. Silver Star 6-11 (35-12); 3. Young Stars 6-8 (28-20); 4.

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Elite Berne mène sur deux fronts

Lausanne 6-6 (26-29); 5. Bâle 6-5 (22-28); 6. Rapid Genève 6-4 (21-29); 7. Uster 6-3 (18-31); 8. Meilen 6-0 (9-36).

TOLERIE + MECANIQUE

- bâtis de machines
- armoirs électriques
- pupitres de commande
- machines à dégraisser
- cabines de peinture
- étuves de séchage ou cuissons

DONAX SA
30, PORTES-ROUGES
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 01

Ateliers de tôlerie industrielle et constructions mécaniques

DONAX

Mais arrêtez donc de tousser!

Essayez le Sirop des Vosges: Il calme rapidement votre toux; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement.

Le Sirop des Vosges a fait ses preuves, car c'est un remède à base de plantes efficaces et de composants actifs. De plus, il a un goût agréable et il est léger à l'estomac. Il existe une formule spéciale pour les diabétiques. Rhume, toux, grippe, bronchite simple: Sirop des Vosges Cazé.

Cinq points de suture pour Clay

Un médecin a posé cinq points de suture sur la coupure apparue près de l'œil gauche de Cassius Clay, au cinquième round de son combat contre Foster.

Sirop des Vosges



MATEFLEX

18 AGENCES INTERNATIONALES
Homologué par la FFLT
Recommandé par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport
de MACOLIN pour patinoire-tennis.

LE REVÊTEMENT EN POLYÉTHYLÈNE pour courts de tennis
A été sélectionné pour les rencontres du

« GRAND PRIX COMMERCIAL UNION »

A Paris : stade Pierre de Coubertin du 30 octobre au 5 novembre 1972,
vainqueur : « STAN SMITH »

MATEFLEX a été adopté en Suisse par : Anzère, Haute-Nendaz, Villars-sur-Ollon,
T.C. MAIL NEUCHÂTEL, Wallisellen, Kusnacht, Effretikon, Zurich et courts privés.

Concessionnaires exclusifs pour LA SUISSE : P. BOREL S.à.r.l. - 2114 Fleurier - Tél. (038) 61 15 70
Agence : HUSPO 8304 Wallisellen. Tél. (01) 93 01 24 - 93 21 64

Fiancés!



Nombreux sont ceux qui font confiance à notre compétence tant l'art d'offrir est difficile. Car ils savent que nous prenons plaisir à les voir satisfaits.

Déposez donc votre liste de mariage chez nous, nous conseillerons volontiers vos parents et vos amis. Nous tiendrons l'inventaire des jeux de vos services à la disposition de ceux qui vous constitueront petit à petit des ensembles complets. Votre choix ne sera pas limité grâce à nos larges collections de grande orfèvrerie et d'argenterie Jezler.

De plus, à l'achat de vos alliances, nous vous offrirons gratuitement un magnifique recueil d'idées pour votre futur foyer.

Durant toute la saison, ces cinq stations romandes
Château-d'Œx Leysin
Villars Les Diablerets
Les Mosses
ont délégué à Carrefour
des moniteurs-conseils.
Ils sont à la disposition de nos clients.

Equipement complet de fond : skis avec carres, fixations, bâtons, chaussures, 190 à 215 cm.

99.-

Chaussures de ski SAN MARCO Jumbo « New Fit », semelles parallèles, 5 boucles, pointures 39 à 45.

198.-

Equipement de ski alpin : skis bois, fixations sécurité, bâtons métal, 185 à 205 cm.

78.-

Chaussures de ski enfants CERVIN, semelles parallèles, 3 boucles, pointures 28 à 34.

49.-

BUTÉES EMERY 1970.

27.-

Equipement ski enfants : skis bois, fixations circuit, bâtons métal, 105 à 165 cm.

49.- à 70.-

Canne de hockey HURON

11.-

Luge DAVOS 80 cm.

18.50

Skis ELAN « Cristal » fibreglass, semelles P-TEX, 175 à 205 cm.

198.-

Talonnères EMERY 1968

45.-

Skis VALAISKI, métal alu, semelles P-TEX, 170 à 210 cm.

158.-

Tous nos skis, garantis un an, sont montés gratuitement sous vos yeux par des spécialistes.

2415

Carrefour
Romanel/Lausanne

Heures de vente:

du lundi au vendredi: de 9 à 20 h. sans interruption
samedi: de 8 à 18 h. sans interruption

entrée dans le magasin jusqu'à 19 h. / samedi 17 h.
magasin ouvert le lundi toute la journée

Sauvant

HORLOGER-BIJOUTIER-ORFÈVRE
RUE ST-HONORÉ 3
NEUCHÂTEL

hockey sur glace

Le trio Jenny-Wittwer-Piller en évidence

SPORTS

Battue à nouveau la Suisse a laissé une meilleure impression face à l'Allemagne

ALLEMAGNE - SUISSE 7-3 (2-2 1-3-0)
MARQUEURS : Wunsch 5me ; Nelninger 7me ; Philipp 7me ; Jenny 8me et 27me ; Hofherr 30me ; Hinterstocker 38me et 52me ; Kuhnackl 56me ; Hinterstocker 58me.

Friederich se présente seul devant le portier allemand mais ne peut marquer ! A la 56me, Kuhnackl marque un but la crose en l'air ; malgré les protestations des Suisses, les arbitres accordent le but.

avec le patin, ce dont se défendait l'intéressé. Ce fut là certainement le tournant de cette rencontre intense, jouée sur un rythme particulièrement élevé.

quelque peu découragés, les Suisses baissent alors pied et les hockeyeurs d'outre-Rhin creusent un écart disproportionné à la faveur des dix dernières minutes de jeu.

Mais, ce match a permis à Molina de se réhabiliter. Découragé par sa mésaventure bernoise lors du premier match contre l'Allemagne de l'Est, le gardien tessinois s'est très bien repris. A Herne, Molina a réussi des parades stupéfiantes. Ses arrêts au gant ont été d'une netteté que n'a pas souvent Jaeggi. Il ne méritait certainement pas d'être battu à sept reprises !

De notre envoyé spécial

LE TOURNANT

ALLEMAGNE OCCIDENTALE: Huber ; Thanner, Ruban ; Langner, Keller ; Kiessling, Berndaner ; Schloder, Haenig, Wunsch ; Wild, Funk, A. Hofherr ; Kremershofer, Kuhnackl, Philipp.

La marque est trompeuse ! Bien que battus plus sévèrement que la veille les Suisses ont nettement mieux joué lors de la deuxième des quatre rencontres qui les opposait aux Allemands de l'Ouest à Herne.

EN EVIDENCE

Au sein de cette formation helvétique, le trio Jenny-Wittwer-Piller fut, une fois de plus, le meilleur. Jenny inscrivit d'ailleurs deux des trois points suisses ; mais, le travail préparatoire de Wittwer (une fois) et de Piller (deux fois) était également à mettre en exergue.

Stu Robertson renoua au deuxième tiers-temps à aligner la paire bernoise Hoffmann - Kaufmann. A quatre défenseurs, le compartiment défensif des Suisses y gagna en assurance. Dommage toutefois que Sgualdo n'ait pas été dans un bon jour !

VAINCRE LE « SIGNE INDIEN »

Les Suisses vont maintenant jouer chez eux, à Genève vendredi et à Bâle dimanche. Ils ont là l'occasion de vaincre le « signe indien » qui interdit de battre l'Allemagne de l'Ouest depuis sept ans, car cette formation allemande considérablement rajeunie (22 ans de moyenne d'âge) est à leur portée, avec un peu de concentration en défense et un brin de chance - cette chance qui était allemande à Herne !

Pierre PRALONG

De notre envoyé spécial

ALLEMAGNE OCCIDENTALE: Huber ; Thanner, Ruban ; Langner, Keller ; Kiessling, Berndaner ; Schloder, Haenig, Wunsch ; Wild, Funk, A. Hofherr ; Kremershofer, Kuhnackl, Philipp.

SUISSE: Molina ; Furrer, Sgualdo ; Hofmann, Kaufmann ; Aeschlimann, Henzen ; Dubois, Nelninger, Friederich ; Jenny, Wittwer, Piller ; U. Luethi, Durst, H. Luethi. Entraîneur : Robertsson.

ARBITRES : MM. Tuominen et Saponen (Finlande).

NOTES: Patinoire artificielle de Herne comble. Glace bonne. Les Suisses jouent à deux lignes de défense dès le deuxième tiers-temps, le duo bernois Kaufmann-Hofmann étant laissé sur le banc. A la 39me minute, un but de Wittwer est annulé ayant été marqué avec le patin. A la 40me, Uli Luethi tire sur un montant du but allemand. A la 47me,

boxe

Bouttier déchu de son titre européen

Le Français Jean-Claude Bouttier n'est plus champion d'Europe des poids moyens. Il a été déchu de son titre sur décision de l'E.B.U. qui a désigné le champion de Franco Fabio Bettini à sa place pour rencontrer le Danois Tom Bogs, challenger officiel.

En conséquence et n'ayant reçu aucune réponse de la part de Bouttier, le champion d'Europe se trouve déchu de son titre. Les enchères sont ouvertes pour le combat Bogs - Bettini. Les offres de bourses devront parvenir à l'E.B.U. avant le 8 décembre.

SPORTS dernière

SKI

La Fédération américaine de ski a annoncé la prochaine création d'un centre d'entraînement pour ses équipes nationales et ses espoirs en ski alpin et nordique à Park City, près de Salt Lake City, dans l'Utah. Ce centre national, le premier du genre aux Etats-Unis, qui pourra héberger 120 stagiaires tout au long de l'année, sera inauguré en octobre 1973.

HOCKEY

Oslo puis à Sapporob, la Norvège a battu à deux reprises la Roumanie, par 9-0 (2-0, 5-0, 2-0), puis par 4-2 (1-1, 3-1, 0-0).

ATHLETISME

Le sélectionné olympique Werner Meier, fondeur suisse du demi-fond, a changé de club. Après avoir défendu les couleurs du club de la BTV Aarau, il a signé une licence avec le TV. Unterstrass de Zurich. Il s'entraînera d'ailleurs depuis deux ans sur les installations du club zuricois.

PATINAGE ARTISTIQUE

Le couple soviétique Ludmila Pachomova-Alexander Gorskikh, champion du monde de danse, n'a pas finalement renoncé à la compétition. A l'occasion des championnats de Dynamo, à Moscou, Ludmila et Alexander ont présenté un nouveau programme qui leur valut une nette victoire devant Linichuk-Karponosov.

HOCKEY SUR ROULETTES

Le tirage au sort du premier tour de la coupe d'Europe des clubs champions 1973 a eu lieu à Barcelone. Huit équipes étaient inscrites. Le champion suisse Rorschport Zurich aura pour adversaire la formation française US Courtras.

FOOTBALL

Championnat de la « Bundesliga » (derniers matches de la 14me journée): Eintracht Brunswick - SV Hambourg 1-1 ; Kickers Offenbach - VFL Bochum, 4-0.

Coupe de la ligue anglaise, quatrième tour (match à rejouer): Leeds United - Liverpool, 0-1. Quart de finale: Chelsea - Notts County, 3-1.

patinage artistique

Intense activité du club de Neuchâtel

Le Club des patineurs de Neuchâtel (CPN) célèbre cette année le 40me anniversaire de sa fondation.

L'activité a repris. Après un début de saison calme, dû aux vacances scolaires, notre vieille patinoire de Monruz connaît à nouveau une renaissance animation.

Environ 200 pupilles et pupilles s'efforcent d'acquiescer les éléments de base du patinage artistique ou de perfectionner leurs connaissances en participant aux cours gratuits que leur donne Mlle Mireille Bourquin, médaillée d'or de l'Union suisse de patinage. (U.S.P.).

D'autre part, Madame Monique Lebet-Schmidt, médaillée d'argent de l'U.S.P. s'est acquis d'emblée la sympathie de tous ses élèves, juniors et adultes, qui désirent progresser dans cet art difficile, en suivant des leçons particulières.

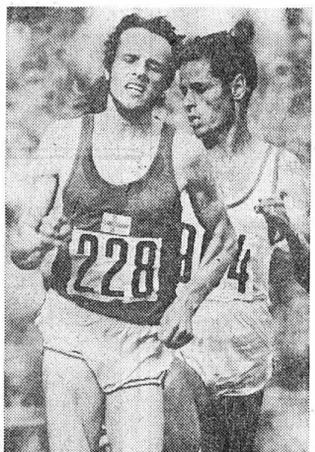
Lors de la dernière assemblée générale, les membres du comité ont été confirmés dans leur fonction. M. Georges Treuthardt, président, et juge national, peut compter sur ses collaborateurs: MM. H. Mügeli (vice-président) Mme S. Delacretaz (secrétaire) M. J.-C. Nagel (caissier) Mlle M. Ohlmeyer, et MM. M. Bourquin, M. Benkert et R. Cavadini.

Signalons que le 26 novembre prochain de gracieuses patineuses évolueront à Monruz, devant leurs juges, dans l'espoir de se voir décerner la médaille d'argent de l'Union suisse de patinage.

R.C.

athlétisme

DÉFAITE DES AMÉRICAINS ET AFFIRMATION DES FINLANDAIS



VIREN. — Le Finlandais a insufflé un esprit nouveau aux Européens sur le plan des Jeux.

RÉFLEXIONS SUR UNE SAISON QUI PREND FIN (3)

On se souviendra de cette saison 72 comme celle de la défaite des Américains et de l'affirmation des Finlandais aux Jeux olympiques.

Les Finlandais d'abord. Vasala (1500 et Viren (5000 et 10.000) ont rétabli la tradition instaurée autrefois par les athlètes de légende dont Nurmi reste le plus célèbre. Une année après le triomphe de Väätäinen aux championnats d'Europe, on ne pensait pas qu'un autre Finlandais parviendrait à maîtriser si élegamment la crème de l'élite mondiale des coureurs de fond. Viren a effacé l'image du terrifiant Väätäinen. Y a-t-il une explication plausible? Qu'est-ce qui a suscité cette renaissance soudaine?

Les Finlandais n'ont jamais cessé d'espérer. D'autre part, ils ont conservé un profond amour de l'athlétisme que l'absence de victoires n'a pas pu altérer.

SECRET D'UNE REUSSITE

En 70, j'ai assisté à une demi-finale de la coupe d'Europe, à Helsinki, j'ai été frappé par la qualité du public. Un public qui connaît, qui sent, qui réagit. D'autre part, j'ai constaté que même dans une compétition aussi importante que celle-ci, on réservait une grande place à la jeunesse du pays. Il y a eu, lors des deux journées, au moins une douzaine de courses — si ce n'est davantage — pour la jeunesse finlandaise, filles et garçons de tout âge. Ces courses étaient insérées dans le programme de la coupe d'Europe et le public ne s'en désintéressait nullement. C'est de la graine qu'on sème tôt, en bonne terre. La Fédération finlandaise et les fédérations locales



LE PREMIER. — Wunsch ne laisse aucune chance à Molina et ouvre, de ce fait, la marque pour les Allemands. (Téléphoto AP)

Les « Espoirs » à la Chaux-de-Fonds et Fleurier

Battue mardi soir à Lausanne, la sélection suisse des espoirs jouera deux autres matches d'entraînement : vendredi à La Chaux-de-Fonds et samedi à Fleurier. Les joueurs suivants ont été retenus pour ces deux rencontres : gardiens : Guy Croci-Torti (Villars), René Straubhar (Thoune). Défenseurs : Yves Croci-Torti (Villars), Jakob Kolliker (Bienne), Pierre Roccati (Lausanne), Paul Pfamutter (Viège), Roland Weiss (Bâle), Jean-Marie Debert (Fribourg), Attaguants : Danilo Rüttli (Ambr), Francesco Cerri (Ambr), Urs Buechi (Fribourg), André Borer (Bâle), Peter Romner (Bâle), Hans Spengler (Lausanne), Juerg Sprecher (Davos), Jean-Luc Croci-Torti (Villars), Othmar Vogelsang (Lugano), Daniel Guidicci (Lugano), André Meuwly (Fribourg), Roland Meier (Kuesnacht), Daniel Widmer (Thoune), Bruno Spring (Thoune), Christian Herzog (Sierre) et Jean-Bernard Debons (Sierre).

cyclisme

Ainsi en a décidé la F.I.C.P.

Pas de rallonge pour le Tour de Suisse

Le comité directeur de la fédération internationale de cyclisme professionnel (FICP) a tenu une réunion de routine à Genève. Le calendrier international 1973 qui sera soumis vendredi à l'approbation du congrès de l'Union cycliste internationale a fait l'objet de plusieurs interventions.

On peut en retenir que le comité a refusé une dérogation aux organisateurs du Tour de Suisse, qui désiraient que leur épreuve puisse se dérouler sur dix jours au lieu de huit comme prévu. D'autre part, la course Paris-Nice se courra soit du 10 au 17 mars, soit du 26 mars au 1er avril.

Le comité a en outre pris les décisions suivantes: ● Epreuves retenues pour la coupe du monde 1973: Grand-Vevèghem, Tour de Flandre, Liège-Bastogne-Liège (Belgique), Paris-Roubaix, Paris-Tours (France), Milan-San Remo, Tour de Piémont, Tour de Lombardie (Italie), Amstel Gold Race (Hollande), Rund Um Den Henninger Turm (Allemagne) et Championnat de Zurich (Suisse).

La commission spécialisée pour le sport cycliste a publié ses classements pour la saison 1972 des coureurs suisses. Erich Spahn chez les professionnels et Iwan Schmid chez les amateurs d'élite sont les principaux lauréats.

Professionnels: 1. Erich Spahn (Buelach) 235 points; 2. Pfenniger (Buelach) 160; 3. Thalmann (Pfaffnau) 116 p; 4. Fuchs (Einsiedeln) 98; 5. Rub (Kleindoettingen) 87; 6. Wehrli (Elfingen) 84; 7. J. Schneider (Seftigen) 28; 8. E. Schneider (Seftigen) 9.

Amateurs élite (courses sur route): 1. Iwan Schmid (Gunzgen) 400; 2. Huberschmid (Brugg) 241; 3. Sutter (Bâle) 164; 4. Bischoff (Lausanne) 163; 5. John Hugentobler (Gippingen) 160; 6. Ravasi (Yverdon) 90. Critériums: 1. Marc Riegendinger (Hochdorf) 41 points; 2. Frank (Gippingen) 39; 3. Savary (Heerbrugg) 32; 4. Schmid (Gunzgen) 28; 5. Hugentobler (Gippingen) 23; 6. Kurmann (Gippingen) 19.

Amateurs: 1. Bernard Haldemann (Genève) 85,447 points; 2. Amrhein (Wil) 82,447; 3. Hasler (Murgenthal) 74,928; 4. Basset (Renens) 72; 5. Schraner (Sulz) 64,447.

Juniors: 1. Urs Berger (Zurich) 183,92; 2. Oberson (Genève) 155,50; 3. Huerzeler (Gippingen) 134,42; 4. Wolfer (Elgg) 103,20; 5. Sutter (Gippingen).

Débütants: 1. Faude (Gippingen) 174,55; 2. Summermatter (Birsfelden) 123,17; 3. Ledermann (Meilen) 100.

Ces classements ne concernent que les courses organisées en Suisse.

Jacques Marchand (Fr) a rapporté sur le problème posé par l'internationalisation d'un règlement des courses cyclistes. Il a été décidé qu'une commission de travail se réunirait avant de soumettre des propositions à la Fédération internationale amateur de cyclisme.

Le secrétaire général a ensuite donné connaissance des résultats de la coupe mondiale de l'AIOCC, attribuée pour 1972 à la Fédération hollandaise.

Deux nouvelles épreuves ont été admises pour la coupe 1973: le Tour de Slovaquie et le Tour d'Ecosse.

Record de l'heure Maria Cressari échoue

L'Italienne Maria Cressari a échoué, sur le vélodrome olympique de Mexico, dans sa tentative contre le record du monde de l'heure féminin. Elle a couvert 41 km 273,65 alors que le record du monde, détenu par la Luxembourgeoise Elysa Jacobs depuis 1958, est de 41 km 347,27.

Maria Cressari a toutefois battu deux records du monde au cours de cette tentative: celui des 10 km en 14'19"90 (ancien record par Elysa Jacobs depuis 1958 avec 14'27"00) et celui des 20 km en 28'51"40 (ancien record par la Britannique Beryl Burton depuis 1960 avec 28'58"40).

MALCHANCE

A Munich, ils ont eu une malchance incroyable: la chute de Ryn, l'abandon de Swenson, l'élimination de Wolhaber, le cla-

pratique de la sorte depuis longtemps: ce travail a fini par porter des fruits.

En outre, les Finlandais ont adopté le principe des bourses d'entraînement. Pendant plusieurs mois, les athlètes n'ont d'autre préoccupation que celle de réaliser leurs plans d'entraînement dans les meilleures conditions possibles. Or que ce soit. Ils partent à la recherche du beau temps et de l'altitude. Ils vivent dans un amateurisme que l'on peut vraiment qualifier d'évolué. Ils ne sont pas les seuls. Mais, la classe aidant, ce sont eux qui en font le meilleur usage.

ERREURS D'AIGUILLAGE En revanche, les Américains sont tombés de haut, parce qu'ils n'ont pas voulu croire ceux qui leur parlaient de la progression de l'athlétisme européen. Des empêcheurs de tourner en rond; des faux prophètes.

Il s'étaient sûrés de leur force et les journées flamboyantes d'Eugene avaient contribué à renforcer leur confiance. Malheureusement, Eugene était au début du mois de juillet et les Jeux olympiques avaient lieu à fin août.

Première erreur d'aiguillage. Pour se qualifier, les athlètes ont dû atteindre leur sommet un mois et demi avant le début des Jeux. Et puis, ils ont attendu. A Munich, la plupart d'entre eux étaient désamorcés.

Ensuite, les rigueurs de la sélection instantanée ont éliminé des hommes de très haute valeur. Je ne pense pas à Liquori, le meilleur coureur de 1500 des deux dernières saisons, parce qu'il était réellement blessé, sans espoir de retour pour cette saison. Mais à Matson qui revenait lentement en forme et dont l'expérience aurait prévalu dans les particularités des concours olympiques.

A Matzdorf, aussi, qui sortait d'une longue période d'inactivité due à une blessure et qui n'était pas prêt au début de juillet. Les Américains n'ont pas encore remarqué qu'ils ne pouvaient plus — sans conséquences graves — affaiblir artificiellement leur équipe nationale. Ils se comportent toujours comme si le reste du monde était sous-développé.

PLUS SÉRIEUX Après sa démission de Munich, Ryn avait dit qu'il envisageait une carrière professionnelle. Evans n'attend que ça depuis quatre ans. Seagren et Matson sont à l'âge de la récolte. Il n'est pas impossible d'introduire Carlos et Hines

quage de John Smith, l'exclusion de Matthews et de Collett, l'histoire de la perche, la défaite de Woods pour un misérable centimètre, l'absence de Robinson et de Hart. Tout cela a eu une influence sur le décompte final.

Il n'en demeure cependant pas moins que les Américains ont creusé eux-mêmes leur tombe, en refusant de changer leurs principes de sélection, en négligeant la préparation de leur athlètes et en commentant, sur place, des fautes que ne devraient pas se permettre les dirigeants de la plus forte équipe du monde.

UN REMEDE ? Je suis persuadé qu'à Montréal, dans quatre ans, les Américains peuvent maîtriser leurs adversaires comme ils l'ont fait à Mexico, s'ils prennent exemple sur les Européens et s'ils retiennent la leçon de Munich.

A la lecture des déclarations de Bowerman — un des patrons de l'équipe — j'ai bien peur qu'ils ne donneront pas le coup de barre nécessaire. Bowerman est rentré désabusé, mais non persuadé qu'il fallait engager une réforme. En résumé: c'est le monde qui est mauvais; pas le système américain. Pourtant, la Fédération ne fait rien, strictement rien pour ses athlètes. Elle sélectionne, c'est tout. D'autre part, les Universités qui tiennent l'échec debout et sans lesquelles il n'y aurait pas d'athlétisme aux Etats-Unis, ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Leur saison s'étend d'avril à juin. Chaque semaine, les meilleurs athlètes sont obligés de s'aligner dans plusieurs compétitions, pour la gloire de l'Université. Et quand arrive le temps des importants événements du calendrier international, tout est terminé.

C'est les vacances. Autrement, ils gagneraient tout de même. Maintenant, ils gagneraient encore... si on s'occupait d'eux de manière judicieuse.

Après Munich, un journal américain qui a les yeux ouverts sur le monde a posé une question. Une simple question: pensez-vous que Borzov serait devenu champion olympique s'il avait été Américain... ? Question indésirable.

Guy CURDY

pratique de la sorte depuis longtemps: ce travail a fini par porter des fruits.

En outre, les Finlandais ont adopté le principe des bourses d'entraînement. Pendant plusieurs mois, les athlètes n'ont d'autre préoccupation que celle de réaliser leurs plans d'entraînement dans les meilleures conditions possibles. Or que ce soit. Ils partent à la recherche du beau temps et de l'altitude. Ils vivent dans un amateurisme que l'on peut vraiment qualifier d'évolué. Ils ne sont pas les seuls. Mais, la classe aidant, ce sont eux qui en font le meilleur usage.

ERREURS D'AIGUILLAGE En revanche, les Américains sont tombés de haut, parce qu'ils n'ont pas voulu croire ceux qui leur parlaient de la progression de l'athlétisme européen. Des empêcheurs de tourner en rond; des faux prophètes.

Il s'étaient sûrés de leur force et les journées flamboyantes d'Eugene avaient contribué à renforcer leur confiance. Malheureusement, Eugene était au début du mois de juillet et les Jeux olympiques avaient lieu à fin août.

Première erreur d'aiguillage. Pour se qualifier, les athlètes ont dû atteindre leur sommet un mois et demi avant le début des Jeux. Et puis, ils ont attendu. A Munich, la plupart d'entre eux étaient désamorcés.

Ensuite, les rigueurs de la sélection instantanée ont éliminé des hommes de très haute valeur. Je ne pense pas à Liquori, le meilleur coureur de 1500 des deux dernières saisons, parce qu'il était réellement blessé, sans espoir de retour pour cette saison. Mais à Matson qui revenait lentement en forme et dont l'expérience aurait prévalu dans les particularités des concours olympiques.

A Matzdorf, aussi, qui sortait d'une longue période d'inactivité due à une blessure et qui n'était pas prêt au début de juillet. Les Américains n'ont pas encore remarqué qu'ils ne pouvaient plus — sans conséquences graves — affaiblir artificiellement leur équipe nationale. Ils se comportent toujours comme si le reste du monde était sous-développé.

PLUS SÉRIEUX Après sa démission de Munich, Ryn avait dit qu'il envisageait une carrière professionnelle. Evans n'attend que ça depuis quatre ans. Seagren et Matson sont à l'âge de la récolte. Il n'est pas impossible d'introduire Carlos et Hines

quage de John Smith, l'exclusion de Matthews et de Collett, l'histoire de la perche, la défaite de Woods pour un misérable centimètre, l'absence de Robinson et de Hart. Tout cela a eu une influence sur le décompte final.

Il n'en demeure cependant pas moins que les Américains ont creusé eux-mêmes leur tombe, en refusant de changer leurs principes de sélection, en négligeant la préparation de leur athlètes et en commentant, sur place, des fautes que ne devraient pas se permettre les dirigeants de la plus forte équipe du monde.

UN REMEDE ? Je suis persuadé qu'à Montréal, dans quatre ans, les Américains peuvent maîtriser leurs adversaires comme ils l'ont fait à Mexico, s'ils prennent exemple sur les Européens et s'ils retiennent la leçon de Munich.

A la lecture des déclarations de Bowerman — un des patrons de l'équipe — j'ai bien peur qu'ils ne donneront pas le coup de barre nécessaire. Bowerman est rentré désabusé, mais non persuadé qu'il fallait engager une réforme. En résumé: c'est le monde qui est mauvais; pas le système américain. Pourtant, la Fédération ne fait rien, strictement rien pour ses athlètes. Elle sélectionne, c'est tout. D'autre part, les Universités qui tiennent l'échec debout et sans lesquelles il n'y aurait pas d'athlétisme aux Etats-Unis, ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Leur saison s'étend d'avril à juin. Chaque semaine, les meilleurs athlètes sont obligés de s'aligner dans plusieurs compétitions, pour la gloire de l'Université. Et quand arrive le temps des importants événements du calendrier international, tout est terminé.

C'est les vacances. Autrement, ils gagneraient tout de même. Maintenant, ils gagneraient encore... si on s'occupait d'eux de manière judicieuse.

Après Munich, un journal américain qui a les yeux ouverts sur le monde a posé une question. Une simple question: pensez-vous que Borzov serait devenu champion olympique s'il avait été Américain... ? Question indésirable.

Guy CURDY

3) Lire également nos éditions des 18 et 22 novembre.

FIN

olympisme

Pour les JO d'hiver Budget d'Innsbruck

Quatre cent millions de schillings (soit 64 millions de francs suisses), tel est le devis d'Innsbruck pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver, pour lesquels la ville de Tyrol s'est déclarée candidate en remplacement de Denver.

Ces frais relativement modestes s'expliquent, selon les édiles d'Innsbruck, par le fait que la plupart des installations sportives et techniques existent déjà. Innsbruck avait organisé les J.O. d'hiver en 1964. Ils avaient coûté à l'époque 850 millions de schillings. La construction d'un nouveau village olympique coûterait 250 millions de schillings. Il s'agirait du complexe de sports universitaire de Kranebitten, projeté pour 1976 et qui pourrait être adapté facilement pour les Jeux.

La piste de descente messieurs du Patscherkofel ne serait pas retenue en 1976 mais remplacée par la descente du Birgitzkoepfel ou celle du Hoandl (Axam) qui seront ouvertes aux skieurs la saison prochaine.

Donner à l'athlétisme une forme professionnelle est-il réalisable ?

Ça revient à intervalles réguliers et ça passe. L'idée de donner à l'athlétisme une forme professionnelle n'est pas d'aujourd'hui. Mais jusqu'ici elle n'a jamais pu être réalisée de manière sûre, efficace, rentable.

Ladouguère et Nurmi furent disqualifiés au début des années trente. Owens fut invité à courir contre des chevaux. Pirie descendait dans les arènes d'Espagne. L'Australie organise des compétitions avec des athlètes médiocres qui vivent — ou qui ne vivent pas, c'est selon la saison — de l'argent des paris engagés sur leurs noms.

A L'EAU Aux Etats-Unis, je se trouve toujours un promoteur quelconque pour essayer de harponner les athlètes fatigués de l'austérité olympique. Après Tokio, en 64. Après Mexico aussi, en 68. Il s'appellait Henk Visser, un ancien sauteur en longueur. Il distribuait ses contrats comme des prospectus. Ses projets avaient fait naître un immense espoir chez Carlos, chez Beamon et chez bien d'autres. De l'espoir. Pas un sou. L'affaire n'était pas bien emmanchée. Visser n'était qu'un commis voyageur. Celui qui détenait l'argent ne lui a pas fait confiance jusqu'au bout. D'ailleurs, il n'inspirait pas du tout la confiance.

A l'eau ! PLUS SÉRIEUX Surgit maintenant Mike O'Hara. Beaucoup plus sérieux; beaucoup plus solide. Un véritable professionnel des affaires et qui a de l'expérience dans l'exploitation financière du sport. Je l'attendais — je ne savais pas qu'il s'appellerait O'Hara — parce que la constellation était favorable.

Après sa démission de Munich, Ryn avait dit qu'il envisageait une carrière professionnelle. Evans n'attend que ça depuis quatre ans. Seagren et Matson sont à l'âge de la récolte. Il n'est pas impossible d'introduire Carlos et Hines

quage de John Smith, l'exclusion de Matthews et de Collett, l'histoire de la perche, la défaite de Woods pour un misérable centimètre, l'absence de Robinson et de Hart. Tout cela a eu une influence sur le décompte final.

Il n'en demeure cependant pas moins que les Américains ont creusé eux-mêmes leur tombe, en refusant de changer leurs principes de sélection, en négligeant la préparation de leur athlètes et en commentant, sur place, des fautes que ne devraient pas se permettre les dirigeants de la plus forte équipe du monde.

UN REMEDE ? Je suis persuadé qu'à Montréal, dans quatre ans, les Américains peuvent maîtriser leurs adversaires comme ils l'ont fait à Mexico, s'ils prennent exemple sur les Européens et s'ils retiennent la leçon de Munich.

A la lecture des déclarations de Bowerman — un des patrons de l'équipe — j'ai bien peur qu'ils ne donneront pas le coup de barre nécessaire. Bowerman est rentré désabusé, mais non persuadé qu'il fallait engager une réforme. En résumé: c'est le monde qui est mauvais; pas le système américain. Pourtant, la Fédération ne fait rien, strictement rien pour ses athlètes. Elle sélectionne, c'est tout. D'autre part, les Universités qui tiennent l'échec debout et sans lesquelles il n'y aurait pas d'athlétisme aux Etats-Unis, ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Leur saison s'étend d'avril à juin. Chaque semaine, les meilleurs athlètes sont obligés de s'aligner dans plusieurs compétitions, pour la gloire de l'Université. Et quand arrive le temps des importants événements du calendrier international, tout est terminé.

C'est les vacances. Autrement, ils gagneraient tout de même. Maintenant, ils gagneraient encore... si on s'occupait d'eux de manière judicieuse.

Après Munich, un journal américain qui a les yeux ouverts sur le monde a posé une question. Une simple question: pensez-vous que Borzov serait devenu champion olympique s'il avait été Américain... ? Question indésirable.

Guy CURDY

(Faites toujours un essai pour l'exemple)

Essayez gratuitement

le thé anti-enrouements le thé anti-extinctions de voix le thé anti-refroidissements le thé anti-gorge qui pique Quick Tea!

Quick Tea Herbula avec 20 plantes sélectionnées, sucre de raisin, miel et vitamines C.

Qu'est-ce que Quick Tea? Quick Tea est une boisson instantanée. Donc immédiatement soluble (comme le café en poudre). Quick Tea est une boisson moderne: elle se prépare en un clin d'œil et c'est enfantin. 2 à 3 cuillerées à thé de Quick Tea dans une tasse, verser de l'eau chaude ou froide, remuer rapidement — terminé. Quick Tea est prêt à l'emploi: tout est dedans. Les plantes, le sucre de raisin, le miel et les vitamines C. Mais Quick

Tea est aussi pratique, car on peut l'emporter partout. En excursion, en vacances, au bureau, etc. Particulièrement important: Quick Tea est un produit absolument naturel. Quick Tea a donc quantité d'avantages. Suffisamment pour l'essayer. Faites le test Quick Tea. Découpez tout simplement le coupon ci-après et envoyez-nous le. Nous vous expédierons immédiatement un échantillon test.

Quick Tea est en vente chez Coop... uniquement chez Coop.

Découper le coupon et expédier à:
COOP SUISSE «Quick Tea»
boîte postale 1285 4002 Bâle
(Prière d'écrire lisiblement)

Veillez m'envoyer immédiatement l'échantillon Quick Tea, afin que je puisse faire l'essai.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Lieu/No postal _____

Quick Tea existe également en 3 autres sortes:

1. Thé citron: le plus délicat extrait de thé noir, du pur jus de citron, vitamines C et du sucre de raisin.
2. Tisane de cynorrhodons: avec sucre de raisin fortifiant et fleurs d'hibiscus.
3. Tisane de menthe: le meilleur extrait de menthe, du sucre de raisin et de l'huile de menthe.



OICM No 35493

coop

STRAULI AG WINTERTHUR

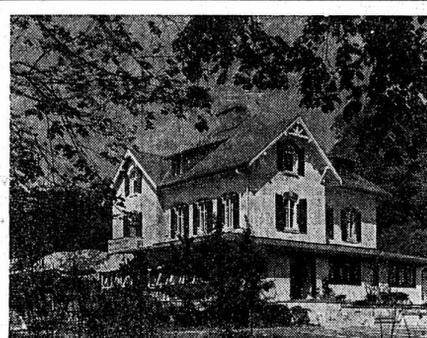
GARANTIE STRÄULI QUALITÄT

JUWO

Kalkfrei abwaschen mit
Relaver libre de calcaire avec
Rigovernatura senza calcare con

Brio + calgon

Relaver libre de calcaire avec Brio,
car seul Brio contient du Calgon!



L'HÔTEL DE LA GARE - MONTMOLLIN

avise sa fidèle clientèle que dès le **24 NOVEMBRE**

vous pourrez de nouveau venir passer un agréable séjour et profiter du calme merveilleux en dégustant une cuisine de classe.



N'oubliez pas de réserver vos tables pour vos repas d'affaires, sorties de bureau, et surtout pour les Fêtes.

B. DESPONT - maître rôtisseur
☎ (038) 31 11 96.

A vendre
Ford Mustang
6 cylindres,
1969, expertisée,
63.000 km,
état impeccable,
fort rabais.

Garage B. Duc,
Nods.

Tél. (038) 51 26 17.

A vendre
Citroën Ami 8 Combi
modèle 1970,
expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Vauxhall Viva 90
73 CV, 1969,
44.000 km,
expertisée.
Fr. 4400.—
Tél. 25 83 01,
M. Pochon.
Tél. 31 72 50.

OCCASION UNIQUE
Austin 1300 Combi
1968, blanche, 72.000 km.

GARAGE M. BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A LIQUIDER
PNEUS D'HIVER
d'occasion, conventionnels et radiaux de 70 à 90 %, toutes dimensions et marques.
La pièce de Fr. 35.— à Fr. 45.—
Offre spéciale : 20% rabais jusqu'au 25 novembre 1972
Henri Kronenberg,
commerce de pneus, Coffrane.
Tél. 42 32 83, le soir.

LITERIE

Lits doubles - Lits-couches - Matelas
Duvets - Oreillers - Couvertures de laine
Couvre-lits, jetés, etc.

Toujours les plus bas prix.
La bonne qualité reste la meilleure réclame !

Benoit

Magasin : Mallefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel
Fermé le samedi - Livraison franco

Seulement
35 c. le mot!

C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

Du 26 décembre au 6 janvier

camps de ski

à Gryon-Villars - Les Mosses pour garçons et filles de 10 à 15 ans.

Groupes pour débutants et avancés.

Devoirs de vacances surveillés.

Prix: Fr. 195.— par semaine, ramonte-pentes compris. Inscriptions: « Les Glaciers », Internat protestant, 1882 Gryon, téléphone (025) 5 92 04.



L'annonce
reflet vivant du marché

**VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES**

A vendre

2 CV

modèle 1968,
45.000 km.
Prix à discuter.
Tél. 25 44 65, le matin
avant 9 heures.

A vendre

VW 1300

1970, 28.000 km,
expertisée, parfait
état. Facilités
de paiement.
Tél. 31 51 17,
heures des repas.

A vendre

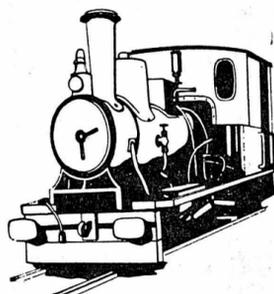
Volvo 122 S

1966, entièrement
révisée,
Prix à discuter.
Tél. (038) 31 40 08.

**OCCASIONS
EXPERTISÉES**

DATSUN 1000, 1969
AUDI 75 L, 1967
SIMCA 1501, 1970
DATSUN 2400 GT,
1972
ALFA ROMEO 1750,
1969
FORD CORTINA,
1965
OPEL KADETT, 1964
RENAULT R 16, 1968

Garage du Phare,
Vauseyon-Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42
Tél. (038) 24 18 44.



Trains électriques des meilleures marques
mondiales. Choix complet, y compris les
pièces de rechange. Service après-vente
assuré par du personnel expérimenté et capable
de construire une maquette de A à Z.

Toutes les nouveautés sont arrivées

Reymond

Neuchâtel — 5, Saint-Honoré

**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

Superbe coupé
4 places

**Triumph
GT 6
MK III**

Modèle 1971
15.000 km
Expertisé
Garantie
Echange possible
Grandes facilités
de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

S'abonner, c'est économiser.
Un croissant et un journal? Sûrement
les deux, direz-vous. Quoi de plus agréa-
ble, en effet, que de croquer un crois-
sant frais en lisant votre journal? Si vous
vous abonnez, vous paierez votre journal
le même prix qu'un croissant. Avouez
que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

TOYOTA TOYOTA

Agence officielle

UNE AUBAINE

Mise en vente de nos voitures de direction :

TOYOTA CROWN DL
TOYOTA CROWN COMBI DL
TOYOTA CROWN COUPÉ
TOYOTA CORONA 2000 DL
TOYOTA CARINA 1600 SDL
TOYOTA CÉLICA 1600 ST
TOYOTA COROLLA 1200 DL 4 PORTES
TOYOTA COROLLA 1200 SD 2 PORTES

Voiture avec peu de kilomètres, garantie.
Possibilité de garer les voitures pour livraison au début de l'année.

Venez visiter notre exposition permanente

Vente - échange - crédit

Garage E. Bourquin Agence Toyota 2517 Diesse Tél. (032) 85 16 51

Flash sur la Côte



Baromètres
Thermomètres
Jumelles
Longues-vues
Loupes

Maitre opticien
Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi

Alimentation A. POUSAZ

Centre commercial MODERNA

Grand choix en produits laitiers
Primeurs - Vins et liqueurs

PESEUX - Rue E.-Roulet 5 Tél. 31 14 57

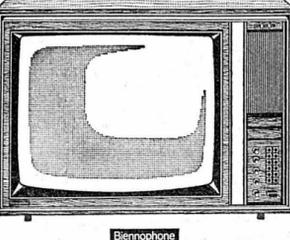
SCHURCH

HORTICULTEUR
FLEURISTE

Confections florales en tous genres

On livre à domicile

CORCELLES ☎ 31 15 87



RÉMY PERRET

RADIO
TÉLÉVISION COULEUR

Concessionnaire PTT
PESEUX ☎ 31 40 20

Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

COMMUNIQUÉ

Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

Le carrefour des cadeaux
Les meilleures marques de parfums

Parfumerie Droguerie

Michel Jenni

PESEUX Tél. (038) 31 15 07

BABY - HALL



Votre détaillant spécialisé

PESEUX Grand-Rue 2 Téléphone 31 38 35

ANDRÉ HAEFELI PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)

TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES

☎ 31 24 84 Service prompt et soigné

Pour vos livraisons à domicile

31 11 31

Pharmacie Gauchat

PESEUX

Peseux: le budget 73 ouvre les portes d'une période d'austérité

De notre correspondant :

Le Conseil général de Peseux a voté, il y a quelques jours, le budget communal pour 1973. Nous avons donné, par ailleurs, le reflet de cette importante séance. Aujourd'hui, il nous paraît intéressant d'analyser plus en détail le budget qui vient d'être accepté. En résumé, il se présente comme suit : dépenses totales 5.674.337 fr. ; recettes totales 5.592.910 fr. laissant un déficit présumé de 81.427 fr. Les seize chapitres comptables dans lesquels sont réparties les recettes et les charges communales sont les suivants :

- **Intérêts actifs :** Ce chapitre représente le produit des intérêts du portefeuille des titres, propriétés de la commune. Il laisse un revenu net présumé de 72.290 fr. Toutefois, relevons que ce produit sera bientôt fortement réduit puisque la part prépondérante du portefeuille des titres constitue une réserve destinée au paiement d'échéances importantes qui ne sauraient tarder longtemps encore. Cette réserve sera-t-elle suffisante ? Nous l'ignorons et nous pouvons même en douter à cette période d'inflation. Conclusion : il ne sera guère possible de maintenir encore longtemps cette recette à ce niveau.
- **Immeubles productifs :** Dans ce chapitre sont contenus les produits et les charges des immeubles appartenant à la commune, non utilisés pour des services publics, mais loués. Pour 1973, le produit net de ces immeubles est supputé à 16.818 fr. Le montant de 9000 fr. prévu pour l'entretien de sept maisons anciennes ne paraît pas exagéré, bien qu'il représente près de 25 % du revenu locatif brut.
- **Forêts :** Durant nombre d'années, nos belles forêts furent une source de revenus appréciable pour notre commune. Elles constituent encore notre grande richesse et, pourtant, le budget de 1973 nous révèle que les recettes présumées couvriront à peine les dépenses envisagées pour leur exploitation ! Il convient toutefois de préciser que le revenu net de 150 fr., chiffré en septembre, alors qu'il était encore difficile de vendre les bois de service à un niveau suffisant, a de fortes chances d'être sensiblement amélioré en suite d'une modification profonde du marché des bois ces dernières semaines. Il est évident que les fluctuations sensibles du marché des bois laissent planer quelque incertitude sur l'avenir de cette source de revenus.
- **Impôts :** Source essentielle des revenus de la commune, évidemment le produit des impôts est supputé à 2.446.000 fr. nets pour 1973. La population de notre commune s'étant stabilisée depuis quelques années, l'augmentation régulière du produit des impôts représente en quelque sorte le baromètre de l'inflation, plus des 9/10 des recettes fiscales provenant des impôts perçus auprès des personnes physiques, dont l'assiette fiscale est estimée à 51.700.000 fr. de revenus et 116.200.000 francs de fortune. Quant au produit de l'impôt des personnes morales, basé sur 2.300.000 fr. de revenus et 45.300.000 fr. de fortune, il n'atteint pas 200.000 fr. et correspond au faible degré d'industrialisation de notre commune. Les efforts de nos autorités pour réserver, à l'industrie une part appréciable du territoire communal furent, à l'époque, réduits à néant, ou presque, par l'implantation malheureuse de maisons locatives et la création d'une « cité-dortoir » en faveur des indus-

tries du chef-lieu. La capacité financière de Peseux en souffrira-t-elle un jour ? L'avenir nous le dira.

- **Taxes :** Qu'elles proviennent des véhicules à moteur, de l'exemption du service du feu ou prélevées pour la lutte contre la pollution des eaux, pour ne citer que les principales, elles suivent une courbe ascendante assez semblable à celle des impôts et leur produit est chiffré à 298.200 fr. pour 1973.
- **Recettes diverses :** Elles correspondent, pour l'essentiel, à la part communale à l'impôt de défense nationale, également en augmentation. Le total de ces recettes est supputé à 140.000 fr.
- **Services industriels :** Le service des eaux devrait laisser un bénéfice net de 90.900 fr. en 1973, quelque peu inférieur à la réalité si l'on se réfère au bouclier des comptes de 1971. Relevons, cependant, que cette source de revenus est assez régulière depuis quelques années. Quant au service du gaz, il est également régulier, mais hélas comme charge. Le déficit présumé pour 1973 est de 40.650 fr. et, depuis nombre d'années, ce service représente un véritable service public. L'importance des fuites (et les difficultés de les déceler) coûte cher. Le prix du gaz actuel pourra-t-il être maintenu ? Cela paraît peu vraisemblable. Dans l'immédiat, il semble bien que ce service ne puisse devenir une source de revenus pour la commune. Le produit net du service de l'électricité baisse assez régulièrement d'une année à l'autre. Il constitue tout de même un revenu net de 268.900 fr. dans le budget de 1973. L'augmentation du prix du courant acheté n'a, jusqu'ici, pas eu de répercussion sur les tarifs en vigueur. Souhaitons qu'il en soit ainsi encore longtemps !

Si nous avons examiné de façon détaillée les chapitres relatifs aux revenus communaux, c'est pour démontrer que le choix est limité en vue de trouver des recettes nouvelles susceptibles d'équilibrer les dépenses en constante augmentation et pourtant limitées à l'indispensable.

Aussi, nous bornerons-nous à énumérer rapidement les charges incombant à notre budget communal :

- **Intérêts passifs :** Montant budgétisé : 488.227 fr. correspondant aux intérêts des emprunts conclus pour la réalisation des travaux d'équipement nécessaires à notre commune lors de son développement.
- **Frais d'administration :** La charge nette de ce chapitre est de 459.140 fr. ; montant qu'il n'est guère possible de compresser en période d'inflation.
- **Hygiène publique :** Ce chapitre représente une charge nette de 366.350 fr. qui comprend principalement les frais relatifs à l'épuration des eaux (100.000 fr.) et à l'enlèvement et à l'incinération des ordures ménagères (135.000 fr.). Malgré l'accroissement de ces prévisions, il est vraisemblable qu'elles se révéleront encore insuffisantes.
- **Instruction publique :** La charge nette totale de l'enseignement est de 1.219.530 fr. soit 50 % des recettes fiscales ! Cette charge est répartie comme suit : enseignement primaire, préprofessionnel et ménager 506.330 fr. ; enseignement secondaire 590.000 fr. ; enseignement professionnel et supérieur (bourses comprises) 77.000 fr. ; amortissements pour 46.200 fr.

Il est probable que, dans un avenir assez proche, les frais d'écologie pour les écoles

de Neuchâtel augmenteront très sensiblement, si les dispositions contenues dans la convention signée par plusieurs communes du Littoral avec la ville de Neuchâtel, sont appliquées. C'est-à-dire : l'intervention de l'Etat pour fixer de nouvelles normes conformes à la réalité.

- **Sports, loisirs et culture :** Dépenses prévues pour 1973 : 35.850 fr. On trouve dans ce chapitre les subventions accordées aux sociétés locales, l'entretien du stand et de la salle des spectacles et l'amortissement de certaines installations sportives.
- **Travaux publics :** 217.597 fr. de charges nettes, compte tenu du revenu net du Fonds Fornachon supputé à plus de 60.000 fr. On note dans ce chapitre une sensible réduction des amortissements, conformément aux nouvelles prescriptions du Contrôle des communes. Mais le montant de 60.000 francs pour l'entretien des rues, places, trottoirs et jardins sera-t-il suffisant ?
- **Police :** Charge nette 128.950 fr. sans modifications essentielles par rapport aux exercices précédents.
- **Ouvres sociales :** Dépenses supputées à 317.100 fr., dont 255.000 pour l'AVS-AL. Ici, il faut s'attendre à une augmentation très sensible pour la contribution aux déficits des établissements

hospitaliers, actuellement en discussion sur le plan cantonal.

- **Dépenses diverses :** 141.920 fr., dont 98.000 au titre de contribution à l'exploitation des entreprises de transports. Ce poste pourra également être dépassé en suite des déficits croissants de la Compagnie des transports en commun.

Conclusions

Ce rapide énoncé des recettes et dépenses de notre ménage communal prévues pour 1973 démontre que les dépenses ne sont plus compressibles, mais au contraire, qu'elles augmenteront rapidement, dans une proportion plus élevée que la possibilité d'augmentation des recettes basée essentiellement sur l'indexation des revenus et de l'hypothétique expansion économique de notre commune.

En conclusion, nos autorités devront, après le bouclier du présent exercice, mettre en chantier une révision de notre structure financière ce qui, inévitablement, nous conduira à une période d'austérité qu'il ne faut toutefois pas craindre, puis-que ce n'est que des chances de s'inscrire dans le cadre de mesures que prendront nécessairement le Conseil fédéral, voire le Conseil d'Etat.

A. V.

ÉCOLE DES PARENTS DE LA CÔTE

Les difficultés scolaires : hérédité ou milieu familial ?

Récemment le Dr Lévi a traité le sujet « Les difficultés de l'enfant à l'école ».

La cause de ces difficultés est souvent très délicate à définir : hérédité ou milieu familial ?

Contrairement à ce que l'on peut être tenté de croire, les difficultés scolaires ne sauraient sans autre être attribuées à un défaut d'intelligence. Avant d'examiner le quotient intellectuel de l'enfant, convient-il d'observer si son développement psychomoteur, son affectivité, ses facultés instrumentales ne présentent rien d'anormal.

Le conférencier a illustré ses propos d'excellents exemples tirés de sa riche expérience : ainsi cet enfant de 11 ans qui souffre d'un retard scolaire de trois ans uniquement en raison d'une angoisse d'abandon. Il était orphelin depuis l'âge de 3 ans et demi. Ou cet autre enfant, « casseur de vitres » parce qu'il est inconsciemment révolté contre la démission paternelle. Ou encore

cette fillette qui, quoique très intelligente, ne travaille jamais seule ni même ne se lève seule les matins, parce que sa mère décide tout pour elle.

Le Dr Lévi a relevé que la répétition de mauvaises notes constitue une sonnette d'alarme. Toutefois, certains parents ne veulent pas entendre ce signal. Ils refusent de soumettre l'enfant à un examen spécialisé ou même punissent l'enfant alors qu'il peut n'être que l'innocente victime d'un déséquilibre aisément guérissable, par simple traitement de nature affective.

La conférence s'est achevée par une série de questions des auditeurs, claire manifestation de tout l'intérêt suscité par l'exposé.

Le président de l'école des parents de la Côte, M. P. Jaquet, a annoncé que le programme 1973 est pratiquement au point. Qu'ils soit l'égal de celui de cette année et l'École des parents de la Côte peut prétendre accomplir valablement sa tâche d'information.

Un nouveau comité au Ski-club de la Côte

Une cinquantaine de membres du Ski-club de la Côte se sont réunis récemment en assemblée annuelle au café-restaurant Métropole à Peseux.

Après avoir accepté sans remarque le procès-verbal de la dernière assemblée générale d'octobre 1971, les membres ont pris connaissance avec attention et intérêt des rapports du président, du caissier des vérificateurs de comptes et des responsables des commissions techniques et du chalet de la société.

Le président, après avoir relevé l'essor réjouissant de la société qui compte 190 membres, a rappelé, comme l'ont fait également ses collègues des commissions, les diverses manifestations auxquelles les membres ont été conviés durant la saison écoulée. Il a regretté notamment que la participation aux diverses corvées d'entretien du chalet ait été si faible !

Le rapport du caissier, ratifié par celui des vérificateurs, n'a donné lieu à aucune objection et les comptes de l'exercice écoulé ont été acceptés.

Après avoir réélu par acclamation le président sortant, pour une nouvelle

période d'une année, l'assemblée a nommé un nouveau comité comprenant neuf membres qui, après s'être réunis quelques jours plus tard s'est réparti les charges pour la saison 1972-1973 de la manière suivante : président Michel Kramer, vice-président Martial Juvet, caissier André Kohne, vice-caissier Dino Proserpi, secrétaire Claude Droz, convocations Albert Amaron, verbaux Dino Proserpi, responsable du chalet Martial Gurtner, commission technique Jean-Paul Morel, assistant Daniel Schild.

D'autre part, MM. Vaucher, Bangerter et Gauthier ont été nommés vérificateurs des comptes.

Après que le responsable de la commission technique eut tracé les grandes lignes de la saison qui commence, plusieurs suggestions de membres ont été transmises au comité qui, par son président, a promis d'en tenir compte avant d'en établir le programme définitif.

Pour clore les débats, il fut souhaité à toute l'assemblée un hiver enneigé pour une belle saison de ski.

Les vingt-cinq ans de la Société d'éducation physique féminine

Pour fêter dignement les 25 ans de sa fondation, la Société d'éducation physique féminine a organisé récemment un souper suivi d'une soirée récréative à l'Hôtel du Vignoble. Plusieurs invités d'honneur ont pris part à ce repas : MM. Marcel Bellenot, un des membres fondateurs, Francis Vicky, président des gymnastes actifs, André Joyet, président des gymnastes hommes et Maurice Stauffer, président de l'ASLUP. Mme Mariette Richard, présidente de l'EPFF, a donné un aperçu de la vie de la société. Durant sept ans, les dames constituèrent une sous-section des gymnastes actifs. Dès 1954, la société devint autonome et prit le nom d'éducation physique féminine. Mme Hélène Zaugg, actuellement mem-

bre honoraire, a été présidente durant 21 ans.

Mme Richard releva avec plaisir que l'effectif de la section compte actuellement 35 dames et 90 pupilles. Une très bonne ambiance règne dans cette société sportive. Les fêtes fédérales furent suivies régulièrement : Lausanne 1951, Zurich 1955, Lucerne 1963 et Aarau 1972. La fête romande à Yverdon en 1969 remporta elle aussi beaucoup de succès. Au cours d'une rencontre à Besançon, en 1948, la section de Peseux reçut un diplôme pour les bons résultats obtenus.

Longue vie à l'EPFF et rendez-vous pour les noces d'or !

B. J.

Une amicale de la S.F.G. née à Corcelles-Cormondrèche

Le désir de quelques gymnastes honoraires, amis de longue date, de créer une amicale de la Société fédérale de gymnastique (SFG), s'est concrétisé récemment lors d'une assemblée à laquelle une douzaine de membres avaient tenu à participer.

Parmi les présents, citons les plus anciens : Hermann Minder et Maurice Bugnon, tandis que les Vermot, Bertschi, Vuthier et Pfenniger s'étaient excusés ne pouvant faire acte de présence.

Ces membres honoraires ont ainsi

apporté à cette louable initiative, une belle preuve d'intérêt.

Aussi, un bureau a été constitué et il comprend Alfred Minder, président, Francis Pittet, vice-président et secrétaire, et Charles Jordi, trésorier-caissier.

Cette petite équipe dynamique donne sans tarder rendez-vous à tous les membres honoraires de la SFG active de Corcelles-Cormondrèche, au local, demain soir vendredi.

Et qu'on se le dise : le comité veut voir présents tous les hésitants !



Boucherie chevaline

Peseux

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN, ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité

NOS EXPOSITIONS PERMANENTES, (plus de 1000 m²) ouvertes à toute heure...

Prix avantageux

Reprise de vos anciens meubles

Tél. 31 43 44 ou 31 50 88

MEUBLES NUSSBAUM

PESEUX ET NEUCHÂTEL

Letres Arts Spectacles

VALEURS par Jacques Duron

La chronique des livres
de P.-L. BOREL

Le très beau recueil d'essais de Jacques Duron, intitulé *Valeurs I*, nous invite à méditer sur la littérature, l'art et la beauté, à travers un certain nombre de grands noms : Jeanne d'Arc, Léonard de Vinci, Saint-Simon, Mozart, Beethoven, Chateaubriand, Baudelaire, Valéry, Claudel. A travers leur message, c'est la destinée humaine et son mystère qui font l'objet de cette réflexion. S'il place très haut Jeanne d'Arc, en revanche Jacques Duron ne dissimule pas les faiblesses de Léonard, cet homme qui toujours se dérobe : il commence, il rêve, mais il est rare qu'il achève. Pourquoi ? C'est que, mal assuré contre le vertige de l'impossible, il éprouvait une sorte de panique devant le meilleur de lui-même. Peut-être, ayant rêvé d'être Dieu, avait-il un obscur sentiment de culpabilité.

Avec Saint-Simon, nous bondissons à l'extrême opposé. Saint-Simon est un homme qui prend parti. On l'a dit partial, mais l'est-il réellement ? Non, car si à tout instant, en peignant tel ou tel personnage, il juge, c'est d'un point de vue supérieur, comme si Dieu l'avait chargé de constituer un dossier devant servir lors du Jugement dernier. Aussi son impartialité n'est-elle pas, comme le dit très justement Jacques Duron, celle d'un « homme absent, privé de sang et de chaleur, mais celle d'un homme présent, ardent et vif, passionné tant qu'on voudra, « grinçant des dents » s'il le faut, pourvu qu'une force l'oblige, au besoin malgré lui, à dire ce qu'il a vu sans jamais pouvoir faire autrement ». D'où ces por-

traits qui sont la vie même dans ce qu'elle a d'admirable ou de scandaleux. Alors que, de l'œuvre si séduisante de Léonard, mais toujours si mystérieusement hautaine, émane un certain pessimisme, Saint-Simon, lui, est tonique. C'est un guerrier au combat, qui nous entraîne derrière lui au galop.

Si Claudel est un homme de la Renaissance, un être insatiable, passionné d'ouverture, d'audace, de luxuriance et de totalité, il ne reste jamais, comme Léonard peignant la Joconde, hypnotisé par le problème de la destinée humaine. Non, mais comme Saint-Simon, il entend le résoudre par la puissance d'un dynamisme qui s'inspire de Dieu lui-même. Où est le moteur ? C'est l'amour, qui séduit, qui envoûte, qui menace de tout détruire, mais qui finalement sauve. « Posez l'homme et la femme comme un absolu, et déjà vous êtes en enfer ; mais si vous éclairez le sens vrai de ce qui fait l'attrait de l'homme et de la femme, c'est jusqu'au ciel qu'il vous faut aller, où seulement peut se convertir en acte la puissance infinie du désir. »

Dans la seconde partie du livre, Jacques Duron traite de philosophie. A propos de Santayana, philosophe espagnol qui passa la plus grande partie de sa vie en Amérique, il évoque la figure de Royce qui interpréta Hegel de manière si originale qu'il vaut la peine de nous y arrêter un instant.

Si l'on fait abstraction de l'hégélianisme de gauche qui aboutit au marxisme, l'hégélianisme conduit géné-

ralement à l'idéalisme. En effet, toutes les contradictions de l'histoire étant levées, l'esprit ayant pris conscience de soi n'a plus qu'à s'épanouir en se réfléchissant lui-même avec satisfaction dans sa propre lumière. Le christianisme, dernière étape de son progrès, a été digéré et assimilé. Plus de paradoxe, nous sommes dans l'Esprit absolu qui est le terme de l'histoire humaine.

Mais, ce faisant, et sans s'en douter, les hégéliens ont aminci, aplati, et même vidé de sa substance le système de leur maître. Royce, lui, réintègre dans le système le paradoxe et la souffrance, c'est-à-dire ce que Hegel appelait le travail du négatif. Sans la souffrance, sans le martyre, la vie n'atteindrait jamais de réelle profondeur, et Dieu n'entrerait pas en nous. Dieu a donc accepté de mourir afin que nous vivions.

On voit dès lors comment se justifient les deux interprétations. D'une part, on peut dire que, Dieu étant mort et le christianisme surmonté, l'esprit humain parvient à l'épanouissement total. C'est la liquidation de la foi chrétienne et l'avènement de l'idéalisme. Mais on peut dire aussi que Dieu est mort en Jésus-Christ pour nous donner la plénitude de la vie. C'est l'interprétation chrétienne et même très orthodoxe de l'hégélianisme. Hegel, très habilement, a maintenu l'ambiguïté, car s'il y avait en lui une fibre luthérienne toujours très vivace, il ne tenait guère à passer pour un hérétique, ce qui lui aurait attiré des ennemis.

1) Albin Michel.

P.-L. B.

NOTES DE LECTURE



Manessier dans son atelier de Paris, 1938

Manessier. PAR J.-P. HODIN. (Editions Ides et Calendes.) Participant de l'abstrait, mais vu sous l'angle mystique, comment définir l'art de Manessier ? Comme l'a dit Jacques Lassaing, cet art a pour point de départ une impression reçue, qui donne lieu à une vision. Cependant « la vision est antérieure à ce à quoi elle s'accroche. Elle est un mode d'exister, elle a déjà ses couleurs dominantes. On pourrait la comparer à une grille qui trouve soudain à s'appliquer, à encadrer ce qui existe en dehors d'elle. » Ainsi « le tableau s'offre comme un miroir renversé, un ciel où se reflète ce qui existe sur la terre de plus coloré et de plus vivant ». A la Trappe de Soligny, où il a fait une retraite, Manessier a été « cueilli en souplesse » par le Saint-Esprit. C'est cette illumination qu'il a toujours cherché à peindre depuis. C'est grâce à elle qu'il « réécrit » les choses, aussi bien dans ses tableaux

sacrés que dans ses évocations de la Hollande, de la Provence ou du Canada. Cette « nuit lumineuse » domine toute son esthétique à la manière de la mystique de saint Jean de la Croix. C'est elle qui l'a aidé à définir les arts de l'amour (Rembrandt ou Bonnard) contre les arts du viol (Picasso). C'est elle qui le fortifie dans sa résolution de ne peindre que 15 à 20 toiles par an, à ne pas donner dans l'avant-garde (tout le monde en est) et à ne pas participer à ce monde d'Ambassades et de Biennales qui transforme la peinture en surprise-party. « Nous sommes peut-être les derniers, dit Manessier, à savoir que certaines vérités ne valent ni argent ni privilèges — qu'elles sont sans prix. » Un superbe livre, avec de nombreuses illustrations en couleurs, qui permettront aux admirateurs de Manessier de communier en profondeur avec ses visions.

NOTES DE LECTURE

Georges Piroué. LA VIE SUPPOSÉE DE THÉODORE NÉFLE. Roman. (Denôel.) Récit d'une vie où tout est raté : une « absence d'origine », le Jura suisse. (Pauvres de nous !) Une absence de vocation : la peinture. Paris, une capitale où l'artiste n'a de réalité que celle qui lui est conférée par les critiques d'art, c'est-à-dire aucune. Dans cette pauvre « vie », tout est vent, fumée, pensées en l'air, prétentions et parodie, sauf le sourire en « cul de poule » du pauvre anti-héros, qui, joué, dominé, écrasé, finit par se suicider. Une œuvre ironique, située entre l'être et le non-être, qui fait du masochisme une source d'inspiration. Il y a là trop d'artifice et de parti pris pour que ce soit un chef-d'œuvre.

Bruno Mesuret. MIRANDA ET LES HAUTES MAISONS DE NEW-YORK. Roman. (Editions du Seuil.) Un jeune couple erre dans New-York. Lui est un architecte en renom, elle une pauvre fille très belle. Au cours de leurs pérégrinations, Jonathan et Miranda découvrent l'amour, le luxe, la misère, les hauts lieux, les bas-fonds, et tout ce que Manhattan peut offrir à deux jeunes gens qui veulent tout savoir, même dans la fantasmagorie. L'aventure se termine dans un feu d'artifice érotique, macabre et poétique.



Manessier, 1970

Simone de Beauvoir. FAUT-IL BRULER SADE ? Idées. (Gallimard.) Excellente étude biographique, qui permet de voir exactement le personnage de Sade, son comportement, ses vices, leurs châtements, ses malheurs : écrasé par une belle-mère qui le poursuit comme une Erinye, charitablement secouru par sa femme. Faut-il brûler Sade ? Non, il s'est déjà brûlé lui-même.

Ronald D. Laing et David G. Cooper. RAISON ET VIOLENCE. Avant-propos de Jean-Paul Sartre. (Petite Bibliothèque Payot.) Un livre consacré essentiellement à la pensée de Sartre : questions de méthode, à propos de Genet, critique de la raison dialectique. C'est tout le vocabulaire de Sartre qui défile ici, avec ses lourdeurs et ses complications. Ce puissant mitraillage va du fantasme individuel, des relations entre personnes, des systèmes socio-techniques aux relations entre groupes.

La Revue de Belles-Lettres. Numéros 2 et 3. 1972. Un numéro double, entièrement consacré à la personnalité attachante de Paul Celan. Poèmes et discours, suivis de commentaires par Henri Michaux, Maurice Blanchot, Jean Starobinski, etc.

Bulletin de l'association des amis de Robert Brasillach. 20 juin 1972. Présentation détaillée de tout ce qui concerne l'actualité de Brasillach, avec un coup d'œil sur le sommaire du No 17 des

Cahiers des Amis de Robert Brasillach : la mère de Robert Brasillach, par Jacques Isorni, Robert Brasillach et la Grèce, par Claude Wehrli, Mourir à l'aube, par J.-P. Roudeau, etc.

Jardin des Arts. Octobre-novembre 1972. Une des voies secrètes de la peinture, la plus obscure et la plus rayonnante, celle de la lumière de l'âme, telle est la définition donnée par Raymond Charmet de l'œuvre de Rembrandt. De Goya à Rouault en passant par un poète, Victor Hugo. Intéressante chronique de Marcel Brion sur Pompéi, la ville d'art ensevelie à laquelle le Petit Palais va consacrer une exposition.



Manessier travaillant aux cartons des vitraux de Moutier



L'annonce
reflet vivant du marché

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____
(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670'000 crédits
déjà accordés

Envoyez le bon
aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 53 53
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00



Frigidaire
NOUVEAU

LAVE- VAISSELLE

entièrement acier
inox, adoucisseur
Incorporé au prix
Incroyable de

Fr. 1415.-

DISCOUNT
LIPPUNER

HIPPODROME 18,
YVERDON.

Tél. (024) 2 59 14.

Parking.

Service après-vente
par nos spécialistes.

Facilités
de paiement.

Choucroute
et compote
aux raves

et tout
ce qu'il faut
pour la garnir

Boucherie -
charcuterie

C. SUDAN

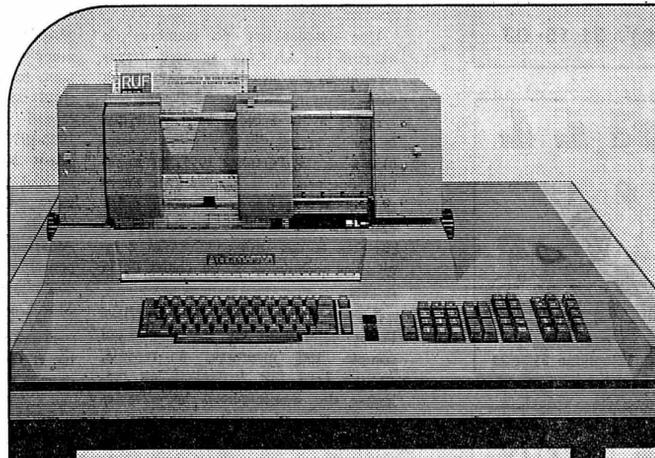
avenue
du Vignoble 27

LA COUDRE -
Neuchâtel

Tél. 25 19 42

Un ordinateur à comptes magnétiques avec

PROGRAMMATION RUF



Voici l'ordinateur à comptes magnétiques RUF-PRAETOR 8000

Mais vous faut-il un mini-ordinateur, un petit ordinateur, un ordinateur à comptes magnétiques ou pas d'ordinateur du tout ? Ce n'est qu'après en avoir discuté avec un spécialiste que vous pourrez trancher la question. Pour que vous ayez la certitude de choisir le modèle qu'il vous faut et qui soit exactement programmé — par RUF, deux spécialistes vous sont indispensables : l'expert RUF et le programmeur RUF.

L'expert RUF qui examinera avec vous toutes les exigences qu'une exploitation impeccable doit poser à son service de comptabilité. Il vous dira aussi si c'est un mini ou un petit ordinateur qu'il vous faut ou un ordinateur à comptes magnétiques.



Le programmeur RUF qui étudiera le cahier des charges établi par l'expert RUF, discutera avec lui des particularités du cas et programmera le petit ordinateur pour qu'il exécute exactement tous les travaux que vous attendez de lui.

En bref: Un petit ordinateur + un expert RUF + un programmeur RUF. Le tout ensemble vous garantira un rendement à 100 pour cent. Ne voudrait-il pas la peine que nous en parlions ensemble ?

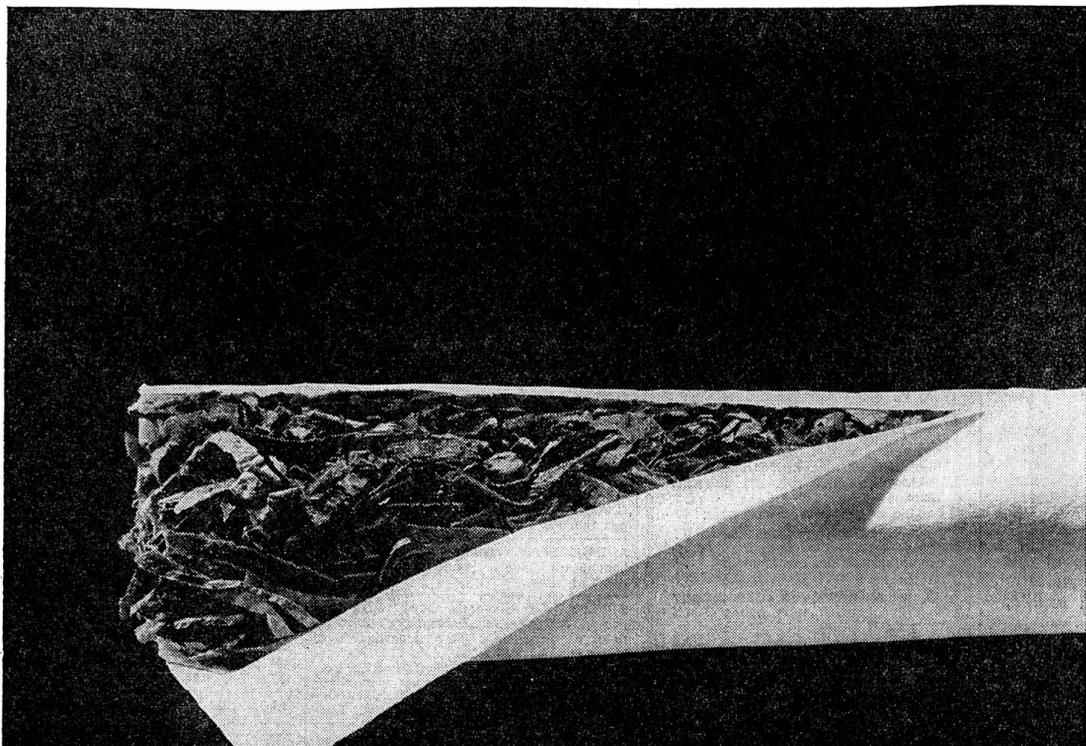
RUF

COMPTABILITÉ RUF Société Anonyme, 1001 Lausanne,
Tél. 021-227077, Pont-Bessières 3/rue St-Martin 3

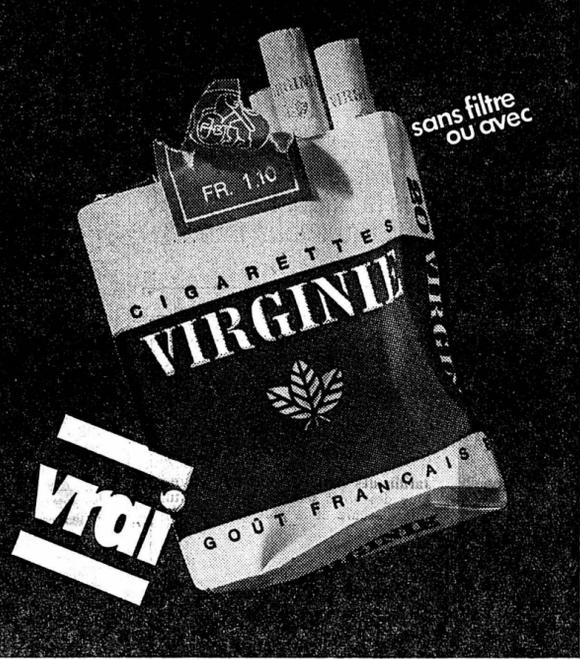
Représentant régional F. Huber, 2001 Neuchâtel,
case postale 669, Tél. 038-41 1233

Agences à Aarau, Bâle, Berne, Coire, Lucerne, Lugano,
Neuchâtel, St-Gall, Zurich

CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF!
Nous aimerions examiner avec vous sans
engagement de votre part, l'impact du mini
ou du petit ordinateur répondrait le mieux
à nos besoins. Veuillez nous appeler.
Timbre de l'entreprise
Téléphone _____



du vrai tabac, rien de plus!



CIGARETTES VIRGINIE
FR 110
sans filtre ou avec
vrai
GÔT FRANÇAIS

LA PELUCHE? C'EST DOUX, C'EST CHAUD!

UNE FEMME? LE MATIN?
C'EST TOUJOURS GÂTÉ ENJOUÉE,
AMISÉE, REFUGIÉE DANS
LA DOUCEUR, LA CHALEUR D'UN
DUSTER EN ORLON-PELUCHE.
ON DIT MÊME - C'EST
SCANDALEUX - QUE CERTAINES
LE PORTENT JUSQU'À MIDI,
ET LE REMETTENT LE
SOIR! INCROYABLE!



DUSTER ORLON-PELUCHE,
CEINTURE SATIN, UNE
POCHE, LAVABLE À LA
MACHINE 300, JAUNE,
CERISE: **59.-**

ROBE DE CHAMBRE EN ORLON-PELUCHE,
COL OFFICIER, MANCHE 3/4,
LAVABLE À LA MACHINE 300,
JAUNE, CERISE: **69.-**

armourins
neuchâtel

Unique dans la classe moyenne!

Datsun: l'une ou l'autre



DATSUN 1800
l'élégance classique



DATSUN 180 B
la ligne dynamique

Deux voitures semblables — et pourtant si différentes. Un dénominateur commun, le meilleur: ● moteur fougueux à ACT, jusqu'à 105 CV ● aménagement complet DATSUN ● suspension à 4 roues indépendantes ● équipement de sécurité ● et de plus elles sont étonnamment économiques. DATSUN propose cette alternative unique dans les classes 1600 et 1800 cmc — limousines, coupés (les deux existent aussi en version automatique) et break. 9 voitures différentes. A partir de frs 10950.-. Un choix s'offre à vous. Il faut en profiter.

DATSUN (Suisse) SA, Urdorf/Zurich

Garantie DATSUN: 12 mois ou 20000 kilomètres  Service DATSUN: plus de 200 agences dans toute la Suisse

Votre région:

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88, Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. Neuchâtel: Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 42. Travers: Garage Maurice Caretti (038) 63 13 32.

Actuellement reprises particulièrement avantageuses

AGENCE Garage Mario BARDO principale

Sablons 47 - NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 18 42

DÉMONSTRATIONS sans engagement sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

PARQUET SOL
Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**

TAPIS DE FONDS
tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting
Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64



Votre electricien

Vuillomenet K.C. S.A.
ELECTRICITE TELEPHONES NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

**La rue de la Gare,
la rue de la Boine,
les Terreaux,
les Bercles,
les Fausses-Braves,**

toutes vous
conduisent
chez
nous!

WINE CAVES TEL. 038 25 10 23
PALAIS DU VIN
WEIN NEUCHÂTEL

OUVERTURE Lundi au vendredi : 0700-1200
1330-1830
Samedi : 0800-1200
1300-1700
Fermé le mercredi après-midi

WANTED

(recherché par les automobilistes)



Monsieur Dinitrol

l'homme qui vaccine et qui soigne votre carrosserie contre ses ennemis : rouille, sel, cabots, etc. à la

CARROSSERIE D'AUVERNIER

L. GROSJEAN Tél. (038) 31 45 66.

Pour tous vos travaux de carrelages, chapes en ciment, cheminées de salons, transformations de maçonnerie,

DEVIS SANS ENGAGEMENT
Adressez-vous à :

ROLAND VUILLEUMIER

Entreprise de carrelages et revêtements.
Vignier 1.
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 41 68.

MACHINES A LAYER

marque suisse, 100% automatiques, modèle 1972, neuves, légèrement griffées ou défrâchées, avec ou sans fixation

à céder à très bas prix avec garantie d'usine. Pose, installation et service après-vente assurés par nos monteurs. Of. 60.627.008

2 machines avec monnayeur pour petit localif
MAGIC
Gonzeth et Pahud
Av. de-La-Harpe 21 Tél. (021) 27 84 10

Ibela
LA FLAMME FAMILIÈRE



L'étincelle jaillit toujours!
Ibela a sûrement pour vous le briquet qu'il vous faut...

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

LOCAL pour remiser caravanes pendant l'hiver. Tél. 53 31 94 (Savagnier).

HAUTERIVE, chambre indépendante, cabinet de toilette, douche. Tél. 33 19 92.

IMMEDIATEMENT, à Neuchâtel, pour cause de départ, 3 pièces, service conciergerie, charges comprises (salaire annuel maximal 20.000 fr.) pour 246 fr. 50 par mois. Téléphone 36 14 32, entre 9 et 11 heures.

STUDIO INDEPENDANT avec très bonne pension pour jeune fille sérieuse. Téléphoner le soir au 25 92 44.

CHAMBRE, part salle de bains, Portes-Rouges 149. Tél. 25 32 20; jusqu'à 13 heures.

A HAUTERIVE, chambre meublée à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, dès 13 heures.

BOUDRY, aux Buchilles, appartement tout confort, 3 pièces, cuisine agencée, place de parc à disposition, libre immédiatement. Loyer charges comprises, 403 fr. 50. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, Tél. 42 21 33.

POUR LE 1er février 1973, à la Chaux-de-Fonds, bel appartement 3 1/2 pièces. Téléphone au (039) 26 70 05.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée. Téléphone 24 69 46, heures des repas.

JUSQU'A FIN AVRIL, à jeune fille, chambre très confortable, avec bain et possibilité de cuisiner. Tél. 25 12 04 ou 33 37 19.

LE LANDERON, pour 1er février 1973, appartement de 3 1/2 pièces, tout confort. Téléphone 51 23 38.

CHAMBRES à 2 lits pour jeune fille, accès cuisine, salle de bains. Tél. 24 13 75, heures repas.

A HAUTERIVE, appartement meublé, 2 pièces, cuisinette, salle de bains. Tél. 33 16 73.

CHAMBRE INDEPENDANTE à 2 lits, possibilité de cuisiner, prix modéré. Tél. 25 50 74.

Demandes à louer

JE CHERCHE GARAGE, rue du Rocher et environs. Tél. 41 27 22 (Mühlbach), pendant les heures de bureau.

APPARTEMENT de 1 à 2 pièces, à la campagne, à partir du 1er décembre. Téléphone 25 40 02.

APPARTEMENT 2 A 3 PIECES, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 42 29.

ON CHERCHE PETIT APPARTEMENT ou studio modernes, région gare. Tél. 25 53 17 (heures des repas).

DAME CHERCHE APPARTEMENT de 2 pièces, prix modéré, Neuchâtel - Marin. Récupération. Appartements à louer 25 81 26.

DAME SEULE cherche appartement de 2 ou 3 pièces, non meublé, centre ville. Adresser offres écrites à CO 2848 au bureau du journal.

LOCAL OU VIEIL APPARTEMENT, 80 à 100 m2, ville ou environs, éventuellement ferme avec grange, caves ou autres. Téléphone (038) 33 20 44.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, éventuellement studio, pour le 1er décembre. S'adresser à Hildenbrand, tél. 25 66 88.

Demandes d'emplois

CHAUFFEUR-LIVREUR cherche emploi l'après-midi, permis A, si nécessaire voiture à disposition. Adresser offres écrites à AM 2846 au bureau du journal.

CHEF DE RANG QUALIFIE, parle allemand et français, cherche place tout de suite ou pour date à convenir (permis C). Eventuellement comme Chef de service débutant. Adresser offres à FS 2851 au bureau du journal.

CHAUFFEUR-LIVREUR, permis A, jeune femme cherche emploi, éventuellement demi-journée. Adresser offres écrites à HV 2853 au bureau du journal.

SECRETARIE EXPERIMENTEE disponible en décembre ou à convenir cherche place stable dans administration à caractère social ou bureau d'information ou voyages. Adresser offres écrites à IW 2854 au bureau du journal.

ETUDIANTE donnerait leçons : français, allemand, anglais ou surveillerait devoir. Téléphone 25 40 23, le soir.

CHAUFFEUR CONSCIENCEUSE, permis A, 7 ans de pratique, cherche emploi. Case postale 28, Corcelles.

DAME SOIXANTAINE, alerte, cherche place de gouvernante auprès de personne âgée. Tél. (038) 57 16 56.

ETUDIANT ITALIEN UNIVERSITAIRE donnerait leçons d'italien aux élèves d'école moyenne ou débutants. Tél. 31 55 07.

Demandes à acheter

CLASSEURS verticaux pour le classement suspendu, format A 4. Tél. 53 32 68.

VELO D'APPARTEMENT Home Trainer, avec compteur kilométrique et de vitesse. Téléphoner 41 23 89.

POUPEES ANCIENNES. Particulier cherche poupées habillées ou non, ainsi que jouets anciens (jusqu'à 1920-30). Chambre de poupées, cuisines, dinettes, etc. Téléphoner le soir au (038) 23 86 07.

Offres d'emplois

A PLEIN TEMPS ou partiel, toutes personnes dynamiques aimant les contacts. Rémunération importante. Téléphone 31 10 50, dès 18 h 30.

Divers

2 PLACES libres dans maison de repos. Tél. (038) 57 16 56.

A vendre

CAUSE NON EMPLOI CUISINIÈRE ELECTRIQUE Thermo, en bon état, four et 3 plaques. S'adresser à Pierre Collomb, Midi 3, Fontainemelon. Pour visiter : de 18 h à 20 heures.

SKIS METALLIQUES Mistral, 205 cm, avec fixations de sécurité, 100 fr. Tél. 24 15 55, aux heures des repas.

REMORQUE BACHEE pour voiture ; manteau midi fillette (9 ans). Tél. 46 15 86.

VETEMENTS divers, fillette 5-6 ans ; patins et souliers bruns ; souliers de ski peinture 27. Tél. 24 31 31.

PANTALON DE SKI noir, hélanca, taille 38, état de neuf. Tél. (038) 31 20 94, dès 18 h 30.

SOULIERS DE SKI microboucles Raichle No 40 1/2, 80 fr. ; pantalon de ski bleu, 10 ans, 20 fr. Tél. 25 82 35.

3 PANTALONS, très gr. grs, 10 et 12 ans, 15 fr. la pièce. Tél. 25 82 35.

MAISONS DE POUPEES et jouets en bois, neufs. Tél. 25 24 18.

SALON USAGE, 3 pièces, orange et noir, 250 fr. Tél. 31 43 24.

SOULIERS DE SKI Molitor, No 39, état de neuf. Tél. 31 43 30, dès 18 heures.

SKIS ROSSIGNOL RS, 215 cm ; souliers Molitor, cuir plastifié, No 37-38. Etat neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 41 20 88, dès midi.

CUISINIÈRE A GAZ, bas prix. Tél. 24 28 30.

UN LIT 1 1/2 PLACE, matelas neuf, 1 table à rallonge, 1 petit lavabo. Tél. 31 70 43.

4 PNEUS NEIGE RADIAUX 155 SR 12, 90% montés sur jantes Simca 1000 jusqu'à modèle 1968, 280 fr. ; 4 pneus neige diagonaux 560-15, 90% montés sur jantes VW Coccinelle jusqu'à modèle 1968, 280 fr. Téléphone 42 32 63, après 19 heures.

CHIENNE BERGER ALLEMAND, pure race, sans papiers, 8 1/2 mois, 150 fr., seulement dans maison avec jardin. Tél. (039) 26 94 25, dès 19 heures.

SKIS AUTHIER bois, 170 cm, bâtons 110 cm ; chaussures ski, Raichle, lacets, No 37 ; chaussures football Puma, No 37. Bon état, bas prix. Tél. 31 22 40.

SOULIERS DE SKI à boucles, No 44. Téléphone 25 28 82.

VENTE OBJETS D'OCCASION : livres, disques, habits, skis, souliers de ski, 1 platine Lenco L 75, 2 colonnes trimlex, 1 revox A 77, 1 amplificateur arena + 2400. Coq-d'Inde 10, tél. 25 20 04.

PATINS DE HOCKEY No 31 1/2, patins No 33, souliers de ski No 33. Tél. 31 68 07.

POUR SIMCA 1000, 4 pneus clous 145 x 13. Tél. 25 13 52, heures de bureau.

SOULIERS DE SKI Raichle Monza, No 44-45, état de neuf, 130 fr., souliers double laçage No 39-40, 35 fr. Tél. 25 06 32.

MANTEAU ASTRAKAN russe, superbe qualité, taille 44-46. Tél. 31 52 83, après 19 heures.

TABLE DE STUDIO noyer, dessus catalles, 80 fr. Tél. 25 53 69, après 19 heures.

FAUTE D'EMPLOI, à moitié prix : machine à laver l'Indesit, très peu utilisée, fourneau butagaz ; lit métallique pliant, avec matelas crin ; grande antenne TV Philips ; fourneau électrique Jura, neuf. Tél. 41 35 43.

JANTES, AVEC PNEUS larges, pour Fiat. Tél. 33 30 94, entre 11 et 13 heures et à partir de 17 heures.

SALLE A MANGER, noyer, bon état, belle occasion. Tél. 41 16 13.

4 PNEUS CLOUS avec jantes (Ford 17 M). Tél. 41 19 98, 12 h 30 à 13 h 30.

100 FAGOTS très secs, en bloc ou au détail. Tél. 31 77 04, après 19 heures.

FOURNEAU ELECTRIQUE à catalles, état de neuf. Tél. 31 77 04, après 19 heures.

CAPE PURE LAINE, bleu, gr. 9 ans ; bottes dames, cuir brun, No 38 1/2, parfait état. Tél. 31 39 72.

BELLE MAQUETTE de train électrique TRIX HO 2 m 40 x 1 m 30, 4 trains, beau paysage, éclairage, etc. Valeur 3800 fr., cédée à 1900 fr. Tél. 24 01 30.

SOULIERS DE SKI Raichle, à boucles, No 41, parfait état ; éventuellement skis. Tél. 25 32 96.

BUREAU avec planche à dessin inclinable, bureau métallique, table métallique 280 x 78, armoire-vestiaire 3 portes, armoire pour plans, 5 tiroirs. Tél. 25 38 32, heures de bureau.

MANTEAU ROUGE CLASSIQUE 42, état de neuf ; quelques robes longues ; costumes messieurs. Bas prix. Tél. 25 84 72 (repas).

4 FOURNEAUX A MAZOUT Vestol, 100 fr. pièce. Tél. 25 86 56.

FRIGO GENERAL ELECTRIQUE 145 litres, parfait état, 660 fr., cédé à 200 fr. Téléphone 24 38 66.

4 PNEUS A CLOUS, 180 x 15, proviennent d'une ID 20 échangée. Prix avantageux. Tél. (038) 25 14 91, aux heures des repas.

SOULIERS DE SKI à boucles Raichle, état de neuf, 100 fr. ; complet bleu marine pour garçon (14-15 ans). Tél. 25 14 91.

MANTEAU DAME, couleur framboise, taille 44-46, état neuf, porté 2 fois 120 fr. Téléphone (038) 53 19 46, dès 19 h 30.

MACHINE A TRICOTER Dubied, double fonture. Tél. 24 70 43, le soir.

URGENT : 1 tourne-disque stéréo, 1 télévision National, multirondes. Adresser offres écrites à GT 2852 au bureau du journal.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 3 plaques, four, très bon état, marque Juno. Tél. 33 48 35.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, four vitré, grill, tourne-broche électrique, état de neuf, 390 francs. Tél. 25 10 28.

ARMOIRES, tables, lit, buffet de service, souliers de ski No 44, frigo, fauteuils, Téléphone 25 82 54, entre 13 et 14 h et de 19 à 20 heures.

1 PAIRE DE CHAINES NEUVES, type Popular, grandeur 044. Tél. (038) 33 23 19, heures des repas.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

CHOISISSEZ BIEN LA MANIÈRE D'ASSURER VOS VIEUX JOURS

Que voter le 3 décembre? L'initiative « pour une véritable retraite populaire » du Parti du travail et le contre-projet du Conseil fédéral pour la prévoyance vieillesse ont à peu de choses près les mêmes buts.

Mais dans la réalité qu'en est-il?

LISEZ L'OPINION DU CONSEILLER FÉDÉRAL TSCHUDI:

« Les rentes prévues par l'initiative du Parti du travail seraient effectivement de beaucoup inférieures à 60% du dernier salaire; en revanche, les salariés ayant des revenus peu élevés devraient payer des cotisations plus fortes que selon le contre-projet. En outre, si l'initiative était acceptée, il serait impossible de verser les rentes de vieillesse prévues. Un article constitutionnel, aussi beau soit-il, ne procure à lui seul aucune rente. Il faut encore qu'existent les recettes nécessaires au financement. L'initiative prévoit que les pouvoirs publics devront prendre en charge au moins un tiers des dépenses totales. Il s'agirait d'un montant de 5,5 milliards de francs par an, au regard de 1,5 milliard de francs aujourd'hui. Il faudrait donc qu'au moyen d'impôts on perçoive 4 milliards de francs supplémentaires avant que les rentes prévues par l'initiative du Parti du travail puissent être payées. Or, jusqu'à ce que de nouveaux impôts de cet ordre de grandeur soient approuvés en votation populaire, il s'écoulerait non seulement des années, mais des décennies ».

NON A L'INITIATIVE DU PARTI DU TRAVAIL

OUI

A LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Il est difficile de nous surpasser en

TAPIS MUR À MUR

- Le choix
- La qualité
- Le service irréprochable
- Toujours les plus bas prix

Benoit

Magasin : Maillefer 25 - Tél. 25 34 69
Neuchâtel

Devis sans engagement - Crédit - Sur désir, présentation des collections le soir, à domicile.

Une voiture sûre résiste à tous les examens.

Aujourd'hui déjà, Volvo observe les prescriptions de sécurité de demain. Pour rendre plus sûre encore une voiture déjà réputée pour la sécurité. Système de freinage à double circuit, carrosserie de sécurité, arceaux de protection, colonne de direction de sécurité en deux parties et sièges réglables dans toutes les positions avec support dorsal. Quand on est bien assis, on roule plus calmement. Et quand on roule plus calmement, la sécurité augmente.

VOLVO
Sécurité sur tous les fronts.

Importateurs : Automobiles Volvo S.A., Lyss : tél. (032) 84 31 41 ; F. Häusermann, Zurich : tél. (01) 62 44 33-Effretikon : tél. (052) 32 32 21 ; crédit et leasing : Volvo-nia S.A., Genève : tél. (022) 35 84 70.

Patinoire des Mélézes

HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

Vendredi 24 novembre 1972, à 20 h 30

SÉLECTION SUISSE DES ESPOIRS

Mesdames les représentantes des consommatrices !

Quelle légèreté de mettre toutes les saucisses à pâte fine dans le même panier... Sans plus réfléchir, vous enjoignez aux ménagères de faire la grève des achats jusqu'à ce que les autorités fédérales aient fixé des **normes de qualité** pour la charcuterie, comme corollaire à la permission accordée dernièrement d'utiliser des oligophosphates sous certaines conditions.

Autant nous comprenons votre saine revendication de voir fixer des normes de qualité par les autorités fédérales, autant nous réprouvons votre manière qui consiste à « punir » des intermédiaires pour « corriger » de « lointains responsables » officiels.

Et vous savez pertinemment, Mesdames, que Migros, qui vend environ un cinquième de toute la charcuterie helvétique, a fixé, depuis **plus de 10 ans**, des **normes sévères de qualité pour toutes les sortes de charcuterie** (teneurs maximales d'eau, de sel, de graisse, de protéines à faible valeur alimentaire, pourcentage minimal de protéines nobles, etc.). Nous contrôlons **sérieusement** tous nos points de vente, nos arrière-magasins, nos ateliers de préparation, nos fabriques, nos abattoirs, **tous nos fournisseurs et tous les produits carnés** que nous vendons. Une équipe de 22 personnes (ayant à sa tête plusieurs vétérinaires, dont le chef qui est de renommée européenne) a la responsabilité du contrôle de l'hygiène, de la qualité et de l'observation rigoureuse de nos normes. Sans

compter que, partout, les viandes que nous vendons sont obligatoirement contrôlées par des inspecteurs officiels, dont votre étrange « conseiller » le docteur Debrot.

Vous savez aussi, Mesdames, que les normes Migros **sont plus sévères** que celles qui ont été élaborées à Berne. Par ailleurs, Migros pratique un datage (M-Data) **complet, plus rigoureux** que le datage prescrit officiellement. En outre, nous apposons sur les emballages **une déclaration complète** du contenu, puisque nous mentionnons **tous** les composants de nos saucisses. Le système Migros **va donc au-delà** de ce que vous demandez et de ce que vous obtiendrez officiellement.

Et voilà que vous nous récompensez en nous mettant dans le même panier que les autorités fédérales ! Votre souci majeur semble vous porter à ne pas importuner certains de vos membres, ce qui vous pousse à d'injustes généralisations. Une chose est sûre : votre tir à la chevrotine, à tort et à travers, fait plus de poussière qu'un tir à balle de précision. Fort probablement aussi les budgets des « responsables » de la grève leur permettent-ils de préférer l'entrecôte au cervelas !

Les contrôles auxquels nous soumettons nos concurrents et nous-mêmes nous permettent de déclarer que la grande majorité de la charcuterie helvétique est de bonne qualité. Comme dans toutes les professions, il y

a évidemment des exceptions. Ce qui justifie pleinement votre revendication de normes officielles. Sur ce point, nous soutenons vos efforts depuis longtemps ! La viande est un aliment cher, très cher, trop cher pour certaines bourses. La consommation de viande de porc augmente plus rapidement que celle de viande de « bœuf », grâce à ses prix **relativement** (?) modestes. Si on ne pouvait pas utiliser toutes les parties comestibles du porc, les prix du jambon, du carré, des épaules rejoindraient le niveau élevé des viandes concurrentes. C'est pour cela que la charcuterie représente un intérêt particulier pour le consommateur et pour l'agriculture suisse.

Notre clientèle n'a pas suivi « vos mots de désordre ». Elle nous fait confiance. Ce qui nous encourage à poursuivre notre chemin, tracé depuis longtemps, au service de la qualité au plus juste prix, des normes sévères et de l'hygiène, en dépensant des sommes importantes pour nos laboratoires de contrôle, en faveur des consommatrices qui ont, **elles**, le vrai souci de leurs paniers à commissions et de leurs budgets familiaux.

Pierre ARNOLD

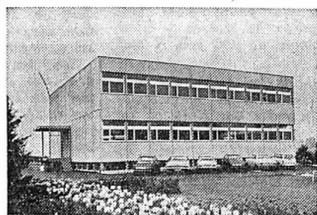
Pour compléter l'information de toutes les ménagères, clientes ou non de notre organisation, nous reproduisons ci-dessous la mise au point du chef de nos laboratoires « viande et produits carnés ».

« Accepterons-nous cette défaite ? »

Cette question suggestive est posée dans le No 41 de « J'achète mieux », en relation avec l'article du Dr S. Debrot, paru sous le titre « Les polyphosphates ont gagné la guerre » et écrit pour illustrer la situation qui règne dans le domaine de la charcuterie en Suisse.

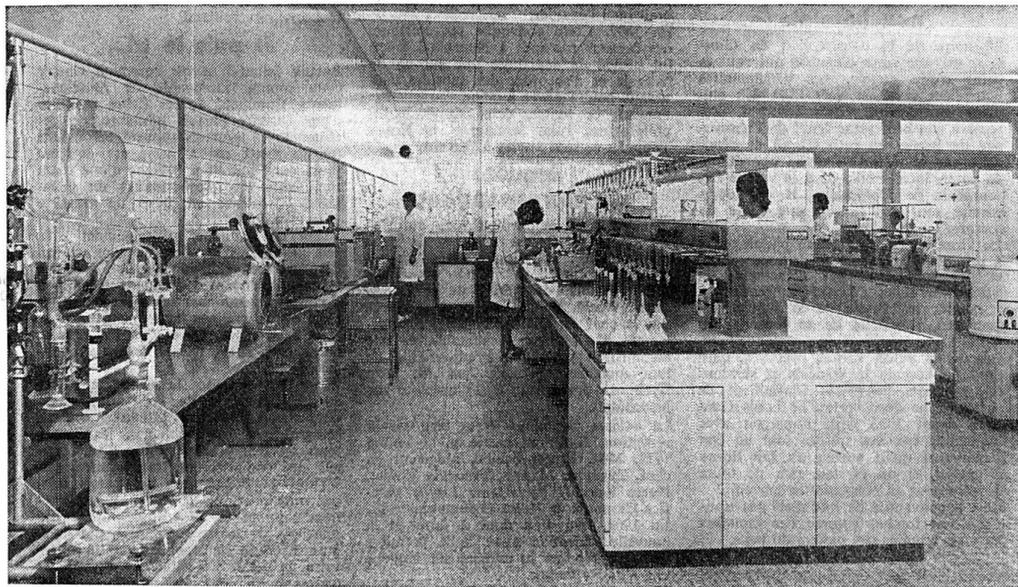
Les consommateurs ne doivent certainement pas se satisfaire de l'interprétation des faits énoncés dans l'article précité.

L'auteur passe en effet sous silence le fait qu'il s'agit dans le cas des polyphosphates, admis dans la fabrication de la charcuterie fine, de substances avec lesquelles aucune diminution de la valeur de la préparation carnée n'est possible. Il tait également le fait que l'effet de ces oligophosphates, dans la fabrication de la charcuterie fine, est plus restreint que dans le cas de la même préparation avec de la viande fraîche juste après l'abattage, contenant **naturellement** des phosphates. Devrait-on donc renoncer à la fabrication de la charcuterie fine, pratiquée depuis des années, dans laquelle entre de la viande fraîche, puisque cette fabrication pourrait constituer une « tromperie » à l'égard du consommateur ? Il faudrait passer sous silence toute la littérature des vingt dernières années pour



Le laboratoire, avec toutes ses installations, a coûté en investissements, 2,5 millions de francs à Migros.

arriver à une interprétation aussi erronée. Les experts de la commission fédérale du contrôle alimentaire ont pris en considération les découvertes dans le domaine de la technologie et de la physiologie de l'alimentation faites à ce sujet. C'est en connaissance de cause qu'ils ont autorisé, et **dans une mesure très restreinte**, l'utilisation des oligophosphates dans la fabrication de la charcuterie, utilisation qui tient compte des intérêts des consommateurs.



Les contrôles de qualité dans l'ensemble du secteur des produits carnés, coûtent à Migros une somme globale de 1,5 million de francs par année.

Il est erroné de vouloir faire un rapprochement entre l'autorisation de l'usage des oligophosphates et la fixation d'exigences minimales (normes). Avec ou sans oligophosphates, le consommateur a le droit d'être protégé par des normes minimales.

Il nous faut souligner, à ce propos, que Migros, depuis 12 ans, respecte les normes contraignantes qu'elle s'est imposées, ce qui n'est pas négligeable, lorsqu'on connaît l'ampleur de sa participation sur le marché actuel.

C'est ainsi que, cette année, 3000 analyses de produits carnés ont été faites par nos laboratoires. Sans tenir compte que les organes officiels de contrôle ont amplifié, au cours de ces dernières années, leur action. Il existe régionalement dans ce domaine, des différences de sévérité dans les contrôles. C'est pourquoi nous sommes en faveur d'une réglementation nationale. Il est donc injuste de vouloir dépeindre la situation sous son aspect le plus sombre, négligeant de tenir compte des contrôles réalisés par les fabricants eux-mêmes, les offices de contrôle officiels et ceux qui sont pratiqués par nos laboratoires. Rappelons à ce propos que notre laboratoire de la viande emploie 22 collaborateurs dont la tâche principale est justement de contrôler la viande et les produits carnés de toute notre organisation.

Nous nous étonnons de lire dans « J'achète mieux » que, depuis 7 ans déjà, des normes

minimales pour la fabrication de la charcuterie ont été mises au point. Selon nos informations, il ne pouvait s'agir là que de travaux préliminaires. Nous nous étonnons d'autant plus que ce soit maintenant que l'on fasse sonner les clairons, alors que toutes les personnes intéressées sont au courant de ce qui se passe. Le projet visant la fixation de normes minimales est au point. Il est présentement entre les mains des chimistes et des vétérinaires cantonaux, pour examen. Il aurait été beaucoup plus utile, de la part des représentantes des associations de consommatrices d'exiger des contrôles, dont la responsabilité incombe aux cantons. Migros a toujours soutenu de tels efforts et elle continuera dans ce sens.

Quant à la production industrielle, le Dr Debrot pense sans doute à l'élevage intensif et de masse, un sujet que l'on peut facilement exploiter en faisant vibrer la fibre sentimentale des lecteurs. En quelques lignes, comme dans l'article de M. Debrot, il est présomptueux de vouloir présenter les avantages et les inconvénients de l'engraisement moderne.

Bref, les pages 22 et 23 du cahier « J'achète mieux » (No 41) arrivent 20 ans trop tard...

Docteur médecin vétérinaire
Th Schmiedhofer
Laboratoire pour la viande
de Courtepin (FR).

CERVELAS MIGROS data

Fabriqués selon les normes de qualité Migros ! La qualité dépend de la fraîcheur ; fraîcheur Migros contrôlable grâce à Migros-data !

1 sachet de 2 cervelas, 200 g, 1.20.

2 sachets
1.90 seulement
(au lieu de 2.40)

Achetez 2 sachets, économisez 50 c., achetez 3 sachets, économisez 75 c., etc.

MIGROS

Le « Glossaire des patois de la Suisse romande » de retour à Neuchâtel où il a été fondé

LE PATOIS, UN PETIT-COUSIN CAMPAGNARD QUI N'A PAS PLU A MADAME LA FRANCE...

La langue du Suisse romand a la vie dure depuis des décennies, car la toute-puissance maladroite du français — pire: du parisien — lui a donné des crampes à force reprises.

Le patois (parlé sur tout le territoire romand au Moyen âge) a, en effet, subi toutes sortes d'attaques sans nom: les souliers sentant bon le terroir, les manières « à la bonne franquette », les démarchés et les tournures un peu lourdes, tout cela s'est mis à déplaire. Il fallait s'aligner sur l'exemple de la grande voisine. La loi, c'était la France. Et le français a commencé par s'introduire souverainement dans les documents écrits. Les gens peu à peu se sont mis à emprunter cette langue étrangère, et l'ont mêlée à la leur, naturellement. Ce mélange (ironie du sort!) a tout de suite été considéré comme un « mauvais français », alors qu'il aurait pu tout aussi bien n'être qu'un mauvais patois... Le tour était joué!

La loi, c'est encore la France. Et il s'agissait de tordre le cou au plus vite au petit animal qui se permettait d'employer des tournures qui n'étaient « pas françaises ».

Ce fameux « ce n'est pas français » s'est chargé plus sûrement qu'une tonne d'arsenic de déloger jusque dans les derniers trous tout ce que le parler régional avait d'original, de spécifique, d'intime, de savoureux; formule adéquate dans sa tâche d'exterminateur par la vie quotidienne elle-même d'ailleurs, qui s'est chargée aussi bien que les maîtres d'école de faire disparaître les objets, les outils au fond des greniers et des décharges publiques. Et avec eux, les mots qui les désignent.

Que les défenseurs des fleurons français se rassurent: les bilans sont là pour nous assurer de la parfaite domination de la langue française en Suisse romande: le patois a été exterminé des cantons de Genève et de Neuchâtel, et presque entièrement exécuté dans le canton de Vaud; quant aux quelques endroits où il végète encore, dans le nord du Jura bernois, en Gruyère, dans la partie moyenne de Fribourg, dans les vallées valaisannes, sa survivance est accrochée à une dernière génération et risque bien de périr définitivement dans son cercueil... Curieusement, c'est au moment où le patois commençait sa courte agonie qu'il a éveillé l'intérêt des hommes de science. Conscients de la perte que représentait pour une civilisation la mort de la langue qui l'exprimait, ils ont essayé de sauver ce qui pouvait encore l'être. Non certes pour maintenir le patois en vie: on n'impose pas plus aux gens la conservation de leur vieux langage que celle de leur vieux outils remplacés par des machines.

Mais ainsi qu'on met dans les musées les objets dont on ne se sert plus depuis longtemps, comme témoignage de nos « origines », des hommes ont imaginé de mettre dans un livre les mots disparus de notre vie.

C'est ainsi qu'est né le « Glossaire des patois de la Suisse romande », qui tente de conserver pour les générations présentes et à venir, toutes les richesses et les trouvailles du parler de nos ancêtres.

Le « Glossaire », après avoir passé de nombreuses années à Lausanne, regagne maintenant sa ville d'origine Neuchâtel, ainsi que nous l'avions annoncé au début de l'année. Ce retour sera officiellement célébré au mois de janvier 1973.

Si le « Glossaire des patois de la Suisse romande » revient aux sources, c'est-à-dire à l'endroit où il a été fondé, ce n'est pas parce que cet institut de recherches s'est brouillé avec l'Etat de Vaud, comme certains l'ont prétendu. Ce transfert a été envisagé dès qu'on a parlé de la « coordination romande » des universités, Neuchâtel ayant été désigné pour recevoir la spécialisation de dialectologie romande.

Ce Centre de dialectologie (qui entrera vraisemblablement en fonction en automne 1973) sera certes une institution universitaire à part entière de la Faculté des lettres, mais reposera scientifiquement sur le Glossaire.

Il est donc tout à fait normal que les deux instituts soient rassemblés dans la même ville, puisque certains rédacteurs du Glossaire travailleront au Centre de dialectologie.

D'autre part, les liens entre la Faculté des lettres et le Glossaire sont déjà bien établis. M. Ernest Schüli, rédacteur en chef du Glossaire, enseigne la dialectologie depuis plusieurs années dans notre Université, M. Zygmunt Marzys, également rédacteur, y donne des cours d'histoire de la langue française depuis plus de dix ans. Et une amorce de collaboration entre la Faculté des lettres et le Glossaire s'est dessinée en septembre 1969 déjà. Il ne sera donc pas trop dépayé...

Les locaux de la FEN

Ce qui a précipité le départ du Glossaire de la rue de Maupas à Lausanne, et lui a fait prendre une bonne longueur d'année sur le Centre de dialectologie à Neuchâtel ? Certes, il commençait à se sentir à l'étroit dans ses locaux lausannois avec ses quelque deux millions de fiches. Et l'occasion s'est présentée de disposer désormais à Neuchâtel de locaux plus spacieux, à quelques centaines de mètres

du bâtiment de l'université. L'Etat neuchâtelois a mis à la disposition du Glossaire la plus grande partie du premier étage de l'ancienne maison de la FEN (qui s'est installée l'an dernier dans la nouvelle cité universitaire de Clos-Brochet).

C'est pourquoi la « tribu » du Glossaire, sept rédacteurs, quelques tonnes de précieux documents, viennent de s'installer au faubourg de l'Hôpital. Ces chercheurs y amèneront avec eux le fruit d'un gigantesque travail commencé il y a près de septante ans.

Un « promoteur » neuchâtelois

L'histoire de la construction du Glossaire est une sorte d'épopée qui vaut la peine d'être contée. Les préliminaires pourraient se situer vers 1888. Un étudiant neuchâtelois, Louis Gauchat, présente à son professeur Morf de l'Université de Berne, un petit travail de séminaire sur les éléments d'une phonétique de patois local étudié dans le village fribourgeois de Dompière. Il développe ensuite son esquisse en une thèse de doctorat en 1890.

Le virus est pris. Le jeune philologue y a pris goût, accumule la documentation, et très intéressé par l'exemple du « Schweizerisches Idiotikon » (tendant à regrouper les patois de la Suisse allemande), il décide de se lancer dans pareille aventure en Suisse romande.

Les divers patois suisses romands, issus du latin comme le français et devenus ses « parents pauvres », fourmillent de richesses, de découvertes. Et Louis Gauchat, avant 1900 déjà, s'aperçoit avec inquiétude que ces trésors sont en état d'agonie et qu'ils auront tôt fait de se volatiliser, si on ne fait rien de toute urgence pour en conserver le souvenir. Déjà l'épouvantail de « ce n'est pas français » fait tomber comme des mouches les vrais témoins des parlers du pays.

« La Suisse qui fait tant de sacrifices pour la conservation d'espèces végétales ou animales menacées de disparition, ne ferait-elle rien pour sauver d'un oubli total l'instrument si original de la pensée de nos pères, la langue qui pendant des siècles leur a servi à exprimer leurs joies et leurs souffrances ?... »

Fort de cette idée, Louis Gauchat commence à prospecter pour trouver des appuis financiers. Après quelques découragements, Gauchat qui, en tant que Neuchâtelois, s'était adressé au département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, s'entend enfin répondre par John Clerc, chef du DIP, qu'il voudrait bien l'épauler.

En 1897, Clerc convoque ses collègues des cantons romands à Neuchâtel, où il fut décidé de demander une subvention fédérale et d'accorder des subsides cantonaux pour l'œuvre à créer. Pendant ce temps, deux autres jeunes philologues, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet se sont attelés à l'affaire.

Enquête par correspondance

Tout comme aujourd'hui, les autorités du Glossaire étaient formées de deux commissions: une commission administrative (formée des cinq conseillers d'Etat, chefs des DIP de Fribourg, Berne, Vaud, Valais et Genève, présidée par le chef du DIP neuchâtelois, actuellement M. François Jeanneret), et une commission philologique aujourd'hui de huit membres (présidée par M. Jean Rychner, professeur à l'Université de Neuchâtel).

La « tierce personne » étant bien sûr la rédaction, dont font partie en novembre 1972, MM. Ernest Schüli, rédacteur en chef, Zygmunt Marzys, François Voillat, Pierre Knecht, Paul-Henri Liard, Maurice Casanova et Heinz Gassmann.

En 1900, tout était donc à faire, et la nouvelle rédaction avait pour première tâche de récolter la matière sur laquelle elle allait travailler.

Cette « première cueillette » sera fort longue, et le limon soutiré à six sources différentes, d'apport inégal. Tout d'abord les sources écrites, la littérature patoise a apporté quelques renseignements, mais celle-ci, pauvre en quantité, a vite été tarie.

Une autre plus substantielle, ce sont les documents d'archives. Là encore, l'apport n'est pas énorme, car le patois n'a jamais été une langue officiellement écrite.

Des mots patois conservés par le « mauvais français » romand, rejetés par l'école, mais prisés par les écrivains (et d'autant plus précieux qu'ils sont parfois les seuls témoins d'anciens termes tombés en désuétude) ont aussi pu être rassemblés.

La quatrième source se cache dans les recueils lexicologiques. Notons au passage que le meilleur dictionnaire de français régional est celui du parler neuchâtelois, publié en 1926 par William Pierrhumbert.

Parallèlement à ces recherches, les rédacteurs se sont rendus dans certaines régions retirées pour y interroger les habitants les plus âgés, s'abandonnant aux hasards de la conversation, ou se faisant montrer des objets, des outils depuis longtemps inutilisés, cachés au fond des caves et des greniers...

Mais le morceau de résistance de la matière a été apporté par une gigantesque opération d'enquêtes systématiques par correspondance qui a duré onze ans, de 1900 à 1911.

Combien « d'ivresses et de folies » !

Les rédacteurs avaient parcouru le pays à la recherche de patoisants, groupant des instituteurs, des curés, des pasteurs, mais aussi des gens moins lettrés, des agriculteurs, des vignerons...

Au début de chaque mois, on leur faisait parvenir deux questionnaires et un carnet de cent fiches pour inscrire les réponses. Pour simplifier le travail des rédacteurs, chaque fiche était munie d'une estampille indiquant le lieu d'origine et un papier de couleur différente était employé pour chaque canton.

De cette façon, deux cent vingt-sept questionnaires ont été expédiés, concernant (groupés par centre d'intérêt) les différents animaux domestiques, l'agriculture, la fabrication du beurre, du fromage, la nourriture, la vie familiale, les coutumes etc...

Ces réponses de correspondants ont constitué les deux tiers de matériaux de base du Glossaire. Et cet ouvrage, venant du peuple romand lui-même, aura révélé que la richesse de son vocabulaire patoisant était encore bien plus



C'est au premier étage de l'ancienne maison des étudiants de Neuchâtel, au faubourg de l'Hôpital, que vient de s'installer la rédaction du « Glossaire des patois de la Suisse romande ».

grande qu'on ne l'imaginait: pour les simples mots de « folie » et « d'ivresse », par exemple, on trouve jusqu'à cent vingt mots pour le premier et cent cinquante pour le second! Quant aux expressions de ruisseler, mouiller, gicler, ou accoucher on recense entre vingt-cinq et trente équivalents patois sur le seul territoire romand.

Et puis le tri...

Encore fallait-il savoir comment classer cette somme incroyable de renseignements. Comment de ces fiches remplies d'une écriture parfois hésitante, de ces témoignages humains souvent émouvants (tel ce vieux qui a passé ses derniers jours dans son lit à remplir d'une main tremblante les questionnaires du Glossaire), comment en faire un ouvrage clair et utile ?

Avant de s'attaquer véritablement à la rédaction du Glossaire, un long travail de classement attendait l'équipe de Louis Gauchat. Pendant des années, ils ont eu à classer, coordonner la masse de fiches récoltées, il fallait mettre chaque mot bien à sa place, faire tous les renvois nécessaires, dresser les listes de synonymes...

Et surtout résoudre le casse-tête patois du classement et de l'organisation du Glossaire, à travers ses articles. Malgré tous ces problèmes, les rédacteurs arrivent à entreprendre divers projets qui compléteront le Glossaire, des « Tableaux phonétiques des patois suisses romands », entre autres, et un premier volume de la « Bibliographie linguistique de Suisse romande », qui inaugure la série de publications du Glossaire en 1972. Ce catalogue groupe les ouvrages qui ont été publiés sur nos patois, un inventaire des sources utilisées par le Glossaire, des études sur les provincialismes, sur les noms de lieux et de famille, sur lesquels, parallèlement aux travaux du Glossaire, Ernest Muret menait une enquête.

« Pour la chronologie de nos dialectes, sans histoire, les noms propres ont une importance capitale, dit-il (...). Joints aux phrases et aux trop rares mots de patois que nous offrent les documents écrits en latin ou en français, ces noms de lieux et ces noms de personnes sont nos plus anciens textes de langue... »

Du côté de l'an 2000 !

Actuellement plus de 3000 pages de grand format ont déjà été publiées. Et on rédige seulement les quatrième et cinquième lettres de l'alphabet! Deux groupes de rédacteurs s'occupent, en effet, simultanément chacun d'une lettre, et on travaille ces mois-ci D et E. Jusqu'au point final qui aura éclairci le mot « Zyou » (scie ou rabot), il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts du Seyon. Car le rédacteur en chef, monsieur Schüli, articule avec un certain sourire l'année prévue pour l'achèvement de cette gigantesque entreprise: disons quelque part vers l'an 2000...

Le Glossaire n'est certes pas une œuvre de philologie pure. Elle a été conçue pour être accessible au plus grand nombre de lecteurs. La lexicologie alterne avec le caractère encyclopédique. Les mots figurent sous un en-tête français dans la mesure où étymologiquement ils correspondent à un mot français, tandis qu'ils sont en en-tête de français régional, si ce n'est pas le cas. La troisième solution est un en-tête patois s'il n'existe aucun correspondant en français moderne.

Après la partie technique (articulation, divers sens, dérivés) s'organise une partie historique qui, elle, après discussion étymologique débouche souvent sur la sociologie, l'histoire, l'ethnologie ou la technologie, où sont retracés dans leurs traits essentiels, les conditions particulières de la civilisation romande dans ses habitations, la nourriture, les jeux, vêtements, industries spéciales, coutumes etc...

De plus, le Glossaire a recours aux illustrations, aux dessins ou photographies qui ne sont pas une simple décoration, mais servent surtout à préciser ce qu'il est difficile d'expliquer clairement par des mots.

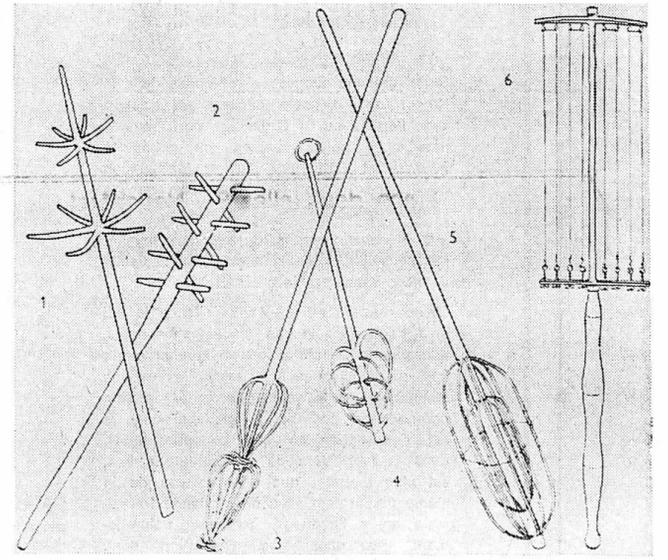
Le « Glossaire des patois de la Suisse romande » est donc un témoin précieux pour tous ceux qui s'intéressent à leur langue, pas seulement en techniciens, mais aussi simplement en curieux de ce

que le langage transporte avec lui de témoignages du passé, de mélodie, de révélations ethniques. La présence d'un tel institut de recherches apporte sans doute beaucoup à une ville. Sa venue à Neuchâtel jouera un rôle certainement important dans la vie intellectuelle de notre région, surtout par toutes ses possibilités de collaborations avec l'enseignement universitaire. Mais une des tâches du Glossaire sera aussi de former de jeunes chercheurs, et ce sera là une excellente occasion pour

les étudiants neuchâtelois de se familiariser avec un travail qui, par la précision qu'il exige, constitue une excellente école, même pour ceux qui pensent à faire carrière dans d'autres domaines très différents.

Notre patois est donc bien mort. Sauf dans le musée du Glossaire. Un musée lui, bien vivant, qui nous le restitue bribe à bribe.

Mais pourquoi faut-il que ces langages, sortis de notre terre, n'y vivent plus que dans des livres... Anne-Lise GROBÉTY



Quelques types de tranche-caillé en usage en Suisse romande, de celui fait de la cime d'un petit sapin utilisé jadis à Nendaz (No 1) à celui fait d'un jeune mélèze à Vissoie (No 4) jusqu'à l'instrument moderne de Gruyères (No 6). (Photo A.G.)

Quand sonne la cloche de Buttes...

Pour voir plus pratiquement comment s'organisent les articles du Glossaire, examinons de plus près le mot « cloche ».

Tout d'abord les différentes articulations, les variantes phonétiques avec les références des lieux où on les trouve, et les formes les plus anciennement attestées (clochy en 1484 dans le canton de Vaud, ou encore ailleurs cloche, clo(s)che, par exemple...).

Viennent ensuite les divers sens du mot. Le premier, tout simplement « cloche, surtout d'une église », est suivi de citations et de locutions tirées de textes, d'expressions patoises où le mot a ce sens-là.

Puis, ce sont des devinettes: « Une vieille qui est sur un mur, elle n'a qu'une dent et appelle tout le monde ?... La cloche. »

Sous les devinettes sont récoltées les croyances et les dictons concernant ce mot. On trouve dans plusieurs régions l'idée que « lorsque les cloches traînent, lorsqu'elles sonnent lentement, c'est un mauvais présage ».

Quant aux proverbes: « La cloche du mariage rompt les bras aux femmes et leur rallonge la langue », c'est-à-dire le mariage rend les femmes paresseuses et bavardes!

Ou « Bête perdue n'a pas besoin de cloche », il est inutile de donner des conseils à quelqu'un qui ne veut pas les entendre. « La cloche de Buttes sonne toujours un coup de trop », les gens de Buttes parlent plus qu'il ne faudrait. « Sonner comme la cloche de Buttes » (qui sonne après les autres) signifie également arriver trop tard.

Dans le domaine des comparaisons, également répertoriées, on trouve entre autres: « Sourd comme une cloche, qu'il veut dire « complètement sourd »

dans le Jura bernois, tandis qu'à Courtion, dans le canton de Fribourg, son sens est atténué, « dur d'oreille ».

Sous les sens figurés du mot, on peut lire notamment: « Henri n'est pas bien loin, on entend sa cloche » (sa voix), et le mot peut aussi signifier « femme négligente » à Iséables!

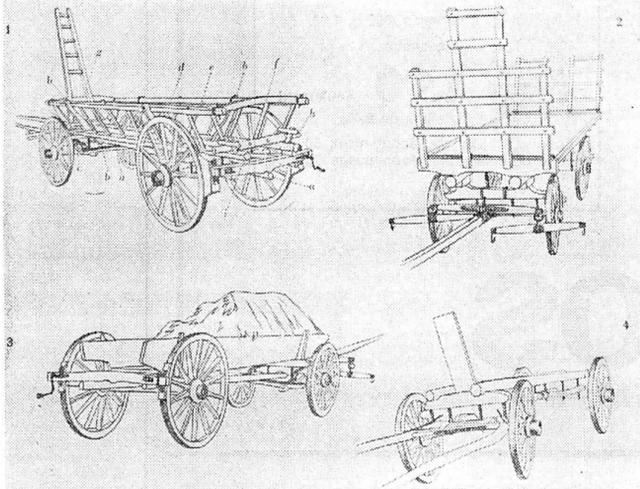
Mais il y a aussi toute la catégorie des objets qui, par leur forme, rappellent une cloche, comme la cloche à fromage. A Finhaut, en Valais, on cache sous ce mot une sorte de braise, marmite ovale en fonte munie d'un couvercle qui l'enveloppe jusqu'en bas. A Leysin, à Corsier, dans le canton de Vaud, une grande jupe à bretelles (« en grisette bleue, en bus ornée de raies rouges... ») ou un jupon fait de la même étoffe.

Mais c'est encore aussi bien une sorte de gaufre, une espèce de meule de blé en Valais, une variété de poires à Pailly dans le canton de Vaud, un jeu se pratiquant à Lourtier en Valais, où deux joueurs, enlacés dos à dos par les mains et les bras, se balancent...

Bien sûr, le mot cloche a encore servi à nommer toute une série de lieux, mais nous ne pouvons donner ici qu'un échantillon de la précision de l'étude, tout comme nous nous bornons à signaler que viennent ensuite une partie historique avec discussion étymologique, et un petit compte rendu folklorique, avec interprétation du son des cloches, usages et croyances à nouveau, telle celle-ci: pour expliquer aux enfants le silence des cloches du Jeudi-Saint au Samedi-Saint, on leur dit qu'elles sont allées à Rome, ou encore, qu'elles vont chercher leurs œufs de Pâques, et qu'à leur retour elles les sèmeront sur leur passage... (ALG)



Dans ces petits casiers, bien rangées, quelque deux millions de fiches qui ont fait le voyage de Lausanne.



Les illustrations ne jalonnent pas le Glossaire comme une simple décoration. Elles servent surtout à préciser ce qu'il est difficile d'expliquer clairement par des mots seulement. Comme ici, quelques types de chars utilisés jadis dans certaines régions du pays: le premier à Gruyères (il comporte également en neuf lettres les mots patois des diverses pièces), le deuxième, un char à pont avec les échelles pour un chargement de foin, dans le canton de Vaud à Savigny, le troisième, un char à fumier, à Aubonne, et le dernier, muni de deux rondins pour le transport de bois au Sentier. (Photo A.G.)

Un conseil d'ami:

Sachez lire entre les lignes!

Nous continuons d'offrir la Chrysler 180 française au prix inchangé de Fr. 12.950.—.

Nos (chers) concurrents, qui ont déjà dû majorer leurs prix, considèrent cette offre d'un mauvais œil. Car pour Fr. 12.950.—, il est à peine concevable de trouver une voi-

ture comparable.

Toutefois, il n'y a pas de temps à perdre... si vous voulez y gagner. Votre plus proche agent Chrysler-Simca-Sunbeam vous réserve, en prime, une agréable surprise.



Chrysler 180
97 CV/DIN, 1812 cm³, 0 à 100 en 13,3 sec, 170 km/h,
4 freins à disque assistés, lunette arrière chauffante;
toit revêtu de vinyle et boîte automatique en option.

Chrysler 180 seulement Fr. 12'950.-

Chrysler fabrique des voitures, sur lesquelles on peut compter.



Concessionnaires : Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55. Neuchâtel-Peseux : Garage de la Côte S.A., tél. (038) 31 23 85. Delémont : Garage Moderne, Emil Frey S.A., tél. (066) 22 49 31. Fribourg : C. Hotz, tél. (038) 61 29 22. Le Landeron : J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24. Malleray : G. Brancucci, tél. (032) 92 17 61. Belpâraçon : Burri Frères, tél. (032) 93 36 88. Courrendlin : W. Flury, tél. (066) 35 53 30. Fontaines : E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Le Locle : A. Privet, tél. (039) 51 59 33. Les Verrières : A. Haldi, tél. (038) 66 13 53.

Mode enfantine

jusqu'à 6 ans.
Manteaux, ensembles pantalons, robes, combi nyplume, pantalon, pyjama stretch et sleeper, etc. Toujours à des prix sympathiques.

Seyon 16
Grand-Rue 5
Neuchâtel



Nous avons choisi pour vous une

machine à coudre
zigzag de renommée mondiale, fonctionnelle, simple et robuste.

Prix discount : **Fr. 398.-**
5 ans de garantie.
Grand-Rue 5
Seyon 16 Neuchâtel
Ø (038) 25 34 24

Monsieur quarantaine

très distingué, avec physique agréable, situation indépendante très lucrative, qualités morales, désireait connaître dame agréable et sympathique pour échange d'idées et mariage.

Ecrire sous chiffres C 920641-18-D, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

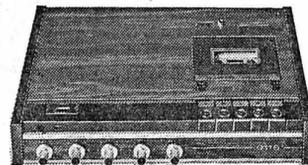
Dame quarantaine

avenante et gaie, élégante, situation professionnelle de premier ordre, jeune de caractère et esprit vif, cherche monsieur convenant à sa personnalité pour sorties; mariage pas exclu.

Ecrire sous chiffres Z 920641-18-D à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ENREGISTREUR MÉDIATOR



médiator

MD 9118 Enregistreur cassette stéréo. Secteur 110-220 V. 2 pistes stéréo. Vitesse 4,75 cm/sec. Durée 2x60 min. Enregistrement et reproduction mono/stéréo. Variation de vitesse 0,4%. Gamme de fréquences (± 3 dB) 60-10000 Hz. Puissance de sortie 2x4 W. Réglage de tonalité. Entrées: micro, radio, phono. Sorties: 2x radio, 2x haut-parleurs. Microphones: EL 1979 ou N 8302. 352x73x215 mm. Poids 3 kg.

490.—
20% votre bénéfice 100.—
Notre prix 390.—

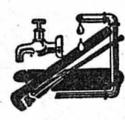
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménagier
Seyon 26 - 28 - 30 Neuchâtel - Tél. 245777

Pas plus cher, pas meilleur marché qu'un discount, mais tellement mieux grâce à notre service sur place.

SERVICE D'ENTRETIEN

J.-C. Vuilliminet

Ferblanterie et installations sanitaires
EAU et GAZ
Chauffage
Tél. 24 24 29



Les beaux rideaux

un travail artisanal. Le tapissier-décorateur conseille et exécute lui-même tous les travaux. Une bonne adresse: l'artisan Ph. Aebly tapissier-décorateur Evole 8 - Neuchâtel - Tél. 24 08 16

Bijoux or

très avantageux - Stock en vente directe.
Ex-fabrique
A.-J. Niestlé
Meuniers 2 - Peseux.
Tél. 31 18 08 - 31 19 56.

L'HÔTEL-RESTAURANT du ROCHER

Famille LIECHTI-LIENHART - Tél. 25 50 98
se recommande pour ses
● MOULES PROVENÇALES
● MOULES FARCIES SAINT-THIBERY
● PIGEONS CHASSEURS
● SOLES AUX AMANDES
Réservez votre table

Vacances d'hiver - moins chères!
Les vacances d'hiver vous coûtent en effet moins cher si vous achetez auprès de votre employeur, votre syndicat d'employés ou magasin d'alimentation les chèques Reka avec un rabais de 5 à 20%. Ces chèques vous permettent de payer toutes les prestations touristiques, c'est-à-dire CHF et autres entreprises de transports publics, téléskis et télésièges, écoles de ski et de ski de randonnée, hôtels, appartements de vacances, achat d'essence chez AVIA et BP, etc.
Le chèque Reka - idéal pour les vacances
Caisse Suisse de voyage reka
3001 BERNE
Téléphone 031 22 66 33

Place des Halles 9 - Neuchâtel

BOUQUET

GRAND CHOIX DE
VÊTEMENTS DE SKI TISSU ANTIGLISSE
PANTALONS TOUT GENRE tailles 36 à 48
VESTES IMPERMÉABLES doublé chaud
CHEZ LE SPÉCIALISTE
Savoie-Petitpierre s.a.

NOTRE FEUILLETON

Le Chant sur la falaise

par LÉO DARTEY

— Ah! fit Mouriez avec un regard agacé à sa fille, la gaffe!

Mais elle eut un regard découragé. Qu'importait! N'avait-elle pas retrouvé, dès son premier regard, le visage lointain et sombre de Philippe des plus mauvais jours de jadis? N'était-il pas perdu, irrémédiablement perdu pour elle, maintenant qu'il revivait, qu'il se souvenait?

Cependant, le jeune compositeur s'énervait:

— Grâce, dit-il, venez me dire qui elle est, où elle chante?... J'ai beau chercher, je ne trouve pas...
Il répétait d'une voix d'enfant, tremblante:
— Je ne trouve pas!

— Non, dit-elle doucement, pas ce soir, mon cher Philippe, vous avez eu bien assez d'émotions comme cela. Un autre jour, plus tard peut-être, je vous ferai encore entendre la voix du rossignol!

— Non! fit-il violemment. Pas un autre jour! Ce soir, tout de suite, demain au plus tard, il faut que je l'entende encore! Il le faut! C'est ma seule consolation,

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

ma seule raison de vivre, vous comprenez? Maintenant... maintenant...

Il n'acheva pas, mais son visage tellement ravagé disait tout le chemin fait par son pauvre esprit, réveillé dans le souvenir.

— Qu'avez-vous fait, ma pauvre Grâce? murmura le lendemain matin Mme Brennoy. En voulant le guérir, vous avez réveillé sa peine. Depuis hier soir, la trahison de Simone a envahi sa pensée et ses sanglots, ses soupirs, m'ont tenue éveillée toute la nuit.

— Qui l'avait dit? constata Mouriez.

— Hé! qu'importe, fit la jeune fille généreusement, si son intelligence est sauvée et si, avec elle, nous parvenons à sauver son génie!

Du coup, Mouriez leva les bras vers le ciel:

— Tu me stupéfies, ma fille! Je t'assure que tu me stupéfies!

Elle haussa les épaules.

— Que veux-tu, papa, je te ressemble: capable du meilleur comme du pire!

— Eh bien! par exemple, quelle insolence!

Mais il n'osait protester trop fort, car il sentait bien, tout au fond de lui, la même voix qui s'était fait entendre, à Grâce et qui lui criait: « Réparer! Il faut réparer... »

CHAPITRE XXIV

Le lendemain, une note rédigée par Grâce annonçait dans les journaux du monde entier que le jeune compositeur déjà célèbre Philippe Brennoy agonisait sur les bords de la Méditerranée.

— Ça, mon petit, c'est la gaffe! avait prophétisé Mouriez lorsqu'il découvrit l'entrefilet dans le « Monde ». Car c'est bien toi, n'est-ce pas?

— Oui, papa, dit-elle courageusement.

— Tu sais que tu y risques tout ce que tu considérerais comme ton bonheur.

Elle eut un geste las.

— Papa, je te le répète, mon bonheur, actuellement, c'est de guérir le mal que j'ai fait, que nous avons fait tous les deux!

— Charmant!

— Il a beau être si gentil pour moi, quand je considère les ruines de ce qui fut presque un génie, je tremble de remords!

— Tu es bien sensible, ma fille... En tout cas, à la suite de ton article, tu vas voir arriver ici un tas de gens que tu aimerais peut-être voir beaucoup plus loin! Dorgil sans doute, la belle Marga, peut-être! Qui sait même si...

— Je te le répète, papa, cela m'est égal! Ce qu'il faut, c'est qu'il entende la voix dont il rêve. Si ce moyen échoue, j'aurais fait tout ce qui était possible pour le sauver. J'aurai le droit, alors, de ne plus avoir de remords.

— Et tu pourras être heureuse? demanda le père, inquiet.

— Peut-être! fit-elle d'un ton lassé.

La prédiction de Mouriez devait se réaliser. Dès le lendemain, la jeune fille, en sortant de son hôtel pour se rendre chez Mme Brennoy, se heurta à Dorgil. Un Dorgil bouleversé qui, les lèvres tremblantes, regard implorant, demanda tout de suite:

— C'est vrai qu'il va mourir?

En le voyant, le visage de Grâce s'éclaira.

— Ah! Dorgil, murmura-t-elle, comme soulagée, vous êtes venu!

— Naturellement! fit-il bourru. Après ce que les journaux disaient hier! Ah! quelle nuit nous avons passée, dans ce train, qui n'en finissait pas! Heureusement, nous étions à Lyon.

Elle tressaillit à peine.

— Ah! vous n'êtes pas seul?

— Non, dit-il. Mais, seul, je veux et puis voir Philippe, si vous croyez que c'est possible. En arrivant, ce matin, j'ai acheté la feuille des étrangers exprès pour trouver « son » adresse. En voyant que vous étiez ici, j'ai préféré vous voir avant tout... parce que...

Il hésita une seconde; enfin, il acheva d'un trait:

— Parce que je crois à votre bonté, moi, Grâce! Je ne peux pas croire que vous vous entétiez dans l'abominable jeu où vous avez entraînée je ne sais quelle jalouse! C'est impossible!

— Pourquoi me dites-vous cela? demanda-t-elle tremblante.

— Parce que j'ai compris. Oui, dans l'éloignement de cette tournée, peu à peu, mon cerveau a reconstruit le drame qui a failli tuer deux êtres qui s'aimaient. J'ai cherché et j'ai deviné quelle puissance secrète s'était acharnée sur leur innocent bonheur. C'est vous, Grâce, par les mains de votre père, qui avez arraché Philippe à son amour. C'est vous qui le tuez aujourd'hui!

— Non, dit-elle très lentement, c'est moi qui le sauve!

Et, comme il la regardait, hésitant:

— Oui, dit-elle, j'en ai assez de cette lutte sans fin! J'ai voulu... oh! voulu de toutes mes forces arracher Philippe à Marga d'abord, puis à Simone. J'ai fait jouer à mon père une infâme comédie, en plaçant près de lui la petite secrétaire qui, étant mon amie, devait m'introduire un peu plus dans sa vie. Puis, affolée de voir qu'il aimait Sim vraiment, nous avons poussé Marga à l'odieuse marchandage du grand soir... Papa n'est responsable de rien. C'est moi qui ai tout décidé, et que ne ferait-il pas pour mon bonheur? Il tuerait pour moi! D'ailleurs... il a été bien près de tuer! Mais, heureusement, la Providence en a décidé autrement, et nous épargne des éternels remords: Philippe vit, Dorgil! Il vivra!

(A suivre)

Le point rouge de Zodiac, le couple Astrographic



Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de précision (36000 alternances/heure en version homme). Automatique, calendrier.

Pour elle et pour lui: Astrographic de Zodiac

ÉTANCHE 5 atm. Boîtier et bracelet en acier inoxydable **Fr. 310.-**

Boîtier et bracelet en plaqué or **Fr. 330.-**

Or 18 carats avec bracelet en lézard **Fr. 1150.-**

A. CHARLET, sous le Théâtre
Daniel MARTHE, Grand-Rue 3

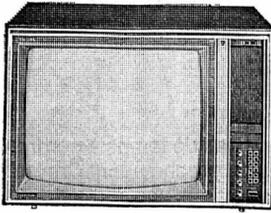
Zodiac

TOUJOURS AUX PREMIÈRES LOGES

avec votre téléviseur couleur

médiateur

Téléviseur couleur Pal-Secam. Modèle de table. Réception de tous les programmes couleur et noir-blanc. Tube image de 66 cm. Sélecteur électronique VHF-UHF, à 12 touches lumineuses pour les émetteurs. Ebénisterie en noyer naturel mat ou poli brillant 780 X 535 X 355 + 190 mm

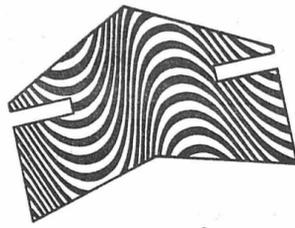


ÉGALEMENT DISPONIBLE
EN CONSOLE

Livable tout de suite.

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6-11 - Tél. 25 44 42
NEUCHÂTEL



Poissons frais

du lac de Neuchâtel

recommandés cette semaine

PALÉES et FILETS

Filets de palées
caprice

RECETTE: 650 g de filets, sel, poivre, citron, sauce Worcester, vin blanc, huile, beurre, farine, 1/2 banane par filet, persil, jus de rôti.

Laisser mariner 1 à 2 heures le poisson assaisonné dans le jus de citron, la sauce Worcester et un peu de vin. Passer ensuite dans la farine et faire dorer de chaque côté dans un mélange beurre-huile pas trop chaud. Dans une autre poêle, faire revenir dans du beurre les bananes partagées dans le sens de la longueur. Dresser les filets sur un plat chauffé, disposer une demi-banane sur chacun, arroser d'un peu de citron et de 8 c. à s. de jus de rôti, ajouter du persil haché et répandre du beurre noisette par dessus. Servir avec des pommes de terre nature.

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE

Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

FAN

AVIS À NOS ABONNÉS

En raison des exigences de la poste dont les services sont surchargés en décembre, nos

cartes de versement,

pour le renouvellement des abonnements de 1973, seront expédiées peu avant le 25 novembre 1972. Nous sommes d'avance reconnaissants aux personnes qui régleront leur abonnement avant l'échéance du 31 décembre.

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnés

Hôtel  Auvernier

Fermes, savoureuses et de belle grandeur, les palées du mois de novembre sont les meilleures

PALÉE sauce neuchâteloise
PALÉE belle meunière
PALÉE à la niçoise
PALÉE flambée à l'estragon

Spécialités de saison:

Moules marinière
Gratin de moules

DIMANCHE A MIDI: COMPLET

Nous tenons à votre disposition les menus des fêtes de fin d'année

Tél. (038) 31 62 31

BAR - DANCING CAVEAU DES ABBESSES
Quintette « Frankle Franken »

PATRIC

COLOMBIER

VENTE DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE...

coupons et restes de jersey, ainsi que vêtements ayant de légers défauts.

Ensembles pantalons, costumes, robes, robes de grossesse et robes pour fillettes.

Tél. (038) 41 31 31 Avenue de la Gare 16

PATRIC

PNEUS A NEIGE

AUTOCENTRE PESEUX

Tombet 24

Tél. 31 46 40



3 ans garantie
sans défaut

PRIX
SERVICE



Montage gratuit. (Anciens pneus Fr. 3.- par roue)



le plus gros producteur
du monde.

Station ouverte non-stop 6.30 - 21.15
dimanche 8.00 - 18.00

① Un prix net 

② 3 spécialistes vous serviront, avec gentillesse - Equilibrage électronique

③ 3% fin d'année sur tous vos achats (Prime fidélité.)

④ Prix benzine S: 69 c. / 3% - N: 65 c. / 3%

⑤ Système compteur électronique, service en permanence Super 65 c. le litre
Normale 61 c. le litre

⑥ 6 boxes de lavage Self-service  chauffés!

(Pour Fr. 2.- à Fr. 3.-, vous lavez votre voiture et luttez contre la rouille!)



AUTOCENTRE PESEUX... les imbattables...

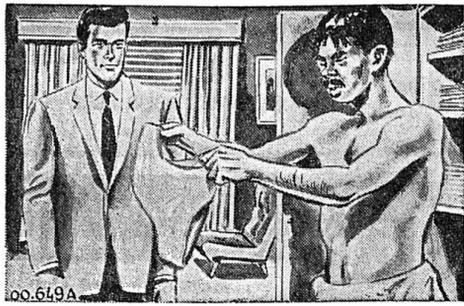
Contribuez vous aussi à diminuer le nombre des accidents par la pose de PNEUS de qualité

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

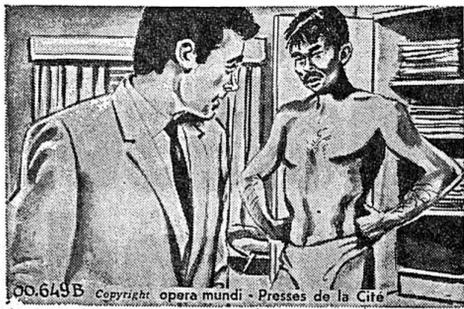
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert fait la connaissance du fiancé de Scarlet, l'Indonésien Abdul Chakri.

Une bonne affaire



« Je suis venu vous proposer une affaire, » dit Hubert. « Quelle affaire ? » — « Une affaire qui vaut pour vous cent mille dollars. Sans répondre, Chakri ouvrit la porte d'un placard, d'où il sortit un slip. « Dollars U.S. ? » demanda-t-il, en coulant vers son visiteur un regard en biais. « Naturellement. » Chakri enfila son slip sans se presser.



« Jolie somme. Que faut-il faire pour la mériter ? » — « Changer de bord. » — « Pardon ? » — « Je sais ce qui se prépare ici. Aidez-moi à changer les données du jeu, et il y aura cent mille dollars pour vous. C'est clair, non ? » Chakri laissa glisser la serviette, et mit ses mains sur ses hanches. « C'est une plaisanterie, ou bien êtes-vous fou ? » dit Chakri. « Ni l'un, ni l'autre. Mettons que je n'aime pas le colonel Mongkollungsana. » — « Ah ? » — « Et que je lui préfère le colonel Phrakhanong, » poursuivit Hubert, imperturbable.



Chakri haussa les épaules : « Jamais entendu parler de ces gens-là, dit-il. Je ne fréquente pas les militaires. » Tournant le dos à Hubert, il choisit une chemise, la dépliée, la débouonna, avec des gestes lents et précis, puis l'enfila. « Dois-je en déduire que vous ne lisez pas les journaux ? » demanda Hubert. Chakri secoua sa vilaine tête. « Non. Maintenant, laissez-moi, » dit l'Indonésien. « Prenez votre temps pour réfléchir, suggéra Hubert. Et prévenez-moi quand vous serez décidé. »



Il sortit, sans que Chakri eût pris la peine de lui demander son nom et son adresse. Tirant la clef de sa poche, il la remit dans la serrure, et appela l'ascenseur. En traversant le hall, il aperçut Grégory, assis dans un fauteuil de rotin. A sa vue, le Russe conserva un air indifférent. A peine Hubert fut-il dans la rue qu'un taxi jaillit de l'ombre. Il refusa l'offre du chauffeur et alla choisir un autre véhicule parmi la demi-douzaine qui stationnaient, à une cinquantaine de mètres. Le taxi démarra sur les chapeaux de roues. Hubert s'était assis de biais, de façon à surveiller ses arrières. La présence de Grégory dans le hall de l'Erawan l'avait mis mal à l'aise.

Demain : Un avis au téléphone

HOROSCOPE

Les vendeurs seront particulièrement éloquents aujourd'hui. Bon climat pour les sorties en groupe.

Naissances : Les enfants de ce jour seront très susceptibles ; pensifs ; ils seront très ambitieux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vos malaises ne sont que passagers. **Amour :** Ne vous montrez pas impulsif. **Affaires :** Ne prenez pas au tragique un petit retard.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Evitez d'approcher des contagieux. **Amour :** Ne vous tourmentez pas inutilement. **Affaires :** Relation fort utile.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Adoptez un régime végétarien. **Amour :** N'oubliez pas de tenir vos engagements. **Affaires :** Des changements se produiront.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Bonne dans l'ensemble. **Amour :** Voyez des amis et prévoyez des sorties. **Affaires :** Poursuivez activement vos efforts.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Surveillez votre ligne. **Amour :** Ne faites pas de confidences à n'importe qui. **Affaires :** Assurez-vous d'appuis importants.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Vous menez une vie trop sédentaire. **Amour :** Multipliez les preuves d'affection. **Affaires :** N'hésitez pas à exprimer vos opinions.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Prenez vos repas à heures régulières. **Amour :** N'attachez pas d'importance aux ragots. **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos affaires.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne vous surmenez pas ainsi. **Amour :** Ecoutez la voix de la raison. **Affaires :** Soyez donc ponctuel à votre travail.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Vous fumez trop, d'où cette toux. **Amour :** Ne négligez pas votre foyer. **Affaires :** Evitez d'exprimer vos opinions ouvertement.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Tributaire de votre moral. **Amour :** Votre indifférence peine l'être aimé. **Affaires :** Ne faites aucune dépense inconsidérée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Buvez au moins un litre d'eau chaque jour. **Amour :** Evitez les complications inutiles. **Affaires :** Ne laissez pas passer les erreurs.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Votre gorge est très vulnérable, couvrez-la. **Amour :** Ne cherchez pas à imposer votre volonté. **Affaires :** Gérez vos biens avec prudence.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Œufs farcis aux anchois
- Lapin aux herbes
- Salade
- Mandarines

LE PLAT DU JOUR :

Lapin aux herbes

Coupez un lapin de grosseur moyenne en morceaux. Passez-les dans la farine et faites-les revenir dans 75 gr de beurre. Ajoutez 1 oignon émincé, thym, laurier, sel et poivre. Mouillez avec 2 dl de vin blanc et laissez mijoter pendant 45 minutes. Liez la sauce avec une noix de beurre manié. Ajoutez 1 c. à café de persil haché, une autre de ciboulette hachée et une autre d'estragon haché.

Le lait de poule

Préparation : 10 minutes. Pour 2 personnes : 2 œufs - 1 dl de rhum - 2 cuillères à soupe de sucre en poudre - 2 verres de lait. Prévoir un shaker. Cassez les œufs en séparant les jaunes des blancs ; mettez les jaunes dans un shaker, ajoutez le sucre en poudre, le rhum et le lait et secouez énergiquement.

Comment entretenir l'ivoire

L'ivoire jaunit... oui, mais ce phénomène très naturel lui donne du caractère. Si vous tenez à le nettoyer tout en lui conservant son poli, agissez avec beaucoup de précaution. **Entretien :** Sale : le laver à l'eau et au savon ou le frotter avec un chiffon et du lait cru. Très sale : frotter avec un mélange de poudre de pierre ponce très fine et d'eau. Procéder lentement. Rincer à l'eau pure dès qu'il est assez propre. Très jauni : frotter avec un chiffon imprégné d'un mélange de gros sel bien dissous et de jus de citron ou d'eau oxygénée à 20 volumes, rincer, faire briller. Mettre l'objet 3 ou 4 jours au soleil. **Précautions à prendre :** Quel que soit le procédé de nettoyage, il a tendance à dépolir l'ivoire. Agir doucement. On peut repolir avec du blanc d'Espagne. L'ivoire se casse, oui, mais il se recolle.

Ses ennemis : le gras tache l'ivoire qui est poreux. Le parfum tache aussi, il faut laver l'objet très rapidement. Y a-t-il un moyen infallible pour savoir si l'ivoire est vrai ? Oui, vous prenez un cheveu, vous l'appliquez sur une surface plane de l'objet en ivoire. Vous appuyez une cigarette allumée sur le cheveu, s'il ne brûle pas, l'ivoire est vrai.

Un grand nez

Si votre nez est grand : rattrapez l'équilibre par un volume quelconque sur le dessus de la tête, légèrement en arrière (chignon, boucles ou queue de cheval). Ramenez des guiches vers les joues.

Si votre nez est long et tombant : redressez le volume de vos cheveux sur le sommet de la tête et derrière ; portez-les courts ou choisissez une coiffure floue.

Si votre nez est court : et votre visage jeune, adoptez sans hésiter les cheveux courts, en mouvement ou une coiffure un peu stylisée. Tout ce qui a de l'esprit vous va. Une grosse frange sur le front et la nuque fine, de grosses guiches plates devant les oreilles.

Des petits riens

— Rien de tel que l'huile d'olive pour assouplir les vernis et un fond de bouteille de bière pour leur redonner de l'éclat. Ceci dit, ne les exposez surtout pas à la chaleur et encore moins au soleil. — Savez-vous que le téléphone est un véhicule de microbes ? Vous devez le nettoyer très souvent avec de l'alcool à 90°. Passez un chiffon humide, puis faites briller avec une peau de chamois. — Si vous avez oublié vos embaumoirs, bourrez vos chaussures avec du papier chiffonné et bien serré. Le papier de toilette convient fort bien à cet effet, de même que le papier de soie.

A méditer

L'optimiste regarde la rose sans voir les épines.
Le pessimiste regarde les épines sans voir la rose.
Proverbe arabe

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vroum
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Feu vert
- 18.30 (C) Evaslon
- 18.50 (C) Les Aventures de l'ours Colargol
- 19.10 Affaires publiques
- 19.10 (C) La Porteuse de pain
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 (C) Caméra-sport
- 21.55 (C) Premières visions
- 22.05 Quatre heures du matin
- 23.35 Téléjournal
- Portrait en 7 Images

FRANCE II

- 13.15 (C) Le Commerçant
- 13.30 Fin
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Match contre la vie
- 16.00 Fin
- 17.30 Télévision scolaire
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 (C) Actuel 2
- 21.30 (C) Entrez sans frapper
- 22.30 (C) Clarissa
- 23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.30 Da capo
- 17.00 La maison des Jouets
- 17.30 Peter Handke
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Situation politique de la semaine
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Zoologismes et illogismes
- 21.05 (C) Perspectives
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Réflexions sur le dénouement des élections allemandes

SVIZZERA ITALIANA

- 17.00 (C) Telescuola
- 18.10 Per I bambini
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Silm Johns
- 19.50 (C) La Droga
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 L'accordo tra la Svizzera e il mec
- 21.40 Il settimo Sigillo
- 23.15 Oggi al sinodo
- 23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, deux dames émancipées. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, An Affair to remember. 22.05, juridiction spéciale 86-43. 22.50, téléjournal, météo. 23 h, Fin.

ALLEMAGNE II

17.05, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18.05, plaque tournante. 18.35, Oscar, éducateur. 19.10, un jour de la liberté. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, quadre contre quatre. 21.45, bilan. 22.30, téléjournal, météo.

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 14.05 Télévision scolaire
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 La parole est aux grands partis politiques
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Le Fil du ciel
- 20.30 La Canne
- 22.00 Le fond et la forme
- 22.45 24 heures dernière

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22 h, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, à mois couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le tour du monde en quatre-vingt jours cent ans plus tard. 14.05, Pologne, où est-ut ?

18 h, le journal du soir. 18.05, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, à l'opéra : Lucia di Lammermoor, opéra en 3 actes, musique de Gaetano Donizetti, livret de Salvatore Cammarano, d'après Walter Scott. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière, 24 h, hymne national.

Second programme
10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollège. 10.45, propos suisse sur l'Unesco. 11 h, voix universitaires suisses. 11.30, l'art lyrique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le théâtre en question. 20.30, écrit sur l'onde. Visa pour mon pays. 21.15, R. Baervoets. 21.25, sur la terre de la Bible. 21.55, A. Boucourechliev. 22.10, Chine et Japon. 22.25, A. Webern. 22.30, au présent du futur. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

- Salle des conférences : 20 h 30, Récital Édouard Verceuil.
- Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Alkali volera-t-il ?
- EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société. Musée d'art et d'histoire : Exposition Picasso.
- Bibliothèque de la ville : Exposition Philippe Godet - Alice de Chambrier.
- Centre culturel neuchâtelois : Exposition Tristan Solier.
- Galerie Ditesheim : Exposition Jean Frelaut. Cité universitaire : Exposition par N. Schöffer.
- Sablon 55 : Exposition peinture céramique de Mme V. Litzbauer.
- Tourisme : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
- CINÉMAS. — Arcades : 15 h et 20 h 30, Orange mécanique. 18 ans. 2me semaine. Rex : 15 h et 20 h 45, La Femme dressée, 18 ans.
- Studio : 15 h et 20 h 30, La Femme du prêtre, 16 ans.
- Apollo : 15 h et 20 h 30, Docteur Popaul, 16 ans. 2me semaine.
- Palace : 15 h et 20 h 30, Kill, 18 ans.
- Bio : 18 h 40, La Bataille d'Alger, 16 ans. 20 h 45, L'Assassinat de Trotsky, 16 ans. 2me semaine.
- DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.

DANCINGS

- L'Escale jusqu'à 3 h.
- La Rotonde jusqu'à 3 h.
- Le Corsaire jusqu'à 2 h.
- Spot bar jusqu'à 2 h.
- Big Ben bar jusqu'à 2 h.
- Red club jusqu'à 2 h.
- La Prairie jusqu'à 2 h.
- Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.
- Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.
- BEVAIX
Galerie Pro Arte : 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysages de Provence de Raymond Schlaeppli.
- COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h, La Filles de Ryan.
- PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Pétroulesues.
- SAINT-BLAISE
Cinéma Royal : 20 h, Le Docteur Jivago.

MOTS CROISÉS

Problème du No 871

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Bêtise. 2. Excès. — Porte plus loin. 3. Objet de réclamation. — Teinte unie. 4. Va. — S'accroche aux branches. — Sa force est dans sa tête. 5. Soupe au lait. 6. Orange. — Peintre français. 7. Ses feuilles sont jaunes. — Pronom. — Parfois clos en Bretagne. 8. Il a les pieds sur terre. 9. Romancier français. — Conjonction. 10. Direction. — On y porte le philibeg.

VERTICALEMENT

1. Pierre fine. — Montagnard du Puy-de-Dôme. 2. Bouche à feu. — Face ou figure. 3. Absorbé. — Où l'on en prend et l'on en laisse. — Ses fleurs sont jaunes. 4. Roi. — Sa troupe est peu docile. 5. Permet de serrer la vis. — Marteau à deux têtes. 6. Régai. — Miroir d'eau. 7. Lettre grecque. — Sur-le-champ. 8. Remis en place. 9. Préfixe. — L'Atlas n'en fait pas mention. 10. Magistrat. — Port méditerranéen.

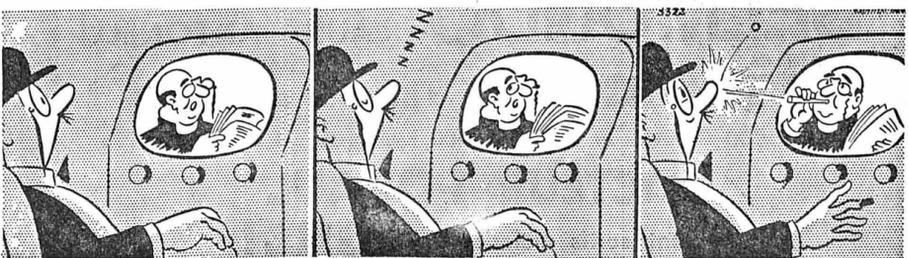
Solution du No 870

1	I	M	P	O	S	S	I	B	L	E
2	V	E	R	A	E	R	I	E		
3	E	R	I	N	L	A	N	G		
4	I	X	I	A	N	E	E	S		
5	E	T	U	I	L	T	R	I		
6	T	O	L	E	R	A	I	T	E	
7	O	I	E	E	I	D	E	R	S	
8	U	R	N	E	D	I	A	T		
9	P	E	T	R	I	O	U	S	E	
10	E	E	G	O	U	T	T	E	S	

SUPERMAN



SUBITO



ARCADES
25 78 78

JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 - TOUS LES SOIRS 20 h 30

18 ans

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

2^{me} SEMAINE

LE CHEF-D'ŒUVRE DE

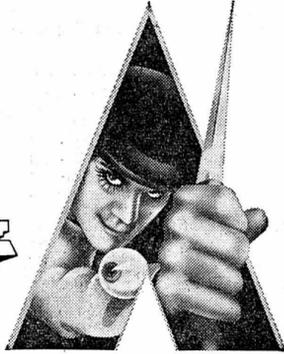
UNE VISION PROPHÉTIQUE DU MONDE DE DEMAIN

Un réalisme hallucinant

LE MAL DU SIÈCLE, LA VIOLENCE

A déconseiller aux personnes sensibles

STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
A CLOCKWORK ORANGE



Un film qui ne s'adresse qu'à un public averti

STUDIO
25 30 00

JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 - TOUS LES SOIRS 20 h 30

16 ans

SOPHIA LOREN...
MARCELLO MASTROIANNI...

IRRÉSISTIBLES

dans

LA FEMME DU PRÊTRE

UN THÈME BRÛLANT TRAITÉ AVEC HUMOUR.

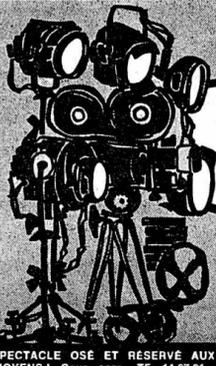
Une comédie brillamment enlevée par un couple inégalable
UNE CURE DE BONNE HUMEUR

UN DIVERTISSEMENT DE CHOIX



en V.O l'érotisme dans le monde

R.F.L.



Dès aujourd'hui ★ Sexycolor ★ Titré fr.-ital. ★ Deut. gespr ★ 18 ans

LA FEMME DRESSÉE !

Tout l'humour de la réponse à l'émancipation féminine !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS! Cour. cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION REFUSE TOUTE RESPONSABILITÉ!

Jeudi - vendredi et mardi	20 h 45	Parlé en français	Dès 16 ans
Samedi - dimanche	14 h - 20 h 45	En couleurs	
Lundi et mercredi	15 h - 20 h 45	1re vision	

ALAIN DELON - RICHARD BURTON - ROMY SCHNEIDER
JOSEPH LOSEY au somment de son art!

2^{me} SEMAINE

L'ASSASSINAT DE TROTSKY La presse unanime: une œuvre unique

Jeudi, vendredi, lundi, mardi et mercredi à 18 h 40 1re vision Dès 16 ans

LA BATAILLE D'ALGER DE GILLO PONTECORVO
Prix de la ville de Venise Prix de la Fédération internationale de la presse

Vendredi et samedi En couleurs Parlé en français 20 ans En 1re vision

NOCTURNES à 23 h LA VIE SEXUELLE DE GRETA
UNE FILLE SUR VOS GENOUX LE PREMIER FILM ÉROTIQUE EN RELIEF
LE FILM QUI FAIT ACTUELLEMENT SENSATION À LONDRES ET À PARIS

Avez-vous des problèmes de **TRANSPORTS**

(camion bâché 3 1/2 tonnes).

téléphonez-nous au (038) 31 65 45

Voilà la voiture que vous espérez: **La nouvelle AUDI 80**

Venez essayer cette voiture étonnante!



AUTO-SENN

Pierre-à-Mazel 43 - Neuchâtel

Garage Alfier, Saint-Aubin; Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel; Garage M. Lautenbacher, Valangin; Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet; Garage W. Gattoliat, Fleurier.

Toujours bien manger... alors

CAFÉ DU THÉÂTRE

Neuchâtel

PALACE



COULEURS

ROMAIN GARY règle leur compte aux « 5 grands » de la drogue

KILL

L'EXTERMINATION DES COMPLICES MÊME LES PLUS HAUT PLACÉS
STEPHEN BOYD - JEAN SEBERG - JAMES MASON - CURD JURGENS,
un film écrit et réalisé par **ROMAIN GARY**

Tous les soirs 20 h 30	Jeudi, mercredi 15 h Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30	18 ANS	PARLÉ FRANÇAIS
------------------------	------------------------------------------------------------	--------	----------------

APOLLO
25 21 12

2^{me} semaine d'immense succès!

Jean-Paul **BELMONDO** MIA FARROW
LAURA ANTONELLI

dans un film de **CLAUDE CHABROL**, bourré d'humour au vitriol!
Plus de 25000 Genevois et plus de 15000 Lausannois ont déjà consulté le

DOCTEUR POPAUL

et sont sortis malades de **RIRE!**



En couleurs 16 ans
Faveurs suspendues d'après le roman de Hubert Montiellet «MEURTRE À LOISIR»

Tous les jours 15 h et 20 h 30 • Samedi - dimanche 14 h 45 et 20 h 30

LE CONFORT CHEZ SOI

dans une robe de chambre achetée chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1

Neuchâtel

ON RÉSERVE POUR LES FÊTES



L'annonce reflet vivant du marché



CAFÉ Florida MINIGOLF STUDEN-BIEL

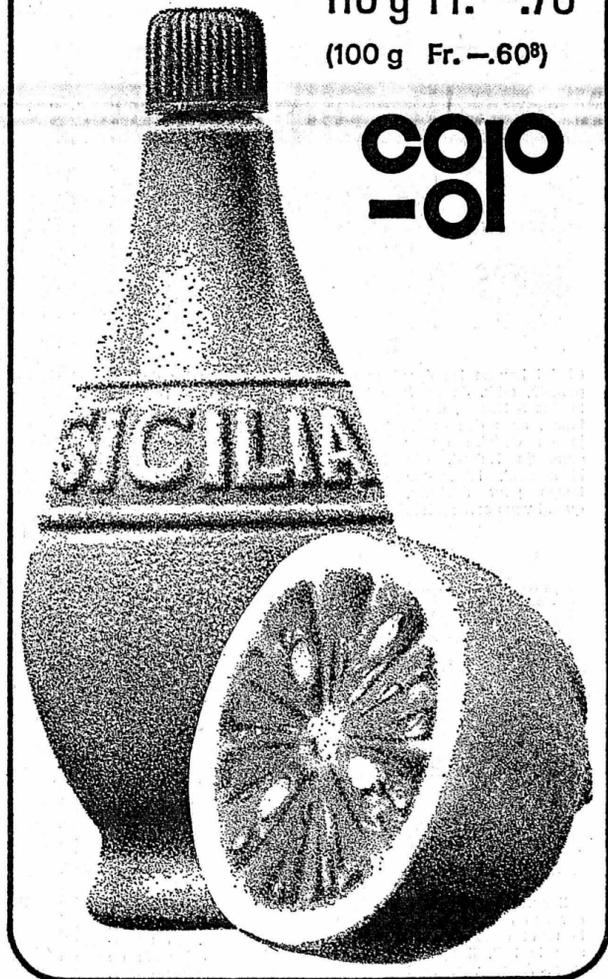
Actuellement les orchidées sont en fleur
Le café des plantes tropicales

avec **le poisson et la viande**

Jus de citron Sicilia extrait de citrons mûris au chaud soleil d'Italie.

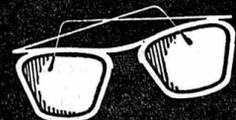
115 g Fr. —.70
(100 g Fr. —.60⁸)

COPO



VERRES DE CONTACT

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Tél. (038) 25 79 09 - 24 07 22

MAITRE OPTICIEN

La vie nationale

CHÔMAGE: AUGMENTATION DU GAIN ASSURABLE ET DES INDEMNITÉS

BERNE, (ATS). — Etant donné l'augmentation des salaires moyens et du coût de la vie depuis 1966, le Conseil fédéral a prévu de majorer les indemnités de chômage qui n'ont pas été modifiées depuis le 1er janvier 1967. Dans un message aux Chambres fédérales il propose de porter le gain assurable de 48 à 80 fr. et d'augmenter les taux de l'indemnité de base de 5% chacun, c'est-à-dire de 65 à 70% du gain assurable pour les assurés qui remplissent au moins une obligation d'entretien, ou d'assistance dans une notable mesure et de 60 à 65% pour les autres assurés. Enfin, les suppléments pour la première personne entretenue, ou assurée passeront de 2 à 3 fr. et de

1 à 1 fr. 50 à partir de la deuxième personne.

Ces améliorations ont été conçues en dehors du cadre de la révision fondamentale de l'assurance-chômage actuellement à l'étude. Elles doivent donc être réalisées au moyen d'une révision partielle de la loi fédérale qui date du 22 juin 1952 et qui a été modifiée à deux reprises. Vu la progression des salaires et du coût de la vie, il avait été question de déléguer au Conseil fédéral la compétence d'augmenter le gain assurable maximum et les suppléments. Mais les avis étant divergents sur ce point, le gouvernement renonce à proposer ce transfert de compétence. Il en va de même, pour l'heure, d'un éventuel accroissement de la mobilité professionnelle de l'assuré, qui devra être examiné dans le cadre de la révision fondamentale.

Inondations: Langenthal en état d'alerte

LANGENTHAL, (ATS). — Depuis hier à midi, la ville bernoise de Langenthal vit des heures pénibles. Des inondations se sont produites. De nombreuses rues sont transformées en rivières, des caves et des magasins sont inondés, de même que les passages sous-voies. Aux abords de la ville, des lacs se sont formés. Le trafic routier est totalement paralysé. Les pompiers ont dû faire appel à des troupes de la place de Wangen pour les aider à installer des digues. Comme la pluie ne cesse de tomber, on craint que le montant des dégâts ne soit considérable.

3000 litres de mazout dans le sous-sol

ZURICH (ATS). — 3000 litres d'huile de chauffage se sont échappés d'une maison familiale des environs de Zurich et se sont répandus dans le sous-sol. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le brûleur à mazout présentait une défectuosité et la citerne se vida subitement.

Nouvel arbre "occupé"

GENÈVE (ATS). — Les habitants du quartier des Eaux-Vives, à Genève, ont décidé d'occuper un terrain que les autorités destinent à la construction d'immeubles pour femmes seules, mais qu'eux désirent conserver dans son état actuel, comme espace vert et lieu de rencontres. Depuis hier matin, un cèdre monumental qui se trouve sur la parcelle est surveillé toute la journée par des personnes qui se relayent sur une plateforme à une vingtaine de mètres du sol. Les habitants affirment avoir appris par une fuite que l'arbre allait être abattu au cours de ces prochains jours. En outre, une maison qui se trouve sur le même terrain, et qui est occupée depuis plusieurs mois par les habitants du quartier, est désormais soumise à une occupation permanente, jour et nuit.

Dans un tract, les habitants sont invités à s'opposer « à l'envahissement par des bureaux, des appartements de luxe, des parkings, qui nous expulsent de nos quartiers ». Par ailleurs le groupe a toujours affirmé que les immeubles projetés pouvaient être construits, au prix de la modification des plans prévus, sans qu'il faille abattre aucun arbre.

BIENNE

"Entretiens de Bienne": l'Europe en discussion

Fondés à l'occasion du 80ème anniversaire de professeur Gonseth, l'Association Ferdinand Gonseth et l'Institut de la méthode organisent de mardi à jeudi les premiers « Entretiens de Bienne », avec l'appui de la Fondation Charles Veillon, des cantons de Berne et de Neuchâtel, des autorités communales de Bienne, Sonvilier et Saint-Imier.

Ces entretiens seront consacrés au thème « l'avenir européen de la Suisse et la méthode fédéraliste ». Ils devront permettre d'examiner si la méthode expérimentée par le professeur Gonseth dans le domaine des mathématiques et des autres sciences peut rendre les mêmes services, appliqués aux problèmes politiques, sociaux et économiques que pose la construction de l'Europe. Des exposés seront notamment présentés par M. D. de Rougemont (l'Europe des régions) et le professeur Gonseth (l'ouverture au changement).

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

L'horloge du temple en panne

(c) Depuis quelque temps, l'horloge du temple est arrêtée sur midi. D'après les renseignements obtenus, il s'agit d'une panne sérieuse du mouvement d'horlogerie qui devra être changé complètement. La commande a été passée il y a un mois déjà mais les délais de livraison sont longs. En même temps que les réparations qui seront apportées au mouvement d'horlogerie du temple, on installera un système automatique de sonnerie des cloches et de remontage de l'horloge.

JURA - JURA

Le procès du meurtrier des Grangettes s'ouvrira en janvier

C'est le 16 janvier que débute, devant la Cour d'assises du Jura, le procès de l'ancien propriétaire de la ferme des Grangettes, près du col des Rangiers, qui, le 8 février 1971, avait abattu le gendarme Pierre Kohler, de Porrentruy, près de sa ferme, d'une balle de fusil. Le gendarme accompagnait le président du tribunal de Porrentruy, Me Arthur Hubler, et un représentant de l'office des poursuites, qui se rendaient chez l'agriculteur dans le cadre d'une procédure de saisie. M. Arthur Hubler avait lui-même été blessé par une balle.

Le fermier comparaitra notamment sous la prévention d'assassinat, éventuellement de meurtre. La Cour d'assises du Jura sera constituée le 18 décembre. (ATS)

Le Technicum cantonal de Saint-Imier jumelé avec une école parisienne

En présence de plusieurs personnalités, dont les directeurs des deux établissements, vendredi après-midi, à Saint-Imier, s'est déroulée la cérémonie de jumelage du Technicum cantonal de la localité avec l'école Jules-Richard, de Paris. Une délégation d'une centaine d'étudiants et de professeurs de l'école parisienne assistait à cette manifestation. Dans le cadre européen, il s'agit du premier jumelage d'écoles techniques de nationalités différentes.

Depuis 1969, lors de stages, les deux écoles ont procédé à des échanges d'étudiants, ceux-ci se poursuivront. Le Technicum cantonal de Saint-Imier abrite deux types d'écoles: les écoles de métiers (école d'horlogerie et de micro-technique, école de mécanique et école d'électricité) qui préparent les élèves au certificat fédéral de capacité, et l'école technique supérieure qui forme des ingénieurs-techniciens ETS.

L'école Jules-Richard, de Paris, est le pendant des écoles de métiers de Saint-Imier. L'année prochaine, à Paris, ce sont des élèves et des représentants de l'école jurassienne qui assisteront à la seconde cérémonie de jumelage.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Condammations avec sursis au procès d'avortement de Bobigny

PARIS (AP). — Au procès de l'avortement mercredi à midi. Pour la marie, une seule candidature a été annoncée, celle de M. Friedli, maire actuellement en charge. Il ne sera donc pas combattu et fera l'objet d'une élection tacite. Pour le Conseil municipal, le parti PAB a déposé une liste portant six noms: Frédy Roth (ancien), Wilhelm Hinni, Fritz Mischler, Frédéric Racher, Jean-Frédéric Schwendmann et Werner Tanner (nouveaux). La seconde liste, dite de « coalition », porte huit noms de candidats, tous nouveaux: Roland Buteron, Philippe Dalmas, Rodolphe Hunziker, Jean-Pierre Kälin, François Kuriger, Jean Marchand, Bruno Pini et Rodolphe Schmutz.

Le tribunal de grande instance de Bobigny a ainsi fait preuve d'apaisement en rendant son jugement dans le procès en complicité d'avortement intenté à Mme Michèle Chevallier. Il n'a cependant pas suivi la défense qui, en réclamant la relaxe générale, visait une véritable réprobation officielle de la loi.

Le président et ses deux juges assesseurs ont largement tenu compte, dans l'appréciation des peines, du climat particulier dans lequel cette affaire s'est déroulée. Concernant Mme Bambeck, l'avorteuse, le tribunal a reconnu les difficultés matérielles et morales de l'inculpée à l'époque des faits et lui a accordé les circonstances atténuantes.

CONSIDÉRANTS

Quant à Mme Chevallier, les juges ont estimé qu'elle avait examiné mûrement les diverses solutions possibles avant d'aider à la destruction d'un fœtus « destiné par sa nature à devenir une personne humaine, et protégé par la loi dès sa conception ». Mme Chevallier, elle-même fille-mère, ayant élevé démentement ses trois enfants, le tribunal a reconnu les conditions morales, sociales et familiales particulières dans lesquelles elle se trouvait au moment où le délit a été commis. Il lui a donc accordé les plus larges circonstances atténuantes.

Auparavant, pour motiver son jugement, le président Graffan a déclaré que l'enquête préliminaire, l'instruction et les débats n'avaient pas établi les brutalités et les violences dont la jeune Marie-Claire se serait plainte à propos de son suborneur. Il a également rejeté l'argument de Me Gisèle Hentz selon lequel la loi contre l'avortement est mauvaise, injuste, immorale et caduque. Le tribunal a-t-il dit ne peut s'appuyer que sur la valeur d'une loi sans s'immerger dans l'œuvre du législateur, ce qui d'ailleurs constitue la meilleure des garanties individuelles.

Elections anticipées en France?

PARIS, (REUTER). — Le président Pompidou s'adressera à la nation dans le courant du mois de janvier, à quelques semaines de l'ouverture de la campagne des élections législatives, déclare-t-on de source informée à Paris.

L'éventualité d'élections générales anticipées en février prochain a par ailleurs été renforcée par la publication au « Journal officiel » en début de semaine, d'un décret présidentiel annonçant que la clôture des listes électorales serait avancée cette année au 29 janvier, au lieu de février habituellement.

La visite de M. Graber en Italie est ajournée

ROME, (ANSA). — L'agence de presse italienne ANSA annonce de Rome que la visite que le conseiller fédéral Pierre Graber aurait dû faire le 29 novembre prochain en Italie a été reportée au 11 décembre. Elle ne précise toutefois pas quelles sont les raisons de cet ajournement. A Berne, un porte-parole du département politique fédéral a confirmé la nouvelle sans donner davantage de précisions.

Nouvelle « affaire » à Berne

L'administration fédérale, plus précisément la chancellerie, se trouve dans ses petits souliers, et le chef du département militaire, M. Rudolf Gnaegi, n'est pas satisfait. Ce n'est ni du « Corsair » ni du « Milan » qu'il est question. Histoire dépassée, nous a-t-on répondu. Mais, si la démission du colonel commandant de corps Studer est un fait accompli depuis quelques jours, c'est tout de même un peu d'elle qu'il s'agit. Une nouvelle affaire? Peut-être... On est à la recherche de la lettre de démission de cet officier général. Elle a disparu, ni plus ni moins! Espionnage? Collectionneur de lettres importantes? Non. Un pince-sans-rire a souligné que c'était une affaire digne de Zimmerli et de l'agent Chapius de « Helvétiquement vôtre ».

circumstance, photocopier la lettre du commandant de corps Studer en de nombreux exemplaires et les fit distribuer aux journalistes accrédités. C'est là que se situe le nœud de l'affaire. Dans cette distribution, l'original disparut avec les copies...

On s'arrache les cheveux à la chancellerie et on a fait afficher à la salle des journalistes du Palais fédéral une annonce pressante demandant à celui qui a reçu le précieux document de le remettre à qui de droit.

Un grand quotidien allemand a même écrit, en fin de semaine, que les juristes de notre haute administration se posaient sérieusement la question de savoir si l'on ne serait pas obligé d'inviter le colonel commandant de corps Studer à démissionner une... seconde fois!

Marcel PERRET

Nouvelles économiques et financières

Production industrielle: ralentissement durant le 2^{ème} trimestre de 1972

D'après les résultats provisoires, l'indice de la production industrielle (1963 = 100) s'établit à 150 pour le 2^{ème} trimestre de 1972. Par rapport à la même période de l'année dernière, cela correspond à un taux de croissance de 1% et, de ce fait, à un ralentissement du rythme de l'expansion (trimestre précédent + 3%).

La production s'est de nouveau développée très inégalement d'un groupe à l'autre, mais l'écart entre l'augmentation la plus forte et la diminution la plus prononcée est nettement moins grand que pour la période précédente. L'expansion atteint son maximum (+ 9%) dans l'horlogerie, dont le rythme de la production s'est accéléré, et l'industrie textile, où le taux de croissance est presque le même que pendant les trois premiers mois de cette année. Au contraire, les arts graphiques ont subi la réduction la plus marquée (- 6%), alors que le volume de leur production n'avait pas changé le trimestre précédent. Parmi les branches dont la production est en baisse, il y a en outre l'industrie du papier (- 3%) ainsi que le groupe de l'électricité et du gaz (- 2%); dans les deux cas toutefois, la régression est sensiblement plus faible que pendant la période précédente. Enfin, un fléchissement (- 2%) se manifeste aussi dans la mise en œuvre de la pierre et de la terre, très favorisée au cours des trimestres antérieurs. Quant à la métallurgie et à l'industrie des machines, elles se sont maintenues au même niveau que pendant le 1^{er} trimestre.

La production s'est accrue non seulement dans les textiles et l'horlogerie, dont il vient d'être question, mais aussi dans l'industrie du bois (+ 6%). L'expansion (+ 3%) s'est également poursuivie, mais à un rythme plus lent dans le groupe des denrées alimentaires, des boissons et du tabac ainsi que dans la chimie. On observe le même phénomène pour l'habillement (+ 2%). Dans l'industrie du cuir, du caoutchouc et des matières plastiques, la production n'a certes augmenté que de 1%; cela représente néanmoins une amélioration au regard du trimestre précédent, relève la « Vie économique ».

VARIATION SELON LES SECTEURS

Dans l'industrie des denrées alimentaires, des boissons et du tabac, le volume de la production a continué à s'agrandir, mais l'augmentation ne dépasse pas 3%, alors qu'elle était de 5% le trimestre précédent. Concernant les textiles, le fort accroissement de la production observé déjà le trimestre précédent a continué presque dans la même mesure (9%). Au cours du trimestre considéré, l'activité de l'industrie de l'habillement s'est accrue de 2%. L'expansion s'est ainsi considérablement ralentie, puisque le taux de croissance était encore de 7% au cours des trois premiers mois de l'année.

Dans l'industrie du bois, le volume de la production s'est agrandi de 6%; l'expansion est due presque exclusivement à la grande activité qui règne dans les branches connexes du bâtiment. Cela s'applique avant tout aux menuiseries et aux ateliers de rabotage.

L'industrie du papier reste caractérisée par une baisse de la production (- 3%), qui est toutefois moins accusée que pendant les périodes précédentes. En outre, la réduction est limitée à la mise en œuvre, tandis que la fabrication proprement dite du papier s'est de nouveau développée.

Après la stagnation du 1^{er} trimestre, la production des arts graphiques a diminué cette fois-ci de 6%. La régression touche presque toutes les branches de ce secteur. Dans l'industrie du cuir, du caoutchouc et des matières plastiques, une légère reprise (+ 1%) se manifeste après quatre trimestres durant lesquels la production était plutôt en baisse. C'est la première fois depuis un an que l'on observe une nette expansion dans la fabrication d'articles de cuir.

La production de l'industrie chimique s'est accrue de 3%; le rythme de l'expansion est donc plus lent que pendant les périodes précédentes. Un fléchissement (- 2%) de la production n'apparaît que pour les médicaments. Après avoir atteint pendant six trimestres des taux de croissance parfois considérables, le volume des affaires a diminué cette fois-ci dans la mise en œuvre de la pierre et de la terre. Ce revirement est presque uniquement la conséquence d'une forte baisse de production dans l'industrie du verre, une verrerie ayant suspendu son activité.

De même que le trimestre précédent, on ne note pas de modification dans l'ensemble de la métallurgie. La production de certaines branches s'est toutefois bien développée. C'est le cas notamment de la fabrication de lampes à incandescence et de tubes fluorescentes, de la lustrie et du finissage des métaux. La construction très soutenue a en outre favorisé les affaires de la tréfilerie. Pour autant qu'on peut en juger d'après les séries auxiliaires disponibles, la production est restée au même niveau que les deux trimestres précédents dans l'industrie des machines.

Au contraire, le rythme de la production s'est encore accéléré dans l'horlogerie. Depuis le trimestre précédent, le taux de croissance a passé de 6% à 9%. Cela signifie que la récession de l'année dernière est surmontée et que les affaires se sont de nouveau stabilisées dans cette branche.

Alors qu'il était de 9% en moyenne l'année dernière, le recul n'est plus que de 2% dans le groupe de l'électricité et du gaz. La production des usines à gaz a même été plus volumineuse que pendant le 2^{ème} trimestre de 1971.

Les taux d'escompte dans les pays occidentaux

Après les récentes augmentations du taux d'escompte en Allemagne fédérale, en France et aux Pays-Bas, la Norvège et la Suisse détiennent toujours les taux d'escompte les plus stables de tous les pays industrialisés du monde occidental. Ce taux n'a, en effet, subi aucune modification dans ces deux pays depuis plus de deux ans. Le taux d'escompte en Grande-Bretagne, qui atteint 7,5%, est actuellement le plus élevé. Il est, toutefois, adapté chaque semaine au taux moyen des bons du Trésor. En Grande-Bretagne, on appelle escompte le taux de prêt minimum de la Banque d'Angleterre.

La Suisse a le taux d'escompte le plus bas, 3,75%, depuis que la République fédérale d'Allemagne a élevé le sien de 3,5 à 4%.

Les taux d'escompte dans les pays occidentaux sont actuellement les suivants:

Pays	Taux
Belgique	4%
Danemark	7%
France	6,50%
Grande-Bretagne	7,50%
Italie	4%
Japon	4,25%
Canada	4,75%
Pays-Bas	4%
Norvège	4,50%
Autriche	5%
Suisse	3,75%
Suède	5%
Etats-Unis	4,50%
Allemagne fédérale	4%

Réforme économique en Hongrie

La Hongrie paraît décidée à poursuivre sa réforme économique moyennant quelques ajustements.

Un communiqué publié à l'issue de la réunion du comité central précise que les « résolutions du 10^{ème} congrès du parti se sont révélées justes et ont résisté à l'épreuve du temps, y compris sur le plan économique ».

La réforme économique avait commencé à être appliquée en janvier 1968. Elle a servi « l'économie socialiste planifiée et les objectifs de la construction socialiste » et continuera à se développer, précise le communiqué.

Le prix du lait et des produits laitiers va augmenter de 30%. En outre, les boissons alcoolisées, les cigarettes et la viande vont également augmenter.

Cette hausse des prix sera compensée par une hausse des salaires de quatre à cinq pour cent pendant l'année 1973.

Sur le plan fiscal, des mesures vont être prises pour éviter la thésaurisation et les profits illicites.

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfirth
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

NEUCHÂTEL	21 nov.	22 nov.	21 nov.	22 nov.	21 nov.	22 nov.
Banque naonale	565.-d	560.-d	U. S. Steel	116.50	120.-	
Credit foncier neuchât.	825.-d	825.-d	Machines Bull	57.25	58.25	
La Neuchâtoise as. g.	350.-d	350.-d	Italo-Argentine Cia	38.-	38.-	
Gardy	140.-d	140.-d	Sodec	94.50	94.50	
Cortaillood	3325.-d	3300.-d	A. E. G.	189.50	191.-	
Cossonay	2500.-o	2400.-d	Farmen. Bayer	151.50	152.-	
Chaux et ciments	720.-d	710.-d	Farbw. Hoechst	176.50	176.50	
Dubied	1450.-d	1375.-d	Mannesmann	234.-	234.-	
Ciment Portland	3250.-d	3175.-d	Siemens	326.-	326.-	
Interfood port.	7070.-d	7000.-d				
Interfood nom.	1355.-d	1350.-d				
Navigation Ntel priv.	65.-d	65.-d				
Girard - Perregaux	810.-o	810.-o				
Paillard port.	400.-d	400.-d				
Paillard nom.	120.-d	120.-d				

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1500.-	1490.-
Credit foncier vaudois	955.-	970.-
Innovation	80.-	80.-
Ateliers constr. Vevey	500.-	500.-
La Suisse-Vie ass.	3150.-	3150.-
Zyma	2625.-	2575.-

GENÈVE

Grand Passage	635.-	640.-
Charmilles port.	800.-	810.-
Charmilles nom.	445.-	450.-
Physique port.	320.-	310.-
AKZO	83.25	84.-
Phillips	63.-	62.25
Royal Dutch	145.50	146.50
Monte-Edison	2.95	3.-
Olivetti priv.	11.30	10.45
Allumettes B	196.-	196.50
S. K. F. B.	262.50	262.-o

BALE

Pirelli Internat.	218.-	217.-
Baloise-Holding	247.-	251.-
Ciba - Geigy port.	2570.-	2555.-
Ciba - Geigy nom.	1480.-	1470.-
Ciba - Geigy bon	2410.-	2390.-
Sandoz	3710.-	3685.-
Hoffmann-L. R. 110	19350.-	19300.-

ZURICH

Swissair nom.	605.-	595.-
Swissair port.	685.-	680.-
Union banques suisses	4315.-	4320.-
Société banque suisse	3810.-	3790.-
Credit suisse	3980.-	3975.-
Eque Hyp. com. port.	1900.-	2030.-
Eque Hyp. com. nom.	1850.-	1850.-
Banque pop. suisse	2310.-	2300.-
Bally	1260.-	1260.-
Electro Watt	3150.-	3130.-
Motor Colombus	1655.-	1655.-
Italo-Suisse	270.-	266.-
Réassurances Zurich	2975.-	2950.-
Winterthur ass. nom.	1040.-	1050.-
Zurich ass.	7625.-	7550.-
Alu. Suisse port.	1975.-	1975.-
Alu. Suisse nom.	930.-	930.-
Brown Boveri	1200.-	1195.-
Saurer	1885.-	1880.-
Fischer	1120.-	1115.-
Landis & Gyr	1495.-	1470.-
Lonza	2040.-	2010.-
Nestlé port.	3765.-	3740.-
Nestlé nom.	2300.-	2295.-
Sulzer	360.-	3590.-
Alcan	80.50	80.50
Am. Tel. & Tel.	195.50	195.50
Canadian Pacific	58.25	58.-
Du Pont	681.-	688.-
Eastman Kodak	523.-	533.-
Ford Motor	295.50	298.-
General Electric	255.-	256.50
General Motors	313.-	317.-
I.B. International	1467.-	1476.-
Kennecott	121.-	121.50
Goodyear	87.50	84.75
Litton	46.50	47.50
Std Oil New-Jersey	331.-	331.-
Union Carbide	184.50	184.-

PARIS

Air Liquide	341.-	340.-
Aquitaine	445.-	430.-
Cim. Lafarge	230.19	231.-
Citroën	97.-	97.-
Fin. Paris Bas	207.-	210.-
F. des Pêtr.	212.50	211.-
L'Oréal	2115.-	2110.-
Machines Bull	74.90	74.30
Michelin	1757.-	1751.-
Peugeot	140.20	140.80
Parrier	298.-	296.-
Peugeot	471.50	469.-
Rhône - Poulenc	187.-	189.50
Saint-Gobain	178.60	179.-

LONDRES

Anglo American	301.-	309.-
Brit. & Am. Tobacco	289.-	289.-
Brit. Petroleum	535.-	522.-
De Beers	316.-	318.-
Elect. & Musical	183.-	185.-
Imp. Tobacco	277.-	283.-
Imp. Chemical	103.50	103.50
Rio Tinto	226.-	226.-
Roan C.M.	—	—
Shell Transp.	353.-	353.-
Western Hold.	9.25	9.25
Zam. Anglo-Am.	186.-	187.-

FRANCFORT

A. E. G.	161.-	—
Audi NSU	—	—
Bad. Anilin	162.-	—
B. M. W.	273.50	—
Daimler	377.-	—
Deutsche Bank	325.50	—
Dresdner Bank	—	—
Farben. Bayer	129.-	—
Höchst. Farben	149.80	

LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION S'EST OUVERTE À HELSINKI

HELSINKI (AP). — Les conversations qui se sont ouvertes mercredi à Helsinki entre les représentants de 34 gouvernements sur la sécurité et la coopération en Europe donneront aux petits pays aussi bien qu'aux États-Unis et à l'Union soviétique la possibilité d'œuvrer pour l'avenir du continent.

Ce n'est qu'une conférence préparatoire au niveau des ambassadeurs. Si elle réussit, une conférence des ministres des affaires étrangères se réunira probablement en juin.

Les grandes puissances se comportent comme telles, c'est-à-dire qu'elles prendront d'abord en considération leur propre intérêt. Mais quelques-uns des plus petits pays, notamment les pays neutres, ont des idées qui débordent largement leurs frontières.

PRÉSENCE SUISSE

La Suisse, par exemple, ne participe pas, d'ordinaire, aux conférences internationales. Elle n'appartient ni aux Nations unies, ni au Fonds monétaire international, encore moins à l'O.T.A.N. ou au Marché commun. Or, cette fois, non seulement elle participe aux conversations, mais encore elle propose un système original de médiation et d'arbitrage des conflits européens.

La Suisse est représentée par son ambassadeur en Finlande, M. Samuel F. Campiche, qui est assisté par un groupe de jeunes experts dirigé par M. Dominique Brunner.

Au département politique fédéral, à Berne, un groupe de travail a préparé la conférence dès 1969. Il est dirigé par le professeur R. Bindschedler, jurisconsulte du département.

PAS SATISFAITS

L'Autriche fait pression pour que soit pris en considération le conflit israélo-arabe. La Finlande veut faire reconnaître sa neutralité et la Suède et la Roumanie souhaitent soulever les questions militaires, car elles n'ont pas été invitées aux conversations sur la réduction mutuelle des forces.

La réunion s'est ouverte à 14 h dans la salle Dipoli, normalement réservée à l'organisation des étudiants de l'Université de technologie d'Helsinki. Les autorités se sont refusées à faire un pronostic sur sa durée.

«Nous espérons, a dit M. Karjalainen, ministre finlandais des affaires

étrangères, à la séance d'ouverture, que nous trouverons le moyen de fonder nos relations sur une base permanente de confiance mutuelle plutôt que sur des divergences idéologiques et structurelles.»

DES QUESTIONS

Le problème principal qui se pose porte sur l'élaboration de l'ordre du jour de la conférence éventuelle, les principales questions à régler sont les suivantes :

- La conférence doit-elle se contenter de répéter des vœux de coexistence pacifique et de souveraineté nationale, comme semble le vouloir l'Union soviétique, ou doit-elle essayer de renforcer ces idées par l'annonce mutuelle d'importants retraits de troupes ?

- La coopération économique doit-elle s'orienter vers la levée des barrières douanières pour les exportations de l'Union soviétique et de ses alliés, ce qui est l'un de leurs objectifs principaux ?

- Quelles sont les perspectives d'échange d'étudiants, d'enseignants, de livres, de journaux et d'émissions de radio ou de télévision entre l'Est et l'Ouest ?

Les progrès accomplis dans ce domaine auront des répercussions sur la conférence sur la réduction des forces, qui doit commencer le 31 janvier.

L'ambassadeur des États-Unis, M. Peterson, a déclaré à son arrivée dans la salle de conférence : « Nous espérons que ces conversations manifesteront la détermination des 34 États participants de trouver de nouvelles voies pour assurer la paix et la stabilité en Europe. Pour notre part, nous abordons ces conversations dans un esprit constructif et nous avons l'intention d'y jouer un rôle important. »



Mais, pour entrer dans la salle Dipoli, il faut d'abord montrer patte blanche. (Téléphoto AP)

Que se passe-t-il derrière le décor des entretiens Kissinger - Le Duc-tho ?

PARIS (AP). — M. Kissinger a repris ses négociations avec M. Le Duc-tho après un voyage éclair à Bruxelles où, il s'est entretenu pendant une heure avec le président indonésien, le général Souharto.

A l'issue de l'entretien de Bruxelles, un porte-parole de M. Malik, ministre des affaires étrangères indonésien, a déclaré que M. Kissinger était venu dans la capitale belge « sur instructions du président Nixon, informer le président Souharto des derniers développements concernant le Viet-nam ».

Il a refusé de donner des détails, mais a dit aux journalistes qu'il avait appris que lors de la dernière séance de la conférence de Paris, Hanôï et le G.R.P.

avaient contesté la neutralité de l'Indonésie comme membre de la commission internationale de contrôle envisagée.

A propos des trois autres pays présents — le Canada, la Pologne et la Hongrie — le porte-parole a demandé : « Pouvez-vous me dire lequel d'entre eux est vraiment neutre ? ».

La troisième réunion américano-nord-vietnamienne s'est déroulée, comme celles de lundi et mardi, dans la villa de Gif-sur-Yvette.

À son retour de Bruxelles, et avant de se rendre à Gif-sur-Yvette, M. Kissinger s'était entretenu pendant trois quarts d'heure avec le chef de la délégation sud-vietnamienne à la conférence de Paris, M. Pham Dang-lam, à la

résidence de l'ambassadeur des États-Unis.

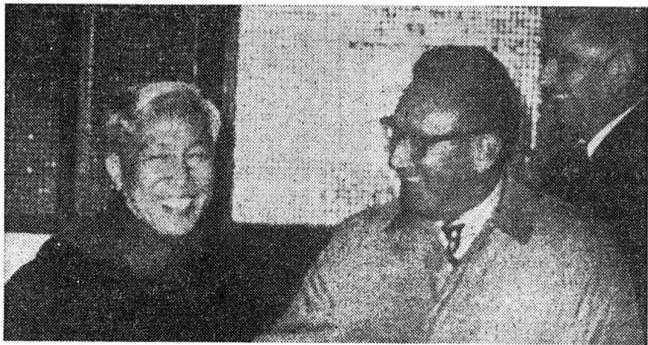
Américains et Nord-Vietnamiens informent quotidiennement leurs alliés des progrès des négociations.

MANŒUVRE DE THIEU

Par ailleurs, certains observateurs politiques de Saigon pensent que le général Thieu essaie de court-circuiter M. Kissinger pour traiter directement avec le président Nixon dans l'élaboration d'un accord qui serait acceptable au Viet-nam du Sud.

Des attaques de plus en plus nombreuses ont été lancées par la presse et la radio de Saigon contre M. Kissinger, accusé, notamment, d'avoir outrepassé ses directives en négociant avec les communistes.

Cependant plus de 500 élèves officiers sont partis mardi dans les villages proches de Da-nang pour dire aux paysans que la paix pourrait venir bientôt au Viet-nam du Sud et pour les conseiller sur la manière de lutter contre le vietcong après le cessez-le-feu.



Une photo qui ne doit pas tellement faire plaisir à Thieu. Le sourire de Kissinger et de Le Duc-tho à la sortie d'une de leurs rencontres. (Téléphoto AP)

Les Israéliens auraient infligé de lourdes pertes aux Syriens dans les combats du Golan

TEL-AVIV, (AFP). — Les correspondants militaires de la presse israélienne qui font le bilan des incidents qui se sont déroulés mardi sur le Golan affirment que des dizaines de soldats syriens ont été tués.

Selon le « Maariv » plusieurs des six « Mig21 » syriens abattus, ont été détruits par un pilote israélien, un « as » dont le nom n'est pas révélé. La DCA syrienne a été pratiquement inopérante, particulièrement dans la région de Chiah-Maskine où les bombardiers israéliens

avaient détruit il y a deux semaines des rampes de lancement de missiles « SAM2 ».

L'artillerie israélienne a détruit, selon le « Maariv », 20 batteries de canons de 120 et 160 mm et des canons de DCA.

A ces pertes, s'ajoutent évidemment les 15 chars de type « T54 » et « T55 » dont la destruction a été annoncée par le porte-parole militaire israélien. Selon le « Yedioth Aharonoth » les Syriens auraient probablement des centaines de

victimes parmi leurs hommes, tués ou blessés. Les opérations israéliennes sont les plus violentes jamais entreprises depuis les combats de juin 1970.

Quant aux Syriens, ils ont tiré plus de 3000 obus sur les localités israéliennes qui ont été leur cible, écrit le « Yedioth Aharonoth ».

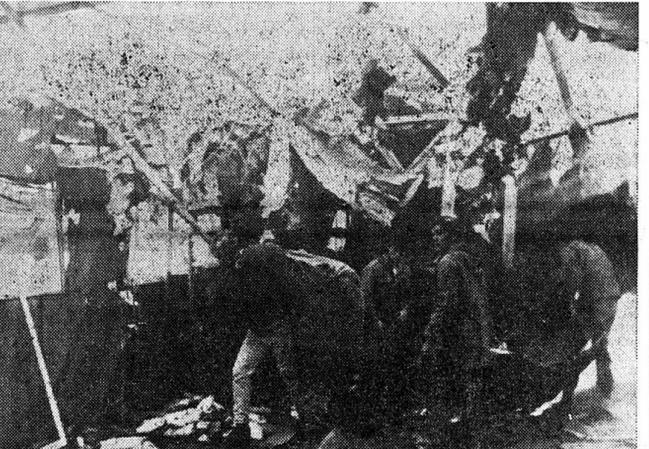
C'est surtout le kibboutz Merom-Hagolan qui a été atteint.

La radio de Damas a demandé aux pays arabes de reprendre les armes contre Israël et a promis que la Syrie rendrait coup pour coup quel que soit le prix à payer.

EN EGYPTÉ

Vingt-quatre officiers de l'armée de l'air égyptienne ont été arrêtés pour avoir tenu « des conversations non conformes à la tradition militaire », a annoncé le secrétaire général de l'Union socialiste arabe.

Douze officiers, membres du personnel des bureaux et non des pilotes, ont été relâchés. Les autres demeurent en état d'arrestation en attendant la fin de l'enquête.



Dégâts infligés à un kibboutz par l'artillerie syrienne. (Téléphoto AP)

Déjà un complot contre Peron ?

BUENOS-AIRES, (AP). — Le gouvernement militaire a annoncé la découverte d'un complot contre Juan Peron.

Un peu auparavant, la police avait dispersé les quelque 1500 personnes qui étaient toujours devant la villa occupée par l'ancien président à Vicente-Lopez, faubourg de la capitale.

Un bref communiqué a déclaré que,

des renseignements obtenus par les services secrets « ont exigé des mesures spéciales pour protéger Juan Peron. Il a été établi que des éléments se sont infiltrés dans le mouvement peroniste, prêts à se livrer directement à un attentat contre l'ancien président ».

Des grenades lacrymogènes ont été lancées par la police lors du dégagement

de la villa et trois personnes auraient été appréhendées. Un hélicoptère militaire tournait au-dessus de la maison. Les soldats ont invité les habitants du quartier à rester chez eux.

On avait d'abord dit que ces mesures de sécurité prélaudaient à un départ de Peron pour un ranch de la Pampa où il irait se reposer.

Par ailleurs, M. Balbin, chef de l'union radicale, est venu conférer une nouvelle fois pendant 55 minutes avec Peron. On sait que Peron espère former avec les radicaux une coalition qui détiendrait au total 65 % des voix.



Le nouveau mot d'ordre : « Notre vie pour Peron ». (Téléphoto AP)

S.O.S. à l'eau en Italie

ROME, (AFP). — Boire de l'eau n'est plus aujourd'hui en Italie le signe de la sobriété mais bien celui d'une dangereuse inconscience. Huit cents Italiens ont appris à leurs dépens — quatre cents en Calabre, quatre cents dans le nord, près de Brescia. Pour avoir bu l'eau du robinet, ils ont été pris de violentes douleurs abdominales, ainsi que de vomissements, maux de têtes et vertiges.

A Limbadi, près de Catanzaro, il semble que des infiltrations d'égoûts

aient contaminé les conduites d'eau de la bourgade. Quarante cas de fièvre typhoïde se sont en outre déclarés. Une vaccination en masse a été décidée pour les quatre mille habitants.

A Capriolo (6000 habitants) près de Brescia. Pour avoir bu l'eau du robinet, ils ont été pris de violentes douleurs abdominales, ainsi que de vomissements, maux de têtes et vertiges.

AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Il y a neuf ans à Dallas

NEW-YORK, (AP). — De nombreuses cérémonies ont eu lieu mercredi aux États-Unis pour le neuvième anniversaire de l'assassinat du président Kennedy. Une messe privée a été célébrée à l'église de la Sainte-Trinité à Washington pour les membres de la famille et les amis proches, qui devaient ensuite se rendre au cimetière d'Arlington.

Entre Washington et Pékin

THURMONT (Maryland) (AP). — Le président Nixon a levé mercredi les restrictions qui interdisaient strictement jusqu'ici aux navires et aux avions américains de toucher le territoire de la Chine populaire. Cette mesure constitue un premier pas vers l'établissement de liaisons aériennes et maritimes régulières entre les deux pays.

EUROPE

Hausse du taux d'escompte en Belgique

BRUXELLES, (AFP). — La Banque nationale de Belgique augmentera de 0,50 ses divers taux d'escompte et d'intérêt à partir du 23 novembre 1972, portant ainsi de 4 à 4,50 son taux de base.

Limogeages en Roumanie

BUGAREST, (AFP). — La Grande Assemblée nationale roumaine qui a ouvert les travaux de sa neuvième session, a libéré de ses fonctions de vice-président du Conseil d'Etat, M. Manescu.

La Grande Assemblée a en outre relevé de ses fonctions de membre du Conseil d'Etat, M. Bataneanu.

Un Allemand impliqué dans l'affaire de Lod ?

ROME, (AFP). — L'énigmatique Christian Karl Ring — le commerçant allemand qui a disparu de Rome en mai dernier, peu après l'assassinat du commissaire Calabresi — a-t-il trépané dans l'organisation de l'attentat de Lod - Tel-Aviv ? La magistrature italienne, qui enquête déjà sur d'éventuels rapports entre les activités romaines de Ring et l'affaire Calabresi, vient d'ouvrir une seconde enquête sur les contacts que l'Allemand aurait pu avoir avec les trois Japonais durant leur séjour à Rome. Ring, qui tirait, semble-t-il, le plus clair de ses revenus d'un trafic d'armes, serait soupçonné d'avoir fourni les armes que le commando japonais embarqua sur l'avion à Rome pour ouvrir le feu à l'arrivée à Lod.

Grève des cheminots britanniques

LONDRES, (AP). — Le syndicat des mécaniciens de chemins de fer britanniques a lancé pour aujourd'hui un ordre de grève de 24 heures... parce qu'une locomotive a été déplacée sans leur autorisation.

Tous les services de banlieue seront sans doute immobilisés, à Londres et dans les autres grandes villes.

Le conflit a surgi au sujet d'un nouveau train rapide, pouvant atteindre 200 km/h, et que les mécaniciens ont refusé de conduire s'ils n'obtiennent pas une augmentation.

La semaine dernière, deux inspecteurs des chemins de fer avaient conduit le train sur près d'un kilomètre, vers un atelier, sans consulter le syndicat des mécaniciens.

ASIE

La hausse des prix outre-Manche

LONDRES, (AP). — Le ministre de l'agriculture, M. Godber, en réponse à une question, a reconnu aux Communes que les prix alimentaires ont augmenté de 22 % en Grande-Bretagne depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir en juin 1970.

Promotions pour l'Allemagne de l'Est

GENEVE, (AP). — L'Allemagne de l'Est a officiellement obtenu mercredi le statut d'observateur permanent auprès des Nations-Unies, ce qui la met sur le même pied que l'Allemagne fédérale et que les autres pays non-membres de l'organisation.

Mardi, l'Allemagne de l'Est a été admise à l'UNESCO comme membre à part entière.

Un « B 52 » abattu au Viet-nam du Nord

WASHINGTON, (AP). — Un bombardier géant « B-52 » a été abattu au-dessus du Viet-nam du Nord pour la première fois depuis le début de la guerre.

Selon des sources proches du Pentagone, les six hommes d'équipage de l'appareil ont pu être recueillis deux heures seulement après la destruction du bombardier, survenue au cours de l'un des raids les plus violents déclenchés au nord du 17ème parallèle.

D'après ces mêmes sources, le « B-52 », qui coûte huit millions de dollars, s'est abattu près de Vinh, à 170 km environ au nord de la zone démilitarisée. Il n'a pas pu être établi s'il a été touché par un missile sol-air ou abattu par un chasseur « Mig » qui avait été signalé dans le secteur.

UN FAIT PAR JOUR

Sécurité (II)

Quand il s'agit de affaires européennes, c'est toujours Rogers qui met la main à la pâte, au nom des États-Unis. Le moment est venu de dire comment, se trouvant à Bonn en juin dernier, il utilisa ses talents. Il le fit d'ailleurs le plus simplement du monde, en priant les autres membres de l'O.T.A.N. de ne pas s'égayer dans des allées où, d'ordinaire, on ne se promène qu'en petit comité.

Début juin, à Bonn, justement, Rogers n'y alla pas par quatre chemins pour dire que les États-Unis « proposent » de séparer « clairement » les papotages d'Helsinki et le « VÉRITABLE PROBLÈME » de la réduction des forces qui, celui-là, « serait traité dans un cadre PLUS RESTREINT ». Et cela explique pourquoi, bien que les représentants de 34 pays soient réunis depuis mercredi à Helsinki, on ne compte parmi eux que peu de vedettes de la politique internationale. Il faudra attendre pour que les choses sérieuses commencent vraiment, que les seigneurs, accompagnés de leurs amis directement intéressés aient bien mis au clair ce qui a besoin d'être.

Comme il est intéressant, le discours que Rogers prononça à Bonn à quelques jours de l'été ! On voit peu le secrétaire d'Etat caracoler au bras de jolies blondes dans certains grands restaurants français. Mais, lorsqu'il s'exprime dans le cadre de l'O.T.A.N., il ne mâche pas ses mots. Au cours de la conférence atlantique, Rogers consentit à verser un peu d'eau bénite sur les espoirs déçus de ses associés. Les États-Unis, déclara-t-il en substance à ses interlocuteurs, ne verront aucun inconvénient à ce que la conférence d'Helsinki discute de mesures « stabilisatrices ».

Mais, il ajouta aussitôt : « L'ESSENTIEL » est que les pays occidentaux ne s'engagent pas dans une discussion « politique » sans être certains que des progrès « SERONT RÉALISÉS AILLEURS » dans le domaine militaire. Autrement dit, mes bons amis, discutez à loisir mais surtout ne jouez pas avec les allumettes. Autrement dit, à Helsinki on parlera un peu de tout et beaucoup de rien.

Tout cela nous rappelle fort à propos qu'un jour de décembre 1971, Willy Brandt qui n'était pas, à l'époque, aussi flamboyant qu'aujourd'hui, s'en alla voir Nixon du côté de Miami. Et quand tous deux eurent justement conversé à loisir de cette réduction des forces, Rogers s'en vint faire une conférence de presse dont nous détachons cette petite phrase : « Le président Nixon n'envisage pas un seul instant de se lier avec Moscou par un accord bilatéral mettant en jeu les intérêts de ses alliés européens ».

Oh ! qu'en bon Américain ces choses-là sont dites ! Bien sûr que les États-Unis ne se feront pas directement avec l'URSS ! Bien sûr que Nixon ne trahira pas la sécurité de l'Europe occidentale ! Mais, dès qu'il s'agit de problèmes militaires et surtout nucléaires c'est avec l'URSS qu'il lie la presque tête-à-tête. Et comme l'a dit Rogers c'est après, mais après seulement, que le rideau pourra vraiment se lever sur les choses sérieuses.

Il n'y a pas d'imprévu dans les pays contrainte à la stratégie globale. Il avait été convenu que la conférence d'Helsinki ne serait convoquée que lorsque l'URSS aurait paraphé l'accord sur Berlin. Cela fut fait. Et voilà pourquoi tant de gens vont se saluer ces jours-ci à Helsinki. La conférence sur la réduction des forces va permettre aux États-Unis de répondre au toast porté en mai par Brejnev, invitait l'Occident « à goûter le vin qui lui était offert ». Un drôle de vin.

Il y a en Europe 7000 engins nucléaires tactiques américains. En face, 4500 engins russes du même type. Il y a 2166 appareils intégrés à l'O.T.A.N. et 3940 relevant du pacte de Varsovie, 26 divisions à l'Ouest et 58 à l'Est. Il faut faire « fondre » tout cela cela qui puisse en souffrir le cœur des États-Unis et de l'URSS.

C'est pourquoi, en Finlande, on en restera au moment des petits fours.

L. GRANGER